BIBLIOTECA NAZ.
141
G
32
NAPOLI

BIBL. NAZ.
VITT. EMANUELE III
141
G
32
NAPOLI

Digitized by Google

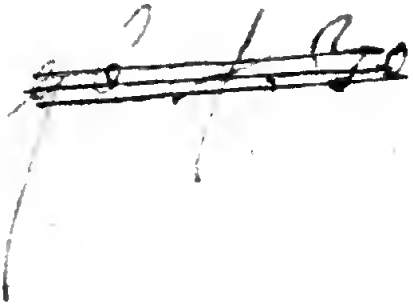

# HISTOIRE

# DE FRANCE.

Digitized by Google

Les exemplaires d'usage ont été déposés à la Bibliothèque nationale; chaque exemplaire sera revêtu des signatures de Crapoux et Lepetit, jeune, *propriétaires.*

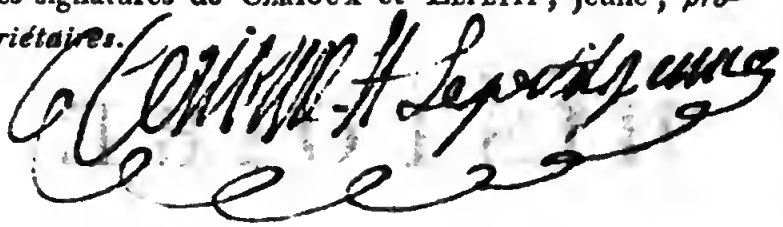

---

On trouve chez les mêmes libraires l'ouvrage ci-après (du même auteur) *L'An deux mille quatre cent quarante*, rêve s'il en fut jamais, suivi de *l'Homme de fer*, songe; 3 vol. *in*-8°., ornés de fig., prix 15 fr.

---

# HISTOIRE
# DE FRANCE,
## DEPUIS CLOVIS
## JUSQU'AU RÈGNE DE LOUIS XVI;

PAR L. S. MERCIER,

MEMBRE DE L'INSTITUT NATIONAL.

TOME I.

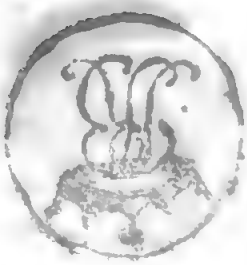

BIBLIOTECA NAZIONALE V.E. III NAPOLI

A PARIS,

Chez { CERIOUX, Libraire, Quai Voltaire, n°. 9.
LEPETIT, jeune, Libraire, palais du Tribunat; galerie de bois, n°. 223.
Et rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n°. 28.

AN X. — 1802.

# AVANT-PROPOS.

J'AI voulu pour ma satisfaction particulière connoître l'histoire de mon pays, parce qu'il ne faut pas être étranger à l'histoire de son pays; on peut, jusqu'à un certain point, dédaigner l'histoire ancienne, et je me suis expliqué librement la-dessus (1), mais l'histoire moderne offre

(1) A l'Institut national, voici mes paroles:

Après le roman, ce que j'aime le mieux c'est l'histoire. Mais cette histoire est un océan immense qui s'accroît chaque jour, et qui déconcerte l'érudition la plus intrépide. Vue philosophiquement, elle n'est qu'un triste miroir d'erreurs, de sottises et de crimes irréparables. De quelles fautes a-t-elle su nous préserver? Quelle influence a-t-elle sur le présent et sur l'avenir?

Vous dites que les mêmes faits se reproduisent. Mais il faudroit pour cela que les corps politiques reprissent la même situation, les mêmes relations. Alors seulement vous pourriez voir reparoître dans les hommes les mêmes caractères, dans les événemens des modifications semblables. Or rien ne s'ajuste ainsi; c'est toujours une nouvelle serrure: l'ancienne clef ne peut ouvrir.

Je vous invite à réfléchir sur la prodigieuse variété de vues, d'habitudes, de systèmes, qu'on remarque entre les historiens. Leurs divers esprits sont autant de verres qui donnent différentes couleurs aux objets. On interrogeoit jadis des oracles; ils étoient ou muets, ou obscurs, ou menteurs. Si vous consultez l'histoire, attendez ou le même silence, ou les mêmes ambiguités, ou les mêmes impostures.

Voyez comme vos écrivains vous parlent diversement de

incomparablement plus d'utilité réelle, elle laisse moins de ressources au pyrronisme; elle répand une foule de clartés qui peuvent nous aider à

---

même personnage ou du même événement. Comparez, sur la conjuration de Catilina, Cicéron et Salluste. Au surplus, comment pouvez-vous prétendre à une connoissance si précise de l'histoire des Grecs et des Romains, comment voulez-vous poser de si loin les limites de la croyance et du doute, vous qui débattez l'histoire de vos propres jours?

C'est une fable que ce tribunal d'histoire placé à la Chine à côté de l'empereur. Les narrations antiques ne peuvent passer que pour des apologues plus ou moins ingénieux. Pour s'en former cette idée, il suffit de supposer qu'on écrivoit alors l'histoire comme on l'a écrite dans notre siècle. Quand nous voulions, timides ou contraints, parler aux rois de l'Europe, nous mettions en scène les républicains de la Grèce ou les monarques de l'Asie; c'étoit une façon détournée de satiriser décemment les rois. Écrire l'histoire n'est qu'une manière de faire des pétitions.

Ainsi, dans les temps les plus reculés, des poëmes, des allégories, des apologues, des discours de héros composés par des rhéteurs, des récits dictés par mille intérêts de faction ou de secte; en un mot, des *fables convenues*, comme disoit Fontenelle: dans le moyen âge, des chroniques, des légendes, des vies miraculeuses: dans les quatre derniers siècles, des compilations et des imitations de tout ce qui précède; des portraits aussi fidèles, des parallèles aussi justes que les harangues de Tite-Live sont véritables; des mémoires sans autorité, des témoignages dont l'un contredit l'autre, des systèmes de morale ou de politique mis en récits, des flatteries, enfin, et des satires: voilà à peu près l'histoire.

Admettons pourtant la vérité, la certitude de tant d'histoires, quelle en sera l'influence? Les historiens d'Alexandre

bien comprendre les événemens de nos jours, car la chaîne des faits historiques a ses longs et étroits anneaux, et nous avons bien de la peine, même aujourd'hui, à nous en dégager.

---

ont fait plus de rois brigands que la vie de Cartouche n'a fait de voleurs, de monstres. Suétone semble absondre tout ce qui n'est pas Caligula ou Néron; et quant à Tacite, *est-il bon qu'il y ait eu un Tacite?* On peut reprocher à cet historien d'avoir prêté sa sagacité et son esprit aux tyrans et aux lâches qu'il a dépeints; on peut l'accuser d'avoir eu le génie et, pour ainsi dire, l'intention de tant de crimes. *Je vois, je devine ce qu'eût fait Tacite, s'il eût été empereur!* . . . .

On a dit de l'histoire, qu'elle étoit le dépôt de toutes les expériences morales; je pense que le cœur humain est bien plus vaste que ce dépôt n'est encombré. Combien d'ailleurs ces expériences ne sont-elles pas variables dans leurs élémens, dans leurs combinaisons, dans leurs résultats! Tandis que vous songez aux premières, les secondes et les troisièmes vous échappent: vous tirez des unes des conséquences que les autres auroient démenties. Je trouve, dans les leçons historiques, un mélange dangereux de faits et de raisonnemens: tantôt les raisonnemens prennent la place des faits, et ne donnent que des théories hasardées; tantôt les faits prennent la place des raisonnemens, et n'offrent que des vérités sèches et stériles, quand ce sont des vérités. Comment saisir, dans ce tableau confus, ces ressorts secrets qui seuls étoient bons à connoître? Quoi! pour n'acquérir au fond qu'une connoissance assez vague des chances journalières qu'amènent les grands jeux de la fortune; pour savoir qu'en somme elle abaisse ce qu'elle avoit exhaussé, élève ce qu'elle avoit abattu, étoit-il besoin de compulser tant d'archives, de fouiller de si antiques monumens?

Quels sont les remèdes, les préservatifs que vous cher-

Cette histoire fut composée dans un nouveau point de vue, et le dirai-je? pour renverser et pour détruire, s'il se peut, la plus fausse et la plus

---

chez là? L'histoire est une pharmacopée souvent inutile et souvent empoisonneuse.

Ajoutons que le temps dévore l'histoire, ou n'en fait qu'un spectre inanimé, qu'un fantôme. *Que me veux-tu, spectre? m'apprendras-tu ce qui arrivera demain?* On a eu quelquefois cette prétention: mais cette manie de vouloir retrouver nos propres aventures dans celles des anciens peuples est ce qu'il y a de plus dangereux dans l'usage de l'histoire. Gardons-nous de nous jouer avec ces fantômes historiques.

L'ignare Roberspierre ne parloit à la tribune que des Grecs et des Romains, et les montagnards, lettrés comme des Turcs, se croyoient alors bien supérieurs aux Romains et aux Grecs; fausses et malheureuses citations! ces *bonnets rouges* ont gâté la plus belle et la plus solemnelle des causes en s'assimilant à des personnages dont les vertus relatives à leur position devenoient réellement incommunicables. Ainsi les comédiens histrions impriment le ridicule à tout ce qu'ils n'élèvent pas au plus haut ton de vérité et de dignité.

Au lieu de ces rapprochemens toujours si fautifs; au lieu de cette laborieuse et conjecturale recherche des causes morales et politiques qui ont influé sur la destinée des empires qui ne sont plus, voyons mieux ce que nous sommes encore. Connoissons d'une manière absolue notre propre situation. Ne répétons pas ce qu'ont tant dit tous nos devanciers, que les mœurs dégénèrent, que les lumières rétrogradent; interrompons, s'il se peut, des traditions si niaises. Certains peuples ont eu leur gloire, nous avons la nôtre; fortifions-la, non de ce qui est écrit, mais de tout ce que nous avons vu, de tout ce que nous pourrons voir. Ce que nous faisons est aussi de l'histoire: faisons cette histoire-là sans modèle, il y aura plus de chances pour qu'elle soit bonne. Laissons

dangereuse des images, celle qui a si long-temps égaré la politique, celle enfin qui se plaît à répéter que comme la nature est soumise à *l'Etre suprême*, ainsi les hommes doivent obéir aux *volontés d'un monarque.*

Mais, selon nous, concentrer le gouvernement dans un seul homme, c'est s'exposer aux erreurs et aux passions d'un individu; dans cette longue suite de *rois de France*, à peine en trouvera-t-on deux ou trois doués d'un sens droit et d'un jugement sain. Le génie de la nation a été plus fort que leur fautive administration parce qu'il est le résultat de la combinaison des coutumes et des opinions avec le tempérament physique. Le génie des nations peut donc être considéré comme une *cause* ou comme un *effet;* c'est qu'il est tour à tour l'un et l'autre; il pourroit être représenté sous l'emblême connu du serpent qui mord sa queue.

Le temps est arrivé sans doute où l'on pesera en sage observateur plutôt sur le génie des nations que sur les faits, parce qu'il est survenu par-tout des révolutions et des vicissitudes qui ont découvert à nud le fond du génie national; mais admettra-t-on le *climat* qui semble la cause

---

enfin les souvenirs de ce qui s'est fait, comme on abandonne les vieilles paperasses d'un procès malheureux. En politique, le jour d'hier est un cadavre. Rien de si favorable pour toucher au grand, que de ne rien savoir de ce qui est passé.

physique la plus universelle, la plus intime? Admettra-t-on et les lois et la religion qui montent pour ainsi dire les peuples et leur impriment un visage théâtral, en dépit de leur physionomie naturelle? Rien n'est à négliger; c'est ce que j'ai pensé et c'est ainsi que vous trouvez deux peuples très-voisins et très-différens l'un de l'autre. Ces grands problêmes sont encore à résoudre, parce que les climats eux-mêmes ne sont pas toujours immuables; quelquefois ils changent par les mutations survenues dans la nature même ou amenées par l'industrie des hommes.

Depuis que l'homme encore plus audacieux qne le premier et hardi navigateur, a embarqué la guerre, les voyages sur mer transportant les hommes, transportent pour ainsi dire les climats. Les François ont changé les mœurs de l'Europe et l'Europe a changé les mœurs de l'Univers.

De toutes les recherches qui peuvent servir d'objets à l'occupation de l'homme, il n'en trouvera jamais de si importante que lui-même; si l'homme pris en particulier est le plus curieux objet de ses études, que faut-il penser de l'humanité en général et de l'intérêt respectif du grand corps des nations? la grandeur et la difficulté de l'entreprise auroient dû effrayer tout faiseur d'histoire je l'avoue, mais il y a une manière de la voir et de l'écrire qui lui donne la

vie, le mouvement et même une physionomie de vérité. Il faut deviner beaucoup en ce genre, je me le suis dit; voilà la grande qualité de l'historien; il doit descendre en un clin-d'œil dans l'ame des chefs, lier les extrêmes, et, s'il faut le dire, n'être étonné de rien.

Mais l'histoire s'allonge et ne finit point sous une plume *bénédictine*; la plupart de mes devanciers n'ont guère tenu que cette intarissable plume; la lecture en est devenue fastidieuse. A quoi sert cette multitude de faits oiseux qui surchargent la mémoire sans fruit? C'est un déluge d'événemens particuliers qui n'ont aucun rapport avec la politique ni avec la morale; l'attention succombe. Voyez l'histoire ensuite qui se resserre, forte et vivante, sous la plume d'un Tacite et d'un Salluste; voilà sa vraie proportion; leur stile énergique, plein et pensé, n'omet rien de curieux, et ne rapporte rien d'inutile; aussi y a-t-il peut-être une plus grande distance entre un habile et un prolixe historien, qu'entre Virgile et Chapelain.

Au moment que la capitale alloit presque totalement changer de face, je publiai, comme par un instinct secret, le *Tableau de Paris*. Là, je fixai des couleurs bizarres, légères, fugitives, et qui sans moi seroient peut-être à jamais effacées. Au moment que l'Histoire de France, c'est-à-dire *des Rois de France*, va descendre dans les abymes du temps, qui, né dévorateur, demande

impatiemment à engloutir d'autres faits, n'étoit-ce point, si je ne me trompe, l'époque marquée pour resserrer cette histoire, pour lui ôter sa prolixité, pour la réduire à ses faits importans, à ceux-là seuls qui lui conserveront une physionomie réelle et propre à la faire distinguer ? Que deviendroit aujourd'hui la plus profonde, la plus savante dissertation sur la *loi salique?* loi qui excluoit les filles de la couronne, *tempus edax.* Que diroit-on d'un Jérôme Bignon, qui a fait un gros livre à ce sujet, fort estimé, et qui fit regarder son auteur avec vénération? Que de choses qui ne méritent plus de tenir leur place dans l'histoire !

L'Histoire de France ! Elle a commencé par des formes vraiment républicaines; mais il n'étoit pas permis d'en parler. Voyez les efforts de tous nos historiens pour déguiser cette grande vérité. Il n'y eut que Rapin Thoiras qui osa citer pour preuve de la liberté nationale et des bornes étroites de la puissance de nos premiers rois, ce soldat de Clovis, qui marqua de la pointe de sa lance, ou qui brisa le vase que le roi vouloit avoir pour lui seul.

Il y a tel fait, pour qui sait lire, qui met à nud les ressorts d'un gouvernement : il y a telle autre légère circonstance qui annonce le prochain sommeil, ou la lassitude de tout un peuple; mais ce n'est pas dans les convulsions, même terribles,

que réside sa honte; c'est dans cet abattement, dans ce découragement subit, qui lui fait oublier jusqu'au sentiment de sa force.

> Malheur aux nations qui cédant à l'orage,
> Laissent dans les revers avilir leur courage;
> N'osent braver le sort qui les vient opprimer,
> Et pour dernier affront cessent de s'estimer!
>
> DU BELLOY.

Je n'ai point oublié que j'écrivais l'histoire d'une nation guerrière; et dans le tableau rapide des événemens, je me suis attaché à rendre hommage aux vertus belliqueuses des Charles Martel. Charlemagne et Louis XIV sont sortis de dessous ma plume, avec leur *grande épée* et leur stature imposante; celle de Charlemagne est vraiment colossale, je me suis plu à en respecter les proportions.

Tous les guerriers fameux, tous les conquérans ont eu des autels; il résulte de l'étude approfondie de l'histoire un point de vue peut-être affligeant, mais qu'il ne faut pas pour cela abandonner; le voici :

Lorsque les nations ont reçu leur organisation politique, sur-tout si elles sont à-peu-près d'égale force, les sentimens d'amour fraternel, de bienveillance et de paix perpétuelle, sont hors de leur nature; de-là ces rudes chocs, presqu'inévitables, qui offrent, à différens intervalles, des tableaux, sans cesse renouvelés, de combats et de batailles,

et sur tous les points de la terre. Tous les gouvernemens, quelque soit leur prévoyance ou leur sagesse (à la suite même des traités les plus solemnels), n'ont pu se dérober à ces commotions plus ou moins sanglantes. C'est qu'aucune loi de la nature n'a pu assujétir jusqu'ici ces masses qui réagissent violemment les unes contre les autres.

L'établissement d'un corps politique suppose qu'il sera l'ennemi secret ou déclaré de son voisin, ou, du moins, son allié très-soupçonneux; qu'il le surveillera pour l'attaquer s'il est fort, ou pour ruser s'il est foible. Et comme la nature n'a point formé de liens qui doivent et qui puissent les tenir unis, que leurs inégales dimensions les forcent de longue main à la dissimulation, à l'artifice ou à l'audace, il n'y a plus d'autres lois, devant la terrible volonté de la nature, que celles de la victoire. Celui qui la donne aux empires, reçoit les acclamations universelles; toutes les bouches de la renommée sont à lui; la haute poésie, et la plus antique, ne s'attache qu'aux exploits des guerriers.

L'histoire ancienne et moderne ne nous parlent que des longues secousses des peuples, qui, tour-à-tour, se répandent en torrens sur les terres voisines. Le capitaine qui arrête à tems ce cours furieux, ou qui le force à s'ouvrir un autre passage; dont l'épée protége les nations allarmées des calamités qui alloient les engloutir, et qui soustrait les villes aux saccagemens, leurs habitans

aux massacres, a dû obtenir et recevoir, des hommes, et de toute préférence, l'encens de l'admiration, le parfum des louanges, la vénération enfin de la reconnoissance.

Par lui, les superbes monumens de l'industrie humaine sont conservés, ainsi que les plus humbles maisons. Celles-ci subsistent et sont debout, lorsque l'ennemi auroit pu porter, en ces nombreux et paisibles foyers, la désolation, la mort, et ne laisser après lui que d'horribles déserts. *Vastum ubique silentium secreti colles !*

Il ne faut pas attribuer à la nature humaine, cette espèce de férocité qui se déploye dans la guerre. L'établissement des sociétés politiques a dû commander, nécessairement, des ressources meurtrières, ou plus neuves, ou plus actives, ou mieux combinées, plus profondes enfin parce que ces géans de domination, affamés de grandeur, pressés des plus impérieux besoins, ne songeant, avant tout, qu'à leur propre existence et conservation, redoutant le plus léger sacrifice, ne peuvent vivre long-temps dans des dispositions pacifiques; vû qu'il n'y a que des lois artificielles qui domptent, pour un instant, leur ardente inimitié, et que les traités même ne sauroient enchaîner cette faim qui les dévore; or c'est une véritable faim, puisqu'au fond ils se disputent, avec les vaisseaux et les chars du commerce, tous les biens de la terre qu'ils ne possèdent pas.

Le nom d'homme, ce nom respectable est fait, sans doute, pour inspirer un intérêt réciproque ; mais il se trouve enseveli et comme perdu sous ces noms d'*empire*, d'*état*, de *royaume*, de *république*, qui, de plusieurs millions d'hommes, n'ont fait qu'une espèce de géant qui combat un géant voisin. Figurez-vous l'espèce humaine en Europe, subitement métamorphosée en cinq à six colosses vivans et rivaux, rivaux armés, rivaux terribles, et vous aurez alors une juste image de notre monde politique.

Eh! que leur dira, à ces grands bras armés de pesantes massues, que leur dira la petite voix grêle du *bon abbé de saint Pierre?* Heureux encore si ces colosses ne se transforment pas en ogres, sans yeux, sans miséricorde, sans entrailles, écrasant tout ce qui leur résiste, foulant tous vaincus sous leurs pieds d'airain; ainsi que l'on a vu les *Attila*, les ravageurs des deux mondes !

Puisque la guerre est, jusqu'à nos jours, un fléau inévitable, honneur à qui fait rouler ce torrent dévastateur loin de nous, ou qui le resserre, le divise à propos, le précipite habilement sur des contrées voisines, l'anéantit en quelque sorte, et fait que la patrie qu'il défend, qu'il est appelé à défendre, voit fumer loin d'elle les décombres de la dévastation.

Le reproche que l'on fait à la plume de l'historien, qu'elle se complaît dans le récit des batailles,

n'est pas toujours fondé ; quel plus grand intérêt que le choc des empires. Nous venons de les figurer sous l'aspect de géans armés, qui ont besoin autour d'eux, d'un vaste terrein pour leur subsistance, et les combats de ces colosses tiennent dès-lors impérieusement à leur existence physique. Aussi ne peut-on considérer les grandes sociétés, dès qu'elles sont voisines l'une de l'autre, que dans cet état habituel de guerre, car elles sont domptées si elles ne domptent ; et la paix, qui est l'objet des vœux du philosophe, s'éloigne aux regards du politique qui voit le choc périodique de ces forces respectives. De-là, l'absolue nécessité d'être fort, pour pouvoir être juste ; car, si l'on étoit juste sans être fort, un peuple entier pourroit périr en poussant un vain cri dans les airs, c'est-à-dire, en prononçant le mot *justice*.

Dans quel abyme de réflexions ne tombons-nous pas à la vue de ces commotions perpétuelles, mais que les lois physiques semblent nécessiter ; et dans la lecture de ces calamités, où le courage et la bravoure (vertus admirées même par le lâche), jouent un si grand rôle, un retour secret nous dit que le glaive du héros chasse au loin la tempête, la porte loin de nos chers et précieux domaines, et fait tomber ailleurs l'orage qui nous menaçoit. Alors ce sentiment indéfinissable du cœur de l'homme s'éveille en nous ; ce plaisir mêlé d'effroi, que Lucrèce a si bien peint, quand il nous

représente le marinier entré au port, et qui contemple le vaisseau qu'il auroit pû monter, balancé sur les vagues écumantes, rentrant et sortant de l'abyme entre le naufrage et la rive, laissant douter s'il surnagera ou s'il sera englouti. Toute la pitié et toute la commisération qui sont en nous, nous poignent alors de leurs atteintes, et l'homme sent plus que jamais, que couché mollement dans un cabinet solitaire, environné de tous les agrémens de la vie, à mille ans ou à mille lieues des désastres de la guerre; il ne peut encore, il ne pourra jamais, au sein du repos le plus voluptueux, se détacher des périls et des malheurs de ses semblables. Voilà pourquoi la lecture de l'histoire a un si puissant attrait sur les hommes les plus ordinaires, comme sur les plus éclairés; ils ne peuvent être insensibles à ces prodiges de valeur qui montrent l'homme sous une noble attitude; car le mépris de la vie, à la voix du devoir, sera toujours un acte de force et de grandeur. (1)

(1) Qoand un bourgeois se remet à la lecture qu'il a un peu négligée; savez-vous le livre qu'il ouvre? l'histoire; c'est qu'il y trouve des généraux d'armées, des combats, puis des victoires. Voyez les nombreuses gazettes qui alimentent l'intérêt qu'on ne semble prendre long-temps qu'à tous ces grands chocs. Il faut que le citadin soit instruit chaque jour de ce qui se passe chez toutes les nations voisines, et s'il doit y avoir une tempête, il faut qu'il en reconnoisse (comme l'œil do matelot en mer) le petit point noir précurseur, dans un nuage écarté; il sent, confusément, que l'orage le

Mais tandis que tous les livres, et même nos entretiens les plus ordinaires, roulent sur l'écroulement des institutions humaines, nous ne consentons pas à en être, pour notre part, les impassibles témoins. Au moindre choc que nous éprouvons, oubliant les métamorphoses des empires, nous poussons des cris douloureux, et nos plaintes deviennent éternelles, dès que quelques revers altèrent notre situation; aucun de nous ne veut entrevoir ces grandes commotions politiques et le choc inévitable des peuples, autrement que dans les tableaux historiques des siècles passés, ou dans les gazettes de nos voisins. La Perse est soulevée; ah! que cela est curieux... Mais lorsque l'on considère un état, il présente naturellement deux faces distinctes, son rapport avec les autres états, et le

---

plus lointain peut s'approcher de ses foyers et rouler jusqu'à lui; et qu'y a-t-il qui doive plus le surprendre et l'intéresser à la fois que les phalanges de la force opposées à d'autres phalanges, les unes paralisées par le génie des combats, les autres détruites par la valeur héroïque; et lui dans son repos casanier, apprenant la mort de ceux qui se sont exposés pour lui; tranquille, la gazette en main devant son thé, son caffé, son jeu d'échecs; ce contraste le frappe quand il fait l'énumération des tués et des blessés; alors il aime à redire avec complaisance les noms de tous ceux qui se sont distingués par de hauts faits, et les travaux du guerrier lui semblent les plus recommandables de tous; vous le verrez recueillir avec la plus vive curiosité, (et ne vous en étonnez pas) tous les détails, les moindres details qui ont conduit les armées à la victoire.

rapport entre les parties qui le constituent. De-là, l'équilibre est presqu'impossible et de très-peu de durée. Machiavel et Hobbès, portant le coup-d'œil le plus élevé sur ces objets, qu'il faut avoir le courage de contempler dans leur terrible, mais instructive vérité, à la lueur sanglante de l'expérience, n'aperçoivent qu'une chaîne d'hostilités sans interruption entre les états, et ces affligeans, mais profonds politiques, ne considèrent la paix que comme un temps de repos qui leur laisse seulement le loisir d'inventer ou d'aiguiser de nouvelles armes.

La guerre, sans doute, n'est point l'état naturel de l'homme, mais bien celui des sociétés politiques. Ces grands corps, une fois organisés, ne peuvent rester long-temps amis dans leur voisinage, et la guerre, qui dort et qui se renouvelle, résulte du mouvement plus ou moins vif de leur inquiétude.

Vous avez vu tous les potentats, jaloux de leur sceptre, et tremblant de le voir échapper de leurs mains, se coaliser entr'eux, et conspirer contre la nation qui a donné à l'univers le rapide signal de la liberté; c'est la peur, s'emparant de tous les rois, qui a embrâsé toute l'Europe: vains efforts! Ils ont offensé de nouveau, et devant la majestueuse assemblée des siècles, la raison humaine: et quelle est donc la force qui puisse faire taire la raison humaine? Renfermez un seul tonneau de

poudre au centre du globe; plus la pression sera égale, plus l'explosion sera terrible. C'est en se régénérant avec quelques idées libérales, et qui vont bientôt opérer chez d'autres peuples, que la grande nation a développé toute sa majesté et toute son énergie. Elle sera nécessairement libre, et c'est l'histoire que je publie qui la proclame telle. Dix siècles d'esclavage ne tuent point l'auguste liberté; elle appartient à l'homme, elle est son plus bel apanage. Mes amis! il naîtra un vocabulaire, où le mot *despotisme*, ne formant plus qu'un non-sens, ne se trouvera plus (1).

Cet ouvrage, ou plutôt ce grand extrait raisonné, cette révision de tout ce que j'ai pu recueillir de faits intéressans ou dignes d'être conservés, car on n'invente pas l'histoire, a été tracé avant la révolution; mais j'ose dire que l'on s'en apercevra peu : cependant il n'étoit pas licite alors de parler de nos rois, même les plus anciens et les plus mauvais, qu'avec éloge. *La sagesse de nos rois* étoit une espèce de phrase proverbiale, applicable à tous. C'est ainsi qu'il y a dans tous les temps de honteuses formules d'adulation en faveur des hommes puissans, dont ceux qui les emploient n'aperçoivent point tout le ri-

(1) On voit que j'aime toujours la néologie et que je ne me tiens pas pour battu. Nous verrons à la prochaine et seconde édition.

dicule, mais le ridicule, amusement de l'univers, légère compensation de ce qu'il souffre ou de ce qu'il a souffert, s'éveille dans toute sa force et se manifeste tôt ou tard. L'historien vient et ressemble à cet anatomiste qui commençoit ainsi un mémoire sur son art. *Monsieur étoit mon ami ; il tomba malade ; je lui donnai de mes soins ; il mourut ; je le disséquai.*

Chefs des empires ! le scalpel de l'histoire est inévitable ; il descendra dans les entrailles des souverains et dans celles des adulateurs, des louangeurs qui les environnent et qui leur font faire mille bévues ; ce qui confirme le sens ingénieux et profond de ce vers de Sarrazin :

Les fous sont, aux échecs, les plus voisins des rois.

Qui pourroit prédire l'époque où chaque préjugé, chaque erreur, chaque sottise des hommes prendra fin ? Le temps où la saine et véritable politique éclairera dans toute leur profondeur les sociétés humaines ; si les siècles ne font que changer d'erreurs, troquer de préjugés et user péniblement leurs usages, tout ouvrage historique devient à peu près inutile : cependant nous n'avons entrepris celui-ci que dans des vues réelles d'amélioration prochaine, sinon de prospérité publique, car la prospérité publique est un phosphore étincelant que nous poursuivons sans cesse, mais dont la brillante clarté diminue à mesure que nous voulons en approcher.

Le bon abbé de Saint Pierre, à qui l'on attribuoit un projet (1) pour rendre utiles les *ducs et pairs* et les *toiles d'araignées*, disoit : il faut respecter les rois vivans; l'ordre y est intéressé; mais dès le moment de leur chute ou de leur mort, ils tombent sous la main de l'histoire. L'académie françoise l'effaça de sa liste, ce bon abbé Saint-Pierre ! parce qu'il avoit manqué de respect pour la mémoire du *protecteur* et bienfaiteur de ce corps lettré, et Racine mourut de chagrin pour une sombre œillade du *grand roi*. Voilà, selon nous, un homme qui méritoit bien le titre d'*historiographe*, et qui devoit consentir à être largement pensionné pour ne rien écrire. Quand Mézeray n'avoit pas d'argent, il se représentoit à l'audience du cardinal de Richelieu, et lui demandoit la permission d'écrire l'histoire de Louis XIII. Le cardinal entendoit ce que cela vouloit dire, et les ordres étoient donnés pour que Mézeray fût payé. Cette conduite étoit tout aussi rampante que celle de l'historiographe, ami du louangeur Boileau (2); mais du moins elle étoit beaucoup plus spirituelle et plus fine.

(1) Il en avoit un autre, dit-on, pour rendre utiles les *journaux* et les *marrons d'inde*.

(2) Il n'attaquoit que les écrivains pauvres et sans appui. C'est malheureusement une fable que ce tribunal d'histoire qu'on plaçoit à la Chine, à côté de l'empereur. Il ne faut

Il nous seroit difficile sans doute d'expliquer le long et ardent fanatisme de la nation françoise pour ses rois, si l'on ne connoissoit pas l'empire absolu des coutumes et des usages sur l'esprit docile des peuples : or, les vieilles idées de chevalerie, les idées nobiliaires et de naissances se métamorphosant de proche en proche et de siècle en siècle, d'une manière plus ou moins bizarre, prévalurent sur toutes les autres. D'ailleurs une aristocratie permanente, avide et fière, retranchée sous un *cordon*, sous une *simare*, sous une *mitre*, sous les *armes du blason*, à l'aide d'une révérence, d'une génuflexion, d'un signe de croix, partageoit à loisir, et d'une manière incontestable, les plus éminentes richesses de l'état. La caste des nobles fit comme celle des prêtres. Les privilégiés établirent un culte autour du grand *donateur*; il devint une espèce de divinité, et cela fut poussé si

---

que réfléchir sur la nature de la langue chinoise pour découvrir qu'un pareil plan est impraticable, indépendamment des formes rigoureuses et sacrées de ce gouvernement despotique; sans doute Louis XIV a voulu parodier ce qu'on disoit du tribunal d'histoire, il créa des historiographes; et pour cette fois ce fut le monument, parmi toutes ses créations, qui ne pût nous commander le sérieux. Il étoit dit d'avance que les écrivains toucheroient exactement leurs appointemens et qu'ils feroient semblant d'écrire. Il est remarquable que Boileau et Racine, dans ce qu'ils nous ont laissé, à ce titre, ne se sont pas élevés au-dessus du style du plus mince gazetier.

loin, qu'un roi de France, depuis cent cinquante années environ, n'étoit plus pour ainsi dire un *homme*. D'après mon œil et d'après mon jugement, je ne pouvois plus considérer ni qualifier le maître de Versailles, Louis XVI, qu'en l'appelant le *saint sacrement* enchassé, promené, encensé, etc. Certes, je passerois ici pour exagérateur, si je rapportois les paroles extravagantes sorties de la bouche de tous ces courtisans empressés autour de l'idole. La folie humaine ne monta jamais si haut, ou, si vous l'aimez mieux, ne descendit jamais si bas dans un si profond délire. Quand ils parloient des *maisons anciennes*, c'étoit un langage absolument mystique. L'homme sans noblesse n'appartenoit plus à l'humanité : à ce roturier qui disoit : *Est-ce de l'eau, messieurs, que ce sang que je verse avec vous dans les combats* ils auroient répondu, même avec réflexion, *mais à-peu-près, vilain !*

La liberté politique, a dit Mirabeau, est une beauté terrible qui ne se laisse carresser que sur des matelas de cadavres; mais la royauté, avec ses guerres de famille, ses fureurs héréditaires, son orgueil éternel, ses amours sans fin pour le catholicisme, qui consacre son diadème et ses vengeances, et qui lui livre les peuples, bouche muette, front soumis, poings liés, la royauté embrassant tour-à-tour la tyrannie féodale et l'inquisition papale, pour suivre l'épouventable

image de Mirabeau, a reposé pendant des siècles sur un matelas (1) encore plus épais.... Lisez.

Hélas! ce sont les malheurs du genre humain qui font la bonne fortune des poëtes dramatiques et des historiens, qui commandent l'attention à tout lecteur, et qui intéresseront vivement des peuples qui ne sont pas encore arrivés à la lumière du jour. L'histoire vit de ces époques orageuses, de ces révolutions violentes qui agitent le monde; elle s'anime au milieu des discussions politiques, où les droits de l'homme sont tour-à-tour respectés et méconnus. Ceux qui vivront dans des jours plus paisibles que les nôtres, et que ne troubleront point le fracas des grands événemens (si toutefois de tels jours peuvent être bien longs), seront peut-être plus frappés que nous-mêmes de ces scènes épouvantables, où les grandes vertus, aux prises avec les grands crimes, sont tombées sous la main des bourreaux. Nos annales désastreuses seront, pour ainsi dire, encore plus frappantes de terreur et d'effroi, lorsqu'elles seront rassemblées sous une plume faite pour les décrire; et c'est ainsi que des ruines de superbe architecture s'offrent encore plus pittoresques et plus imposantes sous le crayon du dessin et sous le burin de la gravure, que sur les lieux-mêmes où gissent épars leurs pompeux et lamentables débris.

Paris, 12 floréal, an x.

(1) Les os de Patkul et de Coligny! Ils sont là!

# HISTOIRE
# DE FRANCE.

## ÉTABLISSEMENT
### DES FRANÇOIS DANS LES GAULES.

Rome étoit tombée. Après avoir subjugué l'univers, elle avoit perdu l'art de se gouverner elle-même. Chancelante sous le poids de sa grandeur, ses forces disparurent avec ses anciennes vertus; aux beaux jours de la liberté, si féconds en héros, succédèrent les attentats du despotisme le plus incroyable, et de-là, cette foule d'hommes avilis qui, par leur bassesse, sembloient le justifier. Cette terreur qu'elle avoit inspirée à l'univers, elle l'éprouve à son tour; ses provinces sont inondées de barbares qui vengent les Carthaginois et les Grecs; et l'empire romain, ouvert de toutes parts, touche à son démembrement, pour servir de leçon, s'il se peut, à l'ambition effrénée des peuples conquérans.

Parmi ces barbares, nommés Goths, Vandales, Huns, on distingue les François; dès que l'histoire parle d'eux, elle nous les fait voir les armes à la main; ils sont à peine connus, qu'ils ont des succès dans les Gaules. Déja ils savent maîtriser la mauvaise fortune par un courage supérieur aux revers. Ce ne fut pas sans les plus grands efforts qu'ils parvinrent à s'établir dans les Gaules; ils vouloient former un état indépendant sur des terres qui leur étoient étrangères; et quoique la foiblesse de l'empire ouvrît depuis long-temps un champ libre à l'incursion des barbares, on vit les empereurs tourner contr'eux toutes leurs forces; et les Gaulois, qui ne sentoient pas encore l'avantage d'obéir aux François, dont le gouvernement étoit beaucoup plus doux que celui des autres peuples venus des forêts de la Germanie, sembloient avoir le même intérêt d'arrêter les François à l'entrée des Gaules.

ERE vulgaire. 438.

Mais ceux-ci aimoient les périls, et les obstacles ne faisoient qu'irriter leur courage. Rendus plus opiniâtres par leurs défaites, on vit Clodion passer enfin le Rhin malgré Aëtius, s'emparer de Tournay, où il s'établit, et y placer le siége de son royaume.

Quels étoient ces peuples habitans de la

Germanie? Il seroit facile d'environner leur berceau des fables imaginées par l'orgueil, et accréditées par l'ignorance et la flatterie. Mais, sans se perdre dans les ténèbres d'une vaine érudition, saisissons plutôt le caractère originel de ces peuples qui se liguèrent ensemble pour la défense de leur liberté, et qui se fondirent bientôt dans une seule nation connue sous le nom de Francs.

Les Gaulois ou Celtes, quoique mêlés avec les Francs, sont nos pères: jetons un coup-d'œil sur leur caractère belliqueux; c'est en envisageant leurs mœurs, leur vivacité, que nous pourrons reconnoître plus aisément, à plusieurs traits qui subsistent encore, que nous sommes leurs véritables descendans.

Ils marchoient toujours armés; ils se plaisoient au combat singulier; le duel étoit pour eux un passe-temps: ils n'avoient point assez de leurs ennemis à combattre, il falloit qu'ils se battissent entr'eux. Tourmentés par leur vivacité naturelle, les querelles de vanité ne leur étoient pas étrangères. Dédaignant la discipline et la science militaire, ils se livroient à une fougue aveugle, sans prévoir le danger; et on les vit plus d'une fois, jetant bas les armes défensives, combattre nus, se croyant

assez forts, assez protégés de leur ardeur martiale.

Ils n'avoient d'abord pour armes, comme les hordes errantes de l'Amérique septentrionale, qu'un arc et des flèches. Après leur établissement dans les Gaules, ils prirent le bouclier, l'épée et la hache, qu'ils appeloient *francisque*. Dès qu'ils entendoient le signal du combat, ils s'avançoient, et impatiens d'attaquer, ils brisoient le bouclier de leur adversaire à coups de hache; ensuite, sautant l'épée à la main sur leur homme, ils le tuoient. Ne reconnoît-on pas là les François, dont le premier choc à l'arme blanche est encore redouté de toutes les nations?

C'est dans les Commentaires de César qu'il faut chercher des notions sur les mœurs, le caractère, les usages, le gouvernement et la religion des anciens Gaulois. On est quelquefois étonné des rapports qui se trouvent entre les Gaulois qu'il peint, et les François d'aujourd'hui: même courage et même légéreté, même vivacité et même mollesse, même témérité et même inconstance.

Rien ne peut mieux servir à prouver l'influence du climat sur le génie des habitans. Hirtius Pansa, en continuant César, ajoute,

que chez les Gaulois les armées, et même les troupes légères, traînoient à leur suite une grande quantité de chariots pour le bagage : c'est encore un des vices essentiels de nos armées.

Les femmes et les mères des Gaulois, dit Tacite, comptent leurs plaies sans s'effrayer, et s'empressent même de les sucer. Peut-être est-ce par le même esprit national, que dans les siècles de chevalerie, les dames et les demoiselles désarmoient les chevaliers, les pansoient, lavoient le sang et la poussière dont ils étoient couverts.

Les Gaulois, dit encore Tacite, vont jusqu'à croire que le sexe a quelque chose de divin. Ils avoient beaucoup de vénération pour les femmes. Les prophétesses germaines et gauloises semblent avoir donné l'idée des fées du moyen âge, où nos pères étoient aussi galans que superstitieux. Mais ce qui reste encore des mœurs antiques, c'est l'extrême respect que la nation (je ne parle point de la capitale) conserve toujours pour les femmes.

Leur fidélité par rapport aux dettes du jeu étoit telle que, pour s'acquitter, ils se laissoient vendre eux-mêmes par les gagnans. Aussi cette dette, dite par distinction, dette d'honneur,

est-elle encore la plus sacrée, et presque la seule qui soit sacrée parmi nous.

En Gaule, on élisoit souvent un chef pour la guerre, sur-tout quand le roi devenoit vieux. Le même usage se retrouve dans la première race, où les maires du palais portoient le titre de chefs (*duces*) des François.

Pour l'élection des rois, on avoit plus égard à la noblesse; et pour l'élection des chefs, on en avoit plus au mérite personnel; ainsi s'élisoient encore nos premiers rois et leurs maires.

Rois ou chefs étoient chassés, s'ils abusoient de leur autorité, ou se montroient indignes de leur rang, comme Arminius et Maroboduus chez les Germains, et chez les Francs, Childéric 1er et Childéric III.

Des Gaulois nous vint encore la cérémonie d'élever sur un pavois (large bouclier) le roi nouvellement élu, pour le montrer au peuple assemblé.

Les braves (*fortes*) qui s'attachoient à la personne du prince, jusqu'à s'obstiner quelquefois à mourir avec lui, se retrouvent encore dans les paladins de la cour des rois de France. Le roi leur distribuoit chaque année quelques pâturages, selon les services et la valeur de chacun; ce qui donne l'idée des bé-

néfices militaires et amovibles, conférés par les rois de la première race.

Le jeune aspirant étoit introduit dans l'assemblée générale par un des chefs, ou par un de ses parens, qui lui donnoit solemnellement la lance et le bouclier. De cette coutume venoit, sans doute, tout l'appareil que nos aïeux étaloient à la réception d'un chevalier.

Un guerrier ne se montroit nulle part sans être armé: de-là l'usage qui s'est conservé parmi nous de porter l'épée en tout temps.

Ils faisoient un vœu à la vertu guerrière, de laisser croître leur barbe et leurs cheveux, jusqu'à ce qu'ils eussent tué un ennemi. De-là ces vœux de nos chevaliers de ne jamais *dormir au lit*, *manger sur nappe*, *etc. qu'ils n'eussent mis à fin quelqu'aventure*. Dans les Pays-Bas, vers la fin du seizième siècle, quelques guerriers renouvelèrent le vœu ancien de ne point couper leurs cheveux qu'ils n'eussent vengé les comtes de Horn et d'Egmont.

Leur population étoit nombreuse; ce qui prouve leur penchant durable pour le lien qui sert à la régénération de ce genre humain, qui, sans cet attrait, seroit bientôt épuisé par les fureurs de la guerre. Tout étranger étoit bien accueilli chez eux, et sa personne devenoit in-

violable et sacrée. On ne s'occupoit plus qu'à lui donner des fêtes; et l'instinct de la société, même de la civilisation, étoit caché au milieu de leurs mœurs agrestes et féroces.

L'intervalle que leur laissoient les combats, étoit abandonné à l'oisiveté, et sur-tout aux plaisirs de la table; ils aimèrent mieux aller conquérir le vin d'Italie, que de cultiver la vigne dans leur propre territoire. L'agriculture leur paroissoit le soin des esclaves; les arts et les métiers dégradoient à leur yeux ceux qui s'en occupoient; et ce préjugé extravagant laissa des traces longues, et s'il faut le dire, presque ineffaçables, parmi une nation inconsidérée et belliqueuse, qui, en voulant jouir de tout, ne se piquoit pas, comme l'on voit, d'un judicieux raisonnement.

Et ce peuple de soldats trembloit néanmoins à la voix des Druides! Les anathêmes qui sortoient de leur bouche, les frappoient de la plus violente terreur. On tenoit d'eux toutes les idées relatives à la religion et aux élémens des sciences. Premiers instituteurs de la jeunesse, sacrificateurs aux autels, ils y joignoient encore le titre de juges. Toute espèce de pouvoir étant concentrée entre leurs mains, ils étoient maîtres des esprits, et ils as-

servissoient conséquemment la nation avec un empire d'autant plus absolu, qu'elle n'en sentoit ni la force, ni l'étendue.

Ces Druides étoient célibataires, et ce renoncement les rendoit plus vénérables aux yeux d'un peuple qui offroit de fréquens hommages à la beauté. Retirés dans les forêts qui leur servoient de temples, leur vie solitaire sembloit communiquer plus particulièrement avec les dieux : mais les dieux qu'ils adoroient, étoient des dieux de sang; et la terreur, comme chez les autres peuples non civilisés, fut le fondement de leur culte. Ils sacrifioient des victimes humaines. Cette abominable superstition a couvert la terre entière. Comment l'idée de la Divinité, qui doit agrandir en nous les sentimens d'amour, d'ordre, de bienfaisance et de générosité, a-t-elle pu rendre atroce le cœur de l'homme !

Les Gaulois tenoient néanmoins des Druides un dogme précieux, celui de l'immortalité de l'ame; c'est-là peut-être ce qui les portoit à brûler les victimes, pour les envoyer plus promptement aux dieux, lorsqu'ils les avoient purifiées en les faisant passer par les flammes. Ainsi les idées les plus sublimes, quand elles sont corrompues par un fanatisme grossier,

tournent contre l'humanité, au lieu de la servir. Ils n'oublioient pas, en enterrant leurs morts, d'ensevelir avec eux leurs armes, comme ce qu'ils avoient de plus cher au monde, pour attaquer et se défendre; car en adoptant l'immortalité, ils laissoient à l'homme et ses desirs et ses passions. On voit avec étonnement, que l'histoire des sauvages de l'Amérique est, pour ainsi dire, la nôtre. Qu'est-ce donc que l'homme, sans les idées saines que donnent les sciences et les arts ?

S'ils portoient un respect profond aux Druides, ils avoient de l'amour pour les Bardes, qui étoient leurs poètes. Les armées ne marchoient point sans être accompagnées de ces chantres qui célébroient les grands exploits, donnoient la renommée aux chefs quand ils étoient des héros, et apprenoient à tous à mépriser la mort pour obtenir la gloire. C'étoit en leur présence que le brave levoit la tête, et que le lâche se cachoit de honte. Leurs poésies remuoient les ames belliqueuses, et fortifiant encore les courages, ajoutoient à cet enthousiasme guerrier, qui ne voyoit plus le danger ni la mort. Pourquoi depuis a-t-on négligé ce grand ressort, et quel motif a fait disparoître ces chansons héroïques, qui étoient

alors l'ame et tout-à-la-fois le salaire des combats ?

Un peuple armé est nécessairement libre, et divisé en républiques et en petits royaumes, parce que chacun, jaloux de ses droits, ne les cède pas aisément, et qu'il ne tient pas l'épée pour être réduit en esclavage. Aussi leurs rois n'étoient que des chefs belliqueux; ils n'avoient d'influence qu'à la tête des troupes, et non dans le gouvernement. Une assemblée nationale formoit la souveraineté, et c'étoit la volonté de tous qui décidoit. C'est ainsi que commencent presque toutes les nations, par des peuplades réunies, qui forment une espèce de ligue; elles sont tantôt amies, et tantôt rivales. Un chef ou un étranger, profitant de leurs divisions intestines, obtient, par l'ascendant du génie ou de la force, une supériorité constante : l'équilibre est détruit, et la nation subjuguée.

Ainsi la Gaule fut conquise par les Romains. On lit dans les *Commentaires de César*, de quelle manière il s'ouvrit un chemin, et comment il soumit ce peuple jugé redoutable, conséquemment destiné, plus qu'un autre, à l'oppression du vainqueur. Contre l'usage ordinaire des Romains, on lui ôta ses lois, ses

coutumes, comme pour anéantir l'esprit national, qui sembloit plus indestructible chez lui que chez ses voisins. On tenta de le civiliser pour l'amollir, de le livrer au luxe et au repos. Ils secouèrent plusieurs fois le nouveau joug, et se révoltèrent; mais Rome s'appesantit sur eux.

Après Jules-César, vint le christianisme; et ce peuple, livré aux armes, ne tarda point à connoître les disputes théologiques. Le passage même fut rapide, et l'on ne conçoit pas de quelle manière les argumens succédèrent si vîte aux coups de hache et de francisque. Le gouvernement n'avoit pris encore aucune espèce de solidité, et l'on parloit déja d'hérésies. L'arianisme avoit ses adversaires et ses partisans; la juridiction ecclésiastique se forma, s'étendit, chassa les Druides, et l'autorité des papes sur l'église gallicane fut consolidée.

Avant de voir comment l'empire de Rome chrétienne succéda à l'empire de Rome païenne, et de suivre en ce point l'Histoire ecclésiastique, qui nous parle des progrès incroyables du christianisme sous Constantin, qui tout-à-coup imprima une nouvelle face à l'Europe; avant de parler des prélats des

Gaules, du concile d'Arles, de la puissance spirituelle des évêques qui furent des saints canonisés et fêtés, et du contraste bizarre qu'offroit alors le mélange singulier du sacré et du profane, jetons un coup d'œil sur les rois, ou plutôt sur les chefs guerriers qui précédèrent Clovis.

Mais s'il falloit, avant tout, embrasser une opinion (car on veut qu'un écrivain en ait une), il seroit raisonnable de s'en tenir à celle qui, sans remonter plus haut, prend les Francs pour un peuple de Germanie; d'autant que dans la langue tudesque *franc* signifie *libre*. Ainsi ce nom leur a été donné comme une marque distinctive de leur amour pour la liberté. J'entends par le peuple des Francs, une ligue de peuples Germains, confédérés pour former une espèce de république, telle qu'est aujourd'hui la Suisse, qui, composée de treize états différens, gouvernés chacun par ses lois particulières, forme l'alliance, la confédération helvétique, en un mot, le peuple Suisse. Tel étoit, je crois, le peuple Franc, composé de Saliens, Sicambres, Attuariens, Bructères, Camaves, Bataves, Sarmates, Sueves, Ansivariens, Cattes, Cauces et Frisons, mais tout compris sous les

noms génériques de Celtes, de Germains et enfin de Francs.

Il est sûr, au moins, que si ce peuple n'étoit pas Germain d'origine, Germain aborigène, il en avoit pris l'esprit et le gouvernement, après un long séjour dans ces contrées où il s'étoit naturalisé.

Il est certain aussi que, dès qu'il fut connu dans la Germanie sous ce nom de ligue, il s'y distingua entre tous, et donna le plus d'affaires aux empereurs romains, par ses incursions dans les Gaules.

Aurélien les en ayant chassés vers l'an 270, on chantoit dans tout l'empire une espèce de romance, dont le refrein étoit : « Nous avons « tué mille François et mille Sarmates en deux « fois. » *Mille Francos et mille Sarmatas semel et semel occidimus.* Honneur à la nation sur laquelle un si foible avantage est si fort exalté !

On voit que, dans un spectacle, Gallien exposa à la curiosité des Romains trois cents François pris en guerre. Cela part encore d'un sentiment d'estime pour la nation.

Mais voici quelque chose de plus singulier. L'an 258, sous Valérien, un gros de Francs traversa toutes les Gaules, passa en Espagne,

se fit une place forte de Tarragone, d'où il pilla l'Espagne durant douze ans entiers. Un détachement passa même en Afrique; et après la réunion entière, ces heureux aventuriers, chargés de butin, retournèrent chez eux, en traversant encore toutes les Gaules impunément. Il n'est point étonnant que l'on montrât, avec une sorte d'orgueil, quelques prisonniers d'une telle nation.

Les Francs furent presque les maîtres dans les Gaules, jusqu'à l'an 279, où Probus parvint à les en chasser; il les poursuivit même jusques dans leur pays, au-delà du Rhin.

Voici un nouveau spectacle. Un François (Magnence) parvint, par son courage, à monter sur le trône des Césars. Ses compatriotes faisoient la plus grande force de ses armées.

Sylvanus, autre François, poussé à bout par les injustices de Constance qu'il avoit très-bien servi, se fit aussi déclarer empereur, et ne succomba que sous la trahison d'Ursicin, qui abusa, pour l'assassiner, des apparences de l'amitié.

Les Allemands et les Francs eurent du dessous sous Julien, parce que, les égalant en valeur, il les surpassoit en prudence et en ca-

pacité : les mêmes talens, quoique soutenus de moins d'héroïsme, donnèrent encore un avantage décidé sur ces nations à Valentinien, qui eut l'art de les désunir.

Stilicon sut en imposer aux ennemis de l'Empire, et contenir les Francs au-delà du Rhin. Honorius ayant fait tuer ce grand homme, en fut puni par Alaric, qui prit Rome en 410.

Les Gaules étoient depuis long-temps en proie à toutes sortes de nations barbares sorties de Germanie et de Scythie. Francs, Allemands, Saxons, Bourguignons et Goths avoient succédé aux Alains, aux Suèves, aux Gepides et aux Vandales. Les Francs, jusqu'ici contens de faire des courses dans les Gaules, n'avoient point entrepris de s'y fixer. Ils n'y pensèrent sérieusement que lorsqu'ils les virent trop épuisées pour fournir annuellement à leurs besoins toujours renaissans. Forcés alors à devenir cultivateurs eux-mêmes, il étoit naturel qu'ils préférassent ce beau terroir aux marais, aux déserts et aux forêts de la Germanie.

Il y a un instinct secret qui porte les peuples septentrionaux à se jeter sur ceux du midi. Les conquêtes se font toujours du nord au sud; les

les nations pèsent sur les peuples qui sont à leur midi, et ceux-ci pèsent, à leur tour, sur les contrées qui leur sont plus méridionales.

Quand on observe ce mouvement ancien du nord au sud, les Goths, les Vandales, les Suédois, les Tartares, doués d'une activité indomptable, ne jamais rétrograder vers le nord, et n'avoir de vrais succès qu'au midi; quand on voit les Germains, chassés de leurs contrées, abattre Rome; on voit, pour ainsi dire, toutes les nations courir irrésistiblement au midi des autres continens; et il paroît devoir être un jour tout entier la proie d'un peuple septentrional. De-là vient que l'Italie fut subjuguée tant de fois, et qu'elle le sera encore quand un peuple du nord le voudra. La lecture de l'histoire moderne et de l'histoire ancienne confirme, à chaque page, l'activité des peuples de l'occident. Ils ont toujours fait des excursions, ils ont détruit le royaume des Lombards, fondé l'empire d'Allemagne, achevé la conquête de l'Angleterre.

C'est par cette tendance, et non par un autre motif sans doute, que Pharamond passa le Rhin vers l'an 420, avec le projet fixe de fonder dans les Gaules l'empire des Francs.

La guerre défensive, qui demande des con-

noissances encore plus profondes que l'offensive, étoit absolument ignorée : aujourd'hui les peuples du nord seroient contenus, réprimés. En supposant l'émigration de ces Tartares qui ravagèrent l'Asie, qui conquirent la Chine, qui fondèrent de nouveaux royaumes dans l'Inde, nos places et notre artillerie repousseroient ce torrent. L'Europe moderne a son rempart ; et voilà une des grandes calamités qui tourmentoient l'espèce humaine effacée de dessus le globe. Les royaumes ne dévorent plus les royaumes, les empires ont pris une assiette fixe ; et l'on ne verra plus de ces grandes conquêtes qui dévastoient les contrées, pour laisser par-tout les empreintes sanglantes des farouches usurpateurs.

Une seule puissance ne changera donc plus l'état de l'univers ; on ne verra plus sous un seul pouvoir l'espace qui s'étend des îles Britanniques à l'Euphrate. Vingt royaumes subsisteront sans voir aucune nation étouffer ses voisins, se nourrir de leur subsistance, les déraciner, et s'élever à leur place.

# ROIS

## PRÉDÉCESSEURS DE CLOVIS.

ON ne les connoît guère que de nom; on parle de l'intronisation guerrière de Pharamond porté sur le pavois, ce qui démontre qu'il reconnoissoit pour premier appui ses braves compagnons d'armes. Mérovée est connu pour avoir tenté d'affermir une domination naissante, que les Gaulois et les Romains redoutoient également. Childeric fut déposé pour avoir attenté à l'honneur de plusieurs femmes; ce qui prouve que les lois ne plioient point sous lui. Plus heureux que Tarquin, il fut rappelé quelques années après. Les Romains, en exilant celui qui avoit violé Lucrèce, ont été jusqu'à abolir un rang et un titre que ce prince leur avoit rendu odieux. Les François, après une punition passagère, n'ont point craint de replacer à leur tête le chef qu'ils avoient dépouillé.

ÈRE vulgaire. 416.

457.

464.

Une réflexion nous presse; c'est que parmi tous ces rois guerriers, aucun ne fut législateur, et ne songea même à l'être. Romulus

fit des lois; la sagesse de Numa établit une police utile, donna des mœurs et presque un caractère à son peuple; les prédécesseurs de Clovis n'eurent aucune notion de la science du gouvernement; et cette situation différente où se trouvèrent les Romains et les François, a mis une énorme différence entre leurs fortunes. Sans doute les François voulurent conserver au milieu des Gaules, les mœurs qu'ils avoient prises en Germanie. La victoire, jusqu'alors fidelle à leurs étendards, avoit consacré leurs préjugés belliqueux; et sans doute ces espèces de souverains crurent qu'il étoit dangereux de vouloir toucher à leur police. Une nation de soldats, toujours prête à se rendre au champ de Mars, ne se gouverne point, en effet, comme une foule de citadins occupés du commerce et des arts, et dès-lors craintifs pour des propriétés qu'ils ne savent plus défendre.

Les François, loin de soupçonner la nature des divers gouvernemens, croyoient que l'épée faisoit tout, puisque l'épée leur avoit fait opérer de si grandes choses. Quand un peuple est heureux, il s'imagine posséder toutes les connoissances, et être profond en sagesse. L'empire romain, qui s'écrouloit, formoit

chaque jour, de ses débris, un trône où chacun vouloit s'asseoir. La fortune des François essuya donc mille vicissitudes qui empêchèrent la société de faire aucuns progrès. Chez les Romains, l'établissement de leur police précéda leurs conquêtes; ce fut le contraire chez les François. Ainsi Rome s'éleva sous de plus heureux auspices que la monarchie françoise; l'exil de Tarquin fut un seul événement capable de former un peuple, en laissant un éternel exemple. Aucun de cette espèce ne favorisa les François, ou plutôt, leur caractère léger et toujours emporté par la vivacité, ne fut pas le même; trop prompts dans leurs démarches pour devenir extrêmes dans leurs résolutions.

Ajoutons que Tacite avoit fait une prédiction qui alors s'est réalisée (1); il avoit prévu que la chute de l'empire jetteroit toutes les nations dans une confusion affreuse. L'Europe, déchirée par cette inondation successive de barbares, offroit une multitude de peuples divisés, qui avoient tous les armes à la main. Et comment les déposer un seul instant, lors-

(1) *Nam pulsis Romanis, quid aliud quàm bella omnium inter se gentium existet?* Hist. liv. 4.

qu'il ne leur étoit pas permis de prendre une situation assurée, lorsque le flux et le reflux des combats les pressoit, les fouloit, les chassoit tour-à-tour, et qu'ils revenoient perpétuellement les uns sur les autres? comme si les terres qu'ils vouloient envahir fussent mouvantes sous leurs pas.

La grande gloire d'un peuple alors, et la seule qu'il connût, étoit de n'être pas vaincu: ils ne songeoient ni à la réformation de leur gouvernement, ni aux droits respectifs de leurs chefs; ils s'étudioient uniquement à se rendre redoutables à leurs ennemis. Pouvoient-ils commencer autrement leur civilisation qu'en perdant d'abord leur férocité, c'est-à-dire leur courage? L'histoire nous dit que les Bourguignons et les Visigoths, s'endormant après leurs premières conquêtes, perdirent bientôt leur empire. Grégoire de Tours nous peint les Visigoths comme des lâches (1), et certainement ce peuple n'étoit point tel quand il entra sur les terres de l'empire.

Les François, plus heureux après avoir

(1) *Ut Gotthorum pavere mos est.... Cùm secundùm consuetudinem Gotthi terga vertissent.*

arrêté, autant qu'il fut en eux, les courses des barbares, purent former une nation en corps; et les armes de Clovis, véritable fondateur de la monarchie, produisirent, à son insçu, une partie des effets que le législateur le plus clair-voyant auroit opérés. Il sut connoître et deviner, comme par instinct, le génie guerrier de la nation; et, ce qui est plus étonnant encore, il sut l'entretenir et le guider avec une sorte d'adresse. Il sut multiplier ses forces et créer ses ressources; et quoique le gouvernement fût barbare, il eut une supériorité réelle sur des ennemis qui auroient pu renverser cet empire naissant. Ce prince se rendit assez fort pour travailler, avec quelqu'espérance de succès, à plier son peuple, jusqu'alors indocile et vagabond, sous le joug des lois. Mais quelles lois! C'est ce qu'on verra dans la suite.

## CLOVIS.

Clovis (et il faut remarquer que Clovis et Louis sont le même nom, écrit différemment) Clovis succéda, à l'âge de quinze ans, à Childeric son père. Il forma la résolution

ÈRE vulgaire. 486.

d'affranchir son pays d'une domination redoutable, et de mettre fin à l'empire des Romains dans les Gaules. C'étoit à la victoire de couronner ce projet héroïque. Il défit Syagrius, général romain, qui avoit fixé sa résidence à Soissons. Sa déroute fut totale, et la crainte que lui inspira le vainqueur, l'emporta jusqu'à Toulouse, où il ne se crut en sûreté que sous la protection d'Alaric, roi des Visigoths; mais livré bientôt par ce roi, qui trembloit pour ses états, au victorieux Clovis, celui-ci le tint prisonnier, l'amusa quelque temps par de fausses promesses de liberté, au moyen desquelles il facilita plusieurs de ses conquêtes, puis lui fit trancher la tête secrètement. La domination romaine fut anéantie, et les François se virent possesseurs de toutes les provinces situées entre le Rhin et la Loire.

Il falloit porter hommage et reconnoissance à ce conquérant libérateur; il fut honoré comme tel. Il n'avoit plus qu'un pas à faire pour affermir son pouvoir naissant, et rompre l'espèce d'égalité qui avoit régné jusqu'alors entre les guerriers qui, partageant les mêmes périls, partageoient aussi la même autorité. L'occasion s'en présenta bientôt. On

alloit procéder au partage du butin, d'après la loi aveugle et décisive du sort, selon la coutume immémoriale des Francs, et qui prouve combien ils étoient égaux. Le prince lui-même n'avoit que la part de général. Un vase précieux, enlevé à une église, flattoit la cupidité de Clovis; il le désignoit de l'œil et de la main. Un soldat lève sa hache d'armes en menaçant, et crie au roi : *Arrête, tu n'auras ici d'autre part que celle que t'apportera le sort.* Clovis n'osa répliquer, encore moins le punir, comme monarque; mais quelques mois après, faisant la revue de ses troupes, il lui fit, comme général, une réprimande pour avoir manqué à quelques points de la discipline militaire, et d'une main, conduite par le ressentiment, lui arracha sa francisque en présence de l'armée. Comme le soldat se baissoit pour la relever, il lui fendit la tête d'un seul coup, en lui criant : *Souviens-toi du vase de Soissons.* Tel fut l'acte de royauté qui frappa de crainte et de respect tous ses soldats, leur inspira la soumission, et établit une grande distance entr'eux et lui. C'est ainsi que, pour persuader des barbares, il falloit une action barbare.

Il avoit un ambassadeur auprès de Gonde-

baud, roi des Bourguignons, dont la nièce étoit célèbre par ses grâces, ses vertus et ses malheurs. Soit qu'il fût touché de sa beauté, comme le disent quelques historiens, soit plutôt qu'il voulût faire une alliance avantageuse, Clovis la demanda en mariage. Gondebaud auroit bien voulu pouvoir la lui refuser; mais il n'osa, parce qu'il n'étoit pas en état de ré-
493. sister à la puissance du guerrier qui vouloit absolument s'allier à lui. La princesse, jeune et infortunée, fuyoit sans peine un oncle inhumain qui avoit assassiné son père pour usurper son trône; elle avoit vu une partie de sa famille massacrée presque sous ses yeux; elle cherchoit par-tout des protecteurs, prête à se jeter dans les bras qui s'ouvroient pour la recevoir; de plus, elle étoit zélée chrétienne, et nous lui devons tous l'inestimable bonheur d'être nés chrétiens.

Le premier essai qu'elle fit de ses charmes, fut d'engager Clovis à se faire baptiser; elle le supplioit avec tant de grâces, de vouloir son propre bonheur, son bonheur éternel; elle employoit, avec une adresse si éloquente, les insinuations de l'amour le plus tendre, que si ses efforts ne furent pas d'abord heureux, du moins ils lui laissèrent l'espérance d'arracher

un époux qu'elle aimoit, aux erreurs monstrueuses du paganisme. La mort de son fils aîné, qui mourut immédiatement après avoir reçu le baptême, augmentoit, il est vrai, la répugnance de Clovis pour l'eau sainte. Un autre, dans les mêmes circonstances, qui eut le même sort, ne le disposoit pas à la conversion; et les Gaulois, nouvellement attachés au christianisme, craignirent dès-lors de voir toujours le roi des Francs idolâtre, à l'exemple de tout son peuple.

Mais que ne peut la persévérance d'un saint zèle, sur-tout quand il se manifeste par l'organe d'une beauté tendre, qui, non contente de faire le bonheur d'un époux, embrasse encore sa félicité éternelle! Les Allemands, nation nombreuse et puissante, se répandirent tout-à-coup du côté de Cologne, dévastèrent le pays, et passèrent le Rhin, barrière antique et naturelle de la France. Sigebert implora le secours de Clovis contre un ennemi qui menaçoit leurs états communs. Les deux rois unissant leurs forces, donnèrent bataille dans les plaines de Tolbiac, à dix lieues de Cologne. Mais comme les troupes de Clovis plioient, il eut recours au Dieu de son épouse, dont elle lui avoit si fréquemment parlé, et fit cette

prière : « Dieu de la reine Clotilde, vous que « l'on dit le fils du Dieu vivant, et qui donnez « du secours et la victoire à ceux qui vous im- « plorent, j'invoque votre assistance! Si vous « me faites vaincre, je croirai en vous, et je « me ferai baptiser. J'ai invoqué mes dieux, « qui ne me secourent pas; secourez-moi, et « je vous adore. »

496. Il fut vainqueur, et le baptême suivit de près la victoire. Son cœur fut moins endurci après cette faveur inopinée du ciel; il renonça aux idoles muettes et sourdes, et ce fut de la main de saint Remi, évêque de Reims, qu'il fut fait chrétien. On dit que la foule étoit si grande autour des fonts baptismaux, que le clerc qui portoit la fiole du saint chrême, ne put en approcher. Saint-Remi, pour ne point faire perdre au néophite les effets de la grâce, fit une courte et fervente prière. Aussitôt parut une colombe blanche comme la neige, portant à son bec la sainte ampoule, pleine d'une huile sacrée, dont l'odeur agréable charma toute l'assemblée. Le saint se servit de cette huile miraculeuse pour oindre le roi; et le soir même de ce jour, pour le rendre à jamais mémorable dans les fastes de l'église et de l'état, il ressuscita un mort. Tout cela est écrit.

Le Dieu de Clotilde étant devenu le sien, les Francs, à leur tour, adorèrent bientôt le Dieu de leur roi; plus de trois mille furent baptisés en même temps, et toute la nation insensiblement se rendit à la religion chrétienne. Clovis étoit alors le seul roi catholique qu'il y eût dans les empires d'Orient et d'Occident, tous les autres étant encore de malheureux idolâtres, ou infectés de la damnable hérésie arienne.

Le pape Anastase, charmé de cette précieuse conquête, ne tarda pas à faire éclater sa joie en lui écrivant une lettre conçue en ces termes : « La chaire de Saint-Pierre a tressailli « d'alégresse, quand elle a appris que le filet « du pêcheur d'hommes, du divin portier du « ciel, s'étoit rempli d'une pêche abondante « et miraculeuse : vous êtes le fils de l'église; « soyez la consolation de votre mère, soyez la « colonne de fer qui la soutienne au milieu des « assauts de l'enfer; vous étiez dans les ténè- « bres, et présentement vos yeux sont illu- « minés de la clarté céleste; nous louons le « Seigneur, de ce que l'église a trouvé un bras « capable de renverser tous ses ennemis. Ainsi « soit-il. »

A de si glorieuses récompenses accordées

à sa conversion, il faut ajouter la bannière parsemée de fleurs de lis, qui lui fut apportée du haut du ciel, par un ange, ainsi que l'oriflamme, gage assuré de la victoire.

Elle lui parut entièrement fidelle sous ce nouvel étendard. Ses projets étoient assez vastes; il vouloit réunir sous sa domination le royaume des Bourguignons et le royaume des Visigoths; c'est-à-dire posséder tout le pays qui s'étendoit depuis Langres jusqu'à Genève; de même que le pays contenu entre les Pyrénées et la Loire. Il ne manqua pas de faire la guerre à Gondebaud, oncle de sa femme. Il ne le dépouilla pas néanmoins tout-à-fait, il se contenta d'un tribut; mais sous prétexte qu'Alaric, dont il convoitoit depuis long-temps les états, étoit coupable d'hérésie, il lui fit la guerre à toute outrance: guerre très-injuste, et qui lui fut cependant heureuse, puisqu'elle lui valut, dans une seule bataille, tout ce qu'il avoit ambitionné. Alaric, grand prince, monarque aimé de son peuple, estimé de ses voisins, brave, généreux, hospitalier, fut tué, et de la main royale de son ennemi. L'ambition de Clovis, plus irritée, le porta à vouloir étendre encore plus loin ses conquêtes; mais Théodoric, son beau-frère, roi des Os-

trogoths, l'arrêta à temps, le battit à Arles, et sauva la nation gothique du fléau qui menaçoit de la ravager toute entière.

Une main puissante refrénant ses armes ambitieuses, et l'obligeant à se retirer, il se précipita, en tombant sur tout ce qui l'avoisinoit d'un autre côté; on eût dit qu'il avoit formé le projet de ruiner les autres princes des François, afin de ranger toute la nation sous sa seule obéissance. Il eut recours à des perfidies et à des crimes qui doivent flétrir sa mémoire. On ne lit point sans horreur, qu'il inspira à Clodoric, fils de Sigebert, l'idée d'un parricide qui fut commis en effet; et lorsque ce malheureux prince, qui n'avoit pas prévu que le crime est presque toujours puni par le crime, se mettoit en possession d'un trône ensanglanté, il le fit assassiner. Après avoir ainsi fait tuer le père par le fils, et le fils par une indigne trahison, il envahit leur territoire.

Ayant surpris un prince de ces petits-états qui environnoient les siens, et qui portoit le nom de roi, dont il sembloit exclusivement jaloux, il le fit raser, sans avoir même un prétexte plausible. Telle étoit la coutume de déclarer un prince inhabile à porter la cou-

ronne, et c'est le premier exemple que nous en offre l'histoire. Le fils, qui voyoit son père plongé dans le désespoir, lui ayant dit pour le consoler, *que les branches repousseroient un jour, puisque le tronc n'étoit point coupé;* Clovis adopta la métaphore d'une manière dérisoire et cruelle, et leur fit trancher la tête.

A l'exemple de plusieurs rois, il cherchoit de tous côtés des gens qui consentissent à devenir traîtres en sa faveur; mais, après les avoir fait servir à ses desseins, il ne manquoit pas de les abandonner et de les trahir eux-mêmes. On lui avait livré Racanaire, roi de Cambray; et comme les auteurs de la trahison se plaignoient de n'être payés, au lieu d'or, qu'en cuivre doré, il leur répondit, en les foudroyant de ses regards : *Je ne donne point d'autre monnoie à des fourbes.*

Après avoir étendu ses conquêtes depuis l'embouchure du Rhin jusqu'à Toulouse, il vint s'établir à Paris, dont il fit la capitale de son empire. Sa résidence avoit d'abord été à Tournay et à Soissons. Que n'a-t-il porté un peu plus loin son siége! Les bords de la Loire si attrayans, auroient donné à la capitale un sol plus fertile, un air plus doux, un ciel plus heureux, une situation politique bien préférable

rable en tous sens. Mais le hasard place, pour ainsi dire, les villes ainsi qu'il place les hommes, et rarement favorise-t-il la race humaine.

Ce prince sanguinaire fut constamment attaché aux évêques qui ne furent pas ingrats, et il dut à leur génie plusieurs de ses heureux succès. Ce fut une véritable ligue, propre à accroître sa puissance et à couvrir ses forfaits d'un voile officieux. Il fonda des monastères et bâtit des églises. Mais on peut dire avec assurance, que ses usurpations et ses violences, que suivoient les plus horribles perfidies, étoient bien contraires à l'esprit de la religion.

Il mourut dans sa quarante-cinquième année, la trentième de son règne, et fut enterré dans l'église de S. Pierre et de S. Paul, qu'il avoit commencé de faire bâtir; elle porte aujourd'hui le nom de Sainte-Geneviève. Cet ancien monument, qui touche aux premiers jours de la monarchie, doit conserver encore une longue mémoire, puisqu'il a plu au fils de Louis XV de poser la première pierre de la nouvelle église, consacrée à la patronne de Paris, qui fut enterrée dans ce saint lieu quelques mois avant Clovis. Ce nouvel édifice, plus majestueux et plus solide, fait pour braver les temps, servira à perpétuer à la fois 511.

l'empreinte d'un siècle de goût, et le souvenir de faits curieux et antiques que les siècles suivans voudroient plonger dans les ténèbres.

Quel étoit le caractère de Clovis ? S'il fut un grand capitaine, c'étoit alors un mérite peu rare. S'il fut cruel, son siècle, sans toutefois l'excuser, offre mille exemples de cette perfide cruauté. La violation des traités et des sermens étoit familière à ces princes barbares, qui tranchoient tout avec le glaive. Ce qui le distingue peut-être, au milieu de toutes ces physionomies farouches, c'est une politique qui lui fut particulière, une politique souple, active et rusée. Son ambition même y étoit asservie; il sut assurer à sa personne et à sa famille, la souveraineté, partagée jusqu'alors entre les chefs des différentes tribus; il détruisit habilement les uns après les autres. Son plan même paroît combiné ; l'art qu'il eut de ménager constamment les intérêts des prélats qui ne lui firent aucune sorte de remontrances sur tant d'injustices et de cruautés qui se succédoient sans cesse, tourna toujours à son profit et à l'accroissement de son autorité. Ses bienfaits envers l'église jetèrent les fondemens et furent l'appui de son trône. Ses talens enfin, semblent subordonnés à son habi-

leté. Son courage étoit grand, sa fortune le fut encore davantage. Il paroît avoir deviné, par instinct, tout l'ascendant que donne la religion sur un peuple indocile au joug politique, et docile à la voix des prêtres; et s'il réveille l'idée du fondateur du royaume de France, il ne figurera point certainement parmi les rois dont on chérit le nom et la mémoire.

Il est l'auteur de la loi Salique, loi devenue depuis si fameuse, et que les siècles ont rendue vivante, quoiqu'il soit impossible de citer aujourd'hui le texte de cette même loi, qui va commander encore aux siècles futurs. Ce n'est pas ici le lieu de l'examiner dans ses effets. Cette loi excluoit, quant à la terre Salique, la femme de toutes portions de l'héritage, et le faisoit passer tout entier aux mâles. C'est en vertu de cette loi, dit-on, que les filles sont exclues de la succession à la couronne de France; mais il ne s'agissoit dans cette loi, d'après la lettre et son esprit même, que des terres Saliques, c'est-à-dire possédées suivant la coutume des Saliens. Les Saliens étoient une tribu particulière des Francs, et Clovis avoit récompensé leurs services en leur donnant des terres, comme ont fait tous les conquérans; mais il voulut en même temps,

qu'elles n'appartinssent dans la suite qu'à des soldats; elles devoient être le patrimoine éternel de ces guerriers, qui lui avoient valu des victoires; c'étoit le moyen de les voir se perpétuer également courageux sur ces terres privilégiées. L'extension forcée qu'on a donnée à cette loi, ne paroît pas émanée du principe et du but de la loi même : mais l'usage, qui est aussi une loi, a prévalu et a formé la grande, l'invincible, l'éternelle loi nationale; et elle n'a point, on ose le dire, d'autre fondement. Qu'on cesse d'être étonné. Tel est, sur presque tous les points du globe, le code des empires. En défendant aux femmes de monter sur le trône, le caprice de nos aïeux, ou le hasard, nous a-t-il bien servis? C'est ce que l'histoire se refuse d'examiner; cette discussion lui devient étrangère, parce qu'elle est toujours attentive à proscrire les spéculations qui ne sont pas entièrement liées aux faits.

Clovis assembla un concile à Orléans, et il en fut remercié solemnellement. Ce n'étoit pas là une chose nouvelle; ces assemblées avoient déja donné une consistance à l'église, et en avoient fait un corps au milieu de l'état, qui avoit sa volonté, sa force, sa prépondé-

rance, et qui prenoit chaque jour un fondement plus stable et plus redoutable à l'hérésie. Un historien, ou plutôt un annaliste, se trompe, lorsqu'il prétend que le droit de régale tire sa seule origine de ce concile. Clovis avoit tant fait pour les évêchés, qu'il étoit bien légitime que les évêques fissent quelque chose pour le roi, dont le bras d'ailleurs protégeoit leurs immenses et tranquilles possessions. Or, à chaque vacance, remettre entre les mains du monarque protecteur, conservateur, une portion de ce qu'on tenoit de lui, cela devoit-il s'appeler un présent, une concession? N'est-ce pas plutôt un ancien droit de la couronne, constant et inaliénable par sa nature?

Il est dit dans le même concile, qu'on ne lancera point les foudres de l'excommunication sur la tête de ceux qui feront valoir leurs prétentions contre l'évêque, ou contre l'église; preuve certaine qu'on avoit répondu plus d'une fois de cette manière aux plaintes des malheureux dépouillés. Il est dit encore, qu'on ne recevra aucun laïque dans le clergé, que par ordre du roi, ou avec la permission du juge: loi très-sage, qui n'auroit pas dû tomber en désuétude; car elle veilloit à ne point faire entrer au service des autels une trop

grande multitude de sujets enlevés à l'état, et perdus à jamais pour lui, eux et leur postérité.

Si l'on jette ensuite les yeux sur la législation des Francs, elle porte un caractère de bizarrerie qui invite d'abord à la dérision; l'on a peine à concevoir quel fut l'esprit qui anima le législateur, lorsqu'il ordonnoit des choses si singulières, ou plutôt si absurdes. Mais cette variété de lois et de coutumes avoit pris naissance du mélange de tant de peuples, qui furent tous jaloux de conserver leurs priviléges particuliers; cela dut composer bientôt un véritable chaos, où tout se repoussoit comme des élémens contraires, et où la raison avoit à combattre incessamment le préjugé. Et nous, si orgueilleux aujourd'hui de nos arts nouveaux et brillans, de ces arts si futiles en comparaison de ces graves et importans objets qui intéressent la vie et le repos de l'humanité entière, avons-nous à nous glorifier d'un code où la raison brille dans toutes ses parties, et qui ne prête point aux railleries, ou du moins aux nombreuses objections de l'ami des hommes? Avons-nous enfin quelques reproches à faire à nos ancêtres, lorsque nous traînons encore leurs vieux lambeaux, et que nous n'a-

vons pas, comme eux, l'excuse d'une ignorance presqu'invincible?

Blessoit-on un homme à la tête, on en étoit quitte pour 15 sous d'or; mais si l'on dépouilloit un cadavre, il falloit payer 62 sous d'or. L'assassinat avoit son tarif. Il y avoit une différence énorme entre serrer la main d'une femme ou son bras; on étoit moins coupable en lui serrant la main. On rachetoit la calomnie, l'adultère, les injures, les violences de toute espèce. Le rapt étoit soumis à une amende pécuniaire. Une parole excessivement injurieuse, et qui ne manquoit jamais d'encourir la peine portée contre les diffamations, c'étoit d'appeler un homme *renard* ou *lièvre*. On condamnoit un François atteint de quelque crime, à aller nu, en chemise, d'une distance désignée à une autre, en portant, entre ses bras, un chien, et quelquefois, sur son dos, une selle de cheval. C'est de-là qu'est venue la coutume de faire amende honorable en chemise, ignominie réservée aux plus grands criminels.

Ils se justifioient alors publiquement par les épreuves; les législateurs n'avoient pas imaginé d'autres moyens pour oser se décider dans un cas problématique. L'or étoit le dieu

qui effaçoit tous les délits. Cet abus étrange se renouvelle quelquefois de nos jours; mais du moins il n'est pas écrit ni consacré dans notre code.

Les juges du peuple, ce qui mérite d'être observé, étoient les mêmes guerriers qui combattoient pour lui; de sorte que le pouvoir militaire et civil se trouvoit dangereusement concentré dans la même main. Il seroit étonnant que ces juges eussent toujours été impartiaux, équitables, modérés. La main accoutumée à porter l'épée, impatiente de sa nature, pour ne pas dire violente, aime à dénouer les difficultés d'une manière tranchante. Mais on peut remarquer en même temps, que les lois non-écrites ne sont pas les plus mal observées. Le labyrinthe immense de la procédure n'existoit pas encore; les formes judiciaires étoient simples, et c'étoit-là un très-grand avantage. On ne voyoit point de ces causes multipliées à l'infini, qui s'engendrent les unes des autres, et qui, à force d'être débattues, deviennent chaque jour plus incertaines.

Les tribunaux et leurs avides suppôts ne hérissoient point la face du royaume. Un quart de la nation, armé d'une plume ruineuse, ne per-

çoit pas incessamment de ce dard infatigable le reste des citoyens. Ils sont troublés aujourd'hui dans leurs propriétés, et l'attaque devient plus redoutable que la défense n'est sûre; les plus prudens ne savent quel bouclier opposer à ces blessures renaissantes, et toujours incurables.

N'oublions pas de rapporter que Clovis avoit, on ne sait par quelle préférence, la plus profonde vénération pour saint Martin; et sa dévotion étoit extrême. Il ne fut pas le seul roi de France spécialement dévoué à ce saint. Il chargeoit son tombeau des plus riches présens; il fit mettre à mort un soldat pour avoir coupé de l'herbe auprès de son temple; ce qui lui sembloit une profanation sacrilége. Souvent il répétoit avec exclamation: *Comment obtiendrions-nous la victoire, si nous avions le malheur d'offenser le grand saint Martin?*

## LES QUATRE FILS DE CLOVIS.

On se demande avec étonnement d'où sortirent cette multitude de barbares qui se précipitèrent, avec l'impétuosité d'un torrent, sur le midi de l'Europe, renversèrent un empire qui sembloit reposer sur des colonnes inébranlables, et qui, des membres épars de ce grand corps déchiré, formèrent ces puissans royaumes qui existent encore aujourd'hui, et ne sont que les débris de la puissance romaine.

Quel pays de la terre avoit enfanté une population si nombreuse, et fournissoit au cours intarissable de ces émigrations successives? D'où venoit enfin ce déluge? on répond: des extrémités septentrionales de l'Europe et de l'Asie. Mais pourquoi ces pays sont-ils aujourd'hui, en comparaison de ce temps-là, privés d'habitans? et loin d'être la fabrique du genre humain, selon l'expression ancienne, pourquoi n'offrent-ils que quelques milliers placés à de longs intervalles sur des terrains immenses? Ces barbares ne connoissoient ni l'agriculture ni le commerce, arts nourriciers

et conservateurs; et leurs peuplades étoient plus nombreuses et plus pressées que ne le sont aujourd'hui les habitans qui occupent les terrains fertiles des états les plus civilisés; leurs hordes innombrables se trouvoient à l'étroit dans des régions vastes, et ils n'avoient pour gage de leur subsistance que la foible ressource de la chasse et de la pêche. Ils ne savoient point arracher à la terre ses présens, et ils surpassoient, en nombre comme en force, les peuples agriculteurs. L'expérience de tous les siècles nous apprend qu'il n'y a que l'agriculture et le commerce qui puissent soutenir une grande population; et comment leur sol sans culture, couvert pour ainsi dire sur tous ses points, suffisoit-il à l'entretien d'un peuple qui, n'étant que pasteur et chasseur, avoit besoin d'un territoire toujours libre, immense et dégagé, pour nourrir ses enfans, et former à la fois ses futures colonies? Elles ne tarissoient pourtant pas; et l'histoire, qui reste ici muette, ne nous donne sur ce point aucune clarté satisfaisante; les ombres s'épaississent à mesure qu'on veut remonter avec ces barbares vers leur origine. Elle trompe nos recherches. Disons que c'est peut-être le phénomène le plus étonnant qui ait paru sur

le globe; car on ne se lasse point d'admirer avec une sorte d'effroi, cet essaim rapide et destructeur qui, traversant l'Europe, la déchirant en tous sens, portant de tous côtés la désolation, le ravage et la mort, n'en subsistoit pas moins au milieu des débris des villes ruinées et des déserts où il avoit appelé la famine.

Ce qui augmente le prodige, c'est que cette multitude de barbares ne sortoit pas d'un pays trop surchargé d'habitans, ainsi qu'on pourroit le croire. Le nord n'a jamais été trop peuplé; les femmes y sont moins fécondes; mais les enfans sont plus forts, plus hardis, plus entreprenans dans leurs travaux que les peuples du midi. C'est au sud à trembler, dès qu'il verra une armée s'élancer d'un point septentrional.

Comme tout étoit soldat chez ces peuples barbares, trois millions d'hommes pouvoient aisément fournir près d'un million de combattans. Ne soyons donc plus étonnés si les empereurs furent obligés de veiller assidument sur les frontières qui, s'étendant de l'Océan germanique au Pont-Euxin, formoient, avec les sinuosités, une ligne de près de mille lieues.

Comment garder tous les passages? Les peuples qui habitoient entre le Rhin, le Mein et le Weser, se liguèrent sous le nom de *Francs*, exigèrent, les armes à la main, que les Romains leur cédassent des terres dans les plaines de Cologne. Ils pénétrèrent ensuite dans la Gaule en conquérans; et un fils de Marcomir, nommé Pharamond, fut proclamé roi. Les peuples subjugués prirent le nom de leurs maîtres : voilà toute l'origine du royaume de France; voilà de quelle manière le trône de Louis XIV, couronné de splendeur, a succédé au pavois de Pharamond. Comment n'être pas étonné de l'enchaînement des faits!

ÈRE VULGAIRE. 518.

Clovis laissa quatre fils; ils se partagèrent entr'eux les états que leur père avoit conquis. Il suffisoit alors d'être du sang royal pour régner. Ainsi les François avoient, dans la loi qui établissoit le droit au partage du trône, un obstacle éternel à la tranquillité publique. Certes, point de pratique mieux imaginée pour hâter la décadence d'une monarchie. Tous ces princes qui devoient régner par le droit de leur naissance, exigeoient, les armes à la main, ce funeste partage qui, divisant le royaume en plusieurs parties, empêchoit

toute réforme utile et durable. Il y a loin de Montesquieu, il faut l'avouer, aux législateurs politiques de ce temps-là. Cette distribution malheureuse, opposant sans cesse les intérêts des co-partageans, donnoit à leur ambition un aliment dangereux. De-là le signal des guerres civiles, d'autant plus cruelles qu'elles étoient générales.

On ne peut guère lire sans horreur l'histoire de nos premiers rois. On ne voit que des frères qui envahissent les états de leurs frères, des parens qui assassinent leurs parens : les liens du sang ne font qu'accroître leur rage. C'est un tableau vaste et uniforme des mêmes violences et des mêmes perfidies. Il fatigue et révolte; la plume tombe des mains, quand il faut s'arrêter sur ce dégoûtant amas de crimes atroces et non moins obscurs. La férocité de leurs passions ne laisse même aucune empreinte remarquable, tant le motif en est bas et vil. Surmontons notre répugnance et jetons-nous, puisqu'il le faut, dans cet antique charnier d'ossemens royaux, où les vestiges de la cruauté de tant de princes ne sont pas éclairés du moindre rayon de gloire. Le contraste d'un temps plus heureux nous fera mieux sentir combien est aimable la con-

corde heureuse des frères qui s'aiment à l'ombre du trône, et nous reposerons plus délicieusement nos regards sur ce tablean des vertus publiques.

511.

Le fils aîné de Clovis s'appeloit Thierry. Il étoit né avant le mariage de son père avec Clotilde. Il eut en partage les provinces orientales du royaume, et fut nommé roi de Metz. Etoit-il bâtard, ou fut-il appelé au partage par son père? c'est ce qu'on ignore. Il partagea. Clodomir, l'aîné des fils de Clotilde, fut roi d'Orléans. Childebert et Clotaire étoient encore enfans. Le premier fut roi de Paris, et le second de Soissons, sous la tutelle de leur mère.

La paix parut régner pendant quelque temps, calme trompeur et voisin de la tempête. Il y eut même dans ce moment de repos une expédition assez glorieuse contre l'étranger; et comme premier exploit maritime, qui soit venu à notre connoissance depuis l'établissement des Francs dans les Gaules, il mérite d'obtenir ici sa place; d'autant plus que la nation parut depuis dédaigner l'empire des mers, et n'ambitionner que celui de la terre. Théodebert, fils de Thierry, remporta en un seul jour, une double victoire sur le roi des

Danois. Il défit l'armée de terre, tandis que la flotte françoise battit la flotte danoise.

Bientôt la veuve de Clovis, ne sachant point immoler la vengeance ( ce qui est si difficile quand on a le malheur d'être puissant ), engagea ses enfans à déclarer la guerre à Sigismond, fils de Gondebaud. Elle n'avoit pas oublié la mort violente de son père, elle vouloit la venger sur le fils du meurtrier. Clodomir, trop docile à la voix de sa mère qui l'animoit, poussa la guerre avec fureur, trempa ses mains dans le sang de Sigismond qui, pour se dérober au trépas qui l'atteignit, avoit coupé ses cheveux, et s'étoit déguisé en hermite. Etouffant toute pitié, il tua sa femme et ses enfans; ils ne furent pas égorgés sur le champ de bataille, mais froidement et dans l'obscurité d'une prison. A quelques jours de là, Clodomir, enveloppé dans une embus-
523. cade, tomba, à son tour, percé de coups, et sa tête fut mise au bout d'une lance. Sigis-
" mond, contre l'ordinaire des princes malheureux, avoit trouvé des vengeurs après son trépas.

Clodomir laissoit trois fils; ce qui n'empêcha pas ses frères de se saisir avidement de ses états, sous le prétexte spécieux de prendre

les

les jeunes princes sous leur tutelle. Mais ces tigres, que dévoroit une soif ambitieuse, ne vouloient au fond du cœur que ravir leur héritage. Amenés à Paris, comme s'ils devoient y recevoir solemnellement le titre de rois, ils furent arrêtés soudain et gardés à vue. Clotilde surprise et déja alarmée, regrettant sans doute le sang versé, presse à genoux ses fils de rendre justice à ses petits-fils. On lui envoie, pour toute réponse, des ciseaux et une épée nue. Cet emblême terrible vouloit dire: *Choisissez entre leur mort et leur clôture.* Il lui échappa, dans son imprudente douleur, de s'écrier qu'elle aimoit mieux les voir au tombeau, que les cheveux coupés, c'est-à-dire sans couronne. Ce mot fut l'arrêt de leur trépas. Clotaire enfonce son poignard dans le cœur de l'aîné, âgé de dix ans. Le second, qui n'en avoit que huit, embrasse les genoux de son oncle Childebert. Ce prince attendri par les larmes de cet enfant, conjure Clotaire de l'épargner. Alors ce forcené, brûlant d'ambition et de colère, lui dit: *C'est toi qui m'as engagé à commettre ce crime, et tu recules; meurs toi-même, ou laisse-moi achever.* Childebert effrayé, prend la fuite, et Clotaire égorge l'enfant. On sauva le troisième; on le

cacha dans un monastère, seul asyle contre la fureur d'un parent dénaturé, qui, dans sa rage à moitié satisfaite, mit à mort, et sans distinction, tous les domestiques qui avoient accompagné les jeunes princes; croyant détruire les témoins importuns de ses forfaits, ou plutôt les rendre responsables de la fuite du dernier. Celui-ci qui avoit eu le bonheur d'échapper, se fit prêtre pour sauver ses jours obscurs; et depuis, laissant son nom à un village près de Paris, fut invoqué sous le nom de Saint-Cloud.

Thierry, tranquille spectateur du meurtre de ses neveux, se réconcilia avec les parricides, au lieu de leur reprocher leurs attentats. Mais comme il n'y a jamais d'union stable entre les complices d'un même crime, bientôt ils s'armèrent l'un contre l'autre; et se rendant tous les maux possibles, ils se firent une mutuelle justice.

La maxime favorite de cette détestable famille étoit, qu'ils n'avoient rien tant qu'ils n'étoient pas mâîtres de tout. Tel est le délire de l'ambition. Tantôt la dissimulation servoit de voile à leur haine ardente, tantôt elle éclatoit, puis s'appaisoit pour renaître plus furieuse. Unis pour arracher à leurs voisins quel-

ques provinces; séparés, ennemis mortels dès qu'il s'agissoit du partage, ils se brouilloient, signoient ensuite des traités, et se détestoient sans relâche. Ils achevèrent néanmoins de conquérir ensemble la Bourgogne; ils voulurent tenter une entrée en Espagne, mais ils furent battus par les Visigoths; ils firent un traité involontaire avec Justinien et avec les Ostrogoths, mais la violation suivit de bien près l'engagement.

L'extinction subite de la postérité de Thierry et la mort du roi de Paris réunissent toutes les parties de la monarchie entre les mains de ce même Clotaire, assassin féroce de ses neveux, et qui n'avoit eu originairement en partage que le petit royaume de Soissons. Il hérita d'un empire qui s'étendoit des bords de l'Elbe à la mer d'Aquitaine, et des bouches de l'Escaut aux sources de la Loire. Mais avant de jouir de cette superbe domination, il avoit vu un de ses fils se révolter contre lui. Et qui l'avoit sollicité à la rebellion? On ne s'en étonnera pas, après ce qu'on vient de lire; ce fut Childebert, qui nourrissoit encore la haine et l'esprit de faction sur le bord du tombeau. Et ce corrupteur d'un jeune prince, qui ne rougissoit pas de le former au parricide, parloit de religion, étoit jaloux même de sa pureté.

Ce fut lui qui demanda au pape Pélage sa profession de foi publique, pour savoir si elle étoit orthodoxe. Et au milieu de son ambition dénaturée, il protégeoit le dogme, et se montroit amoureux de subtilités théologiques.

Clotaire avoit pardonné à son fils, jeune et séduit, sa première faute; mais le sang dont il sortoit, n'admettoit point le repentir. Il osa prendre les armes une seconde fois; et le père vainqueur, devenu inexorable, passa à la cruauté la plus excessive. Il le fit brûler avec toute sa famille dans une chaumière où il se trouvoit enfermé et investi par les troupes du roi. Ainsi l'innocent ne fut point distingué du coupable; tous les actes qui avoient alors l'apparence de la justice, étoient encore souillés par la férocité la plus aveugle.

561. Clotaire mourut l'année suivante; il fut pris de la fièvre étant à la chasse dans la forêt de Compiegne, qui est encore le théâtre des amusemens périodiques de nos rois. On dit qu'en mourant il sentit la puissance invisible de ce Roi du ciel, que les monarques de la terre oublient dans le rêve de leurs vaines grandeurs, et qu'ils reconnoissent trop tard, lorsque la mort vient déchirer leur diadème, et leur ôter tout, excepté leurs vertus. Mal-

heur à qui, comme lui, n'a rien alors à offrir au Juge suprême! Malheur à qui a été puissant sans avoir su faire des heureux! Il a sans doute à frémir, à redouter le Vengeur éternel des crimes; et le trépas de Clotaire ne fut point et ne dut point être paisible.

Ce même Childebert fit bâtir Saint-Germain-des-Prés, qui passoit pour un des plus beaux édifices qu'il y eût dans les Gaules. Je remarquerai que l'on y fit, le même jour, la cérémonie de la dédicace et celle des obsèques du roi. Il sembloit n'avoir élevé cette église que pour lui servir de tombeau.

Il existe de ce temps-là un apologue remarquable et assez ingénieux; il est de Thibault, roi d'Austrasie. Un homme de sa maison s'étoit fort enrichi à ses dépens, et demandoit sa retraite pour aller jouir plus loin du fruit de ses larcins. Le roi le fit venir. Écoute, maître fripon : « Un serpent se glissa un jour « dans une bouteille remplie de vin, et en but « tant qu'il s'enfla au point de ne pouvoir plus « sortir; alors le maître de la bouteille adressa « ces paroles équitables au serpent grossi outre « mesure : *Rends ce que tu as pris, et tu sor-* « *tiras ensuite tout aussi aisément que tu es* « *entré. Voilà le seul secret qui te reste.* »

Plus d'un prince pourroit renouveler cet apologue, de nos jours. Le châtiment seroit très-doux; tout le monde y applaudiroit, parce que le plus beau chapitre du livre de la justice est celui de la restitution.

Observons que la femme de Clovis et la femme de Clotaire furent déclarées saintes et canonisées. Elles moururent dans des couvens qu'elles avoient, selon l'usage du temps, comblés de richesses. Leurs trésors, sans presque aucune réserve, avoient été consacrés à des élévations d'églises et des fondations de monastères.

Rien ne doit plus étonner dans l'histoire des hommes, que de voir, sous ces règnes désastreux, le clergé, exempt de tout impôt, posséder de vastes domaines; ses priviléges abusifs embrasser des villes entières; les édifices religieux, fastueusement décorés, s'élever de toutes parts; des saints usurper l'adoration due au vrai Dieu; un vain extérieur remplacer enfin la morale, qu'on ne songeoit pas même à enseigner. On reconnoît que tous ces grands criminels endormoient leurs remords au milieu de quelques pratiques superstitieuses, et pensoient effacer leurs forfaits en baisant des reliques trois fois le jour. Ils croyoient

fermement à leur salut éternel, pourvu qu'ils n'offensassent point les ministres de l'église, qui leur avoient enjoint cette soumission; et rassurés sur leurs crimes multipliés qu'ils comptoient effacer, ils n'avoient plus, dans leur tranquillité horrible, d'idées justes ni de la vertu, ni des maximes divines de l'Évangile; ils touchoient au dernier terme de la perversité humaine, à cet aveuglement effroyable qui consiste à commettre le crime, dans la fausse persuasion qu'on pourra ensuite l'expier aux pieds des autels, par quelques momeries pieuses.

A cette époque, l'état monastique, comme on peut croire, fit de grands progrès en France. Parmi les ordres qu'elle protégea, quelques-uns lui vinrent d'Italie; et leurs règles, transplantées en nos climats, nous donnèrent des idées absolument étrangères: elles nous convenoient peu; elles furent néanmoins adoptées. Les uns s'y soumirent par religion, les autres par ce principe d'orgueil qui consiste à se charger d'un joug rigoureux, comme d'un poids énorme qu'on supporte et qu'on montre à la foiblesse d'autrui, qui en est effrayée.

Parmi ces ordres, il faut cependant distin-

guer celui de saint Benoît, qui a défriché nos terres, et contribué à amener l'aurore de notre littérature.

Tous les hommes sembloient alors placer la perfection humaine à se séquestrer du monde, à se diviser en petits pelotons pour vivre dans l'oisiveté mystique, à l'ombre des couvens, toujours richement dotés. Faut-il ajouter qu'on donnoit le voile à des enfans de sept ans, qu'on les faisoit religieuses à dix? Un père disposoit de son fils en bas-âge, signoit son engagement; et la promesse du père tenoit lieu, pour le fils, d'un serment authentique, éternel et sacré. L'autorité des ecclésiastiques s'agrandissoit, et passant les bornes prescrites, insensiblement les limites des deux puissances ne tardèrent pas à se confondre. Une profonde ignorance des droits de l'homme donnoit à la superstition nationale un de ces caractères avilissans qui abâtardissent un peuple pour plusieurs siècles; et les opinions des particuliers n'étoient pas moins déplorables et non moins honteuses que les crimes des grands.

Plusieurs conciles n'avoient pas encore dégagé la religion du mélange éclatant des cérémonies païennes; elles présidoient encore aux

fêtes et aux plaisirs du peuple, qui chérit toujours d'autant plus les signes du culte, qu'il en méconnoît davantage l'essence. On pouvoit même regarder le christianisme comme déja divisé (si près de sa naissance) en deux branches ennemies, la foi de Nicée, et l'Arianisme. Les partisans des dogmes de Nicée regardoient Jésus-Christ comme égal à son père, et de la même nature que lui. Les Ariens soutenoient une inégalité nécessaire entre les personnes de la Trinité; et d'autres hérétiques, plus coupables encore, et rejetés avec une juste indignation du sein maternel de l'église, osoient enseigner que Jésus-Christ n'étoit qu'un homme inspiré de Dieu, doué de toutes les grâces surnaturelles, envoyé sur la terre pour apporter cette morale divine qui fait un précepte de la charité universelle, et de ce commandement la base de toutes les vertus. Les questions théologiques divisoient tout l'orient, sans ralentir les fureurs de la guerre. La controverse la plus active se plaçoit au milieu des attentats de l'ambition; on se massacroit et l'on disputoit éternellement sur le Verbe. Justinien lui-même, si fameux par l'épée de Bélisaire, et non moins par la plume d'un juriste, ne pouvant con-

sentir à ne pas donner ses idées, et sur-tout à ne pas les faire dominer sur les esprits, plus jaloux de leur commander que d'avoir des sujets obéissans, avoit l'ambition d'être chef de secte, et paroissoit préférer de beaucoup le titre de bon théologien à celui de grand empereur.

## LES ENFANS
### DE CLOTAIRE.

L'ÉTAT fut partagé une seconde fois entre les quatre fils de Clotaire, et conséquemment les malheurs de la monarchie s'accrurent encore de ce singulier et déplorable partage. Comment les désastres passés, et non moins récens, n'avoient-ils pas éclairé la nation? Elle n'entrevoyoit pas même en idée, la possibilité des lumières politiques. Celles-ci semblent destinées à ne luire que les dernières, et quand toutes les erreurs monstrueuses ont été épuisées, pour le malheur de l'humanité. Suivant la coutume ancienne, qui paroît avoir régné constamment parmi les François, on tira au sort l'héritage. Caribert, l'aîné des

princes, eut le royaume de Paris; celui d'Orléans échut à Gontrand, le second fils; le royaume de Metz, à Sigebert; et Chilpéric, le plus jeune, eut Soissons. La Provence et l'Aquitaine ne furent pas comprises dans ce partage; les quatre princes devoient les posséder en commun: nouveau levain d'anarchie.

Chilpéric, le plus inquiet, le plus entreprenant des quatre, et qui avoit d'abord tenté inutilement de s'emparer de Paris, voyant Sigebert occupé à repousser les Huns qui étoient venus fondre sur lui, attaqua ses états, et prit Reims avec quelques autres villes voisines. Sigebert repassa le Rhin; et pressé entre deux ennemis, il n'en fit pas moins tête des deux côtés. Il reconquit Reims avec rapidité, ainsi que les autres places qui lui avoient été enlevées. La paix se fit par l'entremise des deux autres frères.

Ces Huns, reste de la nation, placés sur les bords du Danube, et défaits par Sigebert, n'étoient pas un peuple aisé à vaincre. Outre qu'ils étoient vaillans et aguerris, endurcis aux combats, leur taille gigantesque, leur figure hideuse, leur visage pâle, leur regard farouche, et sur-tout les cris épouvantables qu'ils jetoient au commencement d'une ac-

tion, étoient capables de répandre la terreur; et il falloit un grand homme pour s'opposer à ce débordement, qui naguère avoit submergé l'Europe.

ère vulgaire. 629.

Caribert mourut, après avoir donné de grandes preuves d'incontinence. Il avoit épousé les deux sœurs, dont une religieuse; et ce qui parut plus sacrilége encore, il avoit peu respecté un évêque: aussi sa mort fut-elle regardée comme une juste punition du ciel. Nouveau partage pour sa succession, nouveau motif de discorde et de haine; aucun ne vouloit renoncer à comprendre dans son lot la ville de Paris, surnommée depuis par les rois ses successeurs, la *bonne ville*, et qui l'est en effet. Il fut stipulé, après bien des débats, que chacun d'eux auroit un tiers de la capitale, et qu'aucun n'y entreroit que du libre consentement de ses frères. La malédiction de tous les saints du paradis devoit descendre sur celui qui le premier oseroit enfreindre ce traité, juré solemnellement en présence de toutes les reliques du royaume, et la main sur leurs châsses.

On va bientôt voir figurer sur la scène deux femmes qui ont acquis par leurs forfaits, et sur-tout par leur intrépidité dans le crime,

une espèce de célébrité. Leurs fureurs ont laissé un long souvenir. Leur audace, leur souplesse, leur ame implacable et profonde, tous les vices enfin, cachés sous les grâces les plus touchantes de leur sexe, ont droit encore de captiver l'attention; puisqu'aujourd'hui notre foiblesse tient registre des fléaux publics. La France entière fut embrasée par leur haine irréconciliable, et ne respira qu'après leur mort.

Les poisons, les assassinats, les parricides, telles furent les armes de Brunehaut et de Frédégonde. La première, épouse de Sigebert, étoit du sang royal des Goths; la seconde, de la plus basse extraction, dut à l'amour de Chilpéric son élévation au trône. Il s'étoit marié à Audovere, lorsqu'il brûloit d'une passion secrète pour Frédégonde. Celle-ci, née avec un génie adroit et fécond, possédoit un caractère intrigant, dissimulé et non moins habile en ressources; elle auroit enchaîné dans ses artifices l'homme même qui n'eût point été amoureux de ses charmes. Que ne fit-elle pas pour s'assurer la possession d'un cœur qui ouvroit le champ le plus vaste à son ambition? Il est curieux d'examiner sa marche. C'est une triste et nouvelle expérience à faire

sur le cœur d'une femme qui brûle de s'asseoir sur un trône ; mais comme elle a joué dans son temps un rôle plus fier et plus décidé qu'aucun des rois de France, nous nous attacherons à la faire connoître, de préférence à toutes ces physionomies froides ou équivoques qui embarrassent trop souvent de leur immobilité le théâtre de l'histoire.

Elle étoit fille d'un paysan de Picardie ; et ce qui est très-rare, son esprit égaloit sa grande beauté. Il n'y a point d'éducation pour les génies supérieurs, ainsi que pour les ames fortes ; elle put donc s'en passer. Chilpéric en fit sa maîtresse lorsqu'ils étoient encore tous deux fort jeunes. Il fut obligé de contracter un mariage digne de sa naissance, et de renoncer à l'inclination secrète de son cœur. Frédégonde ne se répandit point en plaintes. Elle fit mieux, elle mit toute son adresse à s'insinuer dans les bonnes grâces de la reine et à gagner sa confiance. La reine, peu soupçonneuse, tomba dans ses piéges et crut à ses paroles artificieuses qui, sous le voile du respect, cachoient la rivale pour ne montrer que la sujette.

La sujette, occupée de sa grandeur future, se disoit sans doute, lorsqu'elle méditoit à côté de la reine ses projets ambitieux, que

partageant déja le lit de Chilpéric, elle pourroit un jour partager son trône, pourvu qu'il fût vacant. Elle songeoit au moyen; il falloit, par une ruse, préparer et amener le divorce. On la vit profiter de l'impatience de la reine, ou plutôt de son ignorance, pour lui faire tenir avec précipitation un enfant sur les fonts de baptême, dont Chilpéric étoit le parrain. Or, par une bizarrerie digne du temps, cet acte religieux rendoit le mariage illicite entre les conjoints. On commettoit alors un inceste spirituel; et la mort seule pouvoit expier ce crime, réputé le plus grand de tous.

Audovere fut donc obligée de se séparer de Chilpéric, et d'entrer dans un couvent. Néanmoins ce premier artifice de Frédégonde, par les circonstances, lui devint inutile. Le roi épousa Galsuinde, sœur aînée de Brunehaut, pour se concilier l'estime de ses sujets, en contractant une alliance qui avoit honoré à leurs yeux son frère Sigebert. Ainsi les princes, incessamment sous l'œil de la nation, sont contraints de lui obéir dans ce qui souvent leur déplaît le plus. L'habile Frédégonde sut encore dissimuler; et conservant une tendresse affectée, en même temps qu'elle déployoit une complaisance soutenue, elle at-

tendit le moment favorable qui s'avançoit. Elle avoit besoin du plus grand art pour gouverner l'esprit du roi, naturellement fort inconstant dans ses amours. Elle étoit sa maîtresse; elle devint par degrés sa confidente et son ministre. Un jour on trouva la reine morte dans son lit; le roi appela ses domestiques, versa quelques larmes, et voulut faire croire qu'elle avoit été frappée la nuit même de mort subite. Mais quand on le vit, quelques mois après, braver le cri général, et épouser publiquement Frédégonde, on ne douta point qu'il n'eût commis le crime. En effet, il avoit étranglé sa femme de ses mains royales.

Brunehaut anima Sigebert, son mari, à tirer vengeance de cet assassinat, et demanda hautement justice à Gontrand. Mais, dans ces temps de barbarie, il falloit d'autres motifs que la froide équité pour tirer les rois de leur léthargie. Gontrand, après avoir pris les armes contre Chilpéric, finit par se liguer avec lui. Sigebert, qui poursuivoit son beau-frère parjure et cruel, le pressoit de tous côtés à la tête d'une armée victorieuse, et l'obligea de se renfermer dans les murs de Tournay. Il alloit être puni. Rien ne devoit calmer le profond ressentiment de Brunehaut,

qui

qui avoit pour elle l'équité; mais Frédégonde, par un nouveau crime, fit tout changer en un instant. Deux coups de poignard délivrèrent Chilpéric de Sigebert; et les deux scélérats, qui avoient cru pouvoir échapper après le meurtre, furent tués, et expirèrent sur le corps du roi. 575.

Le siége fut levé; et Chilpéric, vainqueur, saisit dans le camp la femme, les enfans, les trésors de Sigebert. Un meurtre lui donna tous ces horribles avantages; mais un serviteur fidèle ayant enlevé habilement le fils unique de son maître, âgé seulement de cinq ans, le conduisit à Metz, et le fit proclamer roi d'Austrasie, en attendant ses futures destinées.

Tandis que la veuve de Sigebert, qui sembloit avoir perdu jusqu'à l'espoir de la vengeance, étoit prisonnière à Rouen, jeune encore, et n'ayant rien perdu de ses attraits, elle avoit enflammé le cœur d'un prince; et, chose vraiment singulière et mémorable, c'étoit celui d'un des enfans du premier lit de Chilpéric. L'amour alloit jouer son rôle au milieu de ces attentats. Il se nommoit *Mérovée*: oubliant son père et sa querelle, au lieu de se rendre en Poitou, selon l'ordre du roi,

il alla secrètement à Rouen; et ce qui doit nous paroître fort étrange, il y épousa sa tante. La loi de l'état n'avoit pas encore rendu illégitimes tous les mariages contractés par les princes du sang sans la volonté du roi; loi politique, laquelle a de grands avantages dans la constitution monarchique proprement dite.

Qu'on juge de l'étonnement et de la fureur de Chilpéric. Il vole contre son fils; il semble qu'aucun rempart ne pourra le garantir du courroux royal : les deux amans trouvent un asyle où ils sont en sûreté, sans soldats et sans forteresse; ils l'y bravent. Et quel étoit cet asyle qui repoussoit un prince irrité, à qui les crimes n'inspiroient point, à ce qu'il semble, un redoutable effroi? les foibles murailles d'une église. Les armes tombent des mains des soldats; ils reculent avec respect. Chilpéric est obligé de capituler; il est même fidèle à la capitulation; il craint le saint qui leur donne asyle, et il n'a pas craint le ciel qu'il a offensé en étouffant sa femme. Mérovée est libre, tout coupable qu'il est. Brunehaut est libre, et revole en Austrasie. Elle y rallume la guerre; mais sa haine implacable envers Frédégonde, semble l'animer encore plus que sa vengeance.

Chilpéric perdit, à quelque temps de là, une bataille. Soit vengeance, soit mauvaise humeur, il attribua ce revers à Mérovée, et commanda qu'on lui coupât les cheveux; puis il le fit ordonner prêtre malgré lui : ce qui n'étoit pas alors sans exemple, on se trouvoit revêtu du sacerdoce à son insu. Mérovée, qui connoissoit toute la valeur d'un asyle sacré, se réfugia dans l'église de Saint-Martin de Tours; et le roi, malgré sa puissance paternelle et royale, fut désarmé une seconde fois. Il n'osoit mettre le pied sur cette terre où habitoit tranquillement le fils qu'il n'étoit plus en son pouvoir de punir. Mais quel téméraire oseroit jamais violer l'enceinte de ces murs sacrés! C'est un sacrilége qui épouvante la pensée, et si grand, que les tyrans eux-mêmes n'osoient le former au fond de leurs cœurs. Le roi frémit, hésite, flotte, prend le parti d'écrire au mort une lettre justificative, et de le constituer juge de sa querelle entre son fils et lui. Il demande ensuite à S. Martin une exception en sa faveur, la permission de poursuivre son fils. Toutes ses raisons sont fidèlement déduites dans un papier écrit et signé par le roi. On porta la lettre sur le tombeau; on y déposa un cahier blanc, une plume

et de l'encre, pour que S. Martin pût faire réponse, s'il le jugeoit à propos. S. Martin ne répondit pas; et Mérovée, sans doute las et ennuyé de sa captivité, eut l'imprudence de sortir de Tours, son asyle : mais Frédégonde, qui le surveilloit, ne le manqua point. Hors du territoire du saint, il fut assassiné; on le trouv amort d'un coup d'épée.

Délivré de son fils, et n'ayant point désobéi à S. Martin, ce qui mettoit sa conscience en repos, le monarque, dans son ressentiment, n'avoit pas oublié l'évêque de Rouen, auteur du mariage. Il voulut assembler un concile pour le faire juger. Ardent à le perdre, il entassa des imputations contradictoires; il l'accusa enfin, ne sachant plus que dire, d'une conspiration contre sa vie. L'évêque de Rouen se défendit, et très-bien. Chilpéric pleure, supplie et se désespère, demande à mains jointes aux prélats qu'ils aient du moins à l'excommunier, et qu'on ne lui refuse pas cette légère satisfaction. Il n'obtient rien de ce qu'il demande contre l'évêque. Mais Frédégonde, plus puissante elle seule qu'un concile assemblé, ne s'alarma point du refus des prélats. Elle engagea le roi à garder le silence; et un dimanche, l'évêque de Rouen fut poignardé

dans le chœur de son église, au milieu de l'office qu'il chantoit. L'assassin s'esquiva. L'évêque ayant été transporté chez lui, Frédégonde vint le voir; et comme elle disoit tout haut qu'elle desiroit qu'on pût se saisir du coupable : *Le coupable*, répondit le mourant d'une voix éteinte, *n'est autre que la personne qui a rempli le royaume de crimes, qui a assassiné les rois, et fait couler des torrens de sang innocent.* La reine feignit de ne pas l'entendre, et lui offrit ses médecins. Un des seigneurs qui l'accompagnoient, dit qu'il falloit informer contre les auteurs de ce meurtre. La reine, en sortant, l'invita à une petite collation; il fut empoisonné, et mourut au bout d'une heure.

L'évêque de Bayeux, après avoir reçu cette nouvelle, fit fermer toutes les églises de Rouen, et défendit qu'on y célébrât l'office divin, jusqu'à ce qu'on eût découvert l'auteur du crime. Ses confrères ne l'imitant point, il fut obligé de les faire r'ouvrir, et de lever l'interdit qu'il avoit jeté; ce qu'il fit autant par crainte que par manque de preuves.

Frédégonde avoit eu trois enfans; elle pensa que la couronne ne dépareroit point leurs fronts; mais il restoit un prince nommé *Clo-*

*gis*, enfant du premier lit, comme Mérovée: comment le faire disparoître? Encore falloit-il un prétexte; et l'unique héritier, environné de tous les regards, tenoit à une cour dont il recevoit chaque jour les hommages et les respects. On attendit l'occasion.

Si les méchans pouvoient connoître la tendresse, l'ambition de Frédégonde auroit dû bientôt s'alarmer. Une maladie contagieuse, qui répandit au loin ses ravages, s'approcha des têtes couronnées, et lui enleva ses trois fils, sa superbe espérance. On peut juger de sa douleur; mais sa méchanceté habituelle et vigilante fit tourner sa perte au profit de sa haine. Un favori de la reine s'élève, un de ces hommes qui vont tenter hardiment la fortune près des trônes, et qui ne sont point rares dans les cours. Il accuse Clovis d'avoir fait empoisonner les trois princes. C'est une jeune fille, maîtresse de Clovis, sorcière, dit-on, qui a préparé le breuvage ou l'enchantement. Frédégonde persuade tout cela au roi; preuve effrayante de l'empire qu'un esprit artificieux et pervers peut prendre, par degrés, sur un homme séduit par une longue passion. On n'est plus indécis que sur le choix des supplices; c'est peu, on va rechercher, comme

complice, la malheureuse reine Audovere, qui, ensevelie au fond de son cloître, ignoroit depuis long-temps ce qui se passoit au monde. Le jeune Clovis et la vieille reine périssent.

L'autorité absolue va-t-elle donc lui échapper, après les coups éclatans ou ténébreux qu'elle a portés pour la conquérir? Chilpéric est resté seul sur son trône, et il dort entre les bras d'une femme ambitieuse et cruelle; il repose à côté de ce génie sombre et dissimulé, qui avoit fait disparoître peu à peu sa nombreuse famille.

Il ne voit rien, il n'entend rien, il n'existe que par les impressions que lui donne cette femme, qui le régit despotiquement. Mais on l'accuse d'adultère avec un évêque de Bordeaux; ce qui pouvoit couper enfin la trame de ses machinations. C'est Grégoire de Tours, dit-on, qui répand ce bruit outrageant : deux témoins affirment qu'ils ont entendu Grégoire de Tours parler en termes précis de ce commerce criminel. Le roi sort un moment de sa léthargie, fait assembler les évêques, pour qu'ils aient à juger l'accusation et l'accusateur : nouvelle discussion qu'il faut d'abord éclaircir. Un clerc, un inférieur, peut-il dé-

poser contre son supérieur, contre son évêque? Il est décidé, d'une voix unanime, que cela n'est pas permis. Plus de procès; les évêques déclarent Grégoire innocent, et pleinement justifié, lorsqu'au préalable il aura fait serment, la main sur la poitrine, qu'il n'a jamais rien dit de semblable. Grégoire prête serment, la main sur la poitrine, et est renvoyé absous : mais on faillit, avant de se séparer, à ranger Chilpérie parmi les accusateurs, et peu s'en fallut qu'on ne l'excommuniât. Il se disculpa tout tremblant, et dit, pour sa justification : *Je n'ai point accusé la reine, j'ai répété les paroles du comte de Tours*; et le comte de Tours, puni pour Chilpéric, porta seul la peine d'excommunication.

## LA MORT
### DE CHILPÉRIC.

On se souviendra qu'il avoit été dit, lors du partage, qu'aucun des trois rois n'entreroit à Paris que de l'aveu exprès de ses deux autres frères, sous peine d'encourir l'indignation de S. Polieucte, de S. Martin et de

S. Hilaire. Chilpéric avoit une envie démesurée de faire baptiser dans la capitale un fils qu'il avoit eu de Frédégonde, et d'assister à ce baptême. Mais pour détourner la vengeance des saints que j'ai nommés, vengeance qui auroit pu se déployer au moment de l'infraction, il imagina de se faire précéder par plusieurs reliques réunies, dont la vertu, selon lui, devoit combattre efficacement le courroux des saints offensés. Il entra escorté de châsses, fit baptiser son enfant, et brava, de cette manière, et le traité, et la colère des saints, qu'il avoit trouvé moyen d'enchaîner, à ce qu'il croyoit, ou du moins de rendre muette pendant tout cet intervalle.

D'un bout de la France à l'autre, tout étoit en feu. L'avantage des vainqueurs, sanglant et passager, n'étoit le plus souvent qu'illusoire; car le lendemain, l'objet contesté passoit tout entier aux vaincus; et ceux-ci, dépouillés à quelques jours de là, reprenoient sur d'autres ce qu'on leur avoit enlevé. Ce choc interminable pour la possession d'une ville, la livroit, dans une seule année, à quatre ou cinq maîtres différens; les batailles aboutissoient à des pillages qui donnoient le signal de nouvelles batailles. Il n'y

avoit rien de subsistant que le malheur des peuples ; c'est toujours ce qu'il y a de plus réel à l'issue de ces jeux sanglans. Une paix étoit remarquable lorsqu'elle duroit une année entière.

Enfin, après mille débats obscurs et indignes d'être retracés, Gontrand et Childéric s'étoient déclarés, et venoient de se réunir contre Chilpéric, lorsque tout-à-coup celui-ci fut assassiné.

ÈRE vulgaire. 584.

// On a toujours recherché, et curieusement, quelle a été la main téméraire et in-
// sensée qui a osé se lever contre la personne sacrée des rois. L'impunité d'un tel crime ne pouvant jamais exister, il n'y a que la démence qui puisse servir d'instrument à l'ambition. L'assassin de Chilpéric, par une exception presque unique dans l'histoire, ne fut ni connu, ni arrêté. Il se sauva à la faveur des ténèbres, et son nom même est demeuré éternellement inconnu ; peut-être parce que la mort l'attendoit, et l'a frappé à quelques pas du lieu de son inexplicable forfait.

Voici les détails de l'événement. Le roi étoit venu à Chelles, maison de plaisance, à environ quatre lieues de Paris. Un soir, le

jour tombant, au retour de la chasse, comme il descendoit de cheval, s'appuyant sur l'épaule d'un de ses écuyers, il reçut à l'improviste, deux coups de couteau, l'un dans la poitrine, et l'autre dans le bas-ventre.

On accusa Frédégonde de l'assassinat de son mari, uniquement parce qu'elle en étoit jugée capable; mais les preuves manquent, on doit l'avouer. Il ne faut pas charger, même la mémoire des méchans, des crimes qui ne sont pas avérés; on doit se montrer juste à leur égard, et ne les flétrir qu'au degré précis de leur scélératesse; enfin, être aussi attentif, aussi sévère à ne pas leur donner un crime de plus, qu'à ne point ôter une vertu à celui qui en réunit déja un très-grand nombre.

Racontons, pour ceux qui aiment les conjectures, ce que l'histoire nous a conservé à ce sujet. Tous les détails deviennent intéressans, lorsqu'il s'agit de l'assassinat d'un monarque, et sur-tout lorsque le meurtrier a pu, dans ses propres états, jouir long-temps de la lumière après lui. Cet étrange événement mérite que l'on recueille tous les faits, d'autant plus qu'on a voulu les dérober ou les voiler soigneusement à l'œil de la postérité.

On prétend que la reine aimoit un seigneur de la cour, nommé Landry. On croyoit le roi à la chasse : il y alloit fréquemment; mais ce jour-là, avant de partir, il lui prit fantaisie de traverser l'appartement voisin de celui de la reine. Il la trouva le visage baissé et le corps courbé, se lavant les mains; il lui donna par-derrière, en badinant, un léger coup de baguette qu'il avoit à la main. La reine, sans se lever, sans tourner la tête, dit: *Ah, ah, Landry! est-ce vous?.... Et le roi est-il à la chasse?* Le ton dont ces paroles furent prononcées, frappa Chilpéric; il fut surpris de l'accent; l'accent révéloit bien des choses. Il sortit le regard allumé et le murmure à la bouche. La reine, effrayée, fit venir aussitôt Landry, lui raconta de quelle manière le sort l'avoit trahie. Il falloit prévenir la colère d'un roi, toujours redoutable, même lorsqu'elle paroît assoupie; et l'on conjecture que Frédégonde, veillant à sa sûreté personnelle, ainsi qu'à celle de son amant, ne s'épargna point un nouveau crime, sur-tout ayant un instrument tout prêt pour l'exécuter.

La guerre, dans les états de Chilpéric, suivit de près son assassinat. Frédégonde im-

plora le secours de Gontrand, roi de Bourgogne, avec l'appareil de la douleur la plus auguste; elle le pria de venir à l'appui d'une veuve infortunée, d'un roi orphelin. Son fils n'avoit que quatre mois; tous les trésors du prince décédé, enlevés par des mains avides, avoient été portés à Childebert; on oublia même ses obsèques, et le corps seroit resté à la place où il avoit été frappé, sans les soins de l'évêque de Senlis, qui le fit transporter à Paris. Cet évêque avoit vainement sollicité une audience du roi; il fut le seul homme qui songea à lui rendre ces honneurs funèbres, que l'on n'a point encore refusés aux plus odieux tyrans.

Gontrand, soit par pitié pour son neveu (car des événemens de cette nature inspirent toujours de pareilles dispositions), soit qu'il fût gagné par les artifices de Frédégonde, se mit à la tête d'une armée pour protéger le royal orphelin. Childebert, roi d'Austrasie, conduit par Brunehaut, en fit autant de son côté contre Frédégonde; ainsi deux femmes, rivales en cruautés, armèrent deux rois, et le sort de la mère et du fils devenoit fort incertain.

On demandoit à haute voix le sang de

Frédégonde; on faisoit le récit de tous ses crimes; on accumuloit les couleurs du tableau, et l'indignation étoit bien profonde, puisqu'on alloit jusqu'à dire que les jours du jeune roi ne seroient pas en sûreté tant qu'ils lui seroient confiés. La haine aveugloit les esprits; car ce fils étoit l'unique gage de son autorité; et si son génie étoit cruel, il étoit du moins trop sensé pour s'ôter son dernier appui. Gontrand n'écouta point ces clameurs populaires. Insensible aux discours que la vengeance inventoit ou répétoit, après en avoir mûrement délibéré avec les grands du royaume, il se déclara le protecteur du roi enfant, comme devenu l'héritier légitime des états de son père. Il prétendoit n'avoir aucune preuve légale de tout ce que la rumeur publique avançoit contre Frédégonde; il devoit, avant tout, à la mémoire de son frère, de ne point permettre qu'on dépouillât son fils; et il dit hautement que son héritage étoit plus en sûreté entre ses mains qu'entre celles de Childebert. Le rôle de ce prince étoit noble, grand et généreux; il conserva la couronne à son neveu, et reçut, en son nom, le serment de toutes les villes. Il en imposa par sa magnanime fermeté; et les ministres du

roi d'Austrasie qui se turent, n'osèrent point alors entreprendre la guerre. Cet intérêt vif qu'inspire chez tous les peuples un monarque au berceau, parce qu'ils espèrent confusément qu'il en sera reconnoissant un jour, donnoit à Gontrand une autorité dont il sut habilement profiter. En protégeant le nouveau-né sur son trône, il donnoit un poids imposant au sien, et le rendoit plus respectable.

Les ministres de Childebert, pour partager dans l'esprit des peuples cet intérêt touchant, s'avisèrent de susciter un jeune homme d'une figure distinguée, qui se disoit fils de Clotaire premier. On a vu depuis ce stratagême se renouveler fréquemment en Russie et ailleurs. Il n'en faut pas davantage pour exciter un soulèvement général chez une nation qui s'attache avec fureur à la personne du prince, comme au seul signe de souveraineté qu'elle ait appris à connoître. Rien n'est plus puissant que ces noms de *rejeton unique*, d'*héritier du royaume*. Le hardi aventurier, proclamé roi à Brive-la-Gaillarde, ne jouit pas long-temps de sa royauté; les fauteurs de sa témérité avouèrent bientôt, à la question, le secret de toute l'intrigue; et le fantôme,

qui ne mérite pas même le nom d'usurpateur, disparut aussi promptement qu'il s'étoit formé. Il fut tué par ses propres agens, dont les mains libérales lui avoient donné une couronne, et qui voulurent se saisir les premiers de ses trésors.

Gontrand n'eut pas de peine ensuite à tout pacifier. Exerçant l'autorité souveraine, et sans résistance, il créa un conseil de régence au jeune Clotaire, exclut Frédégonde de toute administration, et la força de se tenir dans une solitude, où il lui fut défendu de se mêler du gouvernement.

Ce n'étoit point là ce que vouloit cette femme ambitieuse; elle regrettoit l'autorité, dont elle avoit été si jalouse; et frémissant de voir qu'elle alloit lui échapper pour jamais, elle tentoit tous les moyens de la ressaisir. Du fond de sa retraite, elle fit entendre ses plaintes, parla au nom de son fils, ce qui la fit d'abord écouter; elle osa empoisonner la générosité de son bienfaiteur, et lui prêter les vues les plus opposées à la noblesse de ses procédés. Tous ces nuages assemblés par les discours captieux de la méchanceté la plus réfléchie, troublèrent bientôt les esprits, naturellement portés à s'attendrir en faveur de l'enfance

l'enfance d'un monarque qu'on peignoit toujours environné de poignards et de poisons. Gontrand, justement indigné de cette ingratitude outrageante, dit qu'il va révéler enfin au grand jour ce qu'il avoit jusqu'alors renfermé dans son cœur. Il affirme qu'il ne croit pas que Clotaire soit vraiment fils de Chilpéric. Frédégonde, très-satisfaite d'avoir élevé cette question d'état, qu'il faut dès-lors examiner, en prend occasion de sortir de son couvent, et se plaint, en qualité de mère et de reine, de l'affront qui lui est fait; elle demande à être admise au serment; on ne pouvoit lui refuser ce moyen de justification. Tout son desir étoit de reprendre un instant l'appareil de son ancienne autorité, bien sûre que le plus grand malheur pour elle seroit d'être oubliée. Elle jura la légitimité du prince devant tous les ordres assemblés; et ce qui est plus inconcevable encore, trois cents témoins affirmèrent et jurèrent avec elle; mais ce qu'il y eut de plus singulier, si quelque chose pouvoit étonner dans un pareil siècle, c'est que tous ces sermens parurent une preuve décisive et convaincante : de sorte que Gontrand fut absolument réduit au silence après cette bizarre

cérémonie. Nous avons perdu les monumens de la législation de ces temps-là, et conséquemment nous ne pouvons prononcer à quel point elle étoit absurde et ridicule. Qu'on en juge par les faits.

On songea enfin à venger la mort de Chilpéric, et à rechercher l'auteur de cet assassinat. Ses obsèques, comme nous l'avons dit, avoient été négligées. Son épouse n'avoit rien eu de plus pressé que de prendre la fuite. Elle avoit plus songé à maintenir ses droits, qu'à rendre au défunt les derniers devoirs. Cet oubli criminel n'étoit pas trop politique de sa part; mais la peur fut la plus forte. Les informations se firent; et sans doute les trois cents témoins reparurent dans cette affaire. On accusa un nommé Bérulfe; mais en l'accusant, on ne put jamais lui imputer aucun motif, ce qui étoit le comble de l'extravagance. Assassine-t-on un roi pour le seul plaisir de le tuer? Il se réfugia, selon l'usage, sur la tombe de saint Martin à Tours, où il fut en sûreté pendant quelque temps. Gontrand avoit juré d'exterminer sa race jusqu'à la neuvième génération, devant léguer, sans doute, à quelqu'un, par testament, sa haine héréditaire. En attendant, ses biens

furent confisqués. Bérulfe sortit un jour imprudemment de son asyle, et fut poignardé par les officiers de Gontrand qui le guettoient, car ils s'étoient chargés de cet emploi jusqu'à son entière exécution. On voit avec surprise, que tous ces réfugiés oublioient bientôt le péril, et cessoient de se tenir sur leurs gardes. Ils ne se préservoient pas, à ce qu'il paroît, de l'ennui de la captivité, auprès de la tombe du saint. On ne se lasse point encore d'admirer comment les murailles de ces lieux d'asyle repoussoient toute la puissance des rois, et même les poignards de la perfidie. Quelle idée cela nous donne, dans ces temps de férocité, de la vénération que l'on portoit à un saint! Peut-être au milieu de tant de fureurs sentoit-on la nécessité d'un asyle inviolable, qui pût receler la foiblesse et l'innocence; et le besoin des particuliers, et même celui des grands, consacroit à cet égard l'opinion religieuse.

Le caractère de Chilpéric n'a guère besoin d'être tracé, dès qu'on l'a vu agir. Cruel par lui-même, et plus encore par les insinuations de Frédégonde, il obéissoit avec une sorte de joie, à tout ce qu'on lui indiquoit de méchant et d'injuste. Il n'aima point ses sujets; il les

respecta moins encore. Les propriétés, sous son règne, furent grevées d'une multitude d'impôts qui fatiguèrent tellement les cultivateurs, qu'ils allèrent chercher ailleurs une terre moins opprimée. On l'a appelé l'Hérode de son temps, à cause de sa cruauté envers ses propres enfans. Ce barbare étoit théologien, et comme tel, il avoit une très-haute opinion de ses prétendues lumières. Inepte aux affaires civiles, il voulut être législateur en matière de religion, et terminer tous les débats entre les orthodoxes et les Ariens. Il ajouta quatre lettres à l'alphabet, et prétendit qu'elles fussent adoptées; mais les rois, dans la république des lettres, ne sont plus qu'au nombre des citoyens vulgaires, quand ils n'ont point en partage la marque vraiment distinctive, le génie. On ne commande point-là par la force; on se moqua de ses édits littéraires, et de ses vers, pires encore, car il étoit aussi mauvais poète que méchant roi.

Il n'aimoit pas néanmoins les évêques : et pourquoi ? Parce qu'ils étoient déja prodigieusement riches; ce qu'ils possédoient faisoit, disoit-il, grand tort au fisc qu'il vouloit grossir outre mesure, à son propre profit : aussi

étoit-il très-attentif à casser le testament de ceux qui, dans l'espérance d'aller plus vîte au ciel, avoient doté quelques monastères; il improuvoit hautement les donations de Clovis et de Clotilde, et disoit, avec une espèce d'amertume, que le fisc pouvoit tout aussi bien hériter que l'église.

Son raisonnement lui paroissoit concluant. Les princes de l'état n'ont-ils pas leurs besoins, comme les princes de l'église? Il soutenoit avec chaleur la nécessité d'un partage égal. Le poète Fortunat, évêque de Poitiers, le loua de son vivant, avec cette insigne adulation qui fait de presque tous les poètes autant de corrupteurs publics. Il est vrai que leur mensonge commence à révolter, et que le mépris qui semble s'attacher à leurs vers, affoiblit le poison de leurs louanges. Chilpéric n'obtint pas, du moins, une oraison funèbre. On verra bientôt s'établir la coutume (pour nous servir de l'expression d'un poète qui ne flatte point) *de mentir devant Dieu sur la tombe des rois*. On n'a parlé du poète Fortunat, que parce qu'il est étrange de trouver dans ce siècle barbare un versificateur assez intrépide pour accumuler les éloges sur la tête d'un roi qui ne savoit ni les goûter, ni les payer.

Il n'eut, dans toute sa vie, qu'un seul instant où le remords, plus violent que ses crimes, parla à son cœur endurci; mais ce ne fut encore qu'une émotion passagère. Il est curieux de lire dans l'histoire, de quelle manière Frédégonde et lui, lors de l'épidémie contagieuse en 579, qui alloit moissonner leurs enfans, tâchèrent d'appaiser la justice divine, en donnant publiquement des signes de repentir. On les vit lever leurs mains sanglantes au ciel, porter leurs fils expirans sur les tombeaux des saints, leur demander des miracles, se frapper, à genoux, la poitrine, et Frédégonde s'écrier, dans ces momens où la vérité terrible pénètre et soulève enfin la conscience : *Nous prions, nous pleurons, nous gémissons en vain; les larmes, les plaintes des pauvres orphelins, des veuves, déposent contre nous au tribunal suprême; ce sont leurs cris plaintifs qui tuent nos enfans. Brûlons ces édits injustes et vexatoires, qui ont formé sur nos têtes le nuage de colère qui va crever. Ne soyons plus inhumains, et laissons au pauvre sa gerbe toute entière; soyons satisfaits des revenus qui ont contenté nos prédécesseurs.* Les édits furent jetés au feu dans le premier transport; mais ce moment d'en-

thousiasme vertueux n'étoit point fait pour durer : bientôt ce couple barbare mit au jour de nouvelles ordonnances qui allèrent porter la désolation dans les campagnes, et préparer le désespoir des générations qui étoient encore à naître.

Gontrand, prince beaucoup plus modéré, fut presque exempt d'ambition, en comparaison des autres ; ce qui lui donne une physionomie respectable au milieu de cette troupe de princes forcenés. Il soutint heureusement quelques guerres étrangères, et fit si bien que la France ne fut plus déchirée par des guerres civiles. Pouvoit-il alors faire mieux pour son bonheur ? Il conçut que les limites naturelles de ce beau royaume devoient reposer aux pieds des Pyrénées ; mais, quelque jaloux qu'il fût d'étendre jusque-là la monarchie françoise, il n'eut pas le génie, ou du moins la fortune nécessaire pour mûrir et achever ce projet. Toutes ses vues étoient utiles et nobles ; il lui manquoit peut-être le caractère qui seul exécute. Son coup d'œil étoit sage, même étendu ; mais lorsqu'il falloit agir, son peu de fermeté préparoit la ruine des plus beaux plans : il ne put jamais obtenir le Languedoc, dont il auroit

voulu accroître l'héritage de ses descendans.

Plus politique que guerrier, on le vit tenir la balance égale entre Brunehaut et Frédégonde, contenir l'une par l'autre, profiter habilement de leurs haines implacables et de leur défiance jalouse, pour les éloigner, autant qu'il le pouvoit, de l'administration. Il ne prévoyoit que trop que leurs caractères opposés ne tarderoient pas à troubler le gouvernement de ses neveux, et il tâchoit de reculer cette époque fatale. Ce fut ainsi qu'il conserva la maison royale, dont il aimoit sincèrement la gloire.

Cet équilibre ne pouvoit long-temps subsister. Comment éloigner et tenir toujours à une égale distance deux femmes artificieuses et habiles, qui savoient profiter des circonstances, et saisissoient tous les genres de séduction ? Brunehaut flatta plus adroitement le vieux roi, qui approchoit de sa soixantième année, et n'avoit point d'enfans mâles. Elle avoit deux arrière-petits-fils; elle n'étoit pas détestée comme Frédégonde, mais elle ne tarda point à l'être. Elle eut l'art de lui faire dicter en sa faveur un traité qui auroit été très-avantageux à sa race, mais qui n'eut point d'exécution.

On peut remarquer avec une sorte d'étonnement, que ce jeune roi, qui avoit le malheur d'avoir Frédégonde pour mère, que l'on voit menacé d'être exclu de la succession de Gontrand et de Childebert, que la mort sembloit environner à chaque instant, au milieu de la lutte terrible dont il étoit le frêle objet, devoit un jour réunir dans sa main tous les états séparés de la maison de Clovis. Rien n'est si bien empreint dans l'histoire que cet empire éternel du sort, qui trompe la prévoyance humaine. Il annulle les traités, il casse les testamens des rois; il soumet leurs descendans au cours aveugle des événemens; les précautions les plus sages sont inutilement employées. Les parchemins ont beau offrir des conventions solemnelles et sacrées; la force, les circonstances, le hasard les renversent; une toute autre combinaison, aussi neuve qu'imprévue, se développe aux regards étonnés, et anéantit toutes les spéculations antérieures. C'est ce qu'on vit arriver à cette époque.

Gontrand avoit l'œil incessamment ouvert pour prévenir et enchaîner les complots. Tantôt il épouvante Frédégonde, et la contraint à ne commettre que des crimes obs-

curs, et non de ces attentats qui pouvoient troubler la tranquillité des trois monarchies; tantôt il révèle à son neveu une conspiration dont celui-ci n'étoit pas informé ; il donne un frein aux passions fougueuses des deux reines qui n'osent éclater, et qui remettent à un autre instant l'explosion de leurs mutuelles fureurs. Il contraint l'ambition des seigneurs disposés aux complots, et toujours prompts à se jeter dans ces grandes querelles de souverains, au milieu desquelles il faut acheter et payer chèrement leurs services. Il réprima la révolte des Bretons, prolongea la
593. paix. Mais il mourut trop tôt, pour le malheur de la France ; et sa mort devint le signal de ses désastres.

Les deux reines, dégagées du frein qui gênoit leurs mouvemens, se montrent déja impatientes de se livrer ouvertement à leurs violences; elles vont déployer en toute liberté, leur génie féroce qu'appuyoit un rare courage. Elles se sont porté des coups honteux dans les ténèbres; elles vont paroître sur le théâtre éclairé des combats. Childebert, d'après un vain traité, croyoit pouvoir se mettre en possession de tous les états de Gontrand ; il regardoit l'oppression du jeune

Clotaire comme très-facile ; il se trompoit. On vit Frédégonde à la tête d'une armée, soulevant entre ses bras son fils âgé de dix ans, et le montrant aux troupes, leur crier, avec cette éloquence maternelle et guerrière qui ne manque jamais son effet : *Voilà mon fils, voilà votre roi !* Cette armée est commandée par ce même Landry qu'on a dit avoir été son amant. L'histoire le fait reparoître dans cette crise importante ; et l'historien est dispensé d'y ajouter aucune réflexion. Elle combat à côté de Landry ; ils marchent ensemble ; ils sont les généraux de leurs soldats. La victoire, quoique disputée et chèrement achetée, se déclare enfin pour la mère de Clotaire.

Brunehaut vaincue a recours aux stratagêmes, à toutes les ruses, à toutes les promesses illusoires de la politique. Elle achète de toute part, à prix d'or, ce qu'elle peut acheter ; mais ses offres, même réelles, tombent devant l'épée heureuse de sa rivale, qui néanmoins commandoit à des troupes fort inférieures en nombre. C'est peu de ces revers que son intrépidité calme se flattoit de vaincre. Elle voit mourir son fils Childebert à l'âge de vingt-six ans ; et Frédégonde qui tient les 596.

armes hautes, ne les baissera point à ce nouveau coup de la fortune qui la favorise. Elle poursuit ses conquêtes; elle fortifie par la rapidité de ses succès, l'enthousiasme universel qu'elle inspire; elle sembloit alors avoir effacé tous ses crimes. On ne voit plus que son courage, le courage d'une mère, d'une héroïne. Il est soutenu; la terreur précède ses traces sanglantes; elle entre enfin dans Paris, par une nouvelle victoire due à son bras, et y fait reconnoître son fils.

Que réservoit le destin à une tête aussi active, aussi forte, aussi décidée? Où ne pouvoit-elle pas désormais porter son ambition avec son adresse, ses ressources, et sur-tout avec le génie du crime qui, osons l'avouer en gémissant, est quelquefois heureux! Mais tout va changer par le hasard qui maîtrise les grands événemens, comme les actions les plus indifférentes de la vie humaine. Frédégonde
597. mourut au moment de jouir du fruit de ses victoires, au moment où elle pouvoit couvrir ses forfaits du voile spécieux de la tendresse maternelle. Elle mourut paisiblement dans son lit, après avoir régné trente ans sous le nom de son mari et sous celui de son fils. Son nom, qui inspire l'horreur et l'indignation,

fait regretter que ce grand et rare caractère n'ait point appartenu à des passions généreuses et nobles. Il n'avoit peut-être manqué à Gontrand qu'une foible partie de ses étonnantes qualités, pour figurer dignement parmi le petit nombre de rois dont on admire aujourd'hui la mémoire.

## BRUNEHAUT.

DÉLIVRÉE d'une ennemie redoutable, tutrice des rois ses petits-fils, régente du royaume, Brunehaut se flattoit, non sans apparence de raison, d'être bientôt maîtresse de toute la France. Thierry, l'aîné, étoit roi de Bourgogne, et Théodebert, roi d'Austrasie. Elle eut d'abord le bon esprit de tout pacifier; et son règne commençant sous ces auspices heureux, promettoit plus qu'il n'a tenu. Il paroît qu'enivrée des avantages d'un si rapide changement, sa sagesse l'abandonna; elle donna trop tôt à son autorité un caractère impérieux et absolu, ce qui est sur-tout imprudent dans le gouvernement d'une femme, qui doit toujours régner avec le caractère de

son sexe : les grands en furent révoltés. Si elle l'emportoit sur Frédégonde du côté de la beauté, elle n'avoit point sa pénétration, ni son jugement ; ses artifices étoient loin de cette finesse avec laquelle Frédégonde abusoit ou trompoit tous les regards. Elle apercevoit de loin la fin de sa régence ; et pour maintenir son autorité, elle prit le triste et déplorable soin d'abrutir d'avance l'esprit de Théodebert, et ne lui laissa que ces vides amusemens qui éloignent de plus en plus un jeune prince de l'art de régner, art qui devroit s'apprendre comme tout autre. Peut-on commettre un plus grand crime, plus noir et plus réfléchi envers une nation ! Cette reine ne rougit pas même de caresser bassement une des viles passions de son fils, en lui laissant épouser une de ses suivantes, que le prince, au sortir de l'adolescence et dans la première chaleur des passions, avoit trouvée belle. Elle n'avoit rien à redouter, à ce qu'elle imaginoit, d'une pareille alliance ; mais elle fut bien punie d'avoir autorisé cet indigne choix. La nouvelle épouse se montra si aimable, si intéressante, si affable, que toute la cour fut pour elle, elle oublia sa basse extraction. On lui fit entendre qu'elle avoit des dispositions pour gouverner ;

elle le crut. On l'instruisit à ruiner, dans l'esprit de son mari, la reine douairière; elle y réussit parfaitement. Théodebert exila Brunehaut qui, sans plainte ni murmure, dissimulant sa colère et l'affront, cherchant même à excuser le roi, se retira à la cour de Thierry, son autre fils cadet, qui lui fit un tendre accueil. 598.

Les deux frères, malgré leur aïeule, furent quelque temps à se brouiller, peut-être parce qu'ils furent distraits; car avant d'en venir là, ils firent la guerre au fils de Frédégonde, que sans doute ils ne devoient point aimer. Clotaire fut battu et dépouillé par ses cousins. Sa détresse fut si grande, qu'il toucha à sa ruine entière. Il n'avoit, ni le courage ni les ressources de sa mère; et quoiqu'élevé par elle, il ne sut mettre à profit, dans ces circonstances extrêmes, que la seule leçon qu'il en avoit reçue, de savoir commander à son ressentiment. Il affecta donc une grande égalité d'ame, comme s'il étoit vraiment supérieur aux outrages de la fortune : ce fut un grand bonheur pour lui d'avoir ainsi endormi l'attention de ses rivaux, qui ne le jugèrent point à craindre. Le hasard le servit, au défaut d'un courage actif.

A la cour du roi Thierry, Brunehaut jeta les

yeux sur un jeune seigneur, nommé Protade, dont le caractère sympathisoit parfaitement avec le sien. Son ambition étoit démesurée; elle le fit maire du palais, et cette élévation subite donna lieu à des bruits désavantageux. Cette place commençoit insensiblement à acquérir cette dignité, cette force, qui depuis renversèrent le trône légitime, et en créèrent un nouveau. Elle arma ses petits-enfans. Par ses insinuations artificieuses, elle détruisit tout ce qui pouvoit parler encore en faveur des liens du sang. Elle alla jusqu'à leur ôter la crainte de devenir parricides. Elle assura en secret Thierry, que Théodebert n'étoit pas fils du roi Childebert, mais celui d'un jardinier qui, dans son état humble, avoit reçu en partage les grâces de la figure. Déja les rois sont en campagne, les armées sont en présence; les ducs et les comtes décident qu'ils se rendront médiateurs : ils leur représentent, avant l'effusion du sang, que cette guerre est déraisonnable, sacrilége, impie; que c'est un frère qui, quel que soit le succès, va s'affoiblir en attaquant son frère, le tout pour complaire à un ministre ambitieux, digne agent d'une femme impérieuse. Le roi écoute, il craint, il flotte, il délibère; il aperçoit un pro-

chain

chain soulèvement des grands du royaume; on profite de son indécision; on donne même à ses paroles un sens absolument contraire; des soldats envoyés par les seigneurs de Bourgogne, qui murmuroient hautement de cette guerre, investissent la tente où Protade jouoit tranquillement aux échecs avec le premier médecin du roi. Il est mis à mort; on se venge sur lui comme sur le ministre fidèle de Brunehaut; et Thierry voyant qu'il avoit besoin de la paix, oublia, comme font les rois, celui qui avoit été sacrifié pour sa cause. La paix se fit.

Un nouveau ministre remplaça le malheureux Protade. Il conçut le dessein de marier son maître avec une princesse espagnole. L'hymen des rois est ce qui caractérise le mieux la politique des ministres. Ils se font, par ce moyen, des espèces d'alliés dans les cours étrangères. Son projet étoit de contre-balancer les inspirations artificieuses de Brunehaut. Celle-ci prévoyant le coup, fit adroitement manquer le mariage, et la princesse espagnole fut renvoyée d'une manière ignominieuse.

Ce ne sera pas ici le dernier exemple qui prouvera que les rois sont toujours étrangers à leurs mariages.

Le feu qui couvoit sous la cendre, ne tarda point à se rallumer. Les deux frères reprirent les armes; nouvelles conférences pour la paix, d'après les représentations des seigneurs, appuyées convenablement par des forces nécessaires: mais Théodebert ayant été perfide dans un moment où il importoit de montrer de la grandeur, et ayant voulu forcer son frère à signer une convention particulière, après l'avoir attiré dans une embûche, les grands de Bourgogne convinrent que la justice étoit de son côté, et le secondèrent.

Le rôle de ces grands est remarquable, et porte, dans plusieurs occasions, l'empreinte de la magnanimité. Clotaire promit de rester neutre; mais il attendit l'issue de la guerre, pour reprendre ce qu'on lui avoit ravi. Théodebert fut battu deux fois, et fait ensuite prisonnier. Conduit devant Thierry, celui-ci lui fit ôter les marques de la dignité royale, oubliant que le sort auroit pu le mettre à la place du vaincu; il tua deux de ses fils. On croit lire l'histoire des Cannibales; encore n'égorgent-ils pas ceux qui leur tiennent de si près par le sang. Il envoya le malheureux roi à Brunehaut. Dès que celle-ci le tint en son pouvoir, renonçant à la dissimulation,

elle se donna le cruel plaisir de la vengeance, plaisir si cher à son sexe. Elle lui fit couper les cheveux; c'étoit abuser de son malheur, c'étoit humilier son propre sang. Qu'importe! Rien ne l'arrête. Cette cérémonie, qui se faisoit par les ministres de l'église, destinoit celui qui l'avoit subie, à mourir dans un monastère; ce fut là qu'il dut se repentir d'avoir exilé Brunehaut de sa cour. Cette femme, vindicative à l'excès, craignant bientôt que le roi tonsuré ne s'échappât de sa prison claustrale, et voulant gouverner les deux royaumes sans opposition, fit tuer son petit-fils âgé de vingt-sept ans: comme si ce crime épouvantable ne devoit pas un jour lui être reproché et retomber sur sa tête!

Clotaire, roi de Soissons, prévoyant bien que la victoire de Thierry, ainsi que sa nouvelle puissance, n'étoient pas des motifs propres à lui assurer ce que le traité de neutralité lui avoit accordé, se paya d'avance par ses mains, en se hâtant de se mettre en possession de ce qui lui avoit d'abord été cédé. L'événement fit voir qu'il avoit bien deviné et Thierry et sa politique: le droit des armes est toujours le moins contesté. Il fut sommé par des ambassadeurs, de retirer ses troupes;

et sur son refus, Thierry, qui, dans l'ivresse du succès, se flattoit de se rendre maître de toute la France, s'avança avec une armée nombreuse; mais en passant par la ville de Metz, il fut attaqué d'une dyssenterie dont il mourut en peu de jours. Il étoit dans la vingt-sixième année de son âge.

Brunehaut témoigna si peu de douleur à cette mort imprévue et soudaine, son visage demeura si calme, si tranquille, qu'elle passa pour l'avoir empoisonné. Il est vrai que cette immobilité de son front n'est pas tout-à-fait une preuve contr'elle. Si elle eût été capable du crime, lui en auroit-il plus coûté d'affecter de la consternation et de la douleur? D'un autre côté, c'est la voix publique qui l'accuse; et la voix publique se trompe rarement: les historiens ne la démentent point. Ainsi, après s'être servie de ses fils pour perdre son frère, elle l'auroit fait périr pour assurer sa propre autorité. De telles horreurs, je le répète, coûtent à écrire; mais il n'est pas permis d'adoucir ici l'histoire, qui, dans son langage simple et effrayant, lui reproche la mort de dix rois ou fils de rois. L'histoire nous trace du même burin, les vertus et les crimes. Ses pages sanglantes doivent servir à l'instruc-

tion des siècles à venir; et les faits, qui sont la grande école du philosophe, ne doivent pas s'altérer, parce qu'ils portent quelquefois une empreinte douloureuse dans les ames sensibles. Tous ces crimes de l'ambition la déshonorent, l'avilissent, et parviendront peut-être à graver dans le cœur des princes un juste mépris pour l'insatiable soif du pouvoir. Voilà ce qui soutient le philosophe dans la pénible tâche d'écrire la vie des rois.

Brunehaut fit d'abord proclamer roi Sigebert, l'aîné des quatre fils de Thierry; et marchant sur les traces de Frédégonde qu'elle sembloit vouloir rivaliser en tout, s'apprêtoit à gouverner seule les deux royaumes. Mais Clotaire, qui savoit par expérience le prix des instans, prévint ses projets, et lui opposa une armée. Elle contribua elle-même à sa défaite. Le maire du palais en Austrasie lui devint suspect, c'est-à-dire que sa mort fut résolue. Mais, heureusement pour lui, des indices s'échappèrent; il étoit sur ses gardes. Il fut averti à temps, et disposa le reste. Comme son pouvoir étoit respecté (et l'on voit ici la gradation de l'autorité de ces maires qui vont bientôt jouer le plus grand rôle) il engagea la noblesse d'Austrasie et de Bour-

gogne à abandonner Brunehaut; ce qui s'accomplit à l'approche de l'armée de Clotaire. Il ne lui fut pas difficile de vaincre; mais trop fidèle aux horribles principes de ces temps malheureux, où le vainqueur devenoit toujours parricide, il le fut, ainsi que le furent depuis, tant d'empereurs, turcs qui, comme dit Voltaire, *pensent ne bien régner qu'en étranglant leurs frères*. La nature est outragée à chaque pas que l'on fait dans cette triste histoire. Le vainqueur fit mourir deux fils de Thierry, et raser le troisième; le quatrième échappa pour ne plus reparoître. Il persécuta long-temps une abbesse d'Arles, sur le bruit qui couroit qu'elle élevoit un roi dans son monastère. Ces asyles du crime l'étoient quelquefois de l'innocence; et cette crainte perpétuelle de Clotaire, qui jetoit toujours un regard agité et sombre sur ce couvent, où il croyoit découvrir un futur vengeur, prouve que tous les enfans de Thierry, quelles que fussent leurs mères, étoient considérés comme rois de France. Les peuples devroient répéter souvent la fable où les grenouilles se lamentent en voyant les noces du soleil. Le droit politique de ce siècle étoit non moins absurde et non moins barbare que

les coutumes et les mœurs; et les crimes, à cette époque, pourroient moins étonner.

Enfin Brunehaut fut livrée à Clotaire; un cri universel s'éleva, et demanda sa mort. Jamais la vengeance publique ne se montra plus ardente; on ne parloit que de ses crimes; et sur ce sujet, le peuple et les grands tenoient le même langage. Dans ce nombre effrayant, il pouvoit y en avoir de supposés; mais ce seroit une logique abominable, que de vouloir l'absoudre, parce que les preuves légales n'appartiennent pas également à tous. Quand un peuple entier s'émeut et se soulève, on doit écouter la voix des contemporains, et la préférer à la plume des historiens, qui, dans la suite, se font un jeu d'affoiblir les autorités, pour faire parade de leurs vaines recherches et de leur faux esprit. L'abbé Véli a voulu justifier Brunehaut : il a entrepris une apologie injuste; et l'histoire seroit entièrement dégradée, si un pareil abus de l'art de raisonner se représentoit souvent. C'est en vain que l'on citera encore les lettres de S. Grégoire le Grand. Ce pape, d'ailleurs un des plus grands hommes de son siècle, pouvoit être accusé peut-être d'avoir trop loué les hommes puissans dont il avoit besoin. Il sa-

voit par expérience, que, quoique l'éloge soit un piége grossier, c'est celui où tous les hommes se prennent, et sur-tout ceux qui gouvernent. Il recherchoit donc la faveur des souverains avec trop d'avidité : c'est lui qui écrivoit à Childebert II : *Autant que les rois sont au-dessus des autres hommes, autant votre royaume surpasse les royaumes de la terre.* C'est lui qui félicita Phocas sur son avénement au trône, et qui appela la révolution qui l'y conduisit, un coup de la Providence. Il étoit cependant trop éclairé pour ignorer que c'étoit le meurtre de l'empereur Maurice qui lui avoit donné la couronne, et que la Providence n'autorise ni les usurpations, ni les assassinats. Ne nous appesantissons point sur ces foiblesses d'un grand pape, que tant de vertus ont fait oublier ; mais aussi ne nous autorisons point de ses lettres pour justifier le meurtre de Brunehaut.

Cette reine octogénaire, exemple mémorable de la justice qui, lente dans ses coups, ne frappe que trop rarement les têtes les plus élevées, prisonnière et désarmée, chargée des imprécations publiques, comparut devant le fils de Frédégonde, son juge, et qui n'auroit pas dû l'être. Il la condamna, sur son

tribunal, à trois jours de supplices. Le premier, on la promena dans tout le camp, exposée à l'insulte des soldats, et les malédictions retentirent sur son passage. Le second, une multitude féroce et irritée s'étudia à lui faire souffrir mille tourmens ignominieux qui lui laissèrent la vie. Le troisième, on l'attacha par les cheveux, par un pied et par un bras à la queue d'un cheval indompté, qui la traîna sur les cailloux et à travers les épines : la campagne fut teinte de son sang. 616.

Elle étoit fille, sœur, tante, épouse, mère, aïeule et bisaïeule de rois. Elle fit quelque bien ; car il est impossible à la puissance de n'en pas faire. On lui dut la construction de quelques chaussées et de plusieurs ouvrages publics qui eurent leur utilité. De ce nombre sont les hôpitaux, qui ne sauroient être trop multipliés quand le gouvernement est mauvais. C'est du moins un remède à la gangrène du corps politique, un adoucissement apporté à la foule des malheureux. On voit encore son tombeau dans l'abbaye de Saint-Martin-lès-Autun, qu'elle avoit fondée. En 1632, on l'ouvrit : au milieu des cendres et des ossemens, on trouva une mollette d'éperon, ce qui confirme la tradition générale;

car c'étoit la coutume, quand on attachoit quelqu'un à la queue d'un cheval, d'ajouter des éperons aux pieds du supplicié, pour rendre l'animal plus furieux. La recherche inventive dans les tourmens est ce qui déshonore le plus l'humanité; et tout siècle qui en a donné l'exemple, doit être considéré comme un siècle dévoué justement à l'opprobre par la postérité.

## CLOTAIRE II.

### L'ESPRIT DE SON TEMPS.

COMMENT faut-il se représenter le gouvernement françois? Un gouvernement sage et solide n'est que l'ouvrage du temps, ou de ces législateurs extraordinaires, qui moulant, pour ainsi dire, tout-à-coup un peuple, sont comptés dans les fastes de l'univers. Ils ont manqué à presque toutes les nations, et surtout à la nôtre.

Il nous reste assez de faits historiques, néanmoins, pour affirmer que le gouvernement n'étoit alors qu'une aristocratie présidée par un chef à qui l'on donnoit le nom de

roi. En effet, le corps de la nation décidoit toujours avec le roi, des choses importantes et difficiles; et ce qui nous paroît incontestable d'après les monumens, il avoit part au pouvoir législatif. Nous voyons le roi proposer la matière des délibérations, les chefs haranguer, les évêques être admis à faire leurs représentations; et au lieu d'aller aux opinions, les soldats applaudir en frappant leurs lances les unes contre les autres, ou marquer leur improbation par un murmure confus. De-là vient l'origine de nos champs de mars ou de mai, où les trois ordres de l'état étoient réunis.

On peut remarquer dans l'origine et l'esprit de la loi salique, que la succession au trône étoit encore plus la fidelle expression de la volonté nationale que de la volonté des rois, quoique cette loi fût très-favorable à ceux-ci. En effet, des hordes de guerriers qui, pour chercher une patrie, avoient commencé par s'expatrier, n'avoient besoin que d'un capitaine à leur tête, et ne pouvoient obéir à une femme exclue des travaux de la guerre, par la foiblesse de son sexe. Quelques exceptions rares, qui se montrent à de longs intervalles dans les archives de

nations, ne pouvoient contre-balancer la loi générale : aussi nos ancêtres ne supposèrent-ils pas la possibilité d'une autre élection. Cette loi salique ne fut donc, dans son origine, que la loi de la nécessité, ou plutôt de la raison.

On a vu ensuite que la loi la plus respectée étoit celle de l'égalité entre des compagnons d'armes. L'usage immémorial avoit établi une proportion rigoureuse dans le partage du butin. On a vu qu'ils étoient là-dessus si exacts, que Clovis même, sur la réclamation d'un seul soldat, ne put prélever, hors de part, un seul vase qu'il vouloit rendre à l'église de Reims; et pour se venger de ce soldat, il fut obligé de lui objecter une faute contre la discipline militaire, parce qu'en ce cas-là, comme capitaine, il pouvoit agir arbitrairement.

Ce qui a pu jeter de l'obscurité sur ces matières si curieuses à discuter, c'est qu'il y avoit effectivement au milieu des Francs vainqueurs, une nation asservie, composée de Gaulois et de Romains. Celle-ci n'avoit aucune part à l'administration ; elle avoit perdu le domaine de ses terres. Mais tous les guerriers d'origine française composoient la

noblesse ; on les voyoit, dans l'assemblée de la nation, soutenir leurs droits de la parole, ainsi que de l'épée. Cette assemblée se tenoit en plein champ, d'abord en mars, puis en mai, afin que le fourrage ne manquât point à la cavalerie. Le choix et l'espace du lieu prouvent incontestablement le nombre, et la force conséquemment de ceux qui votoient.

On a beaucoup écrit sur la succession à la couronne. Celle de France étoit-elle alors élective-héréditaire ? Les opinions sont encore partagées. Voici celle qui paroît rassembler le plus de probabilités et de faits.

La couronne de France fut élective-héréditaire sous les rois de la première race et sous ceux de la seconde ; c'est-à-dire, que les seigneurs, qui dans ce temps-là composoient la nation entière, en s'imposant la loi de maintenir toujours la couronne dans la famille du chef qu'ils avoient élu le premier pour être à leur tête, s'étoient aussi réservé le droit de choisir dans cette famille celui qu'ils jugeroient digne de succéder au roi défunt ou détrôné. Mérovée, parent de Clodion, élu son successeur, au lieu des deux fils que ce prince avoit laissés ; Chilpéric 1^er^,

déposé, envoyé en exil pendant que sa couronne est déférée à Sigebert 1^er^, son frère; Clotaire 1^er^, remettant à l'assemblée des états le choix d'un successeur au trône d'Austrasie, dont il étoit envieux; le troisième des fils de Clovis II, élu roi de Neustrie, et succédant à Childéric II, au lieu du fils de ce prince; les François, à la mort de Dagobert II, tirant du cloître un prince Daniel, fils de Childéric, pour le placer sur le trône: tous ces exemples, et d'autres semblables sous cette première race, prouvent que les François, en conservant la couronne dans la même famille, s'étoient aussi maintenus dans la liberté de la déférer à celui de cette famille qu'ils jugeroient à propos, sans égard ni à la ligne, ni au degré de proximité, et qu'il suffisoit que le prince élu fût du sang royal.

Ce sentiment est celui du jurisconsulte Hotman, de Duhaillan, de Larrey, de l'abbé des Tuilleries, du comte de Boulainvilliers, de l'abbé de Vertot; enfin, c'est celui qu'a embrassé l'historien anglois du règne de Charles-Quint.

Que le trône ait été de même électif sous les rois de la seconde race, c'est ce dont une

foule d'exemples ne permet pas de douter; et même le plus grand nombre des historiens françois ont porté cette opinion jusqu'à croire que l'élection étoit ouverte à tout le monde. Le P. Daniel, entr'autres, l'a fortement soutenue; mais l'abbé de Vertot prouve assez évidemment contre ce jésuite, et contre ceux qui, avant lui, avoient adopté cette idée, que la couronne, sous cette race, a été élective-héréditaire de la même manière qu'elle l'avoit été sous la première; et il s'appuie de plusieurs exemples assez concluans: de sorte qu'au lieu que, suivant la plupart des historiens, il sembleroit que les principes sur la succession à la couronne, incertains et chancelans sous les rois des première et seconde races, n'ont été invariablement fixés que sous la troisième. Suivant l'abbé de Vertot, il paroît assez clairement, que la couronne a été élective-héréditaire sous l'une et l'autre des deux premières races, et que le droit de la nation d'élire dans la famille du premier roi choisi, celui qu'elle jugeoit le plus digne du trône, a été regardé comme une règle constante et fondamentale, invariablement observée pendant un espace de plus de six cents ans.

Clotaire II, qui comme son aïeul, Clotaire Ier, n'avoit hérité que du petit royaume de Soissons, se trouvoit l'unique roi de la monarchie françoise. Ce fut lui qui augmenta, sans doute à son insçu, la puissance des maires du palais, en en nommant trois dans les trois royaumes qui lui étoient échus. Un immense héritage attiédit quelquefois l'amour excessif de la propriété, ou rend un prince moins jaloux de son autorité. Ces maires du palais devinrent sans peine des espèces de vice-rois; et Clotaire le vit sans soupçons, sans alarmes. Sa politique constante fut de respecter l'autorité des magnats, et de maintenir leurs priviléges qui étoient fort étendus. Son règne en fut moins éclatant, mais plus sage, plus paisible. Il eut même une idée assez profonde de la prépondérance et de l'utilité des lois pour le maintien de la liberté publique. Il institua des espèces de cours ambulantes, qui alloient au-devant des opprimés, et rendoient la justice; ce qui fut très-agréable à la nation. Les particuliers ne se déplaçoient pas; ce qui étoit un avantage considérable dans un temps où les routes publiques n'étoient point ouvertes en tous sens. On donna aux séances de ces parlemens ambulatoires, le nom de *placita*,

*placita*, d'où est venu le nom de *plaids*, et les *pleas*, si chers aux Anglois.

Ces cours de justice n'étoient pas de vains fantômes; elles jugeoient les grands et les punissoient. Un gouverneur d'une partie de la Bourgogne ayant conspiré contre Clotaire, le gouverneur fut condamné à perdre la tête, comme s'il n'eût pas été puissant. Le roi ne voulut point interposer d'autre autorité que celle de la justice. Ce châtiment légitime imprima le respect, et fit une telle impression, qu'on n'entendit plus parler de conjuration sous son règne. Ainsi, le monarque qui, n'écoutant point une vengeance particulière, ne veut frapper que par l'épée de la justice, double son autorité et la rend plus légitime.

Les capitulaires, ordonnances fameuses, et qui ont influé si long-temps sur notre législation, émanèrent d'un concile de Paris, espèce de tribunal mixte, composé d'évêques et de seigneurs. Là, les affaires civiles furent décidées à la pluralité des voix, et eurent même le pas sur les affaires purement ecclésiastiques.

On ne devoit pas attendre du fils de Frédégonde un gouvernement doux et populaire; mais, soit politique, soit amour de la paix,

soit plutôt connoissance de ses véritables intérêts, il n'affecta jamais l'autorité arbitraire : il se montra modéré, ennemi du pouvoir absolu. Il remit aux Lombards une partie du tribut annuel qu'ils avoient payé à ses prédécesseurs; il mit sa gloire constante à satisfaire ses voisins, ainsi que ses alliés. Cette gloire est digne de tous nos hommages; et Clotaire, à cet égard, mérite les éloges de la postérité : aussi son règne fut-il tranquille et heureux, et nous nous plaisons à l'annoncer.

Il eut la joie pure de recueillir fréquemment sur son passage, les témoignages d'amour de son peuple. Le milieu et la fin de son règne doivent effacer plusieurs traits de ruses et de cruautés qui en souillèrent le commencement. Il fut différent de plusieurs autres rois ses contemporains, qui épuisèrent toutes leurs vertus dans les premières années de leur règne. Qu'on ne nous blâme point d'avoir loué l'administration raisonnée de Clotaire; les vertus imparfaites se remarquent encore, et doivent se remarquer dans ces siècles orageux de troubles et de barbarie.

Il associa de son vivant à la royauté, son fils Dagobert, et l'envoya résider à Metz,

avec le titre de roi d'Austrasie. Il fit plus encore pour lui; il lui envoya deux ministres vertueux, qui rendirent son gouvernement si aimable, que les voisins de la France Germanique, attendris et pénétrés de tant de vertus, souhaitèrent de l'avoir pour roi : hommage le plus flatteur que l'on puisse jamais rendre à un souverain.

Quand le jeune Dagobert fut en âge d'être marié, il lui confia une partie du gouvernement, pour le former à l'art de régner; car cet art a ses principes, et aucun ne doit mieux s'apprendre, quoiqu'il n'y ait point d'école publique pour l'enseigner. Le jeune prince, dans cet âge bouillant et inexpérimenté, où l'autorité se rend fougueuse et aveugle, où les passions semblent vouloir tout dévorer autour d'elles, demanda avec fierté à son père, qu'on lui donnât encore quelques parties du royaume d'Austrasie, qu'il avoit plu à Clotaire d'en détacher. Le souverain pacifique, par un exemple de modération unique et de tendresse vraiment paternelle, remit ce droit litigieux entre les mains d'arbitres, qui étoient douze évêques et seigneurs. Ils concilièrent le père et le fils, sans qu'il y eût de sang répandu : ce qui est touchant et remar-

quable dans la première race, où les liens de la parenté la plus étroite n'arrêtoient point le bras de l'ambition, qui dégénéroit en férocité.

La bonté de Clotaire ne tenoit pas à la foiblesse. Il montra du courage et même de l'intrépidité. Un certain Bertoalde, duc des Saxons, prenant son humeur égale et douce pour le sentiment de la crainte, entra dans l'Austrasie, et eut d'abord quelques avantages sur le jeune Dagobert, qui faillit à perdre la vie, ayant reçu sur la tête un coup de sabre qui faussa son casque. Le père vole au secours de son fils. Les deux armées étoient en présence, une rivière les séparoit. Clotaire, insulté en personne par les cris outrageans de Bertoalde, traverse le fleuve sur son cheval, gravit à l'autre rive, renverse l'insolent et le tue de sa propre main. Il fit mettre sa tête au bout d'une lance; et la portant en forme d'étendard, il dispersa l'armée des Saxons. Les rois de la première race ont su tous combattre en personne.

Il ne survécut que quelques mois à cette action éclatante; mais avant de mourir, il supprima la charge de maire du palais dans le royaume de Bourgogne, d'après le con-

seil des seigneurs du pays. Peut-être entrevit-il, mais trop tard, ce que cette place alloit coûter dans peu à ses successeurs : ce pressentiment, au reste, ne devoit être que confus; pouvoit-il prévoir que des sujets chasseroient bientôt leur maître, aux yeux et de l'avis de la nation? Toute la sagacité humaine ne sauroit deviner certains jeux bizarres du destin, ni l'effet des talens extraordinaires qui naissent à propos. Ces maires, il faut l'avouer, commencèrent d'abord par bien servir l'état; ils furent des citoyens fidèles, des ministres vigilans et infatigables. S'ils se frayèrent un chemin au trône, ce fut par les moyens utiles qui captivent volontairement les suffrages du peuple. Clotaire mourut dans la quarante-cinquième année de sa vie et de son règne. Il mourut trop tôt pour la France : il savoit la gouverner, et connoissoit à fond l'esprit national, la première étude d'un souverain. 628.

Ce qu'il y eut, relativement au dogme, de plus curieux parmi la foule des subtilités théologiques, les seules questions qui agitassent alors les esprits, ce fut l'opinion d'un certain évêque, qui ne vouloit pas absolument que la femme fût comprise dans l'espèce

humaine. Il en faisoit un être à part ; il disoit, pour appuyer son système, que Dieu n'avoit créé que l'homme, et que la femme conséquemment n'avoit rien de commun avec lui. Cette question fut débattue, et d'une manière aussi grave que solemnelle. Après bien des disputes, on trouva enfin dans les saintes Ecritures, que Dieu, au commencement, avoit créé l'homme mâle et femelle : ce qui restitua aux femmes tout l'honneur de leur sexe, et leur association au genre humain, dont elles font le tourment et les délices.

Clotaire, qui avoit toujours respecté le pouvoir des seigneurs, ne manqua pas d'avoir une égale déférence pour l'autorité du clergé. Celui-ci s'en prévalut. Il ordonna de payer la dîme, sous peine d'excommunication, parce que la loi divine, disoit-il d'après les lois mosaïques, le vouloit ainsi. Il fut enjoint à tout laïque, sous peine de punition corporelle, de faire une profonde révérence à tout clerc qu'il rencontreroit ; et si le laïque étoit à cheval, il devoit descendre et s'humilier profondément, pour rendre à l'autre les honneurs les moins équivoques.

Les religieuses même, enhardies par ces priviléges, qui prenoient chaque jour une

nouvelle force, se refusoient à reconnoître aucun pouvoir. On les vit à Poitiers se révolter contre l'abbesse, prendre des satellites à leur solde, faire le siége du monastère, et s'en emparer à main armée. Le scandale fut si grand, que les évêques se trouvèrent obligés de les juger. Mais qu'arriva-t-il? Elles furent absoutes de toute accusation, parce que la foudre terrible de l'excommunication n'étoit réservée que pour frapper dans sa chute les têtes profanes des laïques.

Qui auroit connu l'influence des causes morales, n'auroit pas manqué de deviner le pouvoir immense dont l'église romaine devoit jouir. Des priviléges sans nombre, des exemptions dangereuses, et qui établissoient une trop grande inégalité entre les citoyens, arrivoient en foule de Rome. Des donations extravagantes enrichissoient les monastères; l'or n'appartenoit plus qu'au clergé. Mais comme la balance du partage étoit trop chargée d'un côté, le clergé fut contraint lui-même de céder aux agriculteurs les terres qu'il tenoit de la dévotion aveugle des princes et des peuples, moyennant une redevance annuelle, légère, à la vérité, dans son origine. C'est ce qu'on appela les *précaires*. Le

fonds n'en pouvoit jamais appartenir aux particuliers : ainsi son système de propriété absolue embrassoit, comme on voit, l'avenir ; mais cette cession ne remédiant point aux maux politiques de l'inégalité excessive ; les usurpations se mirent à contrebalancer les donations ; le fer ravit à la crosse tout ce qu'il put lui ravir de force ; et les foudres de l'église, sans cesse allumées sur la tête des rebelles, c'est-à-dire des seigneurs appauvris par les folles libéralités de leurs ancêtres, enfantèrent ces longues discordes et ces débats incroyables, qui depuis troublèrent et déchirèrent la monarchie.

Avant d'aller plus loin, jetons un coup-d'œil sur les charges de la cour et sur leurs différentes prérogatives; il nous servira à développer l'histoire des siècles suivans, et l'on n'en verra que mieux les singulières mutations que le temps amène même dans l'intérieur du palais des rois, qui sembleroit devoir être plus à l'abri des changemens capricieux qui se passent au-dehors.

La charge de maire du palais répondoit à celle de grand-maître de la maison du roi ; on l'appeloit d'abord majordome, *major-domus*. Les maires parvinrent de la surinten-

dance au trône. On croit voir un intendant qui finit par acheter les terres du seigneur dont il a dirigé les affaires.

Celle de comte du palais étoit une charge civile, et conséquemment plus respectable; mais elle ne reçut aucun développement. Cette branche, il faut le croire, étoit de nature stérile. Quand le roi, absent ou malade, ne rendoit pas la justice par lui-même, le comte la rendoit au nom du prince : prérogative vraiment glorieuse ! Son office étoit encore de juger toutes les causes dont il y avoit appel. On ne pouvoit parler au roi de quelqu'affaire litigieuse que l'on n'eût son agrément. Cette charge étoit remplie par des hommes bien intègres et véritablement amoureux de la justice, puisqu'elle n'a point brillé dans l'histoire par les traces de la considération et de l'opulence.

Les chartres royales étoient signées par le référendaire; et c'étoit lui qui gardoit ordinairement le sceau du roi. Cette troisième charge de la cour a été réunie, ainsi que celle de comte du palais, à la charge de chancelier, qui alors, loin de présider les cours supérieures et d'être regardé comme le chef de la magistrature, n'étoit qu'un humble secré-

taire, chargé de rédiger les actes par écrit. On le nommoit archi-chancelier, pour le distinguer des scribes qu'il avoit sous lui, et auxquels on donnoit aussi le nom de chancelier.

La reine, qui régloit la dépense journalière du palais, se faisoit aider par le chancelier ou camérier, qui entendoit les comptes et tenoit le registre des fournitures. La reine présidoit à l'administration domestique de sa maison; elle s'honoroit d'y mettre de l'économie, et renvoyoit les officiers de bouche qui avoient quelque penchant à la prodigalité. On voit même que les restes de la table étoient vendus au profit de la toilette de la reine, pour récompense de ses soins vigilans et assidus.

Le comte étoit chargé des écuries du roi; on l'appeloit *comes stabuli*, surintendant de l'étable.

Les provisions pour la bouche du roi regardoient le sénéchal; mais on en avoit excepté l'emplette et la garde du vin. Cette boisson étoit confiée au bouteillier. Ce grave mot de sénéchal signifie en langue tudesque, l'homme qui a soin des troupeaux, qui les vend et qui les dépèce.

Le maréchal avoit soin des chevaux, et le nom en est encore demeuré à ceux qui les ferrent et qui les pansent.

Les appartemens à la cour étoient distribués par le mantionnaire, et il avoit soin des lits et de la garde-robe. On couchoit huit dans un lit.

Il y avoit un fauconnier, portant sur le poing des oiseaux de proie, symbole antique de la royauté; quatre grands veneurs pour la chasse; et les conseillers du roi, clercs ou laïques, le suivoient dans presque tous ses voyages. Comme ils étoient des donneurs éternels d'avis, ils accompagnoient sa majesté, *pour l'admonester*, dit de Prades.

## DAGOBERT.

Roi du vivant de son père, il n'étoit pas disposé à partager avec son frère Caribert. La loi inviolable et désastreuse des François l'exigeoit néanmoins; rien de mieux marqué dans l'histoire, que ce partage à peu près égal, renouvelé à chaque décès de prince et de fils de prince. Mais Dagobert étoit le plus

fort ; il avoit une armée sur pied, ce qui partout fait taire la loi. Il fallut que Caribert se contentât du titre de roi d'Aquitaine. Ne pouvant obtenir plus, il fit de Toulouse la capitale de ses états. Le duché d'Aquitaine, à titre de duché héréditaire, est resté dans sa maison depuis 628 jusqu'en 1503. Louis d'Armagnac, duc de Nemours, en fut le dernier possesseur. Voilà une filiation rare et mémorable.

Le règne de Dagobert eut de beaux commencemens, qui le firent regarder d'abord comme un prince accompli; car le peuple se hâte d'encourager un roi auquel il remarque de bonnes intentions; et il le paye volontiers d'avance des vertus dont il espère jouir. Dagobert visita son royaume, et il eut raison. Rien ne supplée à l'œil du maître ; il voit tous les objets tels qu'ils sont, dès qu'il veut les voir sous leur véritable point de vue : par sa place, il a un coup-d'œil particulier, n'eût-il pas même le génie en partage. On le vit s'occuper des affaires publiques, et prendre conseil des plus sages. Il paroissoit enfin chérir les lois, le bon ordre, et devoir les respecter toujours ; mais une passion plus redoutable dans le sein des rois que chez les

autres hommes, vint anéantir tout-à-coup ses bonnes qualités : l'amour des femmes le porta aux plus honteux excès. Il répudia son épouse, sous prétexte qu'elle étoit stérile : il donna à trois concubines le titre de reine. Il fut gouverné par d'indignes maîtresses. Il fallut donner à ces femmes avides, tout ce que leur luxe puérile exigeoit : de-là l'augmentation des impôts, les concussions de toute espèce, et toutes ces vexations sourdes et ouvertes, qu'un roi avili invente pour satisfaire à son libertinage.

Plusieurs ministres firent de vains efforts pour le retirer de cet oubli de lui-même. La débauche a cela de funeste, qu'elle corrompt bientôt l'entendement ; et le cœur qui en est atteint, quelqu'effort qu'il fasse, ne peut plus nourrir le germe des vertus. Dagobert n'en eut plus, et perdit toutes ses qualités aimables. Son frère, roi d'Aquitaine, étant mort, il pilla ses trésors et frustra ainsi ses neveux de leur héritage.

Il ne tarda pas à être puni. Une guerre unique dans l'histoire, s'alluma et ne fut point heureuse. Un négociant, nommé Sammon, étoit devenu si riche que les Esclavons, nation nombreuse et puissante, l'avoient choisi pour

leur roi ; et l'or, en cette circonstance, sert quelquefois tout aussi bien que le fer : on l'a vu en Pologne et ailleurs. Avec de l'or on a des soldats, disoit César, et avec des soldats on recouvre son or. Une extrême opulence n'est presque jamais l'ouvrage d'un homme médiocre. La fortune seule, quoi qu'on en dise, ne peut pas tout faire ; il faut du travail, de la vigilance, et j'honore les hautes fortunes quand elles sont irréprochables, comme les autres succès. Outre son industrie, il avoit un grand caractère. Il avoit épousé douze femmes ; la coutume autorisoit fort à propos chez lui la polygamie. Il en avoit eu vingt-deux fils et quinze filles. Il étoit prudent et brave. Dagobert lui avoit envoyé un ambassadeur pour se plaindre à lui de quelques insultes faites à des marchands françois. Sammon reçut très-bien l'envoyé, qui s'avisa de le traiter avec une hauteur arrogante et déplacée. Le roi marchand usa de modération, et parla de la satisfaction qu'il vouloit lui donner, ainsi que de l'amitié et de la bonne intelligence qu'il vouloit entretenir avec le roi de France.... *L'amitié*, interrompit le brutal envoyé : *eh ! peut-il y en avoir entre des chrétiens serviteurs du vrai Dieu et des*

*chiens de païens comme vous autres ? .... Eh bien*, répliqua Sammon, *puisque nous sommes des chiens, nous nous servirons de nos dents pour vous mordre de toutes nos forces.*

Trois armées françoises, envoyées contre l'opulent païen, ne servirent qu'à illustrer le règne de Sammon, qui exécuta trop bien ce qu'il avoit promis à l'envoyé. Dagobert fut obligé d'exempter de tribut les Saxons, pour qu'ils eussent à défendre la frontière de l'empire françois ; ce qu'ils firent assez mal.

Pour mieux réprimer les Esclavons qui l'inquiétoient, il déclara Sigebert son fils, âgé de trois ans, roi d'Austrasie ; et comme cet enfant avoit sa cour et ses officiers, ceux-ci furent intéressés personnellement à repousser l'ennemi pour conserver leurs charges et leurs prérogatives : moyen ingénieux, mais peu sûr dans ses conséquences. Il naquit un second fils au roi, qui fut nommé Clovis. Les évêques et les seigneurs de Neustrie et de Bourgogne convoquèrent une assemblée, et supplièrent le roi de régler, par un acte solemnel, le partage de ses états entre les deux princes encore enfans.

Les grands se souvenoient, sans doute, de

quelle manière Dagobert en avoit usé à son avénement au trône. Ils ne vouloient plus d'un monarque seul maître de la monarchie, et qui pût réunir tout le pouvoir entre ses mains. Leurs priviléges avoient sans doute été lésés; mais faute d'armée, ils n'avoient pu faire valoir leurs droits respectifs. Ils jugèrent à propos de les rétablir dans ce moment favorable; et en effet, ce qu'ils demandèrent leur fut accordé.

La débauche est sœur de l'indolence. Dagobert, livré à la mollesse, ne vit qu'avec déplaisir les Gascons qui le menaçoient de l'arracher des bras de la volupté pour l'obliger à combattre; il ne vouloit que passer tranquillement le reste de ses jours, sans soins et sans affaires de cabinet. Heureusement, dans son incapacité, il eut l'esprit ou le bonheur de choisir un vieux général d'une expérience consommée, qui les réduisit. Sorti de cet embarras, il retomba dans un autre; il eut à traiter avec les Bretons, qui parloient fort haut et de manière à l'épouvanter. Il paroît que, depuis le mal-adroit ambassadeur qu'il avoit envoyé à Sammon, il s'étoit du moins exercé à faire un choix plus attentif de ses agens. On a vu un marchand devenir roi; on

on va voir un orfévre ministre d'état, et de plus évêque. Ce fut lui que Dagobert choisit pour négocier avec les Bretons. Il le fit avec prudence et succès; et comme ses instructions portoient d'avoir la paix, Eloy servit très-bien l'humeur de Dagobert, qui ne vouloit pas être distrait de ses plaisirs. Il ne jouit pas long-temps de cette paix plutôt achetée que conquise; il mourut de la dyssenterie, à l'âge de trente-six ans. Ses débauches abrégèrent ses jours. Il ouvrit le premier le fameux caveau de Saint-Denis, où tant de rois sont descendus après lui, pour être jugés solemnellement, l'un après l'autre, au tribunal de la voix des peuples.

Au milieu de ses profusions scandaleuses, Dagobert, croyant racheter ses vices, se permit des libéralités considérables envers les moines. C'est une fausse et malheureuse idée, que celle qui nous fait imaginer que l'on appaise le ciel à tel prix, et que les présens dont on charge les autels dispensent du repentir, qui seul justifie. Dagobert exigeoit encore, pour calmer les vifs reproches de sa conscience, que toute tête fût baptisée. Il fit un édit qui ordonnoit que tous les juifs eussent à se soumettre à l'eau qui régénère, ou à mourir.

Tous les évêques qui gagnèrent des prosélytes, disons mieux, des sujets nombreux, ont comblé d'éloges Dagobert, qui ne montra d'activité que pour rassembler tous les étrangers autour des fonts baptismaux. Comme on doutoit fort de son salut, un évêque reconnoissant prétendit avoir eu une vision, dans laquelle il avoit aperçu effectivement les démons qui emmenoient l'ame de Dagobert en enfer, à bord d'une barque, en juste punition de son incontinence; mais comme tout se pèse et se compte, et qu'il avoit été libéral envers l'église, S. Denis, S. Maurice et S. Martin accoururent bientôt à son secours, l'arrachèrent des griffes diaboliques, et le portèrent en triomphe au ciel, laïssant la barque et les démons stupéfaits.

On voit encore, à S. Denis, un tableau en sculpture, où cette imagination bizarre est représentée. Ce conte ridicule a même fait une très-grande fortune parmi le peuple, peut-être parce qu'il servit à peindre très-bien le caractère de Dagobert, livré tout à-la-fois à l'incontinence et à une pieuse dissipation.

On parle encore de son fauteuil, ou de son trône d'or massif, fondu et jeté en moule

par l'orfévre S. Eloy. Cela peut donner quelqu'idée de ses richesses; mais un trône d'or massif, appartenant au roi Dagobert, est une exagération faite pour un conte de fées, et qui ne mérite pas d'être sérieusement réfutée. Le vulgaire aime de préférence tous les récits qui tiennent à une magnificence superbe; et plus il est indigent, plus il a soin d'enrichir ses paroles.

Mais quand Boileau a fait ces deux vers pittoresques,

Quatre bœufs attelés, d'un pas tranquille et lent,
Promenoient dans Paris le monarque indolent.

il a vraiment représenté Dagobert dans son carrosse. Un jour qu'il se disposoit à monter sur son chariot (et il y a loin, je crois, de ce char à celui que montoit Louis XVI lors de son sacre à Reims), un poëte improvisateur vint à lui. Un pareil personnage avoit droit, dans ce siècle, de fixer l'attention. Le prince le reconnut, le salua, et s'arrêtant, lui dit : « Je te donne les deux bœufs de ma « voiture, si tu me fais un vers avant que « j'y sois monté, et un vers relatif à l'action. » Tandis que le roi montoit, ce vers partit de la bouche du poëte :

*Ascendat Dagobert; veniat bos unus et alter.*

Les Pelegrins de notre siècle en auroient fait tout autant en vers alexandrins, en rimes plates et riches ; mais on ne leur eût pas donné, pour cela, l'attelage de sa majesté.

Il légua, par son testament, trente mille livres de plomb pour couvrir l'église de Saint-Denis. Il a disposé et préparé le tombeau de ses successeurs. Les dépouilles de toutes les églises du royaume étoient pour S.-Denis, qui prenoit faveur au détriment de S.-Martin. Les portes de bronze qu'on y voit encore, appartenoient à S.-Hilaire de Poitiers. Elles avoient fait cent lieues pour venir décorer le lieu de sa sépulture et son temple de prédilection.

Il aimoit beaucoup Paris, qu'il ne quittoit qu'avec regret ; et les Austrasiens voyoient avec un vif chagrin, que le roi y résidoit presque toujours. Comme il étoit homme de plaisir, et que ceux qui ne le haïssent pas aujourd'hui, se fixent encore dans la capitale, pour se livrer librement à toutes les jouissances, il n'est pas inutile, en passant, d'en faire la remarque.

# SIGEBERT II,

## ROI D'AUSTRASIE.

# CLOVIS II,

## ROI DE NEUSTRIE ET DE BOURGOGNE, LEURS ENFANS.

On pressent que les maires du palais vont s'emparer, habilement et par degrés, de l'autorité royale. Deux rois enfans, un état épuisé; des sujets qui, leur requête à la main, redemandent à rentrer dans les biens que le feu roi avoit injustement usurpés pour payer des courtisanes; un maire du palais, juste, sensible et populaire, qui les écoute, les plaint, les satisfait, et que l'on bénit de tous côtés avec reconnoissance : ne falloit-il pas, après cela, que l'on perdît insensiblement de vue des monarques étrangers, pour ainsi dire, à la nation ? On arrêta ses regards sur ceux qui, tenant les rênes de l'état, le gouvernoient réellement, et accoutumoient

le peuple à les considérer comme souverains, puisqu'ils en faisoient les fonctions. Le peuple, qui sent tout vivement et sans mesure, nomme toujours avec transport ceux qui lui font du bien, ou qui sont assez habiles pour lui faire croire qu'ils lui en ont fait. Il juge l'effet, jamais la cause ; il sent sur-tout le besoin qu'il a d'être gouverné.

Pepin et Aga, maires du palais pendant la minorité de Sigebert et de Clovis, étoient deux hommes d'une grande capacité et d'une probité rare. Le pilote du royaume laissoit à d'autres le gouvernail qui le fatiguoit ; leurs mains actives le saisirent fortement. Pepin mourut ; son fils Grimoalde lui succéda ; et cette importante place étant devenue, de l'aveu des grands, héréditaire, sut acquérir ce qui fait la force réelle des monarques, la succession directe. L'ascendant de ce maire sur Sigebert fut tel que ce prince, désespérant d'avoir un fils, avoit déja adopté le sien pour régner après lui. Mais la reine, d'après cet éveil, ne manqua pas de lui donner un enfant, qui fut nommé Dagobert. Sigebert mourut ; on le loua beaucoup dans son panégyrique, d'avoir été détaché toute sa vie des grandeurs terrestres, pour obtenir en

ÈRE vulgaire. 656.

échange dans le ciel une couronne plus glorieuse.

Aga, qui gouvernoit Clovis II, mourut. Il eut pour successeur Archambaud, qui hérita de l'autorité. Il fut prudent, modéré, digne de commander. Il fit don à son roi, d'une belle fille qu'il avoit achetée de quelques marchands anglois : présent que l'on faisoit alors sans honte. Clovis en devint éperdument amoureux; il l'épousa, et la déclara reine. Il en eut trois fils, Clotaire, Childéric et Thierry, qui furent aussi obscurs, aussi nuls que leur père. La seule action mémorable de sa vie fut que, dans un temps de famine, il fit enlever les lames d'or et d'argent qui couvroient les cercueils de S. Denis et de ses compagnons, pour acheter du blé et en nourrir les pauvres. Un esprit aussi droit, un cœur aussi bien né, font regretter que ce roi n'ait pas eu de caractère.

Il est difficile de décider si l'inaction absolue de ces princes venoit d'une incapacité réelle, ou de l'oppression sous laquelle ils vivoient dès leur tendre enfance. Ce qu'il y a de certain, c'est que les seigneurs ont participé à la création de cette puissance rivale du trône, qu'ils s'assembloient pour nommer

à cette première dignité du royaume, qu'ils lui conféroient le pouvoir militaire, et qu'ils se réservoient le droit facile d'expulser le maire quand il ne gouvernoit pas à leur gré. Ils avoient trouvé ainsi le moyen de conserver au sang royal ses prérogatives, et de parer à l'interrègne des minorités et à l'insuffisance des rois majeurs. Cherchons toujours dans le remède aux maux publics, l'origine des coutumes qui nous semblent les plus bizarres, c'est-à-dire les plus opposées aux nôtres.

Les lois de la succession étoient encore respectées, mais pour la forme. Ces deux pouvoirs utiles, qui se confondoient peut-être à une certaine époque, ne pouvoient pas subsister long-temps ensemble; une révolution devoit naître, et ne tarda point en effet.

Grimoalde eut l'assurance de faire valoir l'adoption momentanée de son fils Childebert, qu'il mit sur le trône. S'il fut déposé, c'est que les grands ne goûtèrent pas son élévation; c'est qu'attentifs à régir, ils redoutèrent plus l'ambition du père qui se manifestoit, que des fantômes emprisonnés. Leur nullité absolue convenoit à leurs nouveaux projets; ils semblent enfin avoir eu tous le

dessein réfléchi d'ôter à la royauté et son poids et sa force.

On voit passer comme des ombres, et Dagobert II déposé et relégué, et Clotaire III qui mourut sans postérité, et Childéric son frère. A leur place, et sous le même diadème, figure le maire Ebroin, qui s'assied encore au rang d'une mère régente. Elle-même abandonna l'autorité; et il semble qu'il suffisoit d'être du sang royal pour n'avoir aucune part au pouvoir remis et partagé entre les grands du royaume. 670.

Ebroin ne gouvernant pas conjointement avec eux, ainsi qu'avoient fait ses prédécesseurs, on prit les armes contre lui, on pilla ses trésors, et on le contraignit à s'enfermer dans un couvent, d'où on le verra sortir avec la vengeance.

Ebroin avoit fait proclamer roi Thierry, à qui on n'avoit pas seulement songé à donner une part, parce qu'il étoit encore au berceau lorsque son père mourut. Les grands, de leur propre ordonnance, firent couper les cheveux à Thierry, uniquement parce qu'Ebroin l'avoit protégé. Il passa dans un cloître; et Childéric, roi d'Austrasie, fut appelé par eux au trône: preuve qu'ils vouloient une forme de

gouvernement qui leur laissât l'autorité toute entière, et qu'ils ne créoient un maire que pour porter le fardeau du travail et le tenir assujéti à leurs suprêmes volontés. Ce roi, nouvellement élu, sembla vouloir rentrer un instant dans les droits de la royauté; il prêta l'oreille aux représentations des seigneurs, qui, comme tuteurs nés de l'état, l'exhortèrent à remettre les lois en vigueur, à obliger les gouverneurs des provinces et les juges à en respecter la dignité : mais, comme si son sang fût prédestiné au repos et à la langueur, il retomba bientôt dans l'apathie de ses prédécesseurs. Il donna sa confiance au premier qui voulut l'obtenir, à Léger, évêque d'Autun, qui avoit été ministre de la reine sa mère, et le principal auteur de la dernière révolution. Mais par une suite de foiblesse inconsidérée, il dédaigna quelque temps après son zèle et méprisa ses avis. Ce ministre, qui lui avoit été si cher, il le fit arrêter sans raison, et enfermer dans un monastère. Ainsi il agissoit imprudemment contre lui-même, lorsqu'il avoit besoin d'un guide ferme et dévoué à sa personne.

Léger y rencontra Ebroin son rival; et leurs communs revers adoucissant leur haine

ministérielle, ils s'unirent en courtisans disgraciés, qui ne doivent se combattre et se détruire que dans le séjour de la faveur. L'air du couvent leur étoit insupportable, après avoir respiré si long-temps l'air de la cour. Ils cherchoient tous deux à sortir de leur prison.

Childéric, sans maire et sans ministre, fit voir que le frein imposé à cette race pouvoit avoir eu quelque fondement juste, raisonnable et absolument étranger à l'ambition des grands. On a vu la férocité des premiers rois, quand ils se déchiroient entr'eux, immolant leurs proches sans remords. On va voir renaître cette soif de domination et ce despotisme furieux. Il se livra à des flatteurs qui caressèrent ses passions fougueuses, et achevèrent de le corrompre moralement et politiquement. Il taxoit de révolte la moindre contradiction; il ne vouloit plus que l'on prononçât en sa présence le nom seul des lois. Il bannit les représentations. Maître hautain, débauché, il signala encore son règne par la cruauté. La langue des grands n'étoit point enchaînée, et n'avoit point appris à être muette quand le mécontentement étoit universel. Un seigneur, nommé Bodillon, lui

parla un jour avec une noble et respectueuse liberté, au sujet d'un impôt dont il vouloit encore surcharger le peuple gémissant ; et le poids des impositions étoit déja un fardeau très-lourd. Childéric, qui n'aimoit pas les remontrances, agit en tyran ; il ordonna à ses gardes d'arrêter Bodillon, de le coucher par terre et de le battre de verges en sa présence, à la manière des esclaves. Bodillon
573. se releva sans se plaindre ; mais quelque temps après, ayant épié le roi qui chassoit dans la forêt de Livry, il l'attaqua, avec plusieurs seigneurs irrités d'un tel affront, et le poignarda, lui, la reine qui étoit enceinte, et le petit prince Dagobert, qui étoit encore enfant. Un autre enfant royal, qu'on élevoit dans le palais, parvint depuis à la couronne.

Voilà le royaume sans monarque, sans maire, sans lois, et menacé de tomber dans
678. une entière anarchie. Un Dagobert ne paroît un moment sur la scène que pour périr assassiné. Le trône devint une place dangereuse, parce que plusieurs de ceux qui s'y étoient assis avoient abusé de leur pouvoir. Les grands désormais veulent un monarque de nom, et rien de plus. On fait sortir Thierry de son couvent. C'est lui qui, ayant les cheveux

coupés, avoit répondu à son frère qui lui demandoit ce qu'il vouloit : *Je ne veux rien de toi ; mais j'attends de Dieu la vengeance de l'injustice qui m'a été faite.* La vengeance arriva, et ne fut pas trop tardive.

Il laissa croître sa chevelure; car un front nu étoit un front d'esclave. Il se choisit un maire, tant pour pouvoir régner que pour obéir aux seigneurs; mais l'évêque d'Autun et le fougueux Ebroin étoient sortis en même temps de leur monastère. Ebroin, loin de songer à montrer plus de soumission, redemanda hautement son ancienne dignité, sa place inamovible. Elle lui appartenoit, disoit-il, comme au roi sa couronne ; et puisqu'il ne lui contestoit pas son diadème, l'équité exigeoit qu'on lui rendît sa charge. Un pareil trait d'audace feroit croire qu'elle étoit dès-lors véritablement incorporée à l'état; car sans ce prétexte, il n'y auroit jamais eu d'exemple d'une semblable insolence.

Souvenons-nous toujours que ce que l'on appelle gouvernement est susceptible de toutes les formes possibles, et que l'histoire nous offre les modifications du pouvoir, variées à un point qui devroit faire naître en nous les réflexions les plus neuves et les plus opposées

à la distinction servile que nous avons adoptée. Rien ne se ressemble en politique; tout se différencie d'après une multitude de combinaisons qui ne ramènent jamais le même événement. A-t-on aperçu même de nos jours, avec une précision satisfaisante, la partie qui en Europe gouverne réellement? Chaque siècle, chaque règne, chaque ministre, chaque fait, chaque jour ne fait-il pas jouer de nouveaux claviers qui rendent à une oreille attentive des sons jusqu'alors inconnus? Rien n'est si mobile que la politique des états; et le gouvernement étant sans cesse modifié par les lois nouvelles et par l'opinion des peuples, ne marche jamais d'un pas égal et ressemblant.

Les grands gardoient le silence, et sembloient approuver Ebroin; mais il gâta ses prétentions en faisant assassiner son concurrent. Ce trait le rendit odieux, et l'éloigna plus que jamais de la charge de maire du palais. Furieux, il se retira en Austrasie, et proclama un faux Clovis, prétendu fils de Clotaire III. Il n'en falloit pas davantage pour le rendre tout-à-coup puissant et redoutable. Il ne quitta point de vue sa charge, qu'il redemanda constamment comme une propriété

inviolable. Voulant ensuite prouver qu'il n'avoit point d'adversaire (et il prouvoit toujours violemment), il investit Autun, en saisit le malheureux évêque, et lui fit crever les yeux. Ce fut ainsi qu'il traita son compagnon de disgrâce, dont il avoit partagé la prison; mais sans doute ils s'étoient fait, dans leur captivité, quelques confidences indiscrètes, ou bien ils s'étoient pénétrés; et leur ambition mutuelle ayant percé, l'un n'avoit fait que prévenir l'autre. On sait trop avec quel acharnement deux concurrens au ministère se mesurent et se poursuivent.

Rien ne doit plus surprendre, après ce qui arriva. Thierry fut contraint de lui donner, ou plutôt de lui rendre la charge de maire du palais. Aussitôt il publie, à la manière d'un souverain, une amnistie générale. Il consent à pardonner; mais il veut, par une exception particulière, que l'on poursuive tous ceux qui se trouveront coupables du meurtre de Childéric, alors oublié au fond de son tombeau : c'est qu'il brûloit d'en accuser l'évêque d'Autun. Les dépositions furent préparées avec tant d'adresse, que l'évêque fut déposé par les évêques. Il les avoit donc intéressés dans sa cause à un point incroyable; car il

étoit inusité de voir un évêque condamné par ses confrères, quoi qu'il eût fait. L'évêque d'Autun flétri, ayant eu les lèvres coupées, fut ensuite livré au bourreau. Eh, quelle satisfaction pour un ministre vindicatif, que de traiter ainsi son adversaire! quel jour heureux pour lui!

Mais Ebroin poussoit trop loin son ressentiment, pour qu'il pût se flatter long-temps de l'impunité. Les seigneurs, quoique divisés entr'eux, s'accordoient trop bien pour permettre à la tyrannie de leur faire sentir ses coups. Le maire du palais devenant insensiblement plus dangereux qu'un roi, il falloit l'arrêter dans sa marche audacieuse. C'est ce qu'ils firent : ils déclarèrent ducs d'Austrasie, deux d'entr'eux qui étoient cousins, et leur confièrent le gouvernement.

L'histoire fait paroître ici, pour la première fois, le nom de Pepin d'Héristal, souche des rois de la seconde race. Le maire Ebroin ne manqua pas d'appeler ces nouveaux acteurs, invités à figurer sur la scène, des rebelles à Thierry; et en bon sujet qui chérissoit l'autorité royale, il fit marcher contr'eux une armée. L'un ayant été malheureusement battu, et ayant rendu la ville de Laon, croyant sau-

ver

ver sa vie, n'en eut pas moins la tête coupée. Il se nommoit Martin, et là finit son histoire. Pepin d'Héristal, plus heureux, vit qu'il n'y avoit point de capitulation à signer avec un si fougueux adversaire; et quoique plus foible, il résolut de se battre jusqu'à la dernière extrémité.

Ce terrible maire du palais, qui disposoit toutes ses forces pour la victoire, périt tout-à-coup par une main obscure, vile, et presqu'invisible pour lui, tant il la redoutoit peu. Le grand-maître de la maison du roi avoit malversé dans l'exercice de sa charge. Ebroin revisant ses comptes, l'avoit condamné à une grosse amende, en menaçant de chasser le valet infidèle, s'il retomboit à l'avenir dans une pareille faute. Le grand-maître, qui ne se soucioit pas qu'un œil observateur, très-propre à le chagriner, éclairât sa conduite, aidé de quelques subalternes intéressés dans ses malversations, le fit tuer à coups de couteau un dimanche, lorsqu'il alloit à l'église entendre l'office. C'étoient des bas-officiers de cuisine, qui n'avoient pas pris d'autres armes, de peur de paroître suspects. Ils se réfugièrent tous ensuite auprès de Pepin d'Héristal, qui ne refusa point de leur accorder sa protec-

tion, disant qu'il alloit examiner l'affaire; ce qui a laissé penser que, s'il ne fut pas le premier auteur de cet assassinat, il le vit du moins sans une profonde indignation.

Les grands élurent un nouveau maire qui se trouva sans talens, et ne fit que passer. Ce n'étoit point là un rang pour un homme nul. Son fils, qui prit sa place, agit avec beaucoup de vivacité contre Pepin d'Héristal et contre les Austrasiens. La mort le surprit. Son beau-frère lui succéda; c'étoit un nouvel Ebroin pour la violence, la hardiesse et la hauteur. Les grands ne voulurent point encore de celui-là; ils le chassèrent, et engagèrent Pepin d'Héristal, qui avoit toutes les qualités nécessaires à un maire du palais, et surtout beaucoup de déférence pour les seigneurs, à passer promptement en Neustrie. Tous l'assuroient, dans leur invitation pressante, qu'ils le verroient avec joie à la tête des conseils et des armées. Tel fut enfin le protecteur qu'ils voulurent donner au royaume, lequel en avoit grand besoin.

Pepin d'Héristal s'arrêta d'abord à une certaine distance; on le vit envoyer respectueusement des ambassadeurs à Thierry, et le supplier, dans les termes les plus soumis,

mais les plus pressans, de rétablir dans leurs honneurs et dans leurs charges ceux qui avoient été bannis et dépouillés par Ebroin, et de remédier sur-tout aux abus nombreux qui affligeoient la nation.

Comme Thierry ne se pressoit pas de répondre à de telles demandes, Pepin d'Héristal, après un court délai, mit en avant des troupes aguerries pour supplément à ses remontrances. Thierry s'avança avec son maire, le même qui avoit été rejeté par les grands, et tous deux furent battus. Le maire fut tué comme il emportoit ses trésors pour se sauver; et le roi et le royaume tombèrent en la puissance de Pepin d'Héristal, selon le vœu des seigneurs et la promesse qui lui en avoit été faite.

Content de l'autorité réelle, il en laissa l'extérieur et la pompe à son esclave couronné. Le plus humble et le plus obéissant des sujets n'auroit pas eu pour lui un respect en apparence plus profond et plus sincère : il lui déguisoit ses chaînes, de sorte que lui-même y étoit trompé, tout l'appareil étant pour le monarque. Si les gardes environnoient sa personne sacrée, ce n'étoit pas pour le tenir en captivité, mais pour empêcher qu'on

ne le troublât dans sa marche auguste. Il avoit des maisons de plaisance qui l'attendoient à de fréquentes époques. Là, il faisoit bonne chère; il étoit servi à souhait par de nombreux officiers attentifs aux moindres signes de sa volonté royale. Là, il n'entendoit jamais parler d'affaires importunes. Ce fut alors, peut-être, que naquit le proverbe: *Être heureux comme un roi.* Pepin d'Héristal avoit la fatigue de commander les armées, le soin perpétuel de donner les titres de ducs et de comtes, l'embarras de distribuer les provinces; fardeau pénible, mais qu'il supportoit en se jouant. Sa prudence fut si vigilante, qu'il ne perdit pas, dit-on, l'occasion de se faire un ami, et qu'il ne mérita pas un seul ennemi.

## PEPIN D'HÉRISTAL.

C'est ici que finit la domination des rois Mérovingiens. Ils conservèrent néanmoins la longue chevelure, marque distinctive de la royauté, et qui leur concilioit le respect des peuples. L'habit de souverain les couvroit toujours, les acclamations retentissoient sur

leur passage; au fond du cœur ils s'estimoient sans doute de grands rois; et s'endormant dans cette flatteuse idée, ils se disoient peut-être à leur réveil, *qu'il est doux, qu'il est facile de régner!* Et Pepin d'Héristal, qui, pour comble d'adresse leur avoit caché jusqu'à la pesanteur du sceptre, en laissoit constamment l'effigie entre leurs mains, et ne leur faisoit goûter de la souveraineté que les plaisirs qui l'environnent.

On peut dire avec vérité, que s'il a enchaîné les enfans de Clovis, il a réellement sauvé et maintenu son empire; car il alloit s'écrouler infailliblement, et périr entre les mains foibles qui n'en connoissoient ni l'organisation, ni l'étendue; et si la maison royale fut avilie, la France, ce qui est bien différent, ne le fut pas.

Pepin fit respecter la France, lorsqu'elle alloit être le jouet ou la proie de ses voisins; il rétablit l'ancienne coutume, si chère aux François, en convoquant les états le premier de mars. C'étoit dans ces assemblées nationales que l'on faisoit ou que l'on abolissoit les lois, que l'on examinoit mûrement les maux de la patrie, et les remèdes. Il eut l'adresse de donner séance au clergé, qui ne l'avoit

pas encore, dans ces illustres synodes; et en s'attachant ainsi le corps ecclésiastique qui dominoit la nation, il sut applanir à ses descendans la route du trône; politique commune à tous les Pepins, et qui fut perfectionnée sur-tout par celui qui mit enfin la couronne sur sa tête.

Tandis que les grands intérêts de l'état se pesoient en présence de la nation, que chacun y apportoit son avis et ses lumières, Thierry paroissoit sur un trône élevé, environné de ses officiers, et tout se faisoit en son nom. Pepin d'Héristal, modestement caché derrière le trône, sembloit confondu dans la foule, et s'humiliant aux pieds de son souverain, rendoit le premier hommage au sceptre dont il dirigeoit tous les mouvemens. Le nouvel éclat du trône frappa jusqu'aux étrangers; on vit les Esclavons, les Huns, le roi des Lombards, l'empereur grec Justinien II, et les Sarrazins, venir apporter leurs respects aux genoux de Thierry qui, content et satisfait, s'attribuoit peut-être tant de gloire, et ne voyoit, dans le maire qui l'enchaînoit, que le premier de ses esclaves.

Digitized by Google

## MAIRES DU PALAIS.

PUISQUE les derniers princes Mérovingiens ont consenti à n'être rien dans l'état, et à passer indifféremment du trône dans un cloître, et du cloître sur un trône, soit qu'ils fussent nés trop foibles pour avoir un caractère, soit que telle fût la volonté des grands, soit que les maires du palais les tinssent dans un esclavage véritable; c'est aux chronologistes qu'il appartient de marquer l'époque de leur naissance et de leur mort. L'historien ne doit pas s'occuper de ces automates qu'on plaçoit et déplaçoit, selon le cours des événemens. Se perdroit-il, en effet, au milieu de ces noms avilis? consacreroit-il son pinceau à des figures inanimées? Non; il ira chercher les gouverneurs, tour-à-tour actifs et prudens, et dont les mains soutenoient le fardeau de l'état; il substituera les maires aux rois, puisque ceux-là en remplissoient les fonctions nécessaires et sacrées. Ce sont des physionomies vivantes qu'il cherche à peindre, et non ces physionomies mortes, qui inspirent le dégoût ou la pitié.

La ruine de la maison de Clovis alloit entraîner la nation dans le même précipice. Elle auroit sans doute succombé, si elle n'avoit été soutenue par des causes particulières, tandis que les causes générales annonçoient sa dissolution prochaine; mais il s'éleva dans son sein des hommes d'un mérite rare, dont l'ambition fut utile à-la-fois à la France et à leur famille. La maison des Pepins sera toujours célèbre dans toutes les histoires de l'Europe : l'élévation de ces princes, de quelque nom qu'on l'appelle, sauva leur pays; et les peuples ne tardèrent pas à les reconnoître pour rois, parce qu'ils surent les gouverner.

Sans les Pepins, le courage entreprenant de la nation s'éteignoit; sans eux, la monarchie françoise, en passant de l'anarchie au despotisme, devenoit le partage inévitable de ses ennemis, comme l'Empire l'avoit été des barbares.

Le nord n'étoit point encore épuisé; il en sortoit toujours des colonies nouvelles, qu'il falloit repousser et tenir éloignées du Rhin. Les peuples encore émus de ces grandes agitations, n'avoient pas pris une position assurée. De plus, il s'étoit fait du midi de l'Asie,

un débordement de barbares, semblable à celui des peuples du nord. Les Sarrazins portèrent leurs armes jusques dans le sein de la France; nous verrons Charles-Martel s'opposer à ce torrent destructeur, couvrir l'état de son génie, et sauver le royaume, qui, sans lui, alloit être envahi et déchiré; car l'esprit des conquêtes étoit la passion dominante de ces peuples nomades qui dédaignoient l'agriculture.

Si le gouvernement des François ne fut point perfectionné sous l'administration des Pepins autant qu'il auroit pu l'être, autant qu'on pouvoit l'attendre d'une maison nouvelle, la France, du moins, reprenant les armes qui étoient tombées de ses mains, redevient guerrière, et jette un éclat dont d'autres états se montrent jaloux.

Observons que tout s'opposoit à une régénération absolue. Quelqu'attachement que les François eussent pour le nom de roi, ils étoient moins portés que jamais à lui accorder une puissance entière. Non-seulement le corps de la noblesse vouloit être libre; mais chaque seigneur encore prétendoit aux plus incroyables priviléges, et s'estimoit indépendant du prince et du corps même dont

il étoit membre : il formoit dans le sein du royaume une espèce de république composée de sa famille et de ses vassaux.

Un maire du palais, par la prépondérance de sa charge, devenant l'homme de la nation, chargé de toutes les parties du gouvernement, attentif à satisfaire le peuple et les grands, concilioit les divers intérêts et les balançoit sans doute l'un par l'autre. Il faisoit l'office d'un corps intermédiaire, qui d'un côté facilite l'obéissance, et de l'autre amortit le pouvoir. Si l'on ne veut pas s'attacher aux noms, on retrouvera dans toutes les formes de gouvernement à peu près les mêmes poids; et quoique la machine politique soit incomparablement plus parfaite là qu'ailleurs, les premiers élémens appartiennent à toutes les espèces d'associations que les hommes ont formées sur la terre : tant la politique prend sa source dans le droit naturel! Mais revenons aux faits.

Le prince recevoit de vains hommages qui satisfaisoient la nation. Le maire protégeoit et défendoit l'état. Les grands conservoient leurs priviléges, et tout alloit bien : il y a tant de formes de gouvernemens, qu'il ne faut proscrire que celui qui est violent et

oppresseur. Tous les autres sont susceptibles d'avantages particuliers, ainsi que d'une perfection relative. Le gouvernement n'est jamais vicieux, tant qu'il s'accommode au génie d'une nation. La France avoit un gouvernement militaire difficile à définir; mais pourquoi vouloir définir ce qui est incertain et changeant de sa nature, ce qui n'est au fond que le résultat passager de plusieurs forces qui se combattent? Les élémens les plus opposés (nous le prouverons plus d'une fois) entrent dans la constitution du corps politique, et contribuent à en lier les différentes parties; c'est une chimère de notre siècle d'avoir établi ces cases rigoureuses, où l'on emprisonne les formes des gouvernemens; comme si la nature, la fortune, les lois du hasard, le sol et la force obéissoient aux classes, aux types des écrivains! comme si les empires n'avoient d'autres linéamens que ceux qu'il a plu à leurs plumes de mettre sur le papier! Nous aurons lieu dans la suite de développer nos idées relativement à cette importante matière qui, quoiqu'agitée depuis long-temps, est peut-être encore neuve, du moins nous osons le croire.

Il paroît que les grands avoient décidé

par le fait, que les états appartiennent à qui sait les gouverner. L'abaissement de la royauté n'auroit point eu lieu, si le prince avoit su toujours commander en personne ses armées et présider les *plaids*. Il laissa à d'autres le double droit de ces fonctions augustes, qui se soutiennent l'une par l'autre; et les François parurent adopter ce fameux passage de Tacite : *Reges ex nobilitate, duces ex virtute.*

Pepin d'Héristal humilia les Frisons et les Allemands qui, trompés par les apparences et n'apercevant plus de rois, avoient cru pouvoir se soustraire à la domination des François. Pepin veilloit aux affaires publiques avec une application et un zèle infatigables. Au milieu de ces travaux renaissans, il n'oublia pas sa famille. Il destinoit à ses enfans le rang qu'il occupoit, place d'ailleurs devenue héréditaire, comme nous l'avons déja observé; mais ce rang étoit trop élevé pour ne pas exciter la jalousie de ces ambitieux qui ont la passion des grandeurs sans en avoir les moyens. Pepin étant malade, quelques-uns crurent qu'il n'en reviendroit pas, parce qu'ils le desiroient, et ils poussèrent l'atrocité jusqu'à massacrer son fils

aîné, qu'il avoit fait duc de Bourgogne. Pepin n'avoit point mérité leur haine; il guérit, et dans sa vive douleur il vengea son autorité et son fils, en faisant mourir ceux qui avoient trempé dans cette lâche conspiration. Son désespoir ne lui fit point perdre sa fermeté; et le jour même, il déclara son petit-fils, âgé de six ans, maire du palais : foible soulagement à son chagrin paternel. Il mourut peu de temps après cette triste époque. Il avoit régné sous le nom de trois rois, dont je n'écrirai point ici les noms.

Sa veuve, qui le croiroit, exerça les fonctions de maire, comme tutrice de son fils et dépositaire de la première place du royaume. On vit un monarque, plein de santé et de vigueur, qui se trouvoit sous la tutèle d'une femme et d'un enfant. La veuve fit enfermer Charles-Martel, fils de Pepin, mais né d'une autre femme. Les restes de la faction contraire à Pepin d'Héristal, prirent les armes pour mettre, disoient-ils, Dagobert en liberté, mais au fond pour créer un maire à leur volonté. Ils chassèrent la mère et le fils, et la maison de Pepin étoit menacée de rentrer à jamais

dans l'obscurité. Ils élevèrent Rainfroi à cette place plus disputée que le trône, et la veuve de Pepin l'appeloit hautement un usurpateur ; mais Charles-Martel étant échappé de sa prison, et s'étant mis au nombre des prétendans, eut pour lui la fortune, car Dagobert mourut.

ÈRE vulgaire. 638.

Les grands furent alors extrêmement embarrassés dans leur choix. Leur indécision se prolongeoit, lorsque les Neustriens se rangèrent en foule autour de celui dont ils avoient connu et estimé le père, qui annonçoit lui-même un héros, et qui promettoit à la nation un autre Pepin. On exclut du trône Thierry, l'héritier légitime, et on tira du couvent le fils de Childéric II, qui fut nommé Chilpéric II.

Ce roi, contre l'attente générale, se trouva avoir une sorte de courage. Il combattit avec son maire Rainfroi, et pour son maire, contre le prétendant à cette place ; mais celui-ci devoit l'emporter, ayant pour lui les grands et son génie. Charles-Martel s'apprêta à la conquérir contre le roi lui-même. Il ouvrit la campagne, et força Chilpéric à le déclarer maire du palais, ainsi qu'avoit fait son père ; preuve nouvelle que cette place avoit

pris racine bien profondément dans le corps politique, puisqu'il n'étoit plus permis au caprice, ni même à la volonté des rois de l'en détacher.

Quand Charles-Martel vit le roi soumis, il le traita de la manière la plus respectueuse; il baissa la pointe des armes, et se mit à gouverner sous son nom, en lui laissant l'appareil, et sur-tout le repos de la grandeur suprême. Ce prince, forcé de céder à la nécessité, ou plutôt, selon nous, à la volonté générale, qui ne nous paroît pas équivoque, sentit vivement sa dégradation, et mourut de chagrin. Il ne doit pas être confondu dans la classe des rois fainéans : il eut de l'intrépidité, et se trouva en personne à trois batailles; mais la fortune fut pour son fier tuteur, qui se trouva avoir un caractère égal au sien. Le nom de maire enfin humilia la couronne. Il n'étoit plus permis aux rois que de porter en silence le diadème; on en avoit séparé le pouvoir, pour des raisons qu'il est beaucoup plus facile de deviner que de trouver dans les anciens historiens.

Charles-Martel eut de la peine à réduire son concurrent. Rainfroi ne fit la paix qu'après une capitulation par laquelle on lui as-

suroit le comté d'Angers pour le reste de sa vie. La place de maire étoit donc regardée comme une souveraineté réelle, puisqu'on ne la cédoit qu'au moyen d'un tel échange.

Le maire tira du couvent un enfant de sept ans, et ce fut-là le roi des François. Ce nom étoit devenu fort utile à ses desseins; quand il n'étoit pas content d'un duc ou d'un comte, le maire disoit à l'assemblée que le comte ou le duc étoit rebelle au roi, et il agissoit en conséquence. L'accusé se trouvoit toujours foible. Quand les peuples barbares ne payoient pas le tribut à son gré, ils étoient déclarés ennemis du roi; on n'offensoit jamais le maire; on offensoit toujours le monarque. S'il faisoit mouvoir une armée, c'étoit uniquement pour les intérêts de la couronne, et les vaincus payoient toujours les frais de la guerre pour dédommager le roi.

La politique de Charles-Martel ressembloit à celle de son père; il sut ménager et caresser les ecclésiastiques. Il cédoit, dans les pays conquis, de grandes terres à l'église; et ces terres sanctifiées, que le pied du soldat n'osoit plus fouler, lui tenoient lieu tout-à-coup de forteresses et de garnisons. Il prévoyoit assez bien l'avenir, et devinoit le caractère

ractère de ses émules. Il s'étoit appliqué, sur-tout, à connoître celui de la nation, et à lui céder habilement. Il donna à sa vivacité guerrière un aliment digne d'elle, en l'occupant au-dehors, de peur qu'elle ne devînt funeste au-dedans. Il faut qu'une nation belliqueuse répande son feu, sans quoi il s'évapore, ou tourne contre elle-même. Il dut se féliciter de n'avoir pas laissé refroidir sa valeur; il ne tarda pas à en avoir besoin pour repousser le torrent de ces Sarrazins débordés, que nous avons annoncés, et qui, déja maîtres de l'Espagne, alloient envahir la moitié de l'Europe.

Leur irruption étoit favorisée par un fanatisme nouveau, le mahométisme, religion qui, disposant les esprits à l'enthousiasme, rendoit les soldats invincibles et sanctifioit les combats. Fondée dès le commencement du septième siècle, par un guerrier qui feignit d'être inspiré, on la prêchoit le sabre dans une main et l'alcoran dans l'autre. On ne vouloit soumettre les empires, que pour étendre plus au loin la gloire de Dieu, et lui composer des adorateurs plus nombreux. La guerre étoit donc sacrée; le ciel qui l'ordonnoit, voyoit couler avec plaisir le sang des

infidèles; le ciel étoit ouvert à tous ceux qui mouroient dans les batailles. On conçoit que toutes ces têtes échauffées par ces idées imposantes et surnaturelles, devoient mouvoir des bras intrépides. Les combattans n'aspiroient qu'à vaincre ou à tomber les armes à la main; heureux de mourir, pour échapper aux flammes de l'enfer, qui attendoient inévitablement tous ceux que la tiédeur éloignoit du champ des combats.

De telles troupes sont redoutables. Les idées religieuses agiront toujours plus sur les esprits que le point d'honneur, invention moderne et d'un effet limité : aussi les préjugés ardens du mahométisme furent-ils si rapides, qu'il subjugua en peu de temps l'Asie et l'Afrique.

Mais qui avoit dirigé la course impétueuse de ces Sarrazins vers le centre de l'Europe? un petit événement particulier, une fille violée par un roi visigoth d'Espagne. Ce délit avoit inspiré au père l'idée d'une vengeance atroce. On le vit appeler les Sarrazins établis en Afrique, leur livrer sa patrie, et punir ainsi le crime d'un roi, par le désastre entier de la nation qu'il gouvernoit.

Le débordement de ces invincibles Sarra-

zins vint fondre sur Eudes, duc d'Aquitaine, qui se jugeoit inhabile à l'arrêter. Il ne devoit attendre aucun secours; il étoit l'ennemi de Charles-Martel; il étoit perfide; il avoit violé plusieurs fois les traités qu'ils avoient faits ensemble. Il s'étoit d'abord allié aux Sarrazins, ensuite il avoit manqué à ses promesses; aucun serment n'enchaînoit sa politique. Il avoit préparé lui-même sa perte par ses trahisons multipliées; mais l'intérêt de la France exigeoit que ce torrent, qui s'étendoit en ravageant, fût réprimé. Déja Abdérame, chef guerrier, lequel commandoit pour le Calife, avoit taillé en pièces l'armée d'Eudes. Les Maures alloient pénétrer dans le cœur du royaume; et les troupes qu'ils faisoient sortir d'Afrique étoient si nombreuses, ou si redoutables, que les historiens n'ont pas osé répéter à quel nombre la tradition ou la crainte les faisoient monter.

Ils dévastoient le sol à mesure qu'ils avançoient. Prenoient-ils une place forte? ils la démolissoient pour ne laisser espérer aux vaincus ni capitulation, ni retraite. Il falloit tout-à-la-fois une tête froide et un bras actif pour observer et tromper la marche lente et ter-

rible de ces armées désolantes. L'inondation, qui alloit en croissant, menaçoit d'engloutir bientôt le royaume; tout étoit perdu sans un de ces génies vigoureux qui soutiennent les empires sur le bord de l'abyme. Enfin, l'on en vint à une bataille générale entre Tours et Poitiers. Charles-Martel fut vain-
732. queur, malgré l'habileté d'Abdérame, qui se comporta en grand capitaine, et qui ne céda qu'à un courage supérieur au sien, malgré la valeur des soldats musulmans, qui mouroient avec volupté, pour se rendre dignes de la couronne du martyre. Aidé des troupes de Germanie, Charles-Martel opposa leur taille gigantesque et le poids de leurs haches à l'inégalité du nombre, à l'opiniâtreté aveugle. Les Maures firent retraite. Ils se rallièrent quelque temps après, près de Narbonne; mais ils furent encore défaits, et enfin chassés du royaume. Voilà les titres éclatans par lesquels Charles-Martel justifia la place qu'il avoit conquise les armes à la main.

Eudes, duc d'Aquitaine, étant mort, Charles ne dépouilla pas son fils, comme il auroit pu s'en arroger le droit. Il lui laissa le duché; mais il lui fit prêter serment à sa per-

sonne, et non à Thierry : premier acte de souveraineté, qu'il n'effectua peut-être que parce qu'il suivoit tout naturellement le cours de sa grande et importante victoire.

Thierry mourut. Le maire oublia, ou né- 737.
gligea de lui donner un successeur; on ne songea point à l'en faire souvenir. Peu s'en fallut, à cette époque, qu'il ne montât sur le trône; mais le sort, qui achève les grandes révolutions, avoit décidé qu'il n'appartiendroit qu'à son fils.

Il y touchoit néanmoins de bien près. L'empereur Léon, qui s'occupoit de controverses au lieu de régner, taxoit d'idolatrie le culte des images. Le pape Grégoire III, dans son zèle apostolique, le déclaroit atteint et convaincu d'hérésie; et il n'auroit pas été fâché, outre l'excommunication, de le punir temporellement. Le pape fit donc des offres secrètes à Charles-Martel, pour qu'il le délivrât de l'empereur et des Lombards. Pour mieux le disposer, il lui envoya le plus beau des présens, les clefs du cercueil de S. Pierre. Or ces clefs avoient le pouvoir d'ouvrir le chemin du trône; et la route s'applanissoit tellement sous les bras du prétendant, qu'il alloit être proclamé consul de Rome, dignité

qui l'approchoit de la couronne, lorsque la mort vint déranger ses magnifiques projets, en ouvrant, dans la même année, trois tombeaux : celui de l'empereur, celui du pape, et celui de Charles-Martel.

Avant d'expirer, il partagea son royaume, qu'il parut regarder, du consentement même de la nation, comme l'héritage propre de ses enfans. Il donna l'Austrasie à Carloman, la Neustrie et la Bourgogne à Pepin, surnommé le Bref. C'est lui que nous allons voir dans peu ceindre le diadème avec une facilité qui cessera d'étonner, lorsqu'on aura suivi avec attention la marche active et adroite de ses ancêtres. Cependant l'interrègne continuoit sans que personne en murmurât.

L'épitaphe heureuse de Charles-Martel le fait assez connoître. *Il aima mieux commander à des rois que de l'être lui-même.* Il paroît que le corps ecclésiastique s'offensa mal-à-propos, en cherchant à dégrader sa mémoire. Il avoit cependant suivi la marche et la politique de ses aïeux. Quel fait a donc pu donner lieu à ces plaintes si long-temps répétées dans les siècles suivans ? Le voici. Lorsque non-seulement la France, mais encore la chrétienté alloit se dissoudre devant l'impé-

tueuse fureur des Sarrazins, il s'étoit servi précipitamment de quelques biens de l'église, qu'il avoit ci-devant comblée de richesses, parce qu'il falloit des ressources promptes, parce qu'il falloit subvenir aux frais immenses de la guerre. Et quelle guerre fut jamais plus légitime, plus nécessaire !

Cette lésion passagère, qui d'ailleurs pouvoit être réparée avantageusement dans la suite, n'en fut pas moins regardée comme un attentat, un sacrilége. Les moines ne manquèrent point de le damner. Le clergé ne s'opposa pas à cette croyance injurieuse, et la laissa s'enraciner dans les esprits. La crédulité alla, long-temps après, jusqu'à apporter en preuve, que lorsqu'on ouvrit son tombeau, on le trouva tout noirci en-dedans par le feu, et qu'à la place du cadavre, on n'avoit trouvé qu'un serpent hideux qui s'étoit envolé, en poussant un cri infernal, au milieu d'un épais tourbillon de fumée.

Les deux frères, enfans de Charles-Martel, qui pouvoient se considérer comme fils de roi, et en conséquence se battre à toute outrance, donnèrent un spectacle nouveau. Ils furent étroitement unis ; ils agirent en tout de concert. Cette amitié rare et fraternelle,

qui assuroit d'ailleurs la tranquillité de l'état, les rendit respectables. Leur puissance s'accrut de leur union. Carloman passa en Austrasie pour y réformer plusieurs abus. Il naissoit du moins un avantage de ces états partagés, c'est que l'œil du souverain pouvoit embrasser plus facilement les réformes urgentes. Il arrive que les petits états sont à cet égard ordinairement les mieux gouvernés. Observons que le monde chrétien lui doit l'usage de dater les actes civils et religieux de l'époque sacrée de l'incarnation.

Il gouverna sagement. Pepin de son côté en fit autant; sa circonspection fut extrême, ainsi que sa présence d'esprit. S'étant aperçu un jour de quelques mouvemens parmi la noblesse, il eut l'habileté de le contenir en faisant sortir tout-à-coup *un roi*, et en le plaçant sur le trône. Ainsi le fauteuil royal se trouva rempli, et l'on n'eut rien à dire. Les savans ont eu beaucoup de peine à retrouver le nom de ce fantôme. Ce fut Childéric, fils de
752. Chilpéric II.

Mais si les deux frères ne vouloient que la paix, s'ils la jugeoient nécessaire pour bien régir leurs états, ils avoient une belle-mère qui appeloit de toutes ses forces la discorde.

Nièce d'un duc de Bavière, elle avoit négocié le mariage de leur sœur avec le duc, sans qu'ils en sussent rien. La belle-mère étoit enfermée, il est vrai, dans un couvent; mais elle fit si bien, que la princesse sa fille s'échappa pour aller se faire épouser. Le duc, après ce trait, s'attendoit à la guerre; et il avoit formé et préparé d'avance une ligue assez puissante pour occuper toutes les forces des deux frères. Ils marchèrent bientôt en personne contre lui. Le duc avoit ses alliés. L'issue de la guerre pouvoit renverser la fortune naissante de la maison des Pepins; de sorte que la bataille devenoit pour eux fort importante. Une rivière séparoit les deux armées; les alliés se tenoient sur la défensive, pour lasser leurs ennemis et les obliger à se retirer : ce qui eût été pour eux une victoire complète. Pepin, presque découragé, ne savoit quel parti prendre, lorsque Carloman s'avisa d'un stratagême renouvelé depuis. Il sonda la rivière en divers endroits, et trouva des gués au-dessus et au-dessous du camp. Il fit alors allumer des feux auprès des tentes, comme si les soldats étoient oisifs; puis séparant l'armée en deux, ils passèrent, chacun de leur côté, la rivière, et se présentèrent

tout-à-coup en présence de l'ennemi, qu'ils attaquèrent à droite et à gauche. Le duc et ses alliés furent défaits; la belle-mère, resserrée plus étroitement, n'eut plus la puissance de troubler leurs destins, et resta au couvent jusqu'à sa mort.

Leur bonne intelligence fit leurs succès constans. Ils furent heureux dans toutes leurs expéditions; et les Saxons, ainsi que les autres peuples de la Germanie, apprirent, à leurs dépens, que l'on n'attaque point impunément deux frères dont l'ame est la même. L'amitié fraternelle prouve d'autres vertus; mais quand elle subsiste entre deux frères souverains, on peut assurer que leurs cœurs sont nés vraiment grands et généreux.

Cependant Carloman, au milieu d'un rang affermi par ses victoires, sentit le néant des grandeurs humaines. Il avoit beaucoup de qualités héroïques, qui néanmoins étoient accompagnées d'une extrême douceur. Ce qui le chagrinoit le plus dans l'exercice de l'autorité, qui a tant d'attraits pour le vulgaire des hommes, c'étoit la nécessité cruelle où il se trouvoit quelquefois, de s'armer de rigueur pour réprimer l'audace et la licence. Ces actes de sévérité lui pesoient. Forcé de punir, il ne

trouvoit plus de douceur à régner. Il conçut le dessein de se retirer du monde, et s'en ouvrit à son frère. Pepin le dissuada fortement, parce qu'il ne s'imaginoit pas que l'on pût renoncer au pouvoir, si ce n'est dans un instant de mélancolie; état passager que dissipe l'intérêt des grandes affaires. Pepin croyoit trop aux avantages de la grandeur, pour regarder comme sérieux le projet de son frère; mais le prince philosophe, plus affermi encore par le temps et par la réflexion dans son premier dessein, fit voir qu'il étoit en lui l'ouvrage médité de la raison, et même du sentiment.

Peu de rois ont abdiqué sans s'en repentir dans la suite. Carloman n'en eut jamais de regret. Il alla à Rome avec une suite convenable à sa naissance, et voyagea quelque temps dans la délicieuse Italie. Retiré au monastère du Mont-Cassin, il passa le reste de ses jours dans une douce et tranquille retraite, tout entier à lui-même, abandonnant à son frère le soin de régner, mais entretenant un commerce de lettres avec lui; besoin toujours cher à son cœur, et le seul qui l'attachât encore au souvenir de la cour.

Pepin, maître des états de son frère, ne

fut point consolé de sa perte. Eh! qui pouvoit l'en dédommager? Retrouve-t-on deux fois un cœur tendre? Le ciel est avare de ce don, et sur-tout envers les rois.

Il restoit à Pepin un frère nommé Griffon, né d'un autre lit, et d'un caractère bien différent. Après la retraite de Carloman, il le logea dans son palais, et lui donna plusieurs comtés; mais l'humeur de Griffon étoit inquiète, sombre et remuante. La souveraineté se présentoit sans cesse à ses yeux avec tous ses charmes. Il vouloit succéder à Pepin. Il s'en expliquoit ouvertement; et pour en accélérer l'occasion, il se ligua avec le duc des Saxons, qui reçut le rebelle à bras ouverts. Pepin fut très-inquiet de cette trahison. Il se mit sur la défensive, gémissant d'être obligé de porter les armes contre un frère. Mais approchant de la royauté, il participoit déja aux chagrins qui avoient poursuivi les premiers rois de la monarchie, tous traversés par leurs proches. Pressé par l'habileté de Pepin, Griffon offrit la paix : paix trompeuse! il nourrissoit toujours l'espérance coupable de dépouiller son frère, ou du moins d'en hériter.

Le duc de Bavière mourut; il laissoit un fils fort jeune. Sa veuve, la même qui s'étoit

échappée du couvent, sœur de Griffon, et qui avoit toujours épousé secrètement ses intérêts, l'appela dans ses états. Il y vint; et pour reconnoître sa confiante amitié, il se saisit de sa personne et de son fils, et se fit proclamer scandaleusement duc de Bavière.

Pepin, qui n'avoit pas à se louer de sa sœur, d'après sa fuite indiscrète et précipitée, se comporta, dans cette circonstance, avec beaucoup de grandeur d'ame, et il obligea Griffon à se désister de cet état usurpé. Il ne tenoit qu'à lui de le punir comme rebelle, comme infracteur du traité, comme ingrat, et sur-tout comme coupable d'avoir dépouillé injustement la veuve et l'orphelin. Il aima mieux le traiter avec douceur, pour le disposer de lui-même, s'il étoit possible, au repentir. Il lui donna de sages avis; il le conjura d'imiter Carloman, et de prendre, pour son propre honneur, quelques-uns de ses sentimens: ensuite il lui abandonna, pour satisfaire en partie à son ambition, douze comtés dans le royaume de Neustrie. Tant de bienfaits ne touchèrent point Griffon. Il cabala toujours, traversa son frère en tout, s'adressa successivement à tous ses adversaires; il fut enfin son ennemi le plus impla-

cable : de sorte qu'outre le poids des affaires publiques, le malheureux Pepin avoit encore à se défendre contre les haines cachées d'un frère. C'est alors qu'il sentit, avec plus d'amertume que jamais, l'absence de son cher Carloman, et qu'il s'écria quelquefois, douloureusement : *il me manque, mais il a été plus sage que moi.*

La monarchie françoise étoit affermie, les nations tributaires soumises, les états voisins tranquilles et enchaînés par l'admiration, ou par la crainte. A tous ces titres confirmés par les travaux les plus constans et les plus glorieux, Pepin pouvoit en joindre un autre cher à son ambition. Il ne s'agissoit plus que d'écarter un fantôme, et d'abolir la dynastie des princes Mérovingiens. Le malheureux Childéric coûtoit peu à faire rentrer dans le néant. Depuis long-temps ces ombres royales, avilies et dégradées à force de passer sur le trône sans y laisser des traces, s'étoient éteintes aux yeux du peuple. Il étoit même déja las de leur rendre ces honneurs qui sont plus offerts à la place qu'à l'homme. Pepin seul en paroissoit digne. Je sens que ma plume se refuse à lui donner plus long-temps un titre subalterne, le titre de maire; et je

me hâte de lui imposer, avec l'histoire, le nom de roi, puisqu'il reçut la couronne des mêmes mains qui avoient élevé Pharamond sur le pavois. 752.

## PEPIN LE BREF,

### PREMIER ROI DE LA SECONDE RACE.

Tout favorisoit Pepin; il étoit à la fleur de son âge. A trente-sept ans, chéri, respecté, ayant pour lui les comtes et les ducs du royaume, les évêques et le clergé, agréable à tous, l'air ouvert et affable, le courage le plus ardent, la prudence la plus consommée reposoient sous ces traits aimables. Il falloit faire un effort pour ne point mépriser Childéric, dont l'ame étoit paralysée, ainsi que le corps, et qui remplissoit trop parfaitement l'image que Racine nous a laissée depuis d'un pareil prince, dans ces vers si connus :

L'imbécille Ibrahim, sans craindre sa naissance,
Traîne, exempt de périls, une éternelle enfance;
Indigne également de vivre et de mourir,
On l'abandonne aux mains qui daignent le nourrir.

Les anciennes chroniques attestent que dans l'assemblée nationale des grands, au mois de mai, l'on proposa de déposer ce Childéric, et qu'il le fut d'une voix unanime.

Mais Pepin, pour parvenir à ce haut rang, avoit autant usé de politique que de courage. Il avoit suivi un commerce non interrompu avec les papes. Il avoit agrandi la puissance ecclésiastique, connoissant bien l'autorité qu'elle avoit sur les esprits, et le besoin, surtout, qu'il en auroit lorsqu'il s'agiroit de s'expliquer ouvertement sur un point aussi capital que celui de la royauté. Il voulut recevoir la couronne des mains de la religion. On inauguroit précédemment les rois, en les élevant sur un bouclier. Il se mit à genoux devant un évêque; et il se compara à David, qui avoit reçu l'onction sainte des mains du prêtre Samuel, lorsque Dieu l'eut choisi pour régner à la place de Saül.

Sur les dispositions favorables du pontife, il le pria, comme s'il avoit des remords de conscience que sa voix seule pouvoit appaiser, de décider la question suivante : *Valoit-il mieux attribuer la puissance royale à un être absolument incapable de régner, et qui néanmoins avoit le nom de roi, que de la*

*la transférer à un citoyen très-capable de régner, mais à qui il manquoit un nom?* Le pape décida que le plus digne devoit régner.

Au nom des lois divines et humaines, et sans qu'aucune voix s'élevât pour contredire ce jugement, on coupa les cheveux à Childéric et à son fils. Ils furent renfermés à perpétuité, dans un monastère. Cette grande révolution se fit paisiblement, et sans aucun trouble, parce que la race de Clovis étoit détrônée depuis long-temps dans l'esprit des peuples, et que l'opinion qui fait tout, renverse tout.

Pepin ne fut pas moins actif sur le trône, que lorsqu'il songeoit à y monter. Il ne négligea pas les moyens qui l'y avoient conduit. Serviteur reconnoissant de l'église, il fut le véritable auteur de cette puissance temporelle qui éleva depuis la tiare et les mitres au niveau, et même au-dessus de la couronne des souverains : puissance qui, grandissant encore dans les siècles suivans, a représenté fidèlement la monarchie universelle de l'ancienne Rome. Mais lui étoit-il donné de prévoir et même d'imaginer le rôle extraordinaire et presque inconcevable que le pape et les évêques alloient jouer dans le monde chrétien?

Les Saxons s'étoient révoltés de nouveau ; il châtia leur révolte et leur fit accomplir les traités. Les Sarrazins occupoient encore les provinces méridionales, et sembloient vouloir tenter quelque nouvelle irruption; il ne leur permit pas ce dangereux voisinage, et les obligea de reculer. Les Lombards vouloient envahir le territoire de Rome, dit le patrimoine de S. Pierre; il marcha en Italie, et défit les Lombards.

Le pape ne voulant point se montrer ingrat, le sacra de nouveau, lui, sa femme et ses deux enfans. L'onction royale coula sur leur front à grands flots. De plus, il défendit à la nation de choisir jamais aucun roi que dans la race de ce prince, se flattant sans doute que cette race, à son tour, protégeroit toujours le Saint-Siége.

Le protecteur à peine éloigné, les Lombards rompirent le traité que leur avoit dicté la force. Rome est assiégée de nouveau. Le pape tremble, s'épouvante, dans ses alarmes dépêche un exprès, et envoie à Pepin une lettre de S. Pierre. Cette lettre, datée du ciel, prioit le roi, au nom des anges et des saints du paradis, de venir défendre son état qui étoit en danger. En cas d'obéis-

sance, on lui assuroit la victoire et la vie éternelle. En cas de refus, on le menaçoit d'être malheureux dans ce monde, et tourmenté dans l'autre. Cette lettre peint parfaitement l'esprit du siècle.

Pepin, jaloux de conserver le patrimoine de S. Pierre à son possesseur, repasse en Italie, et contraint les Lombards à faire une paix encore plus honteuse. Il remet alors les clefs de toutes les villes rendues au pape, à titre de donation, sur le tombeau de saint Pierre, comme une réponse honnête à la lettre dont le saint apôtre l'avoit honoré.

La mort de son frère Griffon l'avoit délivré fort à propos d'un esprit turbulent qui, s'il eût vécu, auroit ruiné ses desseins; et l'on a vu que rien alors n'étoit plus dangereux pour les rois que leurs frères, quand leurs volontés venoient à se combattre. Carloman lui-même, du fond de son monastère, jetant un regard d'intérêt sur un royaume qu'il avoit gouverné, n'approuva pas toujours les entreprises de Pepin; mais ce fut plutôt une discussion passagère, fondée sur l'amour public, qu'un sujet de discorde. Les ames qui sont remplies d'une égale vertu patriotique, n'ont pas toujours les mêmes opinions; mais

il faut respecter, à cause du motif, jusqu'à la colère généreuse qu'elles éprouvent, quand le bien, tel qu'elles l'envisagent, ne se fait pas.

La suite du règne de Pepin ne dément point de si heureux commencemens. Il s'appliqua à régler l'intérieur du royaume, à corriger les désordres, à les déraciner, surtout à les prévenir. Sa prodigieuse activité le portoit d'un bout du royaume à l'autre; et ce royaume étoit beaucoup plus vaste que ne l'est aujourd'hui la France. Il fut attentif et fidèle à convoquer le *plaids*; rempart et sauve-garde de la nation, propre à lui rappeler le souvenir de ses priviléges, et à les lui conserver. Heureux dans toutes ses guerres, il le fut encore dans celles d'Aquitaine. C'est lui qui a réuni à la couronne de France la belle province de ce nom, qui en avoit été détachée.

En Italie, il jouissoit de la plus grande renommée; et cette renommée s'élançant du centre du monde, lui étoit utile dans le reste de l'Europe. On ne l'appeloit à Rome que *le nouveau Moyse*, *le nouveau David*, *le soutien de l'église de Dieu*. Ses fils avoient été *sanctifiés dans le ventre de leur mère*.

Les François étoient une *nation sainte*, puisqu'elle avoit défendu la domination temporelle du pontife; et des ambassadeurs venoient de tous côtés offrir à Pepin les hommages de leurs souverains.

Il mourut à cinquante-quatre ans, d'une hydropisie de poitrine. Malade, il s'étoit fait transporter à Tours au tombeau de S. Martin, qui ne le guérit pas; ce qui lui fit perdre de sa considération dans l'esprit du peuple. Sa mort fut une calamité publique. Tous les ordres de l'état assistèrent à ses funérailles, et sentirent vivement la perte d'un grand homme. C'est aux obsèques d'un roi qu'il est enfin jugé. La France n'avoit pas encore eu de prince plus prudent, plus sage, ni plus actif : la paix régnoit au-dedans du royaume, et la gloire au-dehors. Il avoit tellement les qualités d'un monarque, que personne ne songea, de son vivant, à lui donner le titre d'usurpateur; qualification injurieuse, qui lui a été prodiguée par plus d'un historien, et que plus d'un homme, né comme lui pour commander aux autres, a su effacer à force d'héroïsme, de travaux et de vertus. ÈRE vulgaire. 768.

Comment au milieu d'une noblesse inquiète et jalouse à l'excès de ses droits, com-

ment après s'être emparé de la couronne, ainsi que de son propre héritage, ne fut-il pas en butte, ni à une de ces révolutions qui environnent les trônes nouvellement fondés, ni même à aucune conspiration secrète contre sa personne? Comment son autorité fut-elle paisible, et reconnue sans soulèvement et sans trahison ? C'est qu'il avoit le caractère de l'homme fait pour gouverner ; et il faut que le vulgaire des hommes cède, malgré lui, à ce grand caractère. Il a appartenu à tous ceux qui ont acquis un diadème sans y être appelés par leur naissance. Ils ont paru s'asseoir à leur véritable place, et rentrer dans leurs droits méconnus ou oubliés. C'est la nature qui forme ces hommes extraordinaires qu'elle tient en réserve pour sauver et régir à propos les empires.

Pepin connoissoit les hommes. Il n'affecta point de les gouverner d'une manière absolue. Il déguisa la force du sceptre qu'il avoit saisi, et lui imprima, par ce détour habile, une prépondérance qui n'alarmoit point les esprits.

Il respecta, comme il le devoit, les assemblées de la nation. Animé d'un vrai zèle pour le bien public (et ce zèle a un caractère de

vérité qui frappe ), on ne lui contesta point l'autorité, parce que, toujours disposé à écouter les avis, temporisant, ne marquant ni foiblesse ni hauteur, il conduisoit les hommes par leurs propres idées ; ce qui est la manière immanquable de les faire obéir. Un mélange adroit de prudence et de vigueur, une pénétration peu commune le faisoit aller au-devant des événemens; aucun ne le surprit et ne le trouva en défaut. Il eut soin d'affoiblir, ou plutôt d'annuller l'autorité de maire du palais, qui avoit servi de degré à son élévation. Il connoissoit trop bien la valeur du marche-pied (qu'on me passe l'image), pour ne pas l'éloigner à la plus grande distance des degrés du trône.

Il y a un proverbe qui a régné long-temps en France : *il est prudent comme Pepin.* Les proverbes sont les résultats de la longue expérience des peuples, qui enchaînent dans une phrase courte et vive, une réflexion utile et vraie pour la transmettre sans mélange à leurs descendans.

Pepin n'avoit rien de majestueux dans la taille; elle n'excédoit pas, dit-on, quatre pieds de hauteur ; mais la force du corps étoit son partage. Ayant appris que quel-

ques seigneurs avoient raillé en secret sa courte taille, il les invita le lendemain au divertissement du combat d'un taureau avec un lion. Le roi étoit sur un échafaud, environné de toute sa cour. On lâcha les deux combattans. Le lion en fureur alloit étrangler son adversaire, et déja il l'avoit terrassé. Le roi s'écrie : *eh bien ! qui de vous aura assez de résolution pour faire lâcher prise à ce lion ?* Chacun se tut. *Ce sera donc moi*, dit-il en élevant la voix. Et sautant dans l'arène, le sabre à la main, il va droit au lion acharné sur son ennemi, lui coupe la tête, et revient froidement reprendre sa place. Il dit, en traversant les rangs, *David étoit petit, et il terrassa Goliath qui étoit un géant.* Un chasseur de cette espèce devoit inspirer l'admiration, et passer pour être de la plus haute taille. Ces traits de force et de hardiesse n'appartiennent point à nos siècles dégénérés. Notre mollesse se caractérise jusques dans la manière dont se fait aujourd'hui la chasse.

Nous voudrions pouvoir suivre ici les foibles progrès de l'esprit humain ; mais nous ne l'apercevons que plongé dans les plus épaisses ténèbres. La théologie scolastique formoit l'unique science ; elle embrassoit jusqu'aux

questions purement physiques. Un missionnaire de Germanie, nommé Virgile, entrevit la possibilité des antipodes ; ce qui étoit assurément un effort de génie pour son siècle. *Il peut y avoir*, disoit le novateur, *un autre monde, d'autres hommes sur la terre, un autre soleil, une autre lune, etc.* On condamna cette doctrine avec des passages de l'Ecriture sainte, et Virgile fut menacé de se voir excommunié et dégradé, s'il ne renonçoit pas à cette dangereuse hérésie : c'étoit ainsi qu'on appeloit son opinion. Il se rétracta, et demanda pardon d'avoir dit la vérité, ainsi que fit depuis le célèbre Galilée devant le tribunal de l'inquisition.

Constantin Copronyme, empereur de Constantinople, envoya à Pepin un orgue, le premier qui ait paru en France. Le roi en fit don à l'église de S. Corneille à Compiegne. On dit qu'une femme entendant toucher cet orgue pour la première fois, surprise et ravie de ces sons nouveaux, tomba dans une espèce d'extase dont on ne put jamais la faire revenir, et qu'elle en mourut. Des morts aussi extraordinaires, et qui tiennent à la profonde sensibilité de l'ame humaine, méritent d'être observées.

On mit sur son tombeau : *Ci gît Pepin, père de Charlemagne.* Son nom, placé entre Charles-Martel et Charlemagne, se soutient honorablement, et n'est effacé ni par l'un ni par l'autre. La nature qui économise les grands hommes, et qui prend soin de les disperser dans plusieurs races, renonçant à ses lois ordinaires, plaça successivement quatre ames fortes et actives dans la même maison.

Nous ne tairons pas que les arts, tout informes qu'ils étoient, avoient fait sous les rois de la première race des progrès considérables, si l'on compare l'état de ces mêmes arts chez les autres nations. Tout est relatif, et nous ne réfléchissons peut-être pas assez sur l'importance des premières découvertes utiles aux besoins de la vie. Elles ont pris naissance dans ces temps grossiers. On cherchoit alors les arts nécessaires; nous cherchons les arts futiles du luxe. Les différens voyages faits par les François en Italie, et ses dépouilles, avoient donné quelques idées et même quelques jouissances nouvelles. Le commerce du Levant avoit apporté aussi quelques précieux modèles du génie de l'antiquité.

Chez les Anglois nos voisins, le pain blanc étoit encore inconnu. On ne le distribuoit

qu'à la communion des fidèles, et par la main de l'évêque. Deux rois païens eurent envie de manger de ce pain blanc. On leur dit qu'il falloit qu'ils fussent d'abord baptisés. Ils refusèrent le baptême, et l'évêque leur refusa la communion. Les deux païens, pour se venger, chassèrent l'évêque de leurs petits états.

Les sermens étoient fort utiles. On les admettoit dans presque tous les cas; et l'on regardoit tellement le parjure comme un crime impossible, que le serment innocentoit quiconque étoit accusé de quelque délit. On ne sauroit blâmer un peuple qui croyoit à la foi sacrée du serment, et qui ne soupçonnoit pas que l'on pût mentir en attestant et profanant le nom de Dieu. Cette institution, au défaut de bonnes lois, avoit quelque chose de respectable, et qui honoroit la nature humaine. Pour rendre le serment plus auguste, plus solemnel, il se prononçoit sur les châsses des saints. On attribuoit à leurs reliques la vertu d'épouvanter l'audace, et d'éloigner l'imposture. L'infraction dut être rare, puisque cette coutume se propagea long-temps, et que l'audacieux Ebroin, forcé de prêter serment pour se justifier, et redoutant la ven-

geance du ciel, imagina de jurer sur une châsse vide. Ce détour prouve le respect formidable que le corps des saints inspiroit à ceux pour qui rien n'étoit sacré. Et qu'importe le frein qui enchaîne le crime, pourvu qu'il fasse reculer le coupable, et qu'il le pénètre d'un salutaire effroi ?

Enfin, ce fut vers ce temps que le génie du mal parut contre l'esprit humain ; je parle de l'incendie de la fameuse bibliothèque d'Alexandrie, composée de plus de sept cent mille volumes : perte à jamais irréparable, et qui a éloigné l'aurore du renouvellement des sciences et des arts. Quoique ce fait paroisse étranger à l'histoire de France, nous ne pouvons nous empêcher de gémir ici sur cette époque désastreuse qui a rompu le fil des connoissances humaines, et nui conséquemment aux intérêts de toutes les nations de la terre. Toutes les lumières accumulées depuis tant de siècles rentrèrent, à la voix d'un Calife, dans la nuit du néant. Que de découvertes perdues ! et combien de notions utiles ont cessé d'exister pour nous, parce qu'il a plu au farouche Omar, dominé par le plus grossier fanatisme, d'immoler tous les livres à l'Alcoran ! L'invention de l'imprimerie doit nous paroître encore

plus chère, en considérant que, si un pareil ennemi de l'humanité venoit à reparoître sur la terre, quel que fût son fanatisme, il seroit dans l'impossibilité d'anéantir aujourd'hui les monumens du génie. Ils sont tellement répandus, et multipliés en formes tellement indestructibles, qu'ils sont à jamais hors des atteintes des fureurs réunies de la superstition et du despotisme. Cet art nouveau de distribuer et d'immortaliser la pensée, art qui ne vient que de naître, a déja puissamment influé sur le globe, et promet à nos descendans une régénération universelle des choses.

# CHARLEMAGNE,

## ROI DE FRANCE.

ÈRE vulgaire. 771.

CHARLES et CARLOMAN succédèrent à leur père, et le royaume fut partagé. Cette incroyable erreur politique, qui ne cesse de nous surprendre, toujours permanente, annonçoit des révolutions aussi funestes que sous la première race. Carloman mourut : ce qui délivra le royaume des grands troubles dont il étoit déja menacé. Du moins les apparences présageoient les plus cruels débats. Carloman avoit un caractère soupçonneux, chagrin, voilé ; il donnoit sa confiance entière à des courtisans, et les plus vils pour servir, les plus souples pour tromper, les plus ardens pour nuire, selon la coutume, étoient préférés. Il écoutoit toutes les craintes qu'on lui inspiroit, sur-tout si l'honneur de son frère étoit compromis ; et on se l'attachoit en lui communiquant des inquiétudes perpétuelles et gratuites.

Charles possédoit un caractère tout opposé. De la franchise, de la générosité, une cer-

taine audace ouverte et noble ; du moins c'est ainsi que les historiens peignent le monarque vivant, au détriment du mort. Charles avoit, d'ailleurs, reçu ces dons de la nature qui, sur-tout dans un prince, fixent tous les regards, et disposent les citoyens à l'estime et à la vénération. Le peuple a toujours aimé à rencontrer dans les souverains une figure majestueuse et imposante ; soit que la liaison des idées morales tienne de près aux idées physiques, soit que la physionomie lui paroisse la plus fidelle expression de l'ame ; et nous ne parlons pas ici simplement du front de l'homme, mais de sa constitution, de sa démarche, de son attitude, de son geste, de son regard. Nous jugeons tous plus ou moins comme le peuple, dès que nous apercevons pour la première fois, un homme que nous avons intérêt de pénétrer et de bien connoître.

Charles étoit alors dans sa vingt-cinquième année ; sa stature étoit aussi haute que celle de son père étoit petite. Il avoit le teint beau et fleuri, l'air majestueux et affable ; son corps étoit robuste, son visage ouvert et riant, son œil vif et perçant ; il annonçoit le guerrier, le conquérant et le politique.

Seul maître de la monarchie par la mort de son frère, il fut plus libre d'obéir à l'impulsion de son génie; les circonstances ne le formèrent point, mais lui donnèrent son essor. Il se sentoit appelé à la gloire des armes, qui, pour le malheur du genre humain, a toujours paru chez tous les peuples la première de toutes; mais il ne formoit que des projets qu'il pouvoit conduire lui-même à leur fin. Soit qu'ébloui par la réputation que donnent les conquêtes, seule réputation qui régnât alors, soit qu'il eût compris de quelle nécessité il étoit pour les François de réprimer à jamais l'inquiétude des peuples voisins, dont les incursions empêchoient depuis tant de siècles, que les nations ne s'établissent sur le propre territoire de leurs conquêtes, Charles préféra à tout, et préféra constamment, l'exercice des armes.

Peut-être que les dispositions personnelles des François l'enchaînoient à la guerre, et qu'il ne lui étoit pas permis de ne point la faire; car il s'agissoit de déraciner du cœur de ses sujets tout penchant pour les dissentions particulières, en les occupant habilement par des guerres étrangères. Et quand un peuple, plein d'une vie surabondante, montre

de

de la fermeté, de la valeur, du mépris pour la mort, qu'il est altier et presque indisciplinable, il est à craindre qu'il ne tourne contre lui-même cette impatience, cette ardeur des combats; et il faut lui laisser poursuivre le fantôme de la gloire sur un sol éloigné, afin de préserver le sol de la patrie de l'horrible danger de boire le sang de ses enfans.

L'exil de Childéric dans un cloître avoit nécessairement influé sur la constitution politique; elle avoit rendu les François plus entreprenans, plus indociles. Charles avoit besoin de toutes les ressources de la politique, et les substitua à la force incertaine des lois. Il dut à ses grandes qualités une puissance qu'on auroit refusée à l'affectation indiscrète de l'autorité.

Il étoit trop éclairé par son génie, pour montrer plus d'amour du pouvoir qu'il ne falloit; c'est une impéritie attachée au despotisme, que d'avertir les peuples de la force qui les subjugue et les écrase: le métier constant de la guerre établit, d'ailleurs, une sorte d'égalité entre le chef et les généraux, par le besoin renaissant que le premier a de leurs bras, de leur courage et de leur fidélité. C'est dans la paix que cette fraternité s'ef-

face. Elle renaît dans les combats. Charles rétablit les anciennes assemblées du champ de Mars, qui avoient été négligées ; c'est-à-dire, qu'il les convoqua dans le nombre et la forme accoutumés. Sous le nom de parlemens, il les associa à son autorité, les rendit membres de la législation ; et l'on vit régner l'harmonie, fruit d'une police sage et d'un véritable amour pour l'ordre. La force militaire ne pouvoit agir qu'au-dehors. La nation étoit réellement comprise dans tous ceux qui portoient les armes, ainsi que dans le clergé ; mais le reste du peuple, suffisamment protégé, et que l'on n'opprimoit pas, voyoit sans peine au-dessus de lui ceux qui le défendoient, ou qui lui montroient le chemin du ciel. Il ne demande, soit aux lois, soit au prince, qu'une honnête subsistance ; et quand il l'a, il est content. Le gouvernement que Charles établit (puisqu'on veut des dénominations) fut aristo-monarchique. Il ne craignit point de partager le pouvoir souverain, parce qu'il étoit sûr de dominer par-tout par la force de son génie et la grandeur de son caractère.

Les esprits furent élevés ; les courages en devinrent plus ardens. Les François, fiers de

posséder une partie de la puissance législative, agirent avec fermeté. Et quand une nation s'estime elle-même, elle touche de bien près à l'héroïsme. Alors la France, flattée de sa supériorité, et ne pouvant se défendre de cette intime joie, disons mieux, de cet orgueil légitime qu'inspire le sentiment de sa dignité et de ses forces, n'eut qu'un seul et même intérêt : elle pouvoit lever la tête en liberté, envisager la gloire ; et pour la première fois peut-être, (que ne fait pas un seul homme !) on vit les François montrer dans les Gaules un véritable amour, un amour ardent pour la patrie.

Charles, qui avoit le cœur grand et généreux, préféra donc la splendeur de la nation à son pouvoir personnel et passager. La gloire dont les François se couvrirent sous ses armes, fut un nouveau gage de leur fidélité ; leur nom vola jusques dans le fond de l'Asie et de l'Afrique, et ils furent sensibles à la jouissance de cette nouvelle espèce de renommée. Sur les pas de leur roi, qui les promenoit avec la victoire, ils s'accoutumèrent avec gaîté aux fatigues des guerres les plus longues et les plus opiniâtres, qui sous tout autre les auroient révoltés. Ni la

discipline sévère, ni la subordination exacte n'effarouchèrent leur fierté naturelle ; elle se plia à tous les travaux, parce qu'il avoit su la séduire par des moyens généreux et dignes d'elle. La noblesse, compagne du monarque, assise pour ainsi dire au même rang, trouva un spectacle encourageant dans ces assemblées, où des princes puissans venoient implorer, en personne ou par ambassadeur, son amitié et sa protection. Les idées nationales prirent une forme, s'agrandirent ; et la bravoure, comme on peut le croire, n'y perdit rien. Le parlement de la nation françoise, qui ne pouvoit avoir d'autre intérêt que celui du peuple, fut alors l'image du sénat romain. Point de loi sans le concours et le consentement de la patrie. Elle eut dans ces jours de splendeur un culte et des autels.

Cette sagesse royale fut récompensée par le succès. Charles accrut son empire de plus de la moitié. Toutes les Gaules, l'Italie, ce vaste pays qui s'étend depuis le Rhin jusqu'à la Vistule et à la mer Baltique, et une grande partie des Espagnes, passèrent sous sa main puissante. Les peuples de ces provinces, plus frappés encore d'admiration que de ter-

reur, ne se crurent point humiliés de recevoir le joug des François.

L'Empire eût conservé son éclat tant qu'il y auroit eu un Charlemagne sur le trône. Comme il avoit su s'incorporer à la nation qu'il gouvernoit, la régir généreusement, il accrut sa force, il doubla sa puissance réelle, il éternisa sa gloire. Quel exemple ! quelle leçon !

Traçons d'un crayon rapide les principaux traits qui ont caractérisé une administration par laquelle il obtint le nom de Grand, que la postérité lui a confirmé. Ne taisons pas ses fautes, c'est-à-dire ses erreurs. Osons avouer les cruautés que lui dicta l'ignorance barbare de son siècle, et qui profanèrent ses rares talens. Des opinions inouies l'égarèrent ; et malgré son génie, il paya un tribut aux préjugés cruels qui l'obsédèrent de toutes parts et avilirent quelquefois son grand caractère. Apprenons à détester plus que jamais le fanatisme, puisqu'il a environné la gloire de ce héros d'un nuage ensanglanté.

Didier, roi des Lombards, qui avoit d'abord intrigué contre Charles en faveur de Carloman, voyant celui-ci mort, changea de dessein, et conçut qu'il falloit caresser celui

qu'il se préparoit à combattre. Son ambition le lui ordonnoit; il lui obéit. Il lui offrit sa fille en mariage. Charles étoit déja marié; mais le divorce, si rigoureusement proscrit de nos jours, étoit alors un acte ordinaire, et que les lois ne condamnoient point. Le pape, épouvanté de ce nœud qui alloit unir les Lombards avec les François, alliance dangereuse à ses états, chargea des plus graves imputations la famille de Didier. Il l'appela une famille maudite, une famille proscrite, abhorrée de Dieu, et frappée de la lèpre. Il tonna avec une extrême véhémence qui révéloit ses craintes; mais le mariage ne s'en fit pas moins. On lui donna ensuite quelques places; son grand courroux tomba; il fut appaisé, et se tut.

Didier, à quelque temps de là, infidèle à sa propre politique, ayant protégé trop ouvertement la veuve et les enfans de Carloman, dans l'espoir de posséder quelques portions de leurs états; Charles, pour le punir, répudia sa fille.

Outré de cet affront qui humilioit son pouvoir, il songea à la vengeance, n'attendant plus rien de sa politique qui l'avoit si mal servi. Il voulut faire entrer dans ses projets

le nouveau pape Adrien 1^er^; mais celui-ci étoit trop fin pour pouvoir hésiter entre Didier et Charles. N'ayant pu réussir auprès de ce pontife, il l'attaqua ouvertement, et tâcha même de se saisir de sa personne, ce qui auroit eu des suites funestes pour le patrimoine de S. Pierre. Le pape négociant d'un côté avec adresse pour obtenir du temps, appeloit de l'autre, et de toutes ses forces, Charles à son secours.

Charles passe les monts, entre dans l'Italie 774.
par deux endroits, détrône en passant le roi des Lombards, et rend au souverain pontife ce patrimoine de S. Pierre, acquis, protégé et conservé fidèlement par ses ancêtres, et qui alloit peut-être échapper pour jamais au vicaire de Jésus-Christ. Ce service méritoit bien de sa part quelques marques de reconnoissance; aussi le pape déclara Charles roi d'Italie, et *patrice* des Romains. Ce nom de patrice, qui avoit appartenu à tant de souverains, touchoit de bien près à celui d'empereur. Tout dégénéré qu'il étoit, il pouvoit ressusciter tout-à-coup, et dans son antique splendeur.

Cependant le royaume des Lombards, qui s'étoit fondé au milieu de l'Italie, et qui n'a-

roit pas manqué de l'envahir dans la suite, selon toutes les probabilités, prit fin par la volonté spéciale de la Providence, disent les auteurs du temps. Didier mourut moine, tandis que son fils tentoit vainement de soulever l'empire de Constantinople contre Charles. Le patrice d'Orient étoit trop sage, ou du moins trop foible, pour se mêler de ces rudes querelles.

Quoique délivré d'un dangereux ennemi, Adrien I.er ne se jugeoit pas encore trop à son aise. Son ame étoit inquiète, parce qu'il prit fantaisie à son libérateur qui étoit en force, de faire un voyage à Rome, et d'entrer dans la capitale du monde chrétien avec ses troupes. Le pape, qui trembloit, n'osa le refuser, encore moins lui communiquer ses alarmes secrètes. Charles visita dévotement l'autel de S. Pierre, déposa sur son tombeau l'acte de la donation de son père, qu'il avoit amplifiée. Il édifia tout le clergé romain, par sa soumission et son respect envers le chef suprême de l'église. Il ne voulut d'autre conquête que celle des cœurs. Couronné roi des Lombards, près de Milan, avec une couronne de fer que l'on conserve encore, il fut modeste et sur-tout modéré au milieu de sa

puissance. Il quitta ensuite l'Italie, et repassa les monts avec son armée.

Il avoit interrompu, pour voler au secours du pape, sa guerre contre les Saxons ; guerre qui l'occupa pendant trente années. Il paroît qu'il étoit animé contr'eux d'une haine violente et particulière, dont nous ignorons le motif et l'origine. Cette haine le fit sortir de son caractère de grandeur et de générosité. Il ne pardonna jamais à ces peuples un courage égal au sien. Il les traita plutôt comme une nation révoltée, que comme des citoyens qui, jaloux à l'excès de leur liberté, savoient la défendre, et ne cédoient qu'à la force. Il est vrai que ce peuple ne connoissoit plus le danger de rompre ses sermens, dès qu'il s'agissoit de repousser le joug inhumain qu'on vouloit lui imposer, et que Charles étoit dans la ferme persuasion qu'un peuple s'enchaînoit par un serment, quoique fait contre ses droits les plus chers et les plus sacrés.

Charles s'imagina enfin, que le christianisme seroit un moyen infaillible pour pacifier leur caractère et les rendre soumis. Il pensoit que les maximes de l'Evangile amortiroient leur courage belliqueux. Il leur fit prêcher sa religion, leur envoya de zélés

missionnaires, et employa tous les moyens possibles pour les engager à recevoir l'eau sainte du baptême. Mais la violence remplaça bientôt le ministère de la persuasion. On avoit commencé par des paroles de douceur; on finit par des actes de cruauté. Ceux qui ne se rendirent pas aux exhortations, furent mis à mort, ou réduits en esclavage. Quatre mille Saxons furent exterminés dans un même jour, pour n'avoir pas voulu recevoir la loi de grâce. On les égorgea sur le bord d'une petite rivière qui se décharge dans l'Oder. Ce fanatisme horrible ne les disposa pas à se faire instruire dans la religion chrétienne. Ils reprirent les armes pour mourir libres et païens.

Quel est donc le fatal ascendant d'un siècle barbare, puisqu'il a pu inspirer de telles atrocités au cœur de Charles? Combien les rois doivent trembler d'obéir aux idées qui leur sont les plus chères, et de quelle fermeté n'ont-ils pas besoin pour s'élever au-dessus de l'opinion générale qui leur commande trop souvent des actions injustes et sanglantes! Qui saura dompter son siècle et l'erreur universelle, l'erreur consacrée? Le nôtre moins coupable, peut-il se dire tout-à-fait innocent, lorsque..... Je m'arrête.

Les Saxons, réduits au désespoir, étoient un peuple qu'on avoit forcé à devenir invincible et opiniâtre. Il le fut. Il résista à tout, même à l'exemple de leur général, du chef qui les avoit si long-temps défendus; exemple bien propre à amollir leur résolution. Vainement ce chef adoré, après des efforts incroyables de courage, après leur avoir répété mille fois qu'en embrassant la religion chrétienne ils se couperoient le nerf de la valeur et se dévoueroient à la sujétion la plus absolue, finit-il lui-même par céder aux invitations, aux promesses, à la faveur de Charles; soit qu'il fût las de tant de désastres, ou épouvanté des torrens de sang qui pouvoient encore couler, soit qu'il jugeât la résistance désormais inutile. Les Saxons plus fermes, plus décidés, plus résolus, n'écoutèrent point la voix à laquelle ils s'étoient toujours fait un devoir d'obéir. Ils ne l'écoutèrent pas lorsqu'elle leur prêchoit le baptême, comme un gage de réconciliation. Ils le détestoient ce sceau, non comme une marque religieuse, mais comme un lien propre à les rapprocher de leurs cruels ennemis. Ils continuèrent à respecter leur chef, sans croire à ses nouvelles paroles; à le plaindre

sans l'imiter, parce que l'esprit de vengeance (appelé rebellion en style de conquérant) les animoit au souvenir de leurs compatriotes égorgés, qui avoient rougi l'Oder de leur sang pour les progrès de l'Evangile.

Charles, qui même ne sentoit pas son extrême injustice, dernier terme de l'aveuglement de son zèle, lassé quoique triomphant, réduit à bout quoique vainqueur, fut obligé de les enlever à leur territoire pour les soumettre. On le vit les disperser en plusieurs pays; mais leur croyance ne fut point encore assujettie. Ces membres épars et transplantés furent toujours pleins de la même ardeur. Ils s'opposèrent avec la même constance au joug sous lequel on s'efforçoit de les ployer. Loin de leur patrie, ils n'en perdirent ni l'amour, ni les préjugés, ni l'esprit. Un sol étranger n'agit pas davantage sur eux, que les armes et le fer des bourreaux; exemple de l'inutilité des persécutions. Elles roidissent nécessairement l'ame de tout peuple qui ne baise pas au premier coup les fers de l'esclavage.

Les lois de Charles contre les Saxons sont inhumaines, et accusent hautement le siècle et les hommes qui ont pu les dicter sans en frémir d'horreur. Le grand crime, comme le

grand ennemi du genre humain, est donc l'erreur. Manger de la viande en carême, étoit un délit qui emportoit peine de mort. Se cacher pour se dérober à l'instruction des missionnaires, paroissoit crime égal au premier. S'arrêter devant une idole et la considérer, appeloit une peine capitale; et les écrivains du temps, beaucoup plus coupables encore que les bourreaux, osoient dire *que l'illustre Charles, docteur révéré, avoit grande raison, et se montroit charitable et miséricordieux, en contraignant ainsi les Saxons à opérer, malgré eux, le salut de leurs ames.*

Il a fallu de grands services, et bien importans, rendus tant à la nation qu'aux puissances voisines, pour que l'on ne composât point de ces traits divers et sanglans, la majeure partie du portrait de Charles. Mais généreux pour tout ce qui n'étoit pas Saxon, on le vit pacifier plusieurs fois l'Italie, appaiser les démêlés des petits potentats, prêts à se déchirer, prévenir avec soin l'effusion du sang chrétien, conclure des traités glorieux et non moins utiles, établir enfin la tranquillité dans ses vastes états.

Il se promenoit, pour ainsi dire, au milieu

de l'Europe, comme juge de tous les princes, par l'ascendant personnel de sa grandeur, réprimant l'ambition inquiète et avide, pardonnant, punissant, faisant régner par-tout l'équité, quoiqu'il eût la force en main.

Il vainquit les Sarrazins. Ces éternels ennemis du nom chrétien avoient appris le chemin de l'Europe; et la route une fois ouverte, ils s'y précipitoient par intervalles, et plongeoient tous les peuples dans un effroi perpétuel. Il conquit l'Autriche et la Hongrie. Il réunit le duché de Bavière à la couronne de France, recula les frontières, prit les îles de Majorque et de Minorque. Mais ce qu'il fit de plus grand, de plus utile, de plus important pour la France, ce fut d'opposer une barrière à la fureur des Normands, qui faisoient des descentes sur nos côtes, toujours marquées par des ravages extraordinaires et désastreux.

Il avoit prévu, en grand homme, que le Nord reproduiroit avant peu ces brigands innombrables et féroces, et qu'ils se répandroient de nouveau pour faire à la patrie une plaie large, et peut-être mortelle. Quand il considéroit ce peuple vagabond, qui ne vouloit vivre que de pillages, qui dédaignoit la

culture, il sentoit qu'il seroit toujours redoutable dans ses émigrations, à moins qu'il ne devînt tout-à-fait le maître, ou qu'il ne fût exterminé. Tout ce qu'un génie habile et prévoyant pouvoit ordonner, en prenant les plus sages mesures, fut mis en usage. Il visita ses ports, et fit construire des vaisseaux, ou plutôt de longs bateaux qui, toujours armés et équipés, ne quittoient point l'embouchure des fleuves. Toutes les côtes en étoient bordées; et ce qui doit produire la surprise et l'admiration, c'est que cette espèce de marine, puissante pour le temps, et dont la défense étoit analogue à l'attaque, régnoit depuis l'embouchure du Tibre jusqu'à l'extrémité de la Germanie, c'est-à-dire jusqu'au Danemarck.

L'Europe entière étoit donc gardée et protégée par la main active et vigilante de Charles; et le principal objet de ses méditations, fut d'élever un boulevard contre ce torrent qu'il voyoit accourir, et que la valeur françoise, conformément à ses craintes trop bien fondées, ne devoit pas toujours arrêter.

Ce n'étoit pas sans verser des larmes qu'il songeoit au désastre futur que cette irruption causeroit un jour; il la voyoit présente, et

ce redoutable avenir existoit déja pour lui. Il recommanda fréquemment à ses fils de maintenir ce boulevard ; mais quand leurs déplorables divisions eurent rompu la digue élevée à si grands frais, on vit toutes les provinces livrées aux incursions les plus désolantes ; tout fut ravagé, et les fleuves de la France furent teints de sang.

On verra dans la suite un siége de Paris mémorable ; on verra tous les rois sans cesse en haleine, d'une extrémité du royaume à l'autre, tenter vainement de rétablir la digue qui, une fois brisée, laissoit au torrent son cours destructeur. Il n'étoit plus temps de se livrer aux regrets. Les chemins ouverts étoient battus des pas de ces brigands ; quatre siècles d'infortunes prouvèrent trop que Charles avoit su lire dans l'avenir. Heureux, s'il avoit pu deviner de même la marche que l'esprit humain devoit tenir dans des temps de lumière, et secouer les préjugés épouvantables de son siècle ! Mais le génie lui-même ne fut-il pas dans tous les temps son tributaire ?

Au milieu de ces courses éclatantes et victorieuses, marquées en tous pays par des actions de grandeur et de courage, tandis qu'il traversoit

traversoit l'Europe presque chaque année, vivifiant l'empire, dont il étoit, pour ainsi dire, l'ame étendue et puissante, il se livroit à d'autres spéculations étrangères au métier de la guerre, que les conquérans ont rarement connues. Il s'occupoit de lois, de réglemens, d'institutions nouvelles. Notre siècle peut les juger avec dédain, sans en avoir peut-être le droit; mais ces lois informes étoient des prodiges de prudence et de raison dans ces jours d'ignorance. Appliqué sans relâche aux affaires du gouvernement, il changeoit chaque année ce qui avoit besoin de réforme; il alloit au-devant des maux politiques. Si la législation, en effet, n'est qu'un remède applicable à nos maux renaissans, la législation mobile doit prendre toutes les formes pour guérir; elle doit se changer d'elle-même dès qu'elle est inefficace. Comme elle doit rejeter incessamment l'erreur, il faut qu'elle sache revenir sur ses pas, plutôt que de se fixer pour le malheur commun. Enfin, elle doit se prêter avec un caractère bien différent de celui de l'inflexibité, aux besoins nombreux que l'on a d'elle, parce qu'elle doit veiller aux accidens qui nous frappent, avant d'embrasser les accidens futurs.

Comme Charles étoit toujours en action, il avoit l'avantage inappréciable de voir de ses propres yeux si ses ordres avoient été fidèlement exécutés. Le peuple étoit incessamment sous ses regards : ici, il commandoit la réparation d'un grand chemin; là, il faisoit construire un pont, ou rendoit une rivière navigable; plus loin, il encourageoit l'agriculture et le commerce. Il n'étoit pas possible de lui en imposer; son œil voyoit, son oreille entendoit; point de nuages entre lui et la vérité. Toutes les provinces participoient tour-à-tour à ses bienfaits, et l'empreinte de ses pas majestueux donnoit la vie à tout le royaume.

La vertu de Charles étoit héroïque sans faste. Elle n'avoit pas besoin de ce luxe qui environne les souverains et leur déguise jusqu'aux lieux par où ils passent : car le front des villes prend, je ne sais comment, un aspect menteur à leur approche; et les rois sont trompés sur les grandes routes autant que dans leurs palais. Tout se dénature pour eur taire les vérités fâcheuses et nécessaires. Charles ne déployoit une magnificence royale, que lorsqu'il tenoit ses assemblées générales; et comme il se plaisoit beaucoup à Aix-la-

Chapelle, c'est là que résidoient l'appareil et la majesté du trône. Par-tout ailleurs son habillement et sa table n'avoient rien qui le distinguât d'un particulier aisé. La tempérance est la mère de plusieurs vertus; il la possédoit; il n'en supportoit que mieux la fatigue; et dédaignant toujours un vain extérieur, les actions héroïques lui devinrent familières.

Ce conquérant avoit un respect infini pour les ois; il les jugeoit encore plus nécessaires que les armes. Les lois, par leur nature, conservent et protègent. Dans l'assemblée générale de la nation, les membres du tiers-état entroient avec les seigneurs et les évêques; là, chacun délibéroit sur les affaires publiques, et portoit son avis pour éclairer la loi. Approuvée et formée de la volonté réunie de tous les ordres, Charles la publioit, et accordoit tous les moyens de la rendre dans la suite encore plus utile à la nation : elle avoit donc une existence qui, l'anoblissant à ses propres yeux, la tenoit dans un état de vigueur et d'énergie.

L'ignorance et l'oisiveté lui sembloient les plus grands des vices, et propres à les produire tous. Il cherchoit de tous côtés des

travaux. Il distribuoit son temps de manière que, soit au camp, soit à sa cour, toutes ses heures étoient réglées et employées à diverses occupations utiles. C'est ainsi que les hommes supérieurs doublent leur existence, et étonnent la paresse qui se plaint encore, dans sa profonde nullité, que le temps qu'elle perd fuit avec trop de vîtesse.

Les jeunes seigneurs étoient élevés à la cour et sous ses yeux : ainsi il connoissoit de bonne heure leurs inclinations et leur capacité. Il se régloit là-dessus pour les avancer ; et il proféroit souvent ces paroles dignes d'un souverain : *Les terres peuvent passer en héritage ; mais les honneurs et les emplois doivent appartenir au mérite.*

Il donnoit de vives leçons au luxe de ses courtisans. Quand il les voyoit magnifiquement vêtus en habits de soie, avec des fourrures de grand prix, il les menoit précipitamment à la chasse, et les faisoit courir dans les bois à travers les halliers. Les beaux habits revenoient en lambeaux, ou humides de pluie. Il ne vouloit pas alors que personne changeât d'habillement ; puis il leur disoit en présence de tout le monde : « *Voyez comme vous voilà faits, tandis que mon manteau de*

*peau de mouton, que je tourne à mon gré selon le temps qu'il fait, est aussi beau qu'il étoit hier. Rougissez, et apprenez à vous habiller en hommes ; laissez la soie et les parures aux femmes. L'habit est pour l'usage, et non pour la montre.* Charlemagne, avec sa peau de mouton, paroîtra bien plus intéressant que s'il étoit environné de toutes les vaines décorations du luxe. Voyez, de nos jours, Frédéric dans ses vieilles bottes. En est-il moins grand ?

Il n'eut guère, dans toute sa vie, qu'un revers remarquable; ce fut après avoir subjugué tout ce qui est entre les Pyrénées et l'Ebre. En repassant les montagnes, son arrière-garde fut attaquée par les Gascons. Il perdit beaucoup de soldats dans la vallée de Roncevaux, dont il est tant parlé dans les romans. Son neveu, le célèbre Roland, y perdit la vie; et cet événement fut alors ce que fut depuis la mort de Turenne. Il retentit long-temps dans toute l'Europe; on ne parloit que de ce désastre. L'imagination poétique ne tarda point à y puiser ces fables merveilleuses, que le brillant Arioste orna depuis de toutes les grâces de son génie.

Charles éprouva à Ratisbonne le chagrin le 792.

plus profond qu'un père puisse ressentir. Un soir qu'il étoit couché, il entendit du bruit près de sa porte; c'étoit un homme qui vouloit entrer à toute force, et parler sur-le-champ au roi. On le repoussoit; il insistoit, en élevant le ton de sa voix. Charles jugea à propos de se lever, et trouva un prêtre d'assez mauvaise mine, qui s'obstinoit dans sa demande. Alors il le fit entrer; et quand ils furent sans témoins, ainsi que le prêtre l'avoit exigé, il dit au roi : « Sire, m'étant « endormi dans le coin d'une église en réci- « tant mon office, j'ai été réveillé par plusieurs « voix qui formoient un bruit confus; j'ai « prêté l'oreille à leurs discours; et étrange- « ment surpris de ce qu'on disoit, je ne savois « plus moi-même si je veillois ou si je dormois. « C'étoit une conspiration contre votre per- « sonne. J'ai entendu, non sans horreur, le « prince Pepin, votre fils aîné, au milieu « de plusieurs complices de sa perfidie, déli- « bérant sur les moyens les plus sûrs pour at- « tenter à votre vie. Je demeurois immobile « d'indignation et d'effroi, incertain de ce que « j'allois faire, lorsque, sur le point de se re- « tirer, ils m'ont aperçu. Ils m'ont saisi, et « la plupart vouloient qu'on se défît de moi

« sur-le-champ; mais le prince voyant que « j'étois prêtre, a respecté mon caractère, « et s'est contenté de me faire jurer sur l'autel « que je garderois le secret sur tout ce que « j'avois entendu. Mais il n'y a point de ser- « ment qui enchaîne la langue d'un homme « de bien, lorsqu'il s'agit de prévenir un si grand « crime, et dont les suites sont toujours hor- « ribles. »

Charles, frappé d'étonnement et de douleur, fit arrêter sur-le-champ Pepin et ses complices. Convaincus, ils furent mis à mort. Le roi fit grâce à son fils, et lui laissa le temps de fléchir la justice divine, en demandant au ciel pardon de son parricide. Il fut enfermé dans un monastère. Le prêtre à la mine chétive, mais au cœur généreux, fut récompensé, et fait abbé de S. Denis. On aura sans doute remarqué combien un serment fait sur l'autel paroissoit sacré et inviolable, puisqu'il suffit pour arrêter le bras d'un prince conspirateur prêt à verser le sang de son père. Il sembloit frémir beaucoup plus de répandre celui d'un prêtre. Il croyoit au serment fait en présence de Dieu, en oubliant que ce même Dieu défend et punit le crime. La tête humaine (et l'histoire en rapporte les expé-

riences) concilie ces surprenantes contradictions, et rien de ce qu'elle imagine ne doit plus étonner.

Ce Pepin, surnommé *Pepin le Bossu*, étoit l'aîné de tous. Il étoit fils d'une concubine; mais une concubine sembloit alors une femme légitime, dont le mariage étoit moins solennel. Cette espèce de composition avec la foiblesse humaine, prévenoit des scandales plus grands, et dont on auroit eu à rougir davantage.

# CHARLEMAGNE,

## EMPEREUR D'OCCIDENT.

CHARLEMAGNE, dans un de ses voyages à Rome, dont la marche fut un véritable triomphe, avoit déja fait sacrer Pepin et Louis, ses deux fils puînés, l'un roi de Lombardie, et l'autre roi d'Aquitaine. On étoit accoutumé à le voir passer, chaque année, des Pyrénées en Allemagne, et d'Allemagne en Italie. Son nom, comme sa personne, remplissoit le monde. ÈRE vulgaire. 800.

Il avoit tenu un concile à Francfort, où il avoit fait d'avance les fonctions d'empereur d'Occident. Les empereurs d'Orient présidoient les conciles depuis qu'ils étoient catholiques : on y condamna la doctrine de Nestorius. Le concile de Francfort n'a pas eu l'avantage d'être déclaré œcuménique, c'est-à-dire *universel, connu de toute la terre habitable.*

Il s'agissoit du culte des images. L'abus des termes, si commun dans tous les siècles, avoit produit une équivoque fatale. On ne

s'étoit pas entendu; on avoit pris pour *adoration*, ce qui n'étoit qu'un témoignage de respect. Cette dispute théologique auroit amené un schisme scandaleux, si ceux qui s'étoient trompés n'étoient revenus sur leurs pas; mais le zèle religieux, qui, si souvent dégénère en fureur, avoit accumulé beaucoup d'invectives contre les pères de Nicée; on les rangeoit, sans ménagement, dans la classe des idolâtres; on supposoit qu'ils faisoient partager à une toile frivole le culte dû à l'Être suprême. Ils furent enfin justifiés; ce qui doit rendre le zèle religieux très-circonspect.

Charles, portant à son côté l'épée de conquérant, prit vivement parti dans ces querelles théologiques qui séparoient alors le monde chrétien. On n'en connoissoit que de cette nature. Point d'autre thèse offerte à la sagacité de l'esprit humain; il étoit concentré dans ces disputes interminables. Charles avoit conçu une prévention extraordinaire contre le concile de Nicée; et conséquemment à ses principes, il essayoit, par ses sophismes, de rendre suspecte l'orthodoxie de l'empereur d'Orient. C'est encore une petite tache à la gloire de Charlemagne.

Dans ce même concile, nous remarquerons ce qu'il y a de plus intéressant pour servir à l'histoire des mœurs. Il fut défendu aux abbés de crever les yeux à leurs moines; la défense prouve le délit. Les horreurs de ces inquisitions secrètes renaîtront plus d'une fois dans l'histoire, et feront un épouvantable contraste avec les maximes de l'Evangile. Il fut encore défendu d'ordonner les prêtres avant l'âge de trente ans, et de donner le voile aux vierges avant vingt-cinq. Comment des lois si raisonnables sont-elles tombées en désuétude, au point d'avoir besoin d'être renouvelées dans un siècle éclairé, tandis que tant de lois bizarres et folles ne sont pas encore abrogées!

Une lettre de Léon III à Charlemagne avoit précédemment rendu hommage de toutes ses possessions au roi de France. Adrien, dont toute la conduite avoit offert un modèle de prudence, et qui venoit d'expirer, avoit ménagé Charles, autant par politique que par reconnoissance. Charles fut touché de sa mort, et marqua publiquement sa douleur. On avoit élu Léon III, qui se trouva bien à propos animé de l'esprit de son prédécesseur. Rien ne marque mieux la prééminence d'un

monarque, que cette attention suivie des papes à lui complaire et à le caresser. Léon III écrivit soudain à Charles, pour lui faire part de son exaltation, et lui envoya les *clefs de la confession de S. Pierre, et l'étendard de la ville de Rome.* Les attributs religieux et militaires se trouvèrent, de ce jour, réunis dans la même main; et le patrice, comme on voit, n'étoit pas loin de devenir empereur.

Il s'achemina assez lentement vers Rome, accompagné d'une armée. Elle n'épouvantoit plus le territoire saint; on étoit sûr de la soumission et du respect de celui qui la conduisoit. Le pape Léon vint au-devant de lui : il avoit besoin lui-même d'un aussi puissant protecteur; car son élection n'étoit point encore universellement confirmée. Le jour même qu'il étoit monté sur le trône pontifical, on l'avoit accablé de coups, on l'avoit traîné ignominieusement en prison; on l'avoit enfin accusé de plusieurs crimes; et Rome sembloit abandonner son pape. Tel étoit l'ouvrage de la faction des deux neveux du pontife décédé. Cette faction étoit ardente et tumultueuse; sa suprématie, dès-lors, étoit en danger. On alloit examiner sévèrement, et par

la voie des informations, s'il étoit innocent ou coupable. Charles trancha les difficultés, en appelant à son tribunal les accusateurs; aucun ne voulut y comparoître. Léon III jura seul publiquement son innocence; on crut à son serment, que la présence de Charles rendoit incontestable.

L'an 800, le jour de Noël (l'année commençoit à ce jour), le patrice, roi de France, entendoit la messe. Comme il étoit à genoux devant l'autel, le pape s'approcha de lui par-derrière, et lui posa subitement la couronne des Césars sur la tête. Il se retourne, surpris, ou feignant de l'être; et tout le peuple attentif de s'écrier, et la voûte du temple de retentir de ces acclamations redoublées : *Vive Charles, couronné de la main de Dieu! Victoire au pacifique empereur des Romains!* On fait asseoir Charles sur un trône qui étoit tout prêt, et qu'on avoit masqué pour rendre le moment plus imposant et plus solemnel; on lui ôte le manteau de patrice, pour le revêtir de l'habit impérial. Le pape se prosterna trois fois devant lui; et le couronnement, ou médité, ou inattendu, fit revivre tout-à-coup un titre auguste, oublié depuis trois siècles, mais qui en imposoit en-

core à l'univers, puisque les destructeurs de Rome même répétoient avec orgueil ce nom, qui sembloit rendre à la capitale du monde son ancienne splendeur.

L'empire recommença dans la personne de Charlemagne, après avoir fini dans Augustule, l'an 476, pour durer et s'étendre jusqu'à nos jours; mais les révolutions suivantes, en présentant les jeux nouveaux et curieux de la fortune, devoient détacher la couronne impériale de la monarchie françoise.

Le secrétaire de l'empereur n'a pas manqué d'écrire que son maître ignoroit parfaitement le dessein du pape, et qu'il en eut même *du chagrin*; que s'il eût prévu la chose, il ne seroit pas venu à l'église entendre la messe ce jour-là. Voilà comme les secrétaires écrivent l'histoire des princes vivans. Mais l'empereur, sans songer qu'il compromettoit la plume de son historiographe, ne se désista en rien de toute l'étendue de ce titre, pour lequel on l'a peint si indifférent Il le fit valoir sans aucune restriction; il obligea l'empereur Nicéphore à le reconnoître; et aussi éloigné de la modestie qu'on lui attribue, que de la hauteur dont il ne fut jamais

coupable, il traita toujours avec les empereurs d'Orient d'égal à égal.

Si quelque chose dut le flatter à cette époque, ce fut une ambassade des Arabes. Le calife Aaron Raschild, maître de la Perse, lui envoya des présens, gages de son estime et de son admiration. Il put les recevoir avec une joie bien pure; car il les devoit à sa grande renommée, et non à quelqu'intérêt politique. Une horloge sonnante, la première qu'on eût vue en France, étoit parmi ces dons; elle annonçoit l'industrie des Arabes et notre profonde ignorance, qui fut émerveillée de cette machine comme d'un prodige. Un éléphant servit aussi à repaître la curiosité publique; et les archivistes du temps ont tracé sa vie et ses affections journalières, avec le même soin et le même intérêt que l'on écrit la vie d'un prince.

L'empereur amena d'Italie les deux ambassadeurs Arabes, leur fit voir la France et tout ce qu'elle contenoit de curieux. Il ordonna un jour, pour divertissement, un combat de taureaux; combats qui depuis sont devenus si chers aux Espagnols. La fête faillit coûter la vie aux deux étrangers; ils se virent poursuivis par deux de ces animaux

furieux, dans l'enceinte même où on les avoit placés avec distinction. L'empereur vola à leur secours, et courut un plus grand danger encore ; il alloit être renversé de son cheval et foulé aux pieds, sans un seigneur disgracié, qui, de spectateur qu'il étoit, sauta dans l'arène, et hasarda sa vie pour sauver celle de Charles. Il fut assez heureux pour que le succès récompensât sa généreuse audace ; et Charles, qui n'avoit jamais manqué à la reconnoissance, n'oublia point cet important service. Les biens de ce seigneur avoient été confisqués ; ils lui furent rendus ; il rentra en grâce, et devint l'ami de l'empereur.

Il ne négligea point, de son côté, d'envoyer des ambassadeurs au roi de Perse, qui, satisfait, et cherchant ce qui pourroit faire le plus de plaisir à Charles, imagina de lui céder en propriété la portion de la Terre-sainte où repose le tombeau de Jésus-Christ. Charles fut en effet transporté de la plus grande joie à la nouvelle qu'il en reçut. Aucune conquête ne le flatta davantage ; il connut un moment l'orgueil que lui inspiroit cette possession glorieuse et inespérée, dont tous les rois du monde chrétien étoient secrètement jaloux ; et les souverains, ses successeurs,

seurs, ont conservé et défendu cette prérogative. Elle n'a pas peu servi, dans la suite, à disposer les peuples aux excursions des fameuses croisades, que nous ne tarderons pas à voir naître.

Cependant les dons qu'on lui faisoit en Asie ne lui laissoient pas négliger les affaires politiques de l'empire d'Orient. Alors régnoit à Constantinople l'impératrice Irène : elle ne devoit ce titre qu'à un crime, et c'étoit l'avoir trop acheté. Elle n'étoit d'abord que régente : l'ambition, sans doute plus forte que la tendresse maternelle, l'avoit portée à faire mourir son fils, lorsque, sur le point d'être majeur, il alloit lui redemander l'autorité. Une telle femme, quelles que soient ses qualités héroïques, son courage, ses succès, n'a point de droit à l'estime de la postérité; elle la voit toujours le poignard à la main, prête à commettre de nouveaux crimes, s'ils peuvent lui réussir. L'artificieuse Irène, pour s'affermir sur son trône, et pour le laver, peut-être, de la tache qui le couvroit, trouva qu'il lui seroit avantageux de donner sa main à un héros dont le nom, respecté en Europe, pût en imposer à ses sujets. Elle fit proposer, en secret, à Charlemagne de l'épouser : 803.

sa dot devoit être l'empire d'Orient. Cette auguste alliance alloit réunir les deux empires divisés, et les mettre dans une même main. Charlemagne, veuf, et dont le penchant pour les femmes est assez connu, goûtoit la proposition : d'ailleurs, son ambition, qui avoit de la grandeur, trouvoit, dans ce glorieux hymen, une double conquête digne de lui; mais le mystère n'avoit pas présidé à ce grand projet, et, dans une seule nuit, une révolution subite précipita du trône Irène, et mit à sa place le patrice Nicéphore, Grec de nation. L'impératrice n'avoit pas prévu que les grands de l'empire d'Orient ne consentiroient, qu'après avoir été achetés et séduits, à voir les deux couronnes sur une même tête. Son habileté ordinaire l'abandonna dans une occasion aussi importante; ses négociations n'avoient pas été conduites avec adresse : elle en porta la peine; elle fut reléguée dans l'île de Lesbos; et malgré les apparences les plus flatteuses, malgré les espérances les plus prochaines, l'histoire a perdu un beau moment dans ses annales, celui de voir renaître le colosse de l'empire romain, dont le vaste corps, séparé en deux, alloit se rejoindre, pour reparoître, au milieu de l'univers, dans

son premier éclat, tandis que tout, depuis, a conspiré pour le déchirer, l'humilier et le démembrer honteusement.

Charles parut se consoler d'avoir manqué cet hymen qui, par la grandeur des circonstances, ne se représentera plus une seconde fois dans les fastes du genre humain. Il surpassoit peut-être son attente, et il l'oublia comme un de ces songes auxquels on sourit au moment du réveil; d'ailleurs il n'étoit plus dans l'âge où l'ambition ardente commande exclusivement. Malgré une constitution vigoureuse et robuste, il commençoit à sentir les approches de la vieillesse. La fatigue, les courses continuelles, le métier de la guerre qu'il exerçoit en personne, les excès avec les femmes qu'il aimoit passionnément, l'avoient affoibli. Le partage de ses états après sa mort, étoit alors ce qui l'inquiétoit le plus; il sentoit plus de difficulté à les diviser, qu'il n'en avoit eu à les conquérir. Il fit un testament en bonne forme, parce qu'un monarque qui s'est vu puissant, ajoute insensiblement foi à une obéissance éternelle, et a la foiblesse de croire à la validité de son testament.

L'acte régloit le partage entre ses trois fils.

Il le mit sous la garde des seigneurs François, puis sous la protection spéciale du pontife de Rome. En père tendre, en monarque vigilant qui avoit appris à lire dans l'avenir, et qui redoutoit conséquemment la destruction de son propre ouvrage, il avoit pris toutes les précautions possibles afin de prévenir les démêlés, et de cimenter une solide paix, une paix constante et fraternelle. Rien de plus chimérique, mais en même temps rien de plus attachant que de voir un monarque couvert de gloire, chérir encore du fond de son cercueil, l'état qu'il a gouverné, se rendre attentif à ses mouvemens futurs, donner son expérience à ses successeurs, porter encore la patrie dans son cœur expirant, et veiller à sa félicité, lors même que son pouvoir ne sera plus. Charles avoit cette vertu active qui veut prolonger l'ordre et maintenir l'harmonie qui tend sans cesse à perfectionner ce qui est ébauché. Il trembloit pour ses plans, pour ses projets, qui lui avoient coûté tant de soins. Prévoyance inutile! peines superflues! on ne le verra que trop dans la suite. La succession des grands alloit s'éteindre; le sang des Pepins devoit dégénérer comme celui des Clovis: tant le sort des états est remis tout entier au

caractère d'un seul homme qui les élève ou qui les abaisse ! Cette vérité terrible se réfléchit incessamment dans le miroir de l'histoire : et qui ne gémira point en voyant Charlemagne ensevelir à la fois son génie et son cœur paternel en descendant dans la tombe ? On l'entendit souvent dire, en parlant des pirates qui infestoient ses frontières : *Eh ! si malgré ma vigilance ils insultent les côtes de mon empire, que sera-ce donc après ma mort ?*

La tendresse de Charles pour ses peuples alla jusqu'à leur laisser, par un acte solemnel, la liberté de donner la couronne au plus digne après la mort des princes, pourvu qu'il fût du sang royal. Il avoit tellement en horreur les divisions qui pouvoient naître, et qui ne manquèrent pas de réaliser ses craintes, qu'il décida qu'on ne jugeroit point le différend, au cas qu'il eût lieu, par la voie des armes, mais qu'on auroit recours au jugement de la croix. Cette décision sentoit plutôt le bon père expirant, que le monarque guerrier et politique. On voit une ame sensible et craintive s'attacher à tout ce qui peut établir la concorde entre ses enfans.

Quant au jugement de la croix, il s'agis-

soit, pour dompter son adversaire, le renvoyer condamné, et jouir paisiblement de la chose contestée, fût-ce une terre, de tenir plus long-temps que lui ses bras élevés en croix. Heureux encore les hommes qui ne connoîtroient véritablement d'autre pratique pour vider leurs querelles et les pacifier ! elles n'ensanglanteroient plus la terre.

L'empereur ayant eu la douleur de perdre deux de ses fils, associa Louis à l'empire, pour conserver à la nation tous les avantages qu'elle s'en promettoit ; mais ce Louis, si connu sous le nom de *Débonnaire*, ne devoit pas hériter de la fermeté courageuse de son père. Charles mit à cette cérémonie une pompe particulière, comme pour graver dans la mémoire de son fils l'époque de ce grand jour, en lui faisant contracter l'engagement solemnel de ses nouveaux devoirs : tout ce qu'il lui dit publiquement respiroit l'ame d'un père et l'expérience d'un monarque. Il lui représentoit cette haute dignité comme une espèce de consécration qui alloit dévouer sa vie entière à des travaux généreux, et l'enchaîner sans relâche au bonheur de tout un peuple. Il lui fit répéter plusieurs fois, en face des autels, les promesses suivantes, savoir : de

gouverner ses états dans la crainte de Dieu qui juge les rois, et dans l'amour de ses peuples, qui fait leurs forces; et après avoir écouté ses réponses, conformes à ses sermens, l'empereur lui ordonna de prendre la couronne d'or, et de se la mettre lui-même sur la tête. Il paroît que ce couronnement ne fut pas une vaine cérémonie. Il règne je ne sais quoi d'imposant et de majestueux dans cette inauguration solemnelle. Le père qui couronnoit son fils, qui attestoit la présence de la Divinité, qui lui commandoit, en son nom, de chérir et de protéger l'état, sembloit, en lui marquant la vaste carrière qu'il avoit parcourue, vouloir lui communiquer une partie des vertus qui l'y avoient accompagné.

Charles fit proclamer, en même temps, roi d'Italie, son petit-fils Bernard, fils naturel de Pepin. S'il avoit pu prévoir la discorde qu'il vouloit enchaîner, et qui devoit naître de cette espèce d'association au pouvoir souverain, il n'auroit point donné les mains au partage de ses états; partage prouvé si dangereux par l'expérience. Mais l'ignorance profonde des premières lois politiques, ne faisoit pas alors soupçonner la possibilité d'un système contraire et infiniment plus utile au re- 813.

pos des peuples ; tant est rare le génie d'un vrai législateur.

Charles, comme presque tous les grands hommes de tous les siècles, étoit incrédule en médecine. Il détestoit cet art trompeur, qui n'a point encore aujourd'hui de principes fixes, ni de marche assurée, dont la routine funeste et meurtrière a tant peuplé les tombeaux, et qui paroît ne nous rendre quelquefois la santé que parce que la nature plus forte, a surmonté l'activité des poisons dont il nous abreuve ; poisons plus amers que la mort même. L'exercice et la sobriété lui avoient fait rejeter ces remèdes incertains dont on ne connoît point la nature ni l'effet, avec cette précision qui seroit absolument nécessaire, et que notre sottise honore néanmoins du nom de médicamens : tant nos connoissances physiques sont peu avancées ; tant notre aveuglement est profond devant tous les préjugés consacrés. Il mourut, sans vou-
814. loir rien prendre, à soixante et onze ans. L'art qu'il dédaignoit, ou plutôt qu'il avoit en horreur, se seroit-il flatté d'étendre jusque-là ses jours, s'il en avoit été le prosélyte ardent et soumis pendant toute sa vie ?

Il fut enterré dans l'église d'Aix-la-Cha-

pelle, son séjour de prédilection. Il y revenoit tous les ans passer l'hiver et une partie du printemps. Quoiqu'empereur, il avoit su goûter les douceurs de la vie privée : son application constante n'avoit rien dérobé à son amour, disons mieux, à sa soif pour les plaisirs. Tel est le privilége des têtes fortes : elles embrassent à la fois le temps des travaux et celui des jouissances. L'homme public, après avoir paru sur la scène du monde, se crée une seconde vie douce et agréable, qui le console, le délasse et le fortifie.

Les détails ne lui coûtoient pas plus à exécuter, que l'ensemble à former. Sa supériorité réelle ne se tournoit point en orgueil. Sa présence commandoit le respect sans contrainte. Accessible, économe, sagement libéral, distribuant ses bienfaits, et ne les accumulant jamais sur une seule tête, il ne donnoit guère qu'un emploi à une personne, et ses amis avoient son amitié, mais rien de ce qui appartenoit à l'état. Il étoit reconnoissant, et s'acquittoit promptement, sans laisser desirer ni attendre la récompense. Il sut pardonner plus souvent qu'il ne sut punir. Conquérant et guerrier, il déposa le glaive, lorsqu'il fit ses fameuses ordonnances si long-

temps vivantes; il les promulgua avec le concours de ses parlemens. Louis XIV, neuf siècles après, voulant donner une forme à notre législation contentieuse, a reconnu et adopté la sagesse de plusieurs de ces édits. Enfin, pour dernier trait de son éloge, il ne porta aucune atteinte à la liberté de la nation, et il en augmenta la splendeur et la gloire.

On sait qu'il aima excessivement les femmes, mais sans en être gouverné. Les plaisirs ne l'amollirent point. On a écrit qu'il s'étoit oublié dans son incontinence, jusqu'à jouir de ses propres filles. Rien ne constate cette accusation grave. D'ailleurs, le lit de Charlemagne n'est point du domaine de l'histoire, à moins que ce qui s'y est passé n'ait eu une influence directe et marquée sur les événemens. C'est à ce caractère seul que l'on doit s'attacher, et non à l'attrait d'une frivole et maligne curiosité. Ce principe nous autorise à jeter encore un voile sur les foiblesses des princesses de son sang, qu'il vit, dit-on, avec trop d'indulgence. Au reste, Charlemagne étoit juge absolu de ce qui se passoit dans l'intérieur de son palais; c'est un nouveau gouvernement qui n'a aucun rapport avec l'autre.

Les rois seroient les plus malheureux de tous les hommes, si l'inspection de leur vie privée devenoit aussi rigoureuse que celle de leur vie publique. C'est à celle-ci que doit s'attacher l'œil vigilant et inflexible de la censure; et la satyre commence où la censure légitime finit.

L'historien, après avoir peint et admiré ses grandes qualités, doit lui reprocher d'avoir imaginé que la cruauté s'excusoit par un vain prétexte de religion ou de raison d'état. Il ne fut pas toujours maître de lui-même; il écouta trop son ressentiment; il se laissa entraîner par les idées barbares de son siècle; et quoiqu'il soit moralement impossible de ne pas leur payer un certain tribut, il y a cependant des usages honteux et sanglans, au-dessus desquels un homme extraordinaire doit s'élever, sous peine d'être rejeté dans la foule vulgaire des rois. Le massacre des Saxons, soit qu'on les ait égorgés par ambition, ou par fanatisme, ou par vengeance, n'en est pas moins, pour sa mémoire, une tache indélébile. Son génie ne l'a pas toujours sauvé des petitesses humiliantes de la superstition, ni de la puérilité des disputes scolastiques.

Les efforts qu'il fit pour le rétablissement

des lettres, furent infructueux. La théologie sembloit n'embrasser dans son sein toutes les sciences que pour les étouffer. Toutes ces fondations publiques, élevées à grands frais, n'aboutirent qu'à perfectionner le misérable jargon de l'école. Et de nos jours encore, l'éducation publique ne suit que d'un pas incertain et inégal le progrès des idées. Les voyages fréquens de Charles en Italie auroient dû lui inspirer un goût plus fin pour les arts; mais la rouille de la barbarie étoit trop épaisse pour être enlevée, et l'habitude défendra toujours aux idées nouvelles de se naturaliser qu'après un long espace de temps.

On lui doit d'avoir introduit dans ses états un peu de grammaire, un peu d'arithmétique, et le chant grégorien, qui a de la noblesse et de la dignité. Les clercs se mirent sérieusement à apprendre à lire, afin de parvenir à entendre l'oraison dominicale; ils n'en prononçoient pas moins sur tous les objets, avec un despotisme égal à leur ignorance.

Il donna quatre riches abbayes à Alcuin, qu'il avoit fait venir d'Angleterre, et dont il fit son ami, parce que ce moine, dont les ouvrages ne peuvent se lire aujourd'hui, en-

seignoit lui seul toutes les sciences, et s'appeloit hardiment un homme universel. Cette présomption folle pourroit néanmoins nous donner aujourd'hui une idée de la liaison intime et cachée qui doit nécessairement exister entre les sciences : car la science, proprement dite, est une; c'est ce que l'enchaînement des découvertes démontrera peut-être un jour.

Les largesses ne coûtoient rien à Charlemagne, pourvu qu'il attirât auprès de lui ceux qui passoient pour instruits; et il disoit quelquefois en soupirant : *Plût à Dieu que je trouvasse douze hommes aussi savans que Jérôme et Augustin !* Cependant le moine Alcuin censuroit cette ambition démesurée en lui répondant : *Le Créateur du ciel et de la terre, Jésus-Christ, pour annoncer sa gloire, n'a eu que deux hommes de ce mérite; et vous, sire, vous osez en demander douze !* Quand il rendoit compte au roi de ses travaux pour l'éducation, il disoit : *Je ne donne pas à tous les trésors que je possède; je les partage; je frotte les lèvres de celui-ci du miel des saintes Ecritures; j'enivre celui-là du vin vieux de l'histoire ancienne; je nourris un autre des fruits de la gram-*

*maire, et j'éclaire le dernier des scintillations des étoiles qui brillent au firmament : chacun a son lot, dont il doit être très-satisfait.*

Malgré ces entretiens, on a lieu de croire que Charlemagne ne savoit pas écrire. Il ne signoit jamais, à ce qu'il paroît, que la première lettre de son nom, un K; et ce qui nous feroit ranger de l'opinion de ceux qui sont de cet avis, c'est que tous les seigneurs du temps déclaroient formellement et sans honte ne savoir pas signer, *attendu leur qualité de gentilhomme*. Charles n'en seroit que plus admirable d'avoir eu le tact des arts et l'amour des connoissances au milieu d'une si déplorable éducation, chère alors à toute la noblesse.

Que n'eût pas fait Charles dans un tout autre temps, avec ce sentiment naturel qui commença une espèce de révolution? Ce sentiment obscur, mais vif, valoit mieux que cette imitation molle et froide avec laquelle tant d'autres souverains ont obéi plutôt à l'habitude qu'à leur penchant. Ils n'ont rien senti, ils n'ont rien vu des chefs-d'œuvres dont ils étoient environnés; leur affection bornée pour les arts ne tenant qu'au luxe,

leur a imprimé une forme petite et maniérée ; de sorte que ces arts sont devenus corrupteurs, de généreux qu'ils sont par leur nature.

Au reste, on peut être homme de génie, et ne savoir rien tracer avec la plume. Les grandes idées qui émanent d'une tête forte et pensante, n'ont pas besoin, pour se réaliser, d'être fixées préalablement sur le papier; et si la parole est créatrice, c'est sur-tout dans la bouche d'un grand roi.

Un des établissemens de Charles le plus utile et le plus neuf, paroît d'une invention vraiment heureuse en politique. Il avoit établi des espions honorables, qui alloient dans les provinces éclairer de près la conduite des gens en place, écouter les plaintes du peuple, recueillir ses jugemens, ses réflexions, et qui venoient reporter à l'oreille du souverain le véritable accent de la patrie heureuse ou souffrante. Ainsi le monarque, qui est dans l'impossibilité de tout connoître par lui-même, s'étoit ouvert un chemin pour la vérité. Il la recevoit de toutes parts avec les lumières qui devoient le guider. Il pouvoit tout apprendre, et remédier avec la plus grande facilité à ce qui troubloit l'ordre public.

Ces places d'inspecteurs citoyens pourroient être renouvelées et confiées à des hommes intègres et vertueux, qui se sentiroient élevés au-dessus d'eux-mêmes en exerçant la fonction sacrée de transmettre directement la vérité au prince. Il l'entendroit à coup sûr; car son langage ne se déguise plus dès qu'il veut ou qu'il ne craint point de l'entendre.

On a vu précédemment le criminel audacieux se retrancher au pied des autels, et là, braver la justice. Ce qu'il y a de plus saint au monde, la religion, consacroit l'impunité! Charles osa forcer et détruire ces asyles d'iniquité. Si la justice des rois est une émanation de la justice divine, c'est quand elle est égale et irrévocable, et qu'elle fait ployer le coupable puissant, dont l'exemple est plus propre à intimider.

Il réprima la mendicité, cet ulcère rongeur et hideux qui dévore lentement les nations polies, ou plutôt qui s'estiment policées, et qui fait leur honte en préparant leur ruine. Il ordonna que chaque territoire eût à recevoir ses pauvres, à les nourrir et à les faire travailler. Il atténuoit et divisoit ainsi ce fléau, qui, se précipitant en masse dans les villes

villes pour se soustraire au travail, ravage et corrompt la société. Le réglement simple et sage qui renvoyoit le pauvre sous les yeux qui l'avoient vu naître, qui lui indiquoit tout-à-la-fois un conseil, un appui, qui lui donnoit un frein, l'emportoit sur ces prisons affreuses, où l'on a traité l'humanité souffrante avec une rigueur et une barbarie qui formeront un jour dans notre histoire une page à jamais exécrable.

Les lois somptuaires qu'il établit, convenoient sans doute à un peuple qui n'avoit point de commerce. Nous n'avons que le ridicule aujourd'hui pour punir ces extravagances orgueilleuses qui font sortir presque chaque homme hors de son état, et donnent à dévorer au luxe le patrimoine des enfans : mais comme chacun participe plus ou moins à la folie générale, le ridicule n'a plus de prise; et la confusion est telle, qu'il n'y a plus de remède à ce grand vice des nations, qui doit avant peu les dessécher toutes.

Il fixa irrévocablement le prix du froment, du seigle et de l'avoine, et tout le monde fut nourri et content. Que répondront à un tel fait les philosophes dont les

spéculations isolées ne s'accordant pas avec les lois générales, qu'ils n'ont pas cru devoir embrasser, ont été tournées contre l'état même qu'ils se flattoient de porter au plus haut degré d'abondance et de splendeur ?

J'aperçois dans les ordonnances de Charlemagne, une loi humaine et prudente, qui modère la peine portée contre les voleurs. On ne les condamnoit à mort qu'à la troisième récidive. Toute l'Europe éclairée demande à grands cris la réformation de nos lois pénales. A force d'être sévères et de choquer nos mœurs, elles sont trop fréquemment éludées; une peine plus modérée seroit mise à exécution sans révolter l'humanité, et contiendroit davantage. On peut, pour s'en convaincre, ouvrir les annales de l'univers.

On doit à Charlemagne l'usage de compter par livres, sous et deniers. La livre étoit réelle; elle n'est plus que numéraire. Quelle foule de réflexions on fait malgré soi, lorsqu'on voit une petite quantité d'espèces circulantes faire alors bien plus que ne fait aujourd'hui la masse épouvantable d'or et d'argent qui, par son abondance, nous rend tous pauvres ! Ecoutez les nations, elles ne

parlent plus que par millions pour les moindres entreprises. Semblables aux particuliers, elles se trouvent presque toutes dans l'impuissance de payer réciproquement leurs dettes ; elles ont tellement augmenté le volume des métaux, que le fardeau menace d'une subversion totale les fortunes purement pécuniaires.

Mais le projet qui doit sur-tout l'immortaliser, et qui porte plus que tout autre l'empreinte de son caractère, c'est l'idée de ce canal par lequel il vouloit unir le Danube et le Rhin ; ce qui auroit joint l'Océan au Pont-Euxin. Ce canal devoit avoir trois cents pieds de large et deux lieues de longueur. Ce seroit un jeu pour notre siècle, et il ne l'a seulement pas tenté. Charles fut obligé d'abandonner son dessein, parce qu'il manquoit des instrumens nécessaires et des machines que la perfection de la mécanique nous a données en foule ; mais nous les destinons de préférence à de petits ouvrages dans l'atelier obscur de nos manufactures futiles. Nous avons connu les lois du mouvement, de l'équilibre, des forces mouvantes, et nous n'employons cette science utile, faite pour assujétir le globe à nos besoins, qu'à des créations

minutieuses. La terre molle et argileuse s'affaissoit sous les travaux et les rendoit éternels ; on n'avoit pas encore trouvé l'art de faire écouler les eaux et de les enchaîner utilement. Charles n'eut donc que la gloire d'avoir tenté l'exécution de ce grand projet ; mais cette tentative seule prouve qu'il fut du petit nombre de ces hommes qui savent maîtriser la nature, laisser sur la terre la trace de leurs bienfaits, les étendre aux générations futures, élever au milieu de leurs conquêtes, qu'on leur pardonne alors, des ouvrages utiles et vastes, propres à servir le genre humain, et à lui laisser de plus un mémorable exemple dans ces immortels monumens de leur magnificence. Observons que les canaux sont précieux à la population, au commerce, à l'agriculture, parce qu'ils restituent à la nourriture de l'homme les vastes terrains qu'exige le fourrage des animaux ; terrains considérables que la politique n'a pas encore su évaluer ; et quoique le cheval soit pour l'homme une conquête superbe, ainsi que l'a dit M. de Buffon, osons dire que le serviteur a coûté trop cher à son maître.

La langue latine cessoit d'être vulgaire. Les

premiers élémens de notre langue se manifestoient dans ce jargon informe, nommé *langue romance*; elle ne pouvoit prendre un caractère, que tourmentée, pour ainsi dire, sous la plume de plusieurs écrivains. Ils sont venus enfin la former et la rendre l'interprête de leurs idées; mais les académies sont arrivées aussi trop tôt pour l'intérêt de sa force, de sa grâce, de sa liberté, de son énergie. En voulant la polir, elles n'ont fait peut-être que l'énerver et lui donner une physionomie immuable. Il me semble qu'il y a du danger à fixer une langue, qui perd si elle n'acquiert point. Des plumes plus audacieuses s'occuperont sans doute, en respectant sa netteté, à rompre sa monotonie, à donner à sa marche raisonnable, mais lente, plus de mouvement, à la débarrasser de ses servitudes sans nombre, à lui imprimer enfin une allure plus vive et plus gracieuse.

Le langage poétique n'est peut-être pas encore né parmi nous; de là viennent la stérilité et la petitesse de plusieurs de nos poëmes les plus admirés, qui ne paroissent pas différer essentiellement de notre prose. Il faudra de nos jours une nouvelle audace, si l'on veut l'élever au rang de ces langues hardies, souples, pittoresques, variées et majestueuses,

dont s'enorgueillissent à juste titre et les Anglois et les Allemands. Il est vrai que ces barbares n'ont point eu de dictionnaire académique pour tuer leur idiome, et s'opposer, dès sa naissance, à tout essor postérieur.

C'est au siècle de Charlemagne que les fausses décrétales ont commencé à se répandre. Leur hardi fabricateur avoit su profiter de l'aveuglement de la terre, et connoissoit bien, à ce qu'il paroît, l'ascendant du mensonge sur l'esprit humain. Ce système d'imposture avoit tellement embrassé et combiné tous les intérêts de la puissance ecclésiastique, que ces décrets parurent émanés du Saint-Siége, et dictés par l'autorité infaillible des pontifes. Cette législation sacerdotale, mêlée à la législation civile, ôta à celle-ci tous les caractères qu'elle auroit pu recevoir, en fit un chaos épouvantable, établit l'impunité d'un côté, tandis que de l'autre elle donnoit le droit de tout oser. Les meilleures lois s'éteignirent, ou ne purent se perfectionner au milieu de cette confusion qui opposoit les volontés au lieu de les unir, et légitimoit les actes les plus déraisonnables. Le grand malheur de l'humanité est d'avoir adopté de

mauvaises lois par ignorance, et de les avoir soutenues ensuite par une fatale et dangereuse habitude.

Depuis que nous parlons de guerre et des exploits rapides de Martel, de Pepin et de Charlemagne, le lecteur est bien en droit de nous interroger, pour savoir quelle étoit la forme de cet art, appelé dans tous les temps, le grand art par excellence, et de quelle manière l'homme exterminoit alors son semblable.

La poudre à canon a tellement changé l'art des combats, que toutes les anciennes machines destructives paroissent petites et ridicules en comparaison du vol de nos boulets, de la grêle meurtrière de nos balles, de l'explosion de nos mines, de la chute de nos bombes enflammées qui écrasent une ville. Il est certain que l'homme a perfectionné l'art de ravager et de dévaster, à un point si étonnant, que la géométrie elle-même, avec tous ses divins attributs, n'a plus rien à lui enseigner sur cet article.

On soutient néanmoins, avec beaucoup de gravité, que les siéges et les combats sont devenus moins meurtriers depuis l'invention des armes à feu. Je ne m'amuserai point à

calculer quel est le champ de bataille qui doit emporter l'honneur d'un plus grand nombre de funérailles; je sais seulement que le jeu de notre artillerie moderne se communiquant de proche en proche, et devenant universel un beaujour, ne tarderoit pas à faire de nos cités des débris, et de l'Europe un désert, si les maîtres de ce jeu se piquoient de constance. Si vous voulez observer l'effet du canon, examinez ce que naguère il a exécuté en très-peu de temps dans le Pérou et au Mexique. Comptez ensuite combien il y a de tubes homicides, de baïonnettes dans les mains des soldats, de barils de poudre dans les arsenaux, de mortiers à gueules ouvertes sur les galiotes, et de bras prêts à lancer les grandes et les petites flèches de ce tonnerre à la fois roulant et portatif, qui se promène sur l'eau comme sur la terre ferme; vous verrez ensuite de quel côté la dévastation doit présenter un front plus large, plus immense, plus ensanglanté. Je ne parle point encore de ces belles découvertes que l'on offre au roi, lesquelles doivent tout embraser et détruire en un clin-d'œil, et que les souverains, dits clémens, rejettent, dans la crainte bien fondée, que ces funestes secrets

ne reviennent contre eux-mêmes : ce qui seroit inévitable.

Mais l'homme, du temps de Charlemagne, n'avoit pas de si grands moyens pour s'entre-déchirer. Il étoit plus inepte dans cette noble science de la guerre. Il n'avoit que le fer, il le façonnoit de toute son intelligence; il n'avoit que son bras, il l'exerçoit à la plus grande agilité, comme à la plus grande force. On saisissoit au corps son adversaire, on frappoit à grands coups son bouclier. La hache s'efforçoit de l'entamer, et ne pouvoit faire jaillir le sang qu'après avoir coupé le fer dont toutes les parties du corps étoient couvertes. Outre le casque et la cuirasse, on avoit des brassards, des cuissards; on protégeoit jusqu'à ses jambes sous des lames de fer, et l'acier tranchant s'émoussoit sur l'acier forgé et poli.

Le cavalier couvroit son cheval de ces armes défensives. Sa tête étoit armée en même temps d'une espèce de casque, afin qu'il pût attaquer à son tour. L'agilité, la force, l'adresse, le courage sauvoient et conservoient la vie des combattans. Le soldat le plus brave, le plus intrépide de l'armée, la tête nue, la poitrine sans défense, n'étoit

pas tué au hasard par le ricochet d'une petite balle de plomb qui, n'ayant fait que l'atteindre, le renverse sans qu'il puisse savoir de quelle main il reçoit la mort. Le guerrier avec un fer à deux tranchans, dont le manche étoit de bois, ne consentoit à faire le sacrifice de sa vie, qu'après l'avoir chèrement vendue. Il luttoit; il tomboit sous le bras d'un adversaire digne de lui; et ne cédant qu'à la force, il étoit vaincu et non égorgé; il expiroit du moins avec une sorte de grandeur. S'il escaladoit une ville, il travailloit au pied de la muraille et s'animoit de la présence des assiégés, dont il entendoit les cris. Unissant son bouclier à celui de son camarade, il formoit sur sa tête une voûte d'acier; il plantoit l'échelle victorieuse, et prenoit de nouvelles forces en touchant de ses mains les créneaux des murailles. Quand il avoit franchi la hauteur du mur, il n'avoit plus à craindre que quelques onces de poudre enfermées dans le sein de la terre, ne l'enlevassent à cent pieds en l'air, en dispersant à quarante toises les pierres du bastion et ses membres épars et déchirés.

L'arc et la flèche étoient encore d'un

usage commun, quoique moins ordinaire. Mais tous les combattans aspiroient à une mêlée, afin de décider à qui la force, cette première et éternelle loi de la nature, apporteroit la victoire ou la mort.

Quant à la manière de lever, d'assembler et d'approvisionner les armées, on juge bien qu'elle différoit de la nôtre encore plus que la façon de combattre; et l'on étonneroit singulièrement l'ombre de Charlemagne, si l'on pouvoit lui apprendre, au fond de son tombeau, ce qu'est de nos jours un vivrier.

Enfin les guerriers qui servoient sous cet empereur, et qui l'aidoient à ses conquêtes, soit en Saxe, soit en Aquitaine, étoient ses collègues et ses pairs. Après avoir donné leurs avis dans l'assemblée générale, et délibéré sur les affaires du gouvernement, sortis de la diète de la nation, ils voloient courageusement aux combats; membres de la législation, témoins et approbateurs de ses actes, ils exécutoient le plan de la campagne tel qu'il avoit été arrêté; ils obéissoient à leurs propres délibérations; et comme ces grandes entreprises avoient été adoptées à la pluralité des voix, le zèle se trouvoit toujours dans l'exécution. Exercés au commandement

dans leurs provinces, ils continuoient à servir et à protéger l'état. C'est qu'ils défendoient leurs possessions particulières, en marchant sous l'étendard de la France.

---

## LOUIS Ier,

### SURNOMMÉ LE DÉBONNAIRE.

CHARLEMAGNE avoit porté si loin la gloire de son nom et l'étendue de ses conquêtes, qu'il semble que sa postérité n'avoit qu'à recueillir en paix ce superbe héritage, et se maintenir par sa force même, dans le poste de cette haute élévation; mais on vit bientôt qu'il n'y avoit plus un Charlemagne sur le trône, et que le destin des empires ne dépend trop souvent que d'un seul homme.

Louis ne sut pas donner les mêmes vertus à ses sujets; il sut encore moins traiter et négocier avec eux. Les qualités héroïques du dernier empereur avoient enchaîné à son trône la force des seigneurs; et pénétrés de respect pour son nom, malgré l'ancienneté de leur noblesse, malgré la grandeur de leurs

possessions et le nombre de leurs alliances, éblouis de sa grandeur et de sa renommée, ils avoient fait leur propre gloire de la gloire du souverain; ils s'étoient associés à l'honneur de ses victoires; enfin ils avoient paru oublier, ce dont ils ne se souvinrent que trop dans la suite, que la nouvelle maison régnante leur devoit le sceptre. La manière grande et habile dont Charlemagne avoit traité ces magnats en s'assujétissant leur vertu guerrière, en caressant leur noble orgueil, science qu'il possédoit au plus haut degré, ne leur avoit pas toujours fait considérer les droits personnels et étendus dont ils jouissoient en vertu des antiques constitutions du royaume.

Il n'appartenoit qu'à un génie souple, généreux, habile, de conserver et d'affermir cette souveraineté, de séduire ces seigneurs dont les offices étoient devenus héréditaires, et qui acquéroient tous les jours un pouvoir plus étendu, par leurs terres patrimoniales, par leurs vassaux et par leurs alliances.

Les lois anciennes n'avoient pas été renversées, parce que Pepin s'étoit assis sur le trône après en avoir précipité le prince né pour l'occuper. Il faut certes un laps de temps plus considérable pour ruiner les constitutions

d'un peuple, sur-tout quand il n'a pas renoncé au premier rempart de ses priviléges, à la vertu belliqueuse. Nous avons vu que les Francs, les yeux constamment ouverts sur les oscillations du gouvernement, élisoient leur maire; qu'ils le donnoient à leur roi, et malgré lui, comme leur propre représentant; qu'ils l'associoient à la dignité royale, et qu'ils le rejetoient lorsque cette espèce d'éphore ne leur convenoit pas; c'est-à-dire lorsqu'il ne servoit pas de frein à l'autorité qu'ils redoutoient. Nous avons vu les princes les plus fiers, dans la nécessité de reconnoître leurs dispositions à cet égard, s'humilier sous cette loi suprême, ou s'y conformer dans la crainte de tout perdre.

Ces mêmes usages reprirent leur force, et dominèrent encore sous la seconde race de nos rois : tant ils étoient inhérens au génie de la nation ! Il n'y avoit proprement que la grande charge de maire du palais qui fût anéantie; le fond de l'édifice subsistoit tout entier; la base n'en étoit pas moins ébranlée; les constitutions ordonnées par la surveillance des grands, étoient plutôt modifiées que détruites.

Ces grandes assemblées, composées d'évê-

ques et de guerriers, voulurent toujours élire pour roi celui des princes de la famille royale qu'elles jugeroient à propos de nommer; et même elles voulurent étendre leurs prérogatives jusqu'à déposer le prince qu'elles avoient élu, lorsqu'il auroit gouverné au détriment de la nation. On ne pouvoit se dire héritier légitime de la couronne que par l'éligibilité qui se faisoit par acclamations. La diète étoit libre, et c'étoit dans cette combinaison des droits du prince et des premiers de la nation, balancés et mis en équilibre, que résidoit la constitution fondamentale.

Par la précaution constante et suivie que prirent Charles-Martel, Pepin et Charlemagne de partager de leur vivant leurs états entre leurs fils, ainsi qu'avoit fait Dagobert, on peut juger que la nation s'étoit réservé le droit d'élire, à son gré, l'un des princes survivans: et l'on ne voit en effet dans la première et dans la seconde race, que des frères, des oncles, des neveux, des cousins, qui s'empressent de négocier de toutes parts avec les seigneurs du royaume, qui leur offrent des présens considérables, et qui les déterminent, par toutes sortes de moyens, à leur donner leurs suffrages pour succéder aux états du mort.

Ces grands qui avoient couronné Pepin, à tout bien considérer, ne pouvoient pas avoir pour lui une vénération profonde. Son origine étoit trop près d'eux pour qu'ils admissent un intervalle immense entre son pouvoir et le leur. Plusieurs d'entr'eux, non moins riches que les rois et non moins orgueilleux, avoient une maison nombreuse, un porte-étendard, de grands-officiers, et des nobles pour vassaux et pour domestiques.

Les qualités personnelles de Pepin et de son fils, leurs services, la continuité de leurs victoires, et, plus que tout cela, leur prudence consommée, leur donnèrent une autorité réelle; mais elle venoit de leur génie, de leur habileté, qui appaisèrent ou rendirent nuls des soulèvemens peu faits pour épouvanter leur mâle caractère. Encore Charlemagne lui-même fut-il contraint, à plusieurs époques, de ménager les grands; et quelqu'envie qu'il eût de les abaisser, il fallut les flatter, les séduire, disons le mot, les tromper.

Nous allons voir Louis le Débonnaire éprouver leur puissance, obéir à leurs redoutables mouvemens. Nous le verrons déposé, puis rétabli; il vivra au milieu des tournieus d'un pouvoir contesté. Ses petits-fils seront également

ment en butte à ces orages, qui se formèrent en silence au milieu des conquêtes de Charlemagne, parce qu'il étoit impossible que le pouvoir tout entier se concentrât long-temps dans une seule et même main. C'étoit un effort extraordinaire et passager : il avoit fallu le concours de plusieurs circonstances réunies pour opérer ce phénomène. L'autorité royale n'appartenant plus qu'à une race dégradée, déchut avec la même rapidité qu'elle s'étoit élevée. Ce revers subit étoit même presqu'inévitable par les causes tirées de la constitution du gouvernement françois.

Louis Ier n'étoit point né pour réprimer l'indocilité tumultueuse des grands. Ses vues ne s'étendirent pas au-delà de sa cour. Il la prit constamment pour le royaume. On le vit d'abord tout occupé à prendre connoissance de quelques désordres particuliers, et réprimer plusieurs scandales; mais il ne porta pas aussi bien ses regards jusqu'aux extrémités de son empire; sa dévotion le rendit austère et minutieux. Il avoit sept sœurs, dont aucune n'étoit mariée. Ces sœurs, trop fidelles au sang qui les avoit fait naître, et dans l'éclat de la jeunesse et de la beauté, avoient des amans. Au lieu de cacher leur

foiblesse sous un voile indulgent, il publia leur honte, et fit tuer les courtisans accusés ou soupçonnés de quelques familiarités avec les princesses : on creva les yeux à ceux qui ne furent pas mis à mort. Puis il chassa ses sœurs désolées avec la plus grande indécence, annonçant leur opprobre à toute la terre, et les enfermant séparément dans des monastères. Les autres princesses qui échappèrent à la proscription, filles ou anciennes maîtresses de Charlemagne, ne l'aimèrent pas, se liguèrent contre lui, et dans la suite ne contribuèrent pas peu à augmenter ses disgrâces.

Ayant, avec cette férocité, rétabli les mœurs dans sa cour, il crut que tout le reste étoit rentré dans l'ordre le plus parfait, et il passoit les jours entiers à chanter des pseaumes dans son oratoire, qui étoit sa chambre de conseil.

Louis étoit âgé de trente-six ans à son avénement à l'empire ; il avoit trois fils, Lothaire, Pepin et Louis. Bernard, son neveu, qui étoit fils de l'aîné de Charlemagne, et qui sembloit devoir occuper sa place, régnoit en Italie, conformément au testament de son aïeul. Louis, que nous avons

vu associé à l'empire du vivant de son père, jaloux de transmettre la couronne impériale à son fils, afin d'imprimer à son gouvernement une empreinte plus auguste, et craignant d'ailleurs les révolutions, nomma Lothaire son successeur. Il créa en même temps Pepin, son second fils, roi d'Aquitaine, et Louis, son troisième fils, roi de Bavière. Cette précipitation étoit la crainte juste et fondée où il étoit de n'avoir pas, après sa mort, la même autorité que de son vivant; et il se hâtoit de leur imposer un titre qui ne manquoit pas de favoriser toujours le possesseur.

La révolte de Bernard ne tarda pas à éclater en Italie. Ce partage avoit renversé toutes ses prétentions à l'empire, et il lui étoit difficile d'y renoncer sans faire aucune tentative. Il étoit jeune, aimé; on lui avoit insinué qu'il pourroit facilement détrôner son oncle, et l'enfermer dans un monastère, pour lequel il sembloit avoir une vocation décidée. Ces conseils perfides et illusoires lui venoient de la cour de France, et les femmes n'étoient pas les dernières à soulever les esprits en faveur du neveu, à dépeindre l'oncle comme inhabile à porter le sceptre. ère vulgaire. 818.

Bernard enhardi par de puissantes sollicitations, abusé par un âge présomptueux, rassemble une armée, et se saisit du passage des Alpes. Louis agit avec plus de fermeté et de vigueur en cette occasion que l'on n'auroit compté. Il marcha en personne pour étouffer la rebellion. Le bruit des armes impériales, auxquelles Charlemagne avoit imprimé un si grand caractère, épouvanta le parti de Bernard; la garde importante du passage des Alpes fut abandonnée trop tôt, et avec l'imprudence qui suit des entreprises ardentes et mal concertées. L'armée se dispersa, et les fauteurs de la révolte furent les premiers à quitter le jeune roi d'Italie. Livré à son désespoir, et ne sachant plus quel parti prendre, il suivit le plus dangereux de tous : il vint se jeter aux genoux de son oncle, croyant, par cet acte de repentir et de soumission, désarmer sa justice et disposer son cœur à la pitié; mais il ne savoit pas que plus on est élevé, moins on pardonne. Il fut arrêté prisonnier avec toute sa suite.

L'empereur lui fit faire son procès, ainsi qu'à ses complices, qui se trouvèrent les principaux ministres de Charlemagne. Ces

ministres n'avoient point approuvé le partage, et l'avoient jugé devoir être fécond en désastres. Ils avoient voulu faire prévaloir leur opinion, qui pouvoit être la meilleure, mais qui étoit devenue fausse en présence de la victoire. Les séculiers furent condamnés à mort, et les évêques ne furent que déposés, en considération de leur caractère. On creva les yeux au neveu de l'empereur, qui demandoit grâce à genoux. Il mourut trois jours après, des suites de cette opération cruelle. Ce malheureux prince n'avoit que dix-neuf ans; à cet âge, qui est celui de l'aveuglement et de la séduction, il méritoit peut-être qu'on ne le traitât pas avec cette extrême rigueur. Ce qu'il y eut de plus déplorable, c'est qu'il entraîna ses frères, innocens, dans son infortune. Ceux-ci n'avoient point participé à sa rebellion; mais Louis craignit des vengeurs futurs. Trois eurent les cheveux coupés, et furent enfermés. Le royaume d'Italie se trouva ainsi réuni à la couronne. Charlemagne l'avoit eu par conquête; Louis le posséda à la suite de toutes ces froides barbaries.

Son ame, incertaine et foible, s'ouvrit bientôt aux remords. Plus troublé que re-

pentant, plus épouvanté des menaces de la religion que du souvenir de ses cruautés, il s'imagina que des bassesses deviendroient des actions expiatoires, et qu'en humiliant la dignité d'empereur, il pourroit absoudre l'homme. Il s'apprêta à faire une pénitence publique de la mort de son neveu; mais il n'en retenoit pas moins ses frères prisonniers, dont l'innocence étoit reconnue.

On lui avoit allégué l'exemple de Théodose, qui s'étoit soumis religieusement à la pénitence que S. Ambroise lui avoit imposée; mais les actions de ces deux princes n'avoient aucune sorte de ressemblance. Théodose avoit outragé toutes les lois divines et humaines, et la réparation de son forfait ne pouvoit être trop authentique; car l'orgueil le plus lâche et le plus monstrueux avoit fait couler le sang des femmes et des enfans: cruauté vile et impardonnable. Louis avoit été cruel envers son neveu; mais la rebellion, le droit de la guerre, l'appareil d'un jugement, la politique des têtes couronnées, sans autoriser sa barbarie, le dispensoient d'humilier en sa personne le chef de l'empire, et de demander sur-tout pardon aux évêques. Tandis qu'il est à leurs genoux;

qu'il récite les sept pseaumes pénitentiaux; qu'il gémit de ses cruautés plutôt qu'il ne les répare, sa componction l'emporte sur la justice, et sa piété lui fait oublier ses véritables devoirs. Le trouble est dans sa maison; il l'a fomenté par une sévérité déplacée; par-tout il s'est fait des ennemis. Des révoltes éclatent dans plusieurs endroits. Après les avoir fait naître, il ne sait point les appaiser. Il se livre, par une suite de son déplorable caractère, à deux personnages qu'il rapproche aveuglément de sa personne, et qu'il emploie dans le ministère, quoiqu'ils eussent eu la principale part à la conspiration de Bernard. Il croit expier le passé en entendant jusqu'à huit messes par jour; et pendant ce temps, les côtes de l'Océan sont ravagées par les Normands; les îles de l'Italie sont ouvertes aux Sarrazins, et les flambeaux qui arment leurs mains féroces, portent la flamme jusqu'à Rome. L'indépendance, trop naturelle aux fiers Bretons, les précipite dans de nouveaux soulèvemens. Le Frioul conquis, brise le joug qu'on lui avoit imposé; et du pied des Pyrénées, le peuple léger des Gascons redemande et soutient avec opiniâtreté le chef mutin qu'on avoit voulu lui ôter.

Sa foiblesse étoit trop bien constatée pour que les papes n'en abusassent point, lorsque tout tendoit à l'anarchie dans ses propres états. On les vit se mettre en possession du trône pontifical, sans qu'ils daignassent prier l'empereur de confirmer leur élection. Viennent-ils en France ? ils voient Louis se prosterner humblement à leurs pieds, tandis que Charlemagne avoit vu dans Rome Adrien s'agenouiller devant lui. C'est peu : une de ses femmes le captive, le trompe, le trahit et le force à se dépouiller de ses plus belles possessions, pour des fils avides et ingrats. Une autre qu'il a trop aimée, le déshonore, brave le cri public, l'oblige effrontément à recevoir pour premier ministre l'auteur de sa honte ; et lui, si sévère envers ses sœurs, supporte avec un calme étonnant les adultères de sa femme.

Il avoit de cette seconde femme, Judith de Bavière, un fils nommé Charles, depuis surnommé le Chauve, qui vint au monde, disent les historiens, sous les auspices les plus effrayans. Tous les fléaux, en effet, accompagnèrent sa naissance, et semblèrent annoncer qu'il seroit lui-même un fléau pour la patrie. Arrivé au monde après le partage,

sa naissance présageoit une sanglante discorde; et l'on ne pouvoit ni l'exclure de la succession, ni la déchirer sans les plus grands inconvéniens.

Il lui falloit néanmoins un apanage. Sa mère, belle, galante, spirituelle, artificieuse, insistoit fortement, et l'emporta sans peine. Le même homme qui avoit déja fait naître d'étranges soupçons sur la vertu de l'impératrice, soutint les intérêts du jeune prince avec l'ardeur la plus remarquable; il détermina l'empereur. On démembre l'empire, sans en consulter les suites; dans des conjonctures très-délicates, la voix d'une femme fait taire toutes les réflexions que la prudence la plus commune auroit dû faire naître. Les états des trois autres frères sont entamés : ils s'en offensent; et blessés, ils ne gardent plus les ménagemens que dicteroit le plus foible respect filial. Ils ne rougissent point d'accuser leur belle-mère, et de couvrir d'opprobre un époux et un père. Ils disent à tout l'empire, *qu'elle n'a fait revêtir le comte de Barcelone de la charge de grand-chambrier, que pour avoir toujours ce seigneur à ses côtés.*

On vit trois enfans prendre les armes

contre celui de qui ils tenoient leur sceptre et leur grandeur. On vit un pontife, dans cette guerre sacrilége et impie, nommé d'abord médiateur, attiser, sous le voile de la paix, le feu de la discorde, et faire tomber le prince trop crédule entre les mains de ses ardens persécuteurs, nés de son sang. L'endroit où cette perfidie eut lieu, en a retenu encore de nos jours, le nom de *Champ de mensonge*. L'empereur se voit prisonnier de ses fils rebelles, et il tremble pour les jours de sa femme et de son fils, âgé de dix ans, et même pour les siens. On rase l'impératrice, on déclare son mariage nul, tant sous le prétexte d'adultère, que parce qu'elle est parente de son époux à un degré défendu par les canons de l'église. On renferme le jeune Charles au milieu de la forêt des Ardennes.

C'étoit pour la seconde fois que ce père infortuné et vaincu se trouvoit à la disposition de ses fils ; la jalousie des trois frères l'avoit précédemment sauvé de leurs mains, parce qu'ils n'avoient pas pu souffrir qu'un crime commun ne fût utile qu'au seul Lothaire, dont l'ambition et l'arrogance s'accroissoient du titre qu'il portoit. Ils avoient rétabli l'empereur qui, jouet de ses enfans,

n'avoit dû qu'à leur mésintelligence la liberté précaire dont il avoit joui, et qu'il avoit ensuite perdue.

Dans cet intervalle il avoit retiré sa femme du couvent; et comme l'accusation d'adultère étoit devenue trop célèbre, il crut devoir enfin à son honneur une réparation authentique : elle consistoit dans un serment fait sur les ossemens des saints. L'impératrice jura qu'elle avoit été constamment fidelle à son époux, présent à la cérémonie; et elle se soumit, s'il y avoit quelques contradicteurs, à l'épreuve du feu. Aucun ne s'étant présenté, elle parut pleinement justifiée.

Mais que feront ces enfans dénaturés d'un empereur et d'un père qu'ils tiennent prisonnier? La nature et la majesté royale seront également violées : et par qui? Par Lothaire, qui, associé à l'empire, ne sent pas ou ne veut pas sentir qu'il se dégrade, qu'il avilit le diadême des Césars. On le voit avec 833.
étonnement traîner son père à Compiegne, et le livrer à trente évêques dans l'église de Notre-Dame de Soissons. Ces évêques étoient, il est vrai, des juges regardés comme compétens; ils tenoient rang parmi les princes

capables de se faire craindre et obéir. Ils marchoient armés. Les autres potentats trouvant leur avantage particulier à ce jugement solemnel, gardoient le silence.

Il s'agit enfin de déposer l'empereur, pour punir d'une manière éclatante sa foiblesse et son inaptitude à régner. L'archevêque de Reims lui remet en main la liste de ses délits, et l'oblige à en faire la confession à haute et intelligible voix. Louis avoit une conscience qui auroit dû se soulever. Il passa condamnation : il s'accusa de sacrilége, d'homicide, de parricide, de parjure : il se reconnut encore coupable de plusieurs autres crimes qu'on ne lui dictoit pas ; comme d'injustice envers ses sujets, de violences faites aux juges, de négligence dans l'administration de l'empire. Ce dernier délit étoit suffisamment prouvé ; et il n'étoit pas besoin d'en faire l'aveu public. Il falloit donc que ses remords le tourmentassent réellement, et qu'il ne fût pas en son pouvoir de se dérober à l'humiliation qu'il regardoit comme la juste punition d'une main divine. Les évêques, qui siégeoient, comme nous l'avons dit, parmi les premiers seigneurs, et qui, par leurs dignités, leurs richesses et leurs lumières,

se trouvoient à la tête de la nation, prétendirent que Louis avoit le premier rompu le partage et l'accord fait entre ses enfans pour le bien de l'état et de la paix; qu'en contraignant ses sujets à faire un nouveau serment, lequel ne pouvoit être considéré que comme un parjure, il avoit donné lieu à tous les troubles qui s'étoient élevés; qu'il étoit illicite de revenir sur un partage consacré en présence de la nation, et solemnellement adopté par elle; qu'il étoit responsable des désastres sans nombre qui en étoient résultés; qu'il avoit mérité enfin de perdre la couronne par ces fréquens partages d'états; et qu'en forçant ses peuples à combattre ses enfans, il avoit attenté au repos comme aux droits de la nation.

L'empereur s'avoua coupable, et il étoit difficile qu'il répondît à ces accusations d'une manière satisfaisante : car il étoit en effet le véritable auteur des guerres civiles. Il se jugea lui-même indigne du diadême, et se soumit à la pénitence publique. On étendit un cilice devant l'autel : on lui ôta son baudrier et son épée, on le dépouilla de l'ordre militaire qu'il portoit; et tandis qu'il avoit la face prosternée contre terre, on le revêtit d'une haire et

d'une robe noire de pénitent, laquelle une fois prise, ne pouvoit plus se quitter. On le conduisit ensuite dans une cellule de reclus : petite prison religieuse, adossée au mur d'une église, fort étroite, peu élevée, et qui ressembloit plutôt à un tombeau qu'à la demeure d'un homme vivant. Là, on étoit seul; on n'avoit pour toute nourriture que du pain d'orge et de l'eau. La cellule ne recevoit le jour que par une petite fenêtre demi-ovale, d'où le reclus entendoit la messe et recevoit les sacremens, seule consolation qui lui fût permise. La porte en étoit murée, et l'évêque, pour plus grande précaution, y apposoit encore son cachet.

Lothaire, présent à cette scène humiliante, avoit reçu sans frémir les embrassemens de son père qui le conjuroit de lui pardonner ses fautes, et de se réconcilier avec lui. Il falloit donc, je le répète, que sa conscience, ce premier, cet incorruptible juge, lui reprochât de ces crimes secrets qu'elle seule connoît, réprouve et condamne. Il est dans la nature de l'homme, de repousser avec force toute accusation calomnieuse; et quand un père, au lieu de faire tomber sa malédiction sur la tête d'un fils rebelle, implore son par-

don, il faut qu'il soit coupable : mais Lothaire, quelle que fût alors la raison de sa politique, outrageoit la nature et les droits les plus sacrés de la justice et de la reconnoissance.

Cependant une révolution inattendue et soudaine s'opère en faveur de Louis; nouvelle preuve de l'humeur inconstante et variable de la nation. Les seigneurs, les gens de guerre, qui s'étoient montrés le plus indignés de sa conduite, qui avoient parlé le plus hautement pour qu'il fût déposé, cédèrent à la commisération, ou à d'autres intérêts qu'ils ne communiquèrent pas; et tous, jusqu'aux deux frères, sollicitèrent Lothaire de le délivrer. L'ambitieux ne voulut jamais y consentir : il alléguoit le jugement de la diète nationale. On fut obligé de mettre des troupes en campagne.

Ce n'étoit pas la tendresse filiale, ni le repentir qui animoit Louis et Pepin; ils étoient d'autant plus irrités, que Lothaire prétendoit exercer sur eux toute l'autorité impériale dont il s'étoit saisi. De ce moment, ils ressentirent la honte de l'affront fait à leur père. Lothaire, qui vouloit les combattre séparément, les amusoit de l'espérance illusoire

d'un accommodement prochain. Mais comme les armées étoient rangées en bataille pour décider cette grande querelle, on dit que l'empereur demanda à sortir un instant de sa prison, et que, se faisant conduire, accompagné de ses gardes, au milieu des troupes ennemies, il les pria au nom de la Divinité, au nom de la nature, au nom de la patrie, d'épargner le sang qui alloit couler pour lui. Il leur cria qu'il ne vouloit, ne demandoit que la paix; qu'il consentoit à être captif toute sa vie, pourvu que le sein de l'état ne fût pas déchiré. Lothaire fut inflexible; les horreurs d'une guerre civile ne sollicitèrent point ses remords. Les deux frères, usant de stratagêmes, parvinrent heureusement à l'en velopper et à l'obliger de se retirer. Il se sauva, mais sans accéder à aucune proposition; et mettant une gloire cruelle dans son opiniâtreté, il ne voulut jamais consentir à rendre la liberté à son père.

L'empereur fut libre néanmoins; il fut délivré par ses deux fils. Croiroit-on qu'il refusa d'abord de reprendre les ornemens impériaux! Ou son repentir sincère étoit bien profond, ou le chagrin et la douleur avoient beaucoup aliéné son esprit. Il poussa la foiblesse

blesse où le remords jusqu'à un degré qui étonne ; il ne parloit que de se réconcilier avec ceux qui l'avoient déposé ; il ne vouloit pas, avant cet acte, remonter sur le trône. On lui rendit la couronne et la ceinture militaire dans l'église de S.-Denis, où les seigneurs françois s'étoient assemblés comme pour un nouveau couronnement. Lothaire encore déterminé à combattre dans la suite, et d'autant plus hardi qu'il avoit remporté quelques avantages, ne céda que quand il fut forcé de céder.

Comme la tête humaine est inexplicable! Ce même souverain une fois réconcilié publiquement à l'église, ayant quitté le sac et le cilice par son consentement, jugea que son rétablissement étoit parfait, et reprit une sorte de grandeur. Il obligea Lothaire, son fils, à lui demander pardon, lui qui s'étoit humilié presque à ses genoux, et les larmes aux yeux, sous l'habit de pénitent! Il y mit même un certain appareil. L'empereur étoit ressuscité. Assis sur un trône élevé au milieu de son camp, il força Lothaire à se prosterner, à faire à son tour l'aveu de ses attentats. Il lui en représenta le nombre, l'énormité, et lui accorda sa grâce, à condition

qu'il sortiroit de France au plus vîte, et qu'il n'y rentreroit plus sans sa permission expresse. Enfin il exigea son serment; et comme s'il n'y ajoutoit pas beaucoup de foi, il ferma soudain les passages de l'Italie avec de fortes garnisons. Comme Louis s'élevoit en ce moment au-dessus de lui-même, on peut en inférer que dans tout cet appareil il n'étoit que l'interprête des volontés de la nation, jalouse d'établir enfin d'une manière solemnelle, la tranquillité de l'empire.

L'archevêque de Reims, qui avoit accumulé contre l'empereur les déclamations les plus véhémentes et les plus injurieuses, fut déposé, mais pour la forme: il parut même se démettre volontairement; car il exposa, dans son acte de démission, qu'il quittoit son siége *pour le salut de son ame*. Ce n'étoit donc point un châtiment qu'on lui infligeoit. On vouloit seulement annuller tout ce qui s'étoit passé, parce que les partisans de l'ancien gouvernement étoient revenus sur leurs pas, aussi fiers de rétablir leur souverain que de l'avoir déposé. En quoi donc la seconde race différoit-elle de la première?

Il semble que Louis, instruit par ses disgrâces, et après cette espèce d'amnistie géné-

rale, auroit dû éviter un nouveau partage, puisque tous ceux qu'il avoit faits étoient devenus le signal des plus cruelles guerres qui avoient retombé sur lui; mais l'ambitieuse Judith, plaidant, avec les artifices d'une femme adorée, pour les intérêts d'un fils, auprès d'un époux foible, fit ajouter au partage de Charles le royaume de Neustrie. Cette disposition imprudente ne put pas être tenue si long-temps secrète que les trois aînés n'en fussent avertis. Ils se liguèrent. Pour le coup, leurs intérêts étant devenus communs et inséparables, ils alloient recommencer vivement la guerre, lorsque Pepin mourut. L'empereur, loin de conjurer l'orage et de réfléchir sur les dangers où l'entraînoient les insinuations d'une femme que lui seul ne vouloit pas connoître, poussa l'oubli de son repos, ou le desir immodéré de lui plaire, jusqu'à donner l'héritage de Pepin à son cadet Charles. Ses enfans lui avoient cependant appris plus d'une fois, que l'autorité paternelle n'en imposoit pas à la soif insatiable des grandeurs, et que la nature alors n'avoit qu'une voix bien foible. Après cette funeste expérience qu'il avoit acquise, par quel aveuglement s'exposoit-il, infirme et va-

létudinaire, à une guerre dans laquelle il auroit et le destin et ses propres fils à combattre ? Sans doute il en gémissoit ; mais il ne savoit pas résister aux séductions d'une épouse. Sa foiblesse étoit devenue extravagance. Il lui avoit attribué depuis long-temps l'intendance non-seulement de l'intérieur du palais, mais encore des finances destinées à la paye et à l'entretien des troupes.

Louis de Bavière ayant pris les armes, menaçoit d'entrer en France, pour se faire justice du tort qu'il prétendoit lui avoir été fait. Les grands d'Aquitaine étoient pour lui. Il étoit visible que l'empereur troubloit lui-même la paix de ses états, et ouvroit chaque jour de nouvelles sources de discorde : on pouvoit lui reprocher légitimement les guerres précédentes entre les princes ses enfans, et celles qu'il faisoit naître de nouveau. Cette prédilection extrême pour le jeune Charles étoit une injustice, et il avoit oublié dans ses pieux exercices, que le ciel défend, surtout aux souverains, de verser le sang des peuples pour leur cause particulière.

Obligé de marcher contre son fils, il tomba bientôt malade de fatigue. La superstition mêla ses terreurs aux craintes qu'il avoit

sur sa destinée. On vit à la fois deux comètes et une éclipse de soleil considérable; il crut fermement que les planètes, dans leurs révolutions célestes, s'occupoient à désigner le sort des princes de la terre. Il vit son trépas écrit et annoncé dans le firmament. Se regardant comme décédé d'après ces signes extraordinaires, il ne voulut plus prendre d'autre nourriture que l'Eucharistie. Comme il se reprochoit amèrement de n'avoir pas observé le carême pendant une campagne, il attribuoit sa maladie à cette faute, et il s'écrioit avec douleur: *Vous êtes juste, ô mon Dieu! Puisque j'ai refusé de jeûner le carême, vous m'en envoyez aujourd'hui un autre, pendant lequel il faut bien que je jeûne.* Il mourut d'inanition. Avant d'expirer, il 840.
mit à part, pour Lothaire, une épée et un sceptre d'or, emblême du présent de l'empire, à condition, toutefois, qu'il maintiendroit le partage fait en faveur du prince Charles. Comme il ne faisoit aucune mention de son fils, Louis de Bavière, et qu'on lui représentoit qu'un chrétien ne devoit pas mourir sans avoir pardonné, le monarque, montrant ses cheveux blancs, répondit avec émotion: *Je lui pardonne, mais dites-lui que c'est*

*lui qui les précipite avec douleur dans le cercueil où je descends.*

Sa maladie, qui dura quarante jours, n'étoit pas dangereuse: mais l'éclipse de soleil effraya ce vieillard superstitieux et foible; et l'astre du jour, selon lui, ne pouvoit point pâlir sans annoncer que l'empereur alloit s'éteindre lui-même et disparoître. Les pensées noires et mélancoliques qu'il en conçut, le mirent au tombeau. On en a fait cependant un grand astronome. Il paroît qu'il n'appréciait pas mieux les révolutions célestes que les révolutions politiques.

Loin d'avoir su profiter du cours que Charlemagne avoit imprimé aux affaires, et du respect que l'on conservoit pour sa mémoire, il avoit eu dès sa jeunesse une vocation ardente et décidée pour le cloître, et il pensoit à imiter l'exemple de son grand-oncle Carloman. Il eût été vraiment à desirer pour lui et pour l'état qu'il eût suivi cet instinct précieux qui l'éloignoit des travaux redoutables de l'administration; et pourquoi seroit-il défendu à un prince qui ne se sentiroit pas les forces nécessaires pour le gouvernement, d'abdiquer honorablement? N'y auroit-il pas dans cette conduite une droiture, une

sagesse, un courage dignes des plus grands éloges? Charlemagne qui savoit si bien lire dans l'avenir, avoit commis une faute irréparable en s'opposant aux desseins de son fils. Il lui représenta mal-à-propos que la Providence l'avoit appelé à un autre genre de vie : comme si le premier hommage que l'on doit rendre à la Providence, n'étoit pas de bien connoître l'étendue des talens qu'elle nous a donnés, et de ne rien entreprendre au-delà de nos forces. La foiblesse du caractère de ce prince rassembloit en lui des qualités qu'on jugeroit incompatibles. Plus léger par irrésolution que par inconstance, bon et modéré par indolence, tour-à-tour timide et emporté, vindicatif et cruel dans les premiers momens de sa colère, il étoit charitable, généreux et libéral dans d'autres instans. Il oublia trop de fois cette décence personnelle, si nécessaire aux rois. Il avoit quelques-unes des vertus qui composent le bon citoyen; mais il manquoit absolument de celles qui font les souverains.

Peu habile à conserver les droits d'une couronne dont le poids l'accabloit, en faisant naître les guerres les plus honteuses, il ne fut pas moins coupable que ses fils, puis-

qu'il écouta opiniâtrément l'ambition d'une épouse, les conseils infidèles de plusieurs ministres inquiets et déshonorés ; et qu'allumant les dissentions civiles au lieu de les éteindre, il adopta les passions d'autrui, qui sont ordinairement bien plus dangereuses et plus avilissantes que les nôtres même.

Le cœur du royaume, à la suite de son administration, fut bientôt ouvert à ses ennemis. Les provinces furent démembrées, et l'état fut obligé de recevoir sur ses terres les mêmes Normands que Charlemagne avoit fait trembler sur leur propre territoire.

Ce n'est pas un mal en politique que l'autorité soit divisée en différentes branches, quand elles sont subordonnées les unes aux autres, et que toutes sont douées d'une vie particulière; parce que les poids du gouvernement doivent toujours se balancer, se tempérer l'un par l'autre : mais il faut nécessairement entr'eux un point de réunion qui les contraigne à se communiquer leurs forces respectives. Charlemagne avoit été ce point central qui, donnant aux lois tout leur ascendant, imprime ensuite une espèce d'égalité entre les différens ordres, et les fait jouir

ensemble de leurs droits. Louis, partageant, morcelant sans cesse la puissance au lieu de la tenir en équilibre, créa des souverains dans chaque partie du gouvernement, et détacha de ce moment les intérêts particuliers du bien public.

Tout gouvernement est mixte dans son origine, il est mixte par sa nature, mais il le devient sur-tout à proportion que les états sont plus étendus. Il n'est pas possible alors qu'une seule et même force régisse au même degré chaque partie du gouvernement. Les apparences qui établissent une opinion contraire sont assurément trompeuses. Si le pouvoir n'est point tempéré, il agit contre lui-même. Mais, de quelque manière qu'on envisage le jeu de la machine politique, il faut qu'il réveille dans l'esprit l'idée d'un rapport universel, et sur-tout d'une subordination exacte. C'est la fin que les hommes se sont proposée en se rassemblant en société, et elle dérive de la nécessité d'assujétir les passions à l'empire des lois.

Une nation peut fort bien être libre, c'est-à-dire, composer elle-même ses lois, veiller à leur conservation quand elles sont utiles, à leur prompte dissolution quand elles dev ien-

nent nuisibles, imprimer au moindre particulier une sauve-garde puissante qui le protège contre les fureurs personnelles. Mais si ce peuple veut être libre, il faut que les lois soient despotiques ; il faut un premier mobile, qui par sa prépondérance ne laisse à aucun rouage le droit de s'arrêter ou de rompre l'harmonie.

Ainsi le droit des armes, que chaque magnat avoit sous la seconde race de nos rois, prouve un gouvernement vicieux, quoiqu'il y en ait d'autres sur la terre incomparablement plus vicieux encore. Ce droit, qui sembloit appartenir à la liberté, la détruisoit en brisant tous les rapports, en fomentant les grandes et longues inimitiés que comportent les écarts bouillans de l'ambition. Si le citoyen jouissoit d'un moment de force, le lendemain son sort devenoit incertain ; s'il avoit l'orgueil de refuser l'obéissance, il n'étoit pas sûr de la fidélité de son vassal qui rendoit à son tour son droit équivoque ; et quoique cette licence flatte beaucoup la fierté naturelle au cœur de l'homme, rien n'est plus trompeur que cette égalité anarchique.

La tyrannie des grands, et sur-tout celle des évêques, la misère du peuple, à qui il ne

restoit d'autre liberté que celle de choisir son seigneur suzerain ( foible compensation à ses maux); enfin les désordres de l'état s'écoulèrent de l'union trop intime de l'aristocratie avec la monarchie: non que ces deux gouvernemens soient absolument incompatibles, mais parce qu'il n'y avoit pas entr'eux une principale autorité bien reconnue, bien respectée, pour empêcher les lois d'avoir un ennemi plus fort que leur protecteur. Il n'étoit donc pas difficile de prévoir l'abaissement de Louis le Débonnaire, et la ruine de sa maison.

---

## LES ÉPREUVES

### ET AUTRES COUTUMES DU SIÈCLE.

La difficulté de pouvoir discerner d'une manière satisfaisante l'innocent du coupable, et qui subsiste encore de nos jours, malgré une étude plus approfondie du cœur humain, malgré des lois plus fines, plus exercées, plus étendues, avoit fait imaginer alors les épreuves appelées *jugemens de Dieu.*

L'homme, comme profondément convaincu de sa foiblesse et de son ignorance, sembloit remettre à ce grand Être, dont l'œil est incessamment ouvert sur les actions humaines, la connoissance de la vérité qui lui appartient en propre.

On évoquoit l'image de la religion dans les tribunaux, et tout ce qu'elle a en même temps de plus terrible et de plus sacré, pour effrayer le mensonge et faire pâlir le parjure. On supposoit qu'en remettant à l'homme le droit honorable de prononcer sur lui-même, il n'abuseroit pas de cette auguste prérogative, en outrageant la sainte vérité qu'on imploroit de lui en présence des autels où le Juge des pensées secrètes étoit assis.

L'idée grande, que la Divinité, dans sa majesté voilée, n'en étoit pas moins présente, redoutable aux criminels et propice à l'innocent, avoit fait recevoir le duel comme un témoignage éclatant de sa justice éternelle. On croyoit que Dieu ne pouvoit jamais prêter son assistance à la perfidie ou au mensonge, et que le courage, la valeur, l'intrépidité étant des dons de sa main souveraine, il les retiroit à l'homme pervers, pour en gratifier à propos l'homme juste. D'ailleurs, la force

physique, interprête de ses décrets, étant une des premières lois qu'il a établies au sein de la nature, cette force paroissoit agir sous sa volonté immédiate.

On connoît suffisamment, et l'on ne reproduira point ici le tableau de ces différens genres d'épreuves, au moyen desquelles on interrogeoit l'obscure et muette vérité. Dans tous les faits dont le juge ne pouvoit pas avoir une connoissance certaine, il appeloit à son secours, ou le serment, ou l'épreuve. Celle qui paroissoit la plus sûre, la plus formidable, qui répandoit dans les cœurs un effroi plus profond, plus salutaire, étoit celle de l'Eucharistie. On étoit obligé de dire, *que le corps du Seigneur me serve de condamnation éternelle, si ce que j'atteste n'est pas vrai!* On vit plus d'un criminel qui avoit persisté dans le mensonge en face de ses juges avec un front intrépide, au moment que l'hostie consacrée s'approchoit de ses lèvres, se troubler, reculer en arrière, et s'écrier tout-à-coup en pâlissant de terreur : *Je ne serai point un sacrilège : oui, c'est moi, j'ai commis le crime.*

Quel frein! Je ne doute point que plusieurs de ces épreuves, malgré leur bizarrerie appa-

rente, n'aient contribué à réparer beaucoup de désordres, à réprimer un grand nombre d'injustices. L'emploi le plus sublime de la législation est de savoir parler à l'imagination de l'homme, d'interroger la voix intime de sa conscience, de le mettre en présence de Dieu, de l'intimider ou de l'affermir par les grands motifs de sa propre croyance; mais ce secret d'aller jusqu'à l'ame humaine a été perdu pour tous nos législateurs modernes. Ils ne connoissent plus que les moyens grossiers et physiques. L'empire révéré de la morale, l'organisation délicate de cette fibre sensible qui tient à notre rectitude naturelle; tout ce qui compose la structure du sens intime est devenu absolument étranger à leurs idées, qu'ils ont rétrécies en croyant les rendre plus saines. Osons dire une vérité nouvelle : ces législateurs religieux ont mieux vu que nous, ou du moins ils voyoient bien pour leurs temps. La malice du cœur humain n'étoit point alors si profonde; les détours obliques et ténébreux de la scélératesse étoient moins communs : le crime étoit violent, brutal, féroce; mais l'art de pallier les délits les plus abominables, de les nier avec souplesse, d'échapper, pour ainsi dire, à la conviction

dans un dédale de paroles artificieuses, de séduire son juge, devoit appartenir à ces siècles où le front de l'homme a appris à se déguiser, et sa langue à se charger du nom de toutes les vertus qu'il a outragées.

Je le demande : la torture, qui veut arracher la vérité par l'atrocité des douleurs, et qui, par cet acte violent, l'invite à se réfugier dans le sanctuaire où on la force; la torture, qui souvent amène le faux à la place du vrai, et qui tourmente l'innocence pour sauver les remords du juge ; la torture est-elle un moyen plus sûr, plus sage, plus raisonnable que ne le fut celui des épreuves? et les paroles tour-à-tour terribles et consolantes de la religion, n'obtiennent-elles pas de nos jours au pied de l'échafaud, de la bouche du criminel, ce que les léviers des bourreaux n'ont pu obtenir dans la chambre obscure de la question? C'est la religion qui, sans violence, brise le cœur coupable, l'ouvre au repentir, lui arrache ce dernier aveu qu'il avoit refusé à des hommes, et qu'il accorde à la présence de la Divinité.

Qu'on songe donc que l'appareil le plus auguste, les cérémonies les plus imposantes, les prières, les ministres des autels, l'assem-

blée des princes, celle de la nation, accompagnoient ces épreuves. On répétoit avec respect, devant cette foule assemblée et nombreuse, le nom de Dieu; on attestoit sa majesté sainte; elle sembloit présider à ce tribunal immense, devant lequel l'homme comparoissoit seul avec sa conscience.

Nous observerons que, sous Louis le Débonnaire, on eut quelques idées justes sur les avantages réciproques du commerce, et sur-tout du commerce intérieur qui n'a point les inconvéniens du commerce extérieur; car on se plaît à les confondre, et rien au monde n'est si distingué dans ses effets. Ce prince le rendit parfaitement libre. Ainsi les pensées saines viennent toujours les premières en fait d'administration; comme c'est le besoin qui les produit, elles ne sont pas encore corrompues par l'alliage que la cupidité mal entendue y ajoute dans la suite.

On lui doit l'établissement utile d'une compagnie (non exclusive) qui commerçoit librement dans toute l'étendue du royaume. On lui fournissoit gratuitement les vaisseaux dont elle avoit besoin pour étendre et multipier ses opérations.

Avant cet établissement, qui mérite d'être remarqué,

remarqué, si l'on vouloit des chevaux, des mulets, il falloit les tirer d'Espagne. On faisoit venir les étoffes de laine et de soie, et les fourrures de la Frise. L'Angleterre fournissoit le blé, le fer, l'étain, le plomb, les cuirs et les chiens de chasse. L'huile d'olive et le papier d'Egypte (dont on ne faisoit pas, il est vrai, une grande consommation, mais le seul qui ait été en usage jusques vers le onzième siècle) nous arrivoit de l'Afrique et de l'Orient. Et que donnions-nous en échange? Ce que les mamelles intarissables de la France fournissent si abondamment, ce qui rend encore les étrangers nos tributaires. Nous donnions nos vins, notre sel, et notre miel si précieux avant la culture des cannes à sucre. Quelques ouvrages en cuivre et de la poterie achevoient de former la balance.

La curiosité qui s'attache à tout, et de préférence aux choses frivoles, a voulu connoître l'origine du surnom de *Débonnaire*. Les uns ont prétendu que ce titre peignoit sa charité libérale, en ce qu'il distribuoit les aumônes de sa propre main, et toujours de très-bonne grâce; d'autres disent que ce fut à raison de sa trop grande bonté, qui parut avilir en lui la majesté impériale. On trouve sur

ses monnoies et sur les médailles de ce temps, *Ludovicus pius*. On traduiroit aujourd'hui, *Louis le pieux*. Alors on disoit *débonnaire*, parce que *débonnaireté* étoit synonyme de ce que nous appelons *piété*. Louis I^er^ a décrédité cette épithète honorable. Henri III disoit souvent, *on ne peut me faire plus grand dépit que de me nommer* le Débonnaire, *parce que cette parole implique sous elle je ne sais quoi de sot*. On verra que Henri III a été celui de tous ses successeurs qui, négligeant comme lui les devoirs du trône pour des momeries superstitieuses, a offert au burin de l'histoire le front le plus ressemblant à Louis *le Débonnaire*.

## CHARLES LE CHAUVE.

Trois frères rivaux, à la tête de trois armées, qui alloient se disputer l'héritage d'un père, avant que le tombeau l'eût reçu : telle fut la pompe funèbre de Louis; le sang devoit arroser ses funérailles. Ses fils l'avoient tourmenté pendant sa vie : ils avoient déchiré, sous ses yeux, le vaste empire de Charlemagne; ils alloient se punir eux-mêmes, et recueillir les déplorables fruits de la discorde et de la cupidité.

La haine des frères est toujours extrême, quand elle a une fois rompu les liens étroits du sang. L'ambition la rendoit plus implacable encore. Lothaire vouloit à la fois tous les états de son père, et sûr du titre d'empereur, prétendoit déposséder ses frères. Louis et Charles s'unirent contre lui. Le fils de l'impératrice Judith, objet constant de la prédilection de son père, et la cause de tant de fautes, se trouvoit dans un état de foiblesse. Son partage devenoit fort incertain, et les plaines de Fontenai vont déci- ère vulgaire. 841.

der cette grande querelle. La bataille fut horrible, et disputée avec une opiniâtreté dont il y a peu d'exemples dans les fastes sanglans de la guerre. Tous les historiens s'accordent à dire que cent mille hommes y perdirent la vie. Quand ce nombre seroit exagéré et réduit à moitié, il n'en demeureroit pas moins constant que les François auroient pu verser leur sang dans une cause plus honorable, plus utile à la patrie. Lothaire fut vaincu, et pour dernier affront, obligé de prendre honteusement la fuite.

Indigné, il osa proposer la liberté de conscience à ces mêmes Saxons si violemment persécutés par Charlemagne; il leur permit de retourner au paganisme, pourvu qu'ils l'aidassent à répandre le sang fraternel, dont il avoit une soif ardente. Les Saxons abjurèrent le christianisme avec joie, embrassèrent avec transport leurs idoles, et vinrent en foule grossir son armée : singulière tolérance, qui n'étoit fondée que sur la rage d'envahir, et qui prouve que l'ambitieux n'a d'autre culte que celui de la fortune. Il fut forcé, malgré cette honteuse ressource, de consentir à un partage.

On vit les grands, las de ces discordes,

s'interposer entre ces furieux, leur lier les mains, examiner leurs intérêts, et les obliger, malgré eux, à la paix. Ils auroient dû commencer par-là. Lothaire garda le titre d'empereur, l'Italie, Rome, la Provence, et les fertiles contrées situées entre le Rhône, le Rhin, la Meuse et l'Escaut. Louis eut toute la Germanie; il en retint le surnom de Germanique. La France fut le lot de Charles; on y comprit l'Aquitaine et la Neustrie.

Quand on songe à ce superbe empire d'Occident que Charlemagne avoit fondé, l'on voit avec douleur, qu'il cessa d'être héréditaire, et qu'il devint électif en passant aux Allemands; mais pour que la philosophie justifie ces regrets, il faut qu'elle suppose qu'un Charlemagne auroit toujours été placé à la tête de cet empire. Il fut perdu pour la maison de France, dans laquelle il auroit pu se perpétuer, si les grands hommes se perpétuoient comme les titres. La dignité impériale, constamment unie à la majesté de nos rois, auroit donné à la nation la prépondérance la plus imposante; mais si cette couronne a passé sur une tête pour ainsi dire étrangère, il faut en accuser les descendans de Louis le Débonnaire, qui divisés entr'eux,

et se nourrissant de haines inconsidérées et de guerres déplorables, morcelèrent imprudemment l'immense fortune que le sort et les conquêtes avoient mise dans leur famille. Ce diadême auguste, transmis et conservé dans son entier, subsisteroit peut-être encore aujourd'hui dans le même état de gloire, de splendeur, et pourroit briller au front d'un chef unique. Mais laissons-là ces rêves de grandeur, qui ne se concilient que très-rarement avec le bonheur et le repos de l'humanité.

Pendant les fatales querelles des trois frères, les Sarrazins étoient entrés dans le Bénévent, et s'étoient emparés d'une grande partie de ce beau duché. Charles étoit encore plus embarrassé. Les Normands avoient fait une descente à l'embouchure de la Garonne, et désolé tout le pays jusqu'à Toulouse. Une autre flotte de Normands entra dans la Seine, remonta jusqu'à Rouen, dont ces pirates s'emparèrent; et de là, ils s'avancèrent jusqu'à Paris, qu'ils pillèrent. Le petit-fils de Charlemagne s'étoit retranché à Saint-Denis avec quelques troupes, et de là convoquoit des conciles, demandant aux évêques des conseils de guerre : ce qui ne doit pas sur-

prendre, si l'on se rappelle qu'ils n'étoient point étrangers aux combats.

La noblesse avoit tellement épuisé son sang pour ces querelles, auxquelles chacun avoit cru devoir s'intéresser, séduit par un appât trompeur, qu'il ne restoit plus de guerriers pour défendre l'état contre une incursion étrangère. Elle gémissoit en vain sur son aveuglement passé : son repentir tardif ne réparoit point ses pertes immenses. Charles fut obligé de donner aux désolateurs de son royaume, sept mille livres pesant d'argent, pour qu'ils eussent à se retirer avec le fruit de leurs brigandages. C'est alors qu'on porta la loi dans une diète générale, que la noblesse ne seroit plus contrainte de suivre le roi à la guerre, que lorsqu'il s'agiroit véritablement de la défense de la patrie, et non pour des querelles intestines et des prétextes vains d'agrandissement.

On convint aussi que la *mère noble* anobliroit les enfans, quoique le père fût roturier. De-là l'ancien proverbe qui dit : *Le ventre anoblit.* Cette nouvelle loi prouve qu'antécédemment les propriétés territoriales n'appartenoient qu'aux mains qui portoient l'épée ou la lance des combats. Les pre-

mières lois furent donc abrogées (époque importante à remarquer), et l'héritage des guerriers passa entre les mains des femmes. Il n'y eut d'exception que pour ce qui regardoit la succession à la couronne.

Acheter d'un peuple entreprenant et féroce, une paix honteuse, c'étoit évidemment l'inviter à revenir et à s'ouvrir une route dans l'intérieur du royaume. On l'avoit soudoyé, au lieu de le combattre. Ses incursions se multiplièrent; et comme une première lâcheté en nécessite une seconde, Charles poussa la bassesse jusqu'à établir et régler par un tarif les contributions que les villes du royaume paieroient à ces brigands du Nord. Dans quel épuisement inconcevable étoit donc tombé cet empire françois, si vivant, si respecté sous le sceptre de Charlemagne!

De tous côtés s'élevoient des ennemis, parce que Charles n'avoit pas su s'opposer au premier attentat contre la nation. Son unique science étoit d'appaiser les révoltes avec de l'argent; il disoit qu'il leur donnoit ce qu'auroit coûté la guerre; raisonnement qui pourroit convenir quelquefois à la force, mais jamais à la foiblesse.

Les grands seigneurs, vers ce temps-là, prirent le parti de se cantonner dans leurs terres; et ne voulant plus prendre de part à l'intérêt général, si indécemment lésé, ils se rendirent encore plus indépendans qu'ils n'étoient. Satisfaits de défendre leur territoire et de l'agrandir, ils n'étendirent plus leurs regards au-delà: on les a vus médiateurs généreux entre ces frères acharnés, dont ils avoient empêché la ruine entière; ils n'eurent plus depuis qu'une foible union avec la couronne; ils ne se repentoient que trop d'avoir épousé les tristes querelles de ces princes, et ils étoient parvenus à dédaigner leurs offres, ainsi que leurs personnes.

L'empereur Lothaire mourut; et comme il avoit trois fils, il fallut opérer un nouveau démembrement. La monarchie épuisée avoit plutôt besoin de fermer ses plaies et de consolider ses différentes parties, que de se voir ainsi hachée, pour perdre encore le peu de force qui lui restoit.

Ce Lothaire, dont l'ambition fougueuse, la perfidie, l'entêtement et les autres vices qui en découlent avoient fatigué si long-temps la patrie, son père et sa maison, mourut sous l'habit de moine pour expier ses crimes.

Dénaturé, insatiable, impie, il crut appaiser le ciel avec un vêtement religieux : comme si un capuchon et une couronne monacale pouvoient réparer la désolation, le carnage et la ruine des états ! On dit qu'il mourut tranquille sous cet habit.

Charles qui n'étoit pas agonisant, loin des remords de son père, ne sachant point gouverner ses états, aspiroit néanmoins à en usurper de nouveaux. Il voulut mettre à profit la mort de l'empereur, et il se montra plus actif dans l'usurpation que dans une défense légitime. Il enferme deux de ses neveux, qui auroient pu le chagriner, récompense les traîtres qui les lui avoient livrés, prend l'Aquitaine, et s'applaudit déja de ce que le succès a couronné son audace et sa perfidie.

Mais il s'étoit rendu trop odieux pour être tranquille. Les grands apprirent cette invasion au fond de leur retraite, et se soulevèrent tous à la fois pour le réprimer. Ils dirent hautement qu'après l'avoir mis sur le trône aux dépens de leur sang et de leurs biens, il falloit le déposer, puisqu'il tenoit ouvertement la conduite d'un usurpateur. On invita Louis le Germanique à venir prendre

sa place; on convoqua une assemblée libre et générale à Verberie. Charles, épouvanté de ces préparatifs, promet de rendre justice à chacun; mais on ne veut plus croire à ses promesses. Les princes du sang et de la nation reconnurent Louis, et il fut couronné solemnellement par l'archevêque de Sens. Les plaintes élevées contre Charles étoient si graves, et la volonté des grands parut si sage, si raisonnable, que Louis le Germanique ne sembla point dépouiller son frère, en se rendant maître de ses états.

Charles seul, réduit à se cacher, tant son revers étoit complet, eut le courage de ne point désespérer de sa fortune. Il montra plus de talens hors du trône que sur le trône même. Il profita habilement de l'imprudence de son rival, qui licencia, mal-à-propos, une partie de son armée, se croyant suffisamment affermi dans sa nouvelle possession. Charles traita en secret avec les grands qui l'avoient abandonné, caressa leur orgueil, s'humilia, leur fit remarquer l'avarice de son frère, leur donna de grandes espérances, se répandit en promesses nouvelles et en protestations; ils se laissèrent toucher ou séduire par des offres particulières. Charles ne laissa

pas refroidir leurs dispositions; et ayant assemblé une armée en diligence, il reconquit ses provinces aussi facilement qu'il les avoit perdues, et jeta Louis dans le péril d'où lui-même étoit sorti. Il confessa publiquement qu'il avoit pu être jugé et déposé par ceux qui l'avoient mis sur le trône, mais que n'ayant pas été entendu, sa déposition étoit nulle. On ne lui fit aucune objection à cet égard, puisqu'on le rappeloit; et son frère disparut.

Les Normands désoloient les côtes avec leur audace accoutumée. Charles, pressé de prendre un parti, tint un parlement à Compiègne, et, du consentement de la diète, donna à Robert, surnommé *le Vaillant*, le duché de France, situé entre la Loire et la Seine, pour le défendre contre ces peuplades du Nord. Robert répondit à la haute attente qu'on avoit conçue de sa prudence et de sa valeur.

Ce nom, qui sort ici pour la première fois de l'obscurité, doit captiver puissamment l'attention. Bisaïeul de Hugues Capet, on verra que ce furent les importans services qu'il rendit à la nation, qui, nécessitant sa reconnoissance, ouvrirent à ses descendans

le chemin du trône. La fin de la race Carlovingienne offrira la ressemblance la plus frappante avec la fin de la première race : tant le génie des peuples a une influence constante et marquée, malgré ce qui déguise le fond du caractère.

Plusieurs de ces magnats, souvent pacificateurs de ces débats politiques, jouissoient d'une si grande autorité, relativement à leurs possessions, qu'on vit un Baudouin, grand forestier, enlever la fille du roi de France, forcer le consentement du roi, l'épouser, et se faire nommer comte de Flandre.

Le fils de Lothaire, empereur, étant mort d'une maladie de langueur, Charles, qui avoit prévu sa fin prochaine, ayant à peine ressaisi son trône, passe les Alpes avec une puissante armée, s'empare du trésor et du royaume d'Italie. Ce moment de prospérité accroît son ambition; il se rend à Rome, et y achète la couronne impériale. Le pape qui la vendit, exigea toutefois le sacrifice de ses plus belles prérogatives. Charles, qui employoit toujours l'argent à la place du génie, ne marchanda point sur les conditions, laissant au temps le soin de lui rendre ses droits aliénés.

Louis le Germanique, justement offensé de ce couronnement, fait au préjudice de son second fils, s'apprête à tomber sur les états de Charles; mais la mort arrête à Francfort le cours de sa vengeance et de ses desseins.

Après avoir bravé le père, Charles veut dépouiller ses neveux, mais ils avoient de l'âge et de l'expérience, ils résistèrent à leur oncle. Son entrée en Allemagne fut suivie d'une prompte défaite, et il apprit à respecter la paix qu'il avoit troublée.

A la voix du pape, qui en avoit fait un allié ou plutôt un vassal, il vole contre les Sarrazins, qui mettoient tout à feu et à sang sur les terres de l'église; et il voit d'un œil plus tranquille les normands qui, tantôt repoussés, tantôt vainqueurs, désolent ses états. Tous ses intérêts sembloient concentrés dans le royaume d'Italie, et il parut dédaigner le sceptre de la France pour la couronne impériale. Il crut remporter un triomphe signalé et augmenter son pouvoir, en faisant couronner sa femme impératrice à Tortonne. Les titres abusent jusqu'aux rois, et ils abandonnent souvent la réalité pour courir après l'ombre. Que devenoit le titre qu'avoit porté

Charlemagne, lorsque le pouvoir dont il avoit joui n'étoit plus le même ? Toutes les dominations avoient été partagées. Carloman, roi de Bavière, s'avançoit pour lui disputer cette conquête, ou plutôt ce titre, conformément au testament de l'empereur. Le pape ne demeuroit pas spectateur oisif; mais de faux bruits, des rapports exagérés, les frappèrent tous trois en même temps d'une terreur panique : de sorte que l'on vit Carloman retourner en Allemagne précipitamment, Charles reprendre le chemin de la France avec la même promptitude, et le pape, non moins diligent, celui de Rome.

Cette étrange méprise, en les trompant, fit avorter leurs desseins respectifs ; mais Charles honteux de son erreur, plus décidé à la conquête, ne voulut pas qu'un événement si bizarre interrompît ses projets : il reprit sa marche, et s'apprêtoit à repasser les Monts. Les généraux de son armée, las de servir sous lui, mécontens de sa conduite marquée par des entreprises qui caractérisoient tout-à-la-fois son incapacité, son inquiétude et son inconstance, gagnèrent Sédécias, son médecin, Juif de nation, et lui firent donner du poison. Il paroît que le médecin ne fut pas puni, ni 877.

même recherché, pour ce crime; ce qui prouve que la conspiration avoit été tramée par une faction puissante. Il est vrai que l'excuse du Juif paroissoit toute prête; il avoit empoisonné son maître dans une potion médicinale, et il pouvoit rejeter l'accident sur l'effet de la médecine, que la main qui la donne ne garantit jamais. On embauma son corps, dans le dessein de le transporter à S.-Denis; mais l'activité du poison l'avoit corrompu au point que l'armée n'en pouvant soutenir l'infection extrême, on fut obligé de l'enterrer en chemin. Cet empereur expira dans une chaumière de paysan, et sa mort fut moins douce que celle que le pauvre y reçoit.

Il ne fut point regretté. Son esprit inquiet et remuant n'avoit pas l'étendue nécessaire pour donner à ses entreprises une base solide. Elles échouoient toutes, et tournoient à sa honte. Son ambition n'avoit qu'un coup-d'œil faux; il formoit des projets d'agrandissement lorsqu'il ne pouvoit défendre ni conserver ce qu'il possédoit. Il assembla fréquemment des conciles, où il assista en personne, et se montra toujours soumis à l'autorité papale. Il n'étoit un défenseur si zélé des droits de Rome, que

que pour partager avec elle la souveraine puissance. Sa politique étoit de fermer la bouche aux mécontens en étendant leurs priviléges; mais tout ce qui étoit peuple et foible fut vexé sous son règne, parce qu'il n'en avoit rien à craindre. Il s'étoit mis en association avec les évêques, pour dépouiller cette portion de l'état, et étouffer ses murmures. Fastueux et prodigue, il ne sut pas même tourner à son avantage les bienfaits qu'il prodiguoit. C'est la science des rois habiles, que de savoir les placer. L'homme ne fut pas plus considéré que le monarque. Artificieux et cruel, il fut un mauvais parent. Nous verrons sa femme, loin de songer au crime de sa mort, s'allier à ceux qui avoient empoisonné son mari, et ne lui pas témoigner, même extérieurement, plus de regrets que ne lui en témoigna le peuple. La patrie, qui gémit encore à son nom, ne doit jamais lui pardonner d'avoir ouvert la France aux incursions des Normands, et de s'être montré si indifférent à cette plaie épouvantable. Sa postérité a porté la peine due à cette grande faute.

## DES FIEFS.

Ce fut à Charles le Chauve véritablement que commença la puissance féodale. Elle ne pouvoit guère manquer d'avoir une existence très-prochaine. Le royaume étoit déja divisé en plusieurs territoires, espèce d'apanages distribués aux compagnons des fondateurs de cet empire; c'est-à-dire aux militaires qui s'étoient attachés à eux pour les servir dans leurs conquêtes. Ils n'avoient pas, à coup sûr, versé leur sang pour retomber le lendemain dans l'oppression, l'esclavage et la misère. On les nommoit *leudes*, ou *comtes*. Ces seigneurs, exempts de tout tribut, ne devoient que le service militaire. Les fiefs étoient amovibles; Charles le Chauve les rendit héréditaires, mais pour son propre intérêt. Cet établissement fut la suite inévitable et nécessaire du droit d'aînesse qu'il voulut établir pour la succession des rois françois à la couronne. Il régla, conjointement avec ses deux frères, dans une assemblée tenue à Mersen, que les enfans hériteroient dorénavant du sceptre de leur père, et par droit d'aînesse. C'étoit un

changement très-important dans la constitution politique. A chaque mort de roi, le trône étoit regardé comme vacant. Le prince le plus heureux, le plus fort ou le plus adroit, pourvu qu'il fût du sang royal, le remplissoit au détriment, non-seulement de l'aîné, mais encore des enfans du monarque décédé. Charles, pour établir le pouvoir suprême, et le rendre héréditaire, ne craignit pas d'accorder le même privilége à tous ses vassaux, qui firent, à l'exemple du monarque, une propriété absolue des terres qu'ils possédoient à vie; et la même loi qui fit un héritage du trône, imprima le même caractère à toutes leurs possessions.

Charles le Chauve fut imprudent; ses lumières politiques étoient très-bornées, ainsi qu'il résulte par les faits. Il crut avoir beaucoup gagné par son autorité et l'intérêt des siens, et il ne prévit pas le principe d'anarchie qu'il semoit dans le royaume. Jaloux à l'excès du titre d'empereur, il vouloit le transmettre sans difficulté à ses descendans; mais, trompé par sa précipitation, il arracha du domaine de la couronne ces fiefs amovibles et inaliénables, qui appartenoient toujours à des guerriers, mais qui n'entroient pas dans

la succession d'une seule et même famille. Il en fit des petites principautés indépendantes. Il y fut sans doute entraîné par la pente et la disposition générale des esprits. Cette loi fut très-agréable aux seigneurs, et il arriva qu'un petit fief obscur fut régi depuis par les mêmes lois qui établissent, dans les générations des souverains, la succession au trône : rapport évidemment absurde, la loi générale qui conserve et maintient l'ensemble, devant différer essentiellement des lois faites pour régler l'obéissance des individus.

Ainsi le gouvernement fondé sur la loi des fiefs s'est établi en France. Il n'en pouvoit résulter que l'affoiblissement de l'autorité royale; mais cette autorité, si l'on nous a bien suivis, n'avoit jamais eu son plein et entier effet. Ce n'est qu'après de très-longs débats que le pouvoir suprême parvient à engloutir tous les autres.

La police des fiefs nous prouve invinciblement l'espèce d'égalité qui régnoit dans un gouvernement originairement militaire; et l'Allemagne, où l'on trouve encore de nos jours les débris de l'ancien gouvernement, montre, dans ses provinces partagées entre plusieurs princes, ce tableau presqu'effacé

dans le reste de l'Europe, où les rois ont dominé.

Si l'empereur plus puissant donne le ton aux vassaux de l'empire, et les tient réunis par une force supérieure, ce fut ainsi que Charlemagne eut une prépondérance marquée : mais le vassal du prince n'en avoit pas moins ses droits pour lui refuser l'obéissance; et les arrière-vassaux étoient libres de se déclarer amis ou ennemis de la couronne, selon que leurs intérêts le demandoient, ou que leurs caprices en décidoient. Plusieurs eurent la force nécessaire pour se soustraire à toute domination, et mirent dans leurs actes qu'ils ne relevoient que de Dieu et de leur épée : de-là sont venus les *alleux* ou terres allodiales.

La nature de l'histoire ne permet pas d'entrer dans des discussions critiques sur la bonté relative des gouvernemens. Il est difficile de soumettre au calcul les qualités physiques et morales des peuples, et conséquemment les vices et les avantages de l'administration. Comme elle doit influer sur le bonheur et la gloire des citoyens dont la position n'est pas toujours la même, elle doit être nécessairement mobile, parce que le meilleur gouvernement

sera toujours celui qui, ne craignant pas de parcourir tous les points qui semblent au premier coup-d'œil les plus diamétralement opposés, se ploiera aux différens besoins de la classe la plus nombreuse. Pourvu que le gouvernement soit doué d'un principe d'unité, et qu'il attache au même point tous les membres qui composent la société, quelle que soit sa modification, le gouvernement est bon ou du moins supportable.

Qu'on ne s'étonne donc point si le gouvernement féodal aura trouvé des partisans : il méritoit d'en avoir. Dans des temps d'ignorance et de férocité, il a éloigné le despotisme, la dernière maladie des états ; il a protégé la plus grande portion de la France contre la foiblesse habituelle de ses rois ; il a donné à l'homme le degré de liberté qu'il pouvoit alors recevoir, j'ose l'affirmer, et il a fait peut-être plus pour la race humaine, ignorante et divisée, que les gouvernemens modernes n'en ont fait dans les temps de lumière, pour des hommes préparés à la plus grande civilisation des mœurs. Les vrais principes sont aujourd'hui découverts : nous sommes plus éclairés, sommes-nous plus heureux ? Le paysan est-il plus heureux aujourd'hui que sous le

gouvernement féodal ? Il a deux maîtres, il en a trois, au lieu d'un.

Il paroît que, sous cet ancien gouvernement, l'on ne regardoit les désordres que comme un inconvénient attaché à la condition des hommes; mais du moins les préjugés qui ne tendent qu'à former des empires très-étendus sous une seule main, et qui les offrent comme la perfection réelle de la législation, ces préjugés, dis-je, n'existoient pas encore.

Il seroit peut-être permis d'examiner le bonheur, la tranquillité, et même la force de ces anciens petits états. Toutes ces possessions limitées étoient défendues, protégées, vivifiées par un certain nombre de princes qui, attentifs à leurs propriétés, en tiroient le parti que le sol et les lumières du temps leur permettoient. Plusieurs noms de ces princes ont été gravés dans les fastes de la bienfaisance, et vivent encore aujourd'hui dans la mémoire des cultivateurs. L'ambition ardente et forcenée d'un seul maître auroit tout ravagé; plusieurs se sont contenus l'un par l'autre; des peuplades ont respiré en paix sous le bouclier de ces nombreux seigneurs qui, en défendant leur territoire, protégeoient la cul-

ture, et satisfaits des respects de leurs vassaux, n'en demandoient guère davantage. Heureux les cultivateurs qui entouroient le château d'un homme sensible! Il faut qu'il y en ait eu beaucoup plus qu'on n'imagine aujourd'hui; et l'on a trop rabaissé cette forme de gouvernement ancien, qui n'étoit qu'imparfaite comme tant d'autres. La population, marque non équivoque de la félicité publique, avoit alors une vigueur soutenue qui devroit suspendre notre jugement et nous porter à revenir sur les idées qui nous sont les plus chères, et que nous avons peut-être trop légérement adoptées.

Le règne de Charles doit être regardé comme l'époque où l'autorité pontificale affecta de soumettre tous les diadêmes de la terre à la tiare. Cette prétention, loin de diminuer, s'accrut dans les siècles suivans, au point de représenter la monarchie universelle par des armes non moins redoutables que l'ancienne Rome avoit employées.

## QUELQUES

# FAITS PARTICULIERS.

On fait remonter jusqu'à ce règne la fable de la papesse Jeanne : on a vu, dans tous les siècles, de ces êtres extraordinaires qui, en mentant à leur sexe, ont été l'étonnement de tous les deux. La nature physique, qui a ses exceptions, se plaît à renfermer quelquefois le courage, l'intrépidité et les grands talens dans un corps de femme. Mais le pontife de l'église romaine, qui accouche au milieu d'une procession solemnelle, offroit aux ennemis du Saint-Siége une narration trop facétieuse pour qu'ils eussent manqué de la répandre et de l'embellir, quoique sans y ajouter foi. Otez les lumières d'une saine critique ; cette fable qui a fait tant de tort à l'église romaine circuleroit encore de nos jours, et lui enleveroit une foule d'esprits légers et superficiels, parce que le pouvoir du ridicule n'est pas la moindre des puissances.

Le dogme de la présence réelle avoit toujours été cru sans contradiction, et au point que l'on ne proposoit pas même des objections sacriléges contre ce dogme universellement reconnu. Les questions théologiques néanmoins étoient envisagées sous toutes les faces possibles, et avec une subtilité vraiment remarquable. Après avoir été long-temps agitées et débattues, elles formoient enfin la vraie doctrine ferme et immuable. Comme l'usage des sacremens étoit universel et très-fréquent, la foi, plutôt que le doute irréligieux, avoit examiné ce que devenoit le corps eucharistique de Jésus-Christ après la communion, s'il étoit sujet à la digestion et à ses suites, comme les alimens ordinaires. Cette secte, long-temps nombreuse, s'appela *stercoranistes*. Les disputes à ce sujet prirent un ton grave, et l'on ne soupçonnoit pas que la dérision pût se mêler à une pareille thèse.

La prédestination excita encore les plus vives querelles. Un moine de Germanie, nommé *Godescalch*, souleva tout-à-coup ces questions oiseuses et profondes, où la raison s'anéantit. Il eut pour adversaire Hincmar de Reims, savant, âpre à la contro-

verse, et qui, en qualité de son archevêque, avoit droit de le juger. Soit rivalité, soit courroux théologique, l'archevêque le traita avec une rigueur qui surpassoit encore l'entêtement du moine. Il le fit condamner dans un concile à être dégradé de l'ordre de prêtrise, fustigé devant un grand feu jusqu'à ce qu'il y eût jeté de sa main ses propres écrits. Ce raffinement de vengeance annonçoit dans Hincmar un émule jaloux. Hincmar avoit publié des œuvres que l'autre avoit eu la témérité de ne pas admirer, et même de combattre. La fustigation expiatoire se fit en présence du roi. Jeté dans une étroite prison, le moine persista dans son opinion. S'il avoit brûlé forcément ses livres, pour ne point mourir à petit feu, il n'avoit point renoncé à ses sentimens. Rien ne put vaincre son opiniâtreté. A l'article de la mort, il soutint encore ce qu'il avoit écrit, et il fut traité comme un excommunié. On lui refusa les sacremens et la sépulture. Qu'en arriva-t-il ? Il eut, après son trépas, une foule de prosélytes.

La poésie latine, qui vouloit se réveiller, et qui dormoit depuis le siècle d'Auguste, participoit aux idées bizarres du temps. La

poésie, malgré ses expressions pompeuses et choisies, n'est au fond qu'un jeu puérile, dès qu'elle n'a pas pour objet de grandes pensées, ou de grandes images. Un poëte qui, fidèle au métier, vouloit flatter Charles le Chauve, fit à son honneur une pièce de trois cents vers hexamètres, dont tous les mots commencoient par la lettre C. En voici le premier.

*Carmina clarisonæ Calvi cantate camœnæ.*

Comme il y a des lecteurs, et sur-tout des peintres, qui aiment à suivre le costume de nos souverains, nous remarquerons pour eux seuls, que Charles le Chauve, en tout opposé à Charlemagne, affectoit un luxe extraordinaire, et étoit fastueux dans ses habillemens. Vêtu à la grecque, ce qui choquoit extrêmement la nation, il portoit une longue dalmatique qui lui descendoit jusqu'aux talons, un baudrier en broderie d'or, très-rehaussé de perles et de pierreries, une épée d'or enrichie de diamans, un voile de soie sur la tête, et par-dessus une riche couronne.

# LOUIS II,

## SURNOMMÉ *LE BÈGUE.*

La famille de Charlemagne s'abâtardissoit visiblement. Louis II ne reçut point la couronne, il l'acheta. Pour captiver les suffrages des grands, il donna aux premiers venus les abbayes, les comtés, les gouvernemens qu'ils demandèrent. Quand les derniers accoururent pour avoir part à la distribution, ses libéralités étoient épuisées. Alors ils murmurèrent, et prétendirent qu'on n'avoit pu disposer de ces biens sans le consentement des assemblées générales.

L'impératrice, sa belle-mère, vint avec l'épée de S. Pierre, la couronne, le sceptre, les vêtemens royaux. Le parti le plus nombreux fit taire les mécontens. Louis fut couronné roi. A son sacre, il fit le serment particulier de conserver les priviléges des magnats, et de tenir ce qu'il leur avoit promis, c'est-à-dire de respecter les donations qui leur avoient été faites.

Cette espèce de contrat du souverain avec les seigneurs qui lui firent la loi, l'alliance de l'impératrice avec ces mêmes grands qui avoient conspiré contre le maire, le silence affecté que l'on garda sur le crime commis par le perfide Sédécias : tout donne lieu de croire que ce médecin n'étoit pas seul coupable, et qu'il avoit servi d'instrument à un de ces complots ambitieux que le crime et le mystère environnent.

Les vassaux de Louis étoient devenus ses égaux. On vit Boson, un des plus redoutables par sa puissance, vice-roi de l'Italie et comte de Provence, enlever la fille de l'empereur, l'épouser, et l'on n'osa le poursuivre. On le vit établir le royaume d'Arles, qui comprenoit la Provence, le Dauphiné, le Lyonnois, la Franche-Comté. C'étoit un vrai souverain. Louis, qui craignoit d'être attaqué et dépouillé, vouloit vivre avec de tels vassaux dans une parfaite concorde. Il se ménagea donc la paix avec tous ses voisins, et ne prit point de part aux troubles qui s'étoient élevés à Rome pour le faire empereur malgré lui.

Le pape s'étoit dévoué entièrement au roi de France, qui ne l'en prioit pas. Comme il

persistoit avec opiniâtreté dans son choix politique, il fut attaqué par une faction contraire, qui vouloit le roi de Bavière pour empereur. Le pontife fut mis en prison, n'en sortit que par adresse, et se sauva bientôt en France, emportant avec lui la meilleure partie du trésor de S. Pierre.

Fugitif, il mettoit sur la même ligne Boson et le roi de France. Il les imploroit également, en leur faisant, pour ainsi dire, les mêmes offres. A l'un il promettoit une couronne; à l'autre, le diadême impérial, et sembloit leur dire : Je me déterminerai pour celui qui me prêtera les secours les plus prompts et les plus puissans contre les ennemis de l'Etat ecclésiastique. Personne cependant ne vouloit, dans ces circonstances, du trône impérial; il demeura vacant pendant trois années, jusqu'à la mort des deux concurrens. Ils avoient épouvanté tous les nouveaux compétiteurs, par la fureur et la violence de leurs armes.

Le pape tint à Troyes un concile, où il publia ce canon, témoignage authentique de la foiblesse de l'autorité royale : *Les puissances du monde traiteront les évêques désormais avec le plus grand respect, et conséquemment n'auront jamais la hardiesse de*

*s'asseoir devant eux, s'ils ne l'ordonnent*, etc. Et c'est un pape détrôné qui parloit ainsi!

En terminant le concile, il présenta une donation qu'il disoit avoir été faite par Charles le Chauve, en faveur de S. Pierre. Elle comprenoit, outre de riches monastères, les abbayes de S.-Denis et de S.-Germain-des-Prés.

Louis le Bègue hésitoit, par amour de la paix, s'il ne l'accepteroit pas. Les grands la rejetèrent avec indignation; disant que les rois, n'étant qu'usufruitiers des biens de leur royaume, ne pouvoient pas l'aliéner. Ils furent plus attentifs à la conservation du domaine royal, que le souverain lui-même.

Plusieurs mécontens s'élevèrent, réclamant le droit qu'ils avoient à un nouveau partage. En vain Louis avoit démembré une partie de son royaume, et rendu héréditaires plusieurs gouvernemens; il ne put les satisfaire tous. On soupçonne qu'il fut empoisonné, et de la main de ceux qui avoient déja fait périr son père. Sa femme étoit grosse lorsqu'il mourut. Elle accoucha d'un fils, qui depuis fut nommé *Charles le Simple*. Il avoit eu d'une première femme, qu'il avoit épousée secrètement, et qu'il avoit répudiée pour

ÈRE vulgaire. 879.

obéir

obéir à la volonté de son père, Louis et Carloman, qui lui succédèrent. On leur a donné mal-à-propos le nom de bâtards. Comme Louis II n'a régné que deux années, on ne sauroit le rendre responsable du cours des événemens, n'ayant pas eu le temps de réparer les maux et les abus, et d'entreprendre quelque chose d'utile et de mémorable.

---

SUCCESSEURS

## DE LOUIS LE BÉGUE,

*jusqu'à la fin de la seconde race.*

Affoiblis par la multiplicité des partages, ou privés plutôt des qualités personnelles, tous ces princes manquèrent de courage et de génie pour repousser avec succès l'inondation des peuples étrangers; et c'étoit-là leur premier devoir.

Comme les fiefs et les bénéfices étoient devenus des possessions légitimes, les rois ne pouvoient plus les disputer à ceux qui avoient répandu leur sang pour la défense de la patrie. Ces terres étoient regardées comme

le prix des combats et la récompense de la valeur. Les guerriers s'étoient, sans doute, trop fait payer; mais quand le souverain ne sait plus marcher en personne, et partager le service militaire, il faut que la récompense augmente en proportion; et le poids d'une nouvelle autorité ne tarde guère à contre-balancer la sienne.

Ces seigneurs avoient su profiter de la foiblesse de ceux qui avoient gouverné. Ils avoient demandé ce qu'il étoit difficile de leur refuser, et ils aspiroient par leurs nouvelles richesses à une plus grande puissance encore. De défenseurs du royaume, ils en devinrent les maîtres. Ce grand corps militaire, en affaissant le trône, pesa beaucoup moins sur le peuple, qui ne parut pas d'abord en souffrir; car chaque portion de l'état n'avoit et ne pouvoit avoir qu'un maître et non plusieurs, ainsi que l'on a affecté de le dire faussement. Le gouvernement féodal eut sans doute ses abus, et dégénéra par la suite; mais il étoit noble et magnanime dans son origine. Il paroît, à l'excessive inégalité des fortunes, qu'il ne devint avide et concussionnaire que quand les seigneurs fondèrent leurs richesses sur une plus grande quantité de fiefs, au lieu

qu'on les voyoit partagés auparavant d'une manière à peu près égale. La loi malheureuse qui en fit des héritages, les concentra insensiblement dans un petit nombre de mains: alors le bas peuple fut asservi et réduit à une espèce d'esclavage. Il faut bien considérer ces deux époques, qui n'ont rien eu de ressemblant.

Dans les siècles qui suivirent, un orgueil peu éclairé, une avidité funeste à elle-même, corrompirent une forme de gouvernement plein de grandeur et de sagesse; et au lieu de ces plaids majestueux où le suffrage libre des peuples donnoit force de lois aux capitulaires, les seigneurs usurpèrent une justice partiale, substituèrent leurs volontés bizarres aux assemblées générales, et en lassant la patience des hommes qu'ils opprimoient contre leurs véritables intérêts, préparèrent de loin la réunion de leurs grands fiefs à la couronne. Les peuples fatigués donnèrent les mains à leur ruine. Ce fut là sans doute l'usage le moins réfléchi de leurs forces. Ce n'étoit pas le peuple qui vouloit les détruire; mais il fut obligé d'aller chercher sa défense au pied du trône, qui se servit de lui contre les grands.

On voit naître un phénomène politique: deux princes qui paroissent ne faire qu'un roi sur un même trône, et qui vivent dans une union vraiment fraternelle. La dernière volonté du père avoit donné la couronne à l'aîné; mais les seigneurs assemblés, craignant que le mécontentement du plus jeune n'excitât des troubles, les appelèrent tous deux à la souveraineté, et mirent Louis et Carloman sous le même diadême. Phénomène non moins étrange! Leurs volontés également libres ne se contrarièrent point. Ils firent revivre quelques étincelles des vertus des Pepin; ils arrêtèrent, quoique foiblement, les ravages des Normands. Cinquante mille étoient entrés par l'embouchure de la Somme, avoient pris Corbie, Amiens, et plusieurs autres places sur cette rivière. Louis accourut, et les défit près de Courtray en une seule bataille; mais il ne sut pas profiter de sa victoire. Les Normands s'étant ralliés, prirent Cambray; et, retranchés dans un fort que le roi avoit abandonné, ils continuèrent leurs courses jusques dans la Picardie.

ÈRE vulgaire. 882.

Leur règne fut court. Un accident assez rare fit mourir Louis. Il vouloit jouir d'une jeune fille qui s'étoit sauvée de ses bras. Le

roi la poursuivant avec trop de vivacité, donna sur une porte que la fille avoit tirée sur elle, et se cassa la tête. Son frère Carloman lui survécut peu. Etant à la chasse du sanglier, près de Montfort-l'Amauri, un de ses gens que l'animal furieux menaçoit de ses défenses, en voulant le tuer d'un coup d'épieu, le lança sur le roi, et le blessa à la cuisse. Ce prince, dans la crainte que l'erreur innocente de son officier ne fût punie comme un crime, publia lui-même qu'il avoit été blessé par le sanglier. Ce trait de bonté doit illustrer sa mémoire. Il mourut de cet accident cruel à l'âge de vingt-huit ans; il souffrit sept jours de sa blessure, en gardant un généreux silence. 884.

Charles, fils posthume de Louis le Bègue, devoit succéder aux rois Louis et Carloman, ses frères, puisqu'ils étoient morts sans enfans; mais comme il étoit encore trop jeune, et que la France agitée et menacée d'ennemis étrangers et domestiques, avoit besoin d'un homme, et non d'un enfant, les princes françois assemblés, élurent roi, selon l'ancienne coutume, l'empereur Charles, et envoyèrent en Italie, où il étoit alors, le prier de venir accepter la couronne.

Ils agirent en politiques et en amis de la nation. Charles étoit le plus puissant monarque de l'Europe. Le sceptre de Charlemagne sembloit devoir revivre entre les mains d'un arrière-petit-fils qui réunissoit ses vastes états. Mais l'étendue de sa domination ne servit qu'à mettre à découvert la foiblesse de son génie. Sa tête étoit malade dès sa plus tendre enfance. Il avoit peur du diable, dont on l'avoit entretenu mal-à-propos, et il garda dans l'âge mûr cette fatale impression de sa jeunesse. Elle étoit si profonde, qu'il soutenoit l'avoir vu; que depuis il s'étoit emparé de son corps. Il se croyoit possédé, et en conséquence il s'étoit fait exorciser plusieurs fois. Malgré cette cérémonie, qui, d'après ses idées, devoit guérir ses esprits, la première terreur fut toujours la plus forte. Une ame livrée à ces craintes perpétuelles ne pouvoit porter avec dignité le fardeau du gouvernement. Il appela la trahison à son sec ours, l'estimant bien à tort un moyen qui suppléeroit à son impuissance. Il ne fit qu'abandonner les François à la fureur des Normands; et les François indignés, réagissant contre lui, le précipitèrent tout-à-coup du trône, regrettant,

mais trop tard, d'avoir appelé à leur tête l'imbécille monarque.

Le mépris le suivit par-tout. Abandonné, même de ses domestiques, confiné dans un misérable village, sur le point de mourir de misère et de honte, il ne soutint sa triste vie qu'en mendiant les secours outrageans d'un bâtard de sa famille; mais bientôt il mourut de chagrin, ou plutôt il fut étran- 888.
glé, dit-on, par ceux qui craignoient qu'il ne se relevât de sa chute. Né d'un caractère trop au-dessous de son rang, il sembloit n'avoir possédé toutes les couronnes de ses ancêtres que pour les perdre toutes en un seul jour. Tout avoit contribué à le rendre visionnaire et maniaque. On avoit cru remédier au dérangement de son cerveau, en lui faisant de profondes incisions sur la tête; cette opération redoubla son mal. Il avoit épousé une princesse très-belle. Ayant passé dix ans avec elle, sans consommer son mariage, il la répudia en l'accusant d'adultère avec un évêque; mais la reine se justifia en *jurant sa virginité*, et tous les juges présens furent pour elle contre l'empereur.

Charles le Gros, en faisant assassiner lâchement Godefroi, chef des Normands, après

l'avoir attiré dans un piége, sous prétexte d'une conférence particulière, avoit enflammé ces redoutables ennemis, de l'esprit
889. de vengeance. Ils s'avancèrent jusqu'à Paris, et en formèrent le siége. Ce siége est devenu mémorable par la vigoureuse résistance des Parisiens, et par la bravoure de l'évêque Gorlin, qui, plantant une croix sur le rempart, combattit pour la patrie, le casque en tête, la cuirasse sur le dos.

Eudes, comte de Paris, se fraya le chemin du trône en servant de boulevard à la ville, par un courage extraordinaire.

Paris n'avoit alors d'autre étendue que la Cité. Il n'y avoit que deux ponts de bois, surmontés d'une grosse tour. Les assiégeans tentèrent d'y mettre le feu. Paris alloit disparoître, si le vent avoit porté contre la tour; mais il porta entièrement du côté des ennemis, et le vaillant Eudes eut le temps de le faire éteindre. On apporta le corps de sainte Geneviève sur les remparts, pour attirer sur la ville l'assistance divine.

A la mort de Charles le Gros, les immenses états qu'il avoit possédés se divisèrent pour ne plus se réunir. Ce fut à cette époque que l'Allemagne devint un empire borné, et

demeura séparé de l'empire françois. Une partie de l'Italie reconnut pour roi Bérenger, duc de Frioul; une autre, Gui, fils de Lambert, duc de Spolète. Ce démembrement est sur-tout remarquable, en ce qu'il imprima une nouvelle forme à la féodalité, et rompit tous les liens qui en faisoient un vaste et même corps.

En France, les évêques et les seigneurs, dans un parlement tenu à Compiègne, élurent d'une commune voix, Eudes, comte de Paris. On n'avoit point oublié que Robert le Fort, son père avoit péri les armes à la main contre ces mêmes Normands que le fils venoit de repousser avec une valeur incroyable. On considéra qu'il avoit sauvé Paris, et que, plus utilement qu'aucun autre, il pourroit défendre la monarchie contre les ennemis dont elle étoit environnée. La reconnoissance et l'admiration lui concilièrent tous les suffrages. Vainement les tuteurs du jeune Charles, exclu du trône de ses pères, le recommandèrent, et firent valoir les droits respectables du sang de Charlemagne. La nation sentit qu'elle avoit besoin, plus que jamais, d'une main forte, d'un homme mûr, qui réprimât les désordres, et dont la sagesse

attentive soutînt l'état qui chanceloit ; on ne cherchoit plus un tel prince dans la famille abâtardie du grand empereur. Tous les suffrages se réunirent en faveur de celui qui possédoit toutes les qualités que doit avoir un chef défenseur.

Il se comporta en héros. Forcé d'accepter le diadême, il protesta qu'il ne le prenoit que pour le rendre au jeune Charles, lorsqu'il seroit en âge de gouverner l'état. Cette modération a fait croire qu'il n'avoit été nommé que gouverneur ou régent du royaume ; mais il fit plus que de représenter l'ancien maire, il eut le titre de roi. Il l'eut de la volonté des grands, et la couronne fut le prix de ses services. Il se trouvoit dans une de ces circonstances où le besoin qu'on a des grands hommes, les met à leur véritable place. Il acquit de nouveaux droits à la reconnoissance de ceux qui l'avoient nommé. Il soutint la France pendant neuf années d'orage, déployant de toutes parts de grandes lumières et un courage héroïque. Il se rendit redoutable aux Normands, les contenant sur les frontières autant qu'il étoit possible ; et après avoir montré qu'il étoit en état de résister aux partisans indiscrets de Charles, et de se mainte-

nir sur le trône, où la voix libre de la nation l'avoit appelé, il eut la gloire, à sa mort, d'engager ces mêmes grands à faire monter Charles sur le trône de ses pères. On eût dit que la récompense de tant de vertu et d'héroïsme devoit être de voir un jour les rois de la troisième race sortir de son sang.

Les grands périls étoient passés, l'irruption du Nord étoit calmée ; et les grands vassaux, en rétablissant Charles le Simple, qui mérita constamment son surnom, paroissent avoir cherché à maintenir leur indépendance. Le choix de ce roi foible convenoit merveilleusement à leurs prétentions devenues plus hasardées et plus entreprenantes. S'il avoit eu plus de mérite, il n'auroit pas été couronné.

Le mépris presqu'ouvert qu'on faisoit de sa personne, ne fut que trop tôt justifié. Charles céda la Normandie à ses usurpateurs, qui l'avoient tant de fois désolée : il céda encore la Bretagne ; et cette province, autrefois royaume, devint un arrière-fief de la couronne. Il céda sa fille au vainqueur, à condition toutefois, qu'il se feroit baptiser. Il auroit tout cédé, si la nation attentive et vigilante ne l'eût bientôt arrêté.

Justement indignée de ce démembrement

consacré encore par le traité le plus honteux, elle déposa le roi sans courage, et recourant à la famille où elle avoit trouvé des héros, elle couronna Robert, frère d'Eudes, qui avoit toute la valeur nécessaire pour réparer
922. de tels désastres. Le nouveau roi, jaloux de se rendre digne du titre auguste qu'il avoit reçu, victime de sa vaillance, fut tué au sein de la victoire: mais le sort de Charles n'en devint pas plus heureux; il fut rejeté une seconde fois. Hugues, fils du mort, prit sa place, eut la même valeur, et tailla en pièces l'armée royale.

Ce jeune prince surnommé le Grand, familiarisé avec l'estime de la nation, pouvoit de ce moment prétendre à la couronne; mais plus circonspect, il fit élire Raoul, duc de Bourgogne, qui avoit su plaire comme lui aux seigneurs. Celui-ci régna, soutint la guerre contre les Normands, surmonta ses autres ennemis, marcha contre les Danois qui ravageoient l'Aquitaine, et par plusieurs victoires importantes et décisives, parut anéantir jusqu'au nom de son concurrent.

L'infortuné Charles, qui avoit dû un court rétablissement à la pitié et au mépris, n'excita plus enfin que ce dernier sentiment. Jouet

Digitized by Google

des événemens, dupe des circonstances, n'ayant ni prévoyance, ni fermeté, se livrant à la merci de ceux qui feignoient de combattre pour lui, il finit dans les fers une vie agitée. La France n'entreprit rien pour le délivrer, parce qu'il n'avoit aucune espèce de vertu. Son fils Louis, porté dans les bras de sa mère, fut forcé d'aller chercher un asyle au-delà des mers. Il en retint le nom d'Outremer. 929.

Raoul étoit mort sans enfans. Tous ces braves défenseurs de la nation, favorisés par elle, ne l'étoient pas par la nature. Le fils de Charles le Simple fut rappelé d'Angleterre. On eût dit qu'on vouloit essayer si, dans la foule de ces princes, quelqu'un se montreroit moins indigne descendant de Charlemagne; mais à chaque règne, l'indifférence de la nation augmentoit pour les restes de ce sang précieux.

Charlemagne avoit su conserver l'équilibre parmi tant de pouvoirs; ses successeurs, en voulant le détruire sans en avoir les moyens, attentèrent sans adresse aux possessions des seigneurs, que ceux-ci regardoient comme indépendantes. Dans leurs états séparés, ils firent une ligue qui les rendit des es-

pèces de souverains, et se moquèrent du peu d'habileté et de la foiblesse du monarque qui vouloit les désunir.

Le trône, d'ailleurs, sembloit appartenir alors au guerrier qui payoit de son bras et de sa personne. La famille des Hugues, si recommandable par ses services, aspiroit à régner. Elle avoit un grand nombre de partisans; il ne falloit plus qu'un pas, et elle emportoit le diadême. C'étoit la même marche qu'avoit suivie Pepin d'Héristal à la fin de la première race. La famille des Hugues attendoit de même le moment décisif, sans vouloir le hâter; c'étoit pour mieux assurer son élévation. Hugues le Grand, déja premier ministre, non moins puissant que ne l'avoient été les maires du palais, les représentant sans en avoir le titre, commandoit en roi et tenoit Louis d'Outremer sous sa tutèle. La France ne paroissoit plus que dans cent souverainetés différentes, mais assez étroitement unies pour faire respecter leurs volontés générales. On voyoit un roi de Bourgogne, un duc de Paris ou de France, un duc d'Aquitaine, un duc de Normandie, un duc de Bretagne, des comtes de Champagne, de Flandre, de Toulouse, d'Anjou, etc. tous abso-

lus et indépendans. Le plus craint, le mieux servi, le plus puissant de ces princes, n'étoit pas le roi de France ; plusieurs d'entr'eux ne jetoient donc pas un œil d'envie sur la couronne : ce qui donna sur-tout aux Hugues la facilité de s'en emparer. Nos rois n'avoient plus aucune ville en propre, excepté Reims et Laon.

Hugues Capet poursuivant seul, pour ainsi dire, sa conquête, devoit l'obtenir de la forme actuelle du gouvernement féodal. Il tenoit de ses ancêtres un génie tout accoutumé au respect des coutumes régnantes. Son nom concilioit l'estime générale et réveilloit des idées glorieuses à la nation. Les rois n'ayant point d'autorité directe hors de leurs domaines, les grands vassaux, comme indifférens à qui seroit nommé, craignirent moins un pouvoir qui ne pouvoit plus contre-balancer le leur. *On ne fit qu'unir*, dit Montesquieu, *la couronne à un grand fief.* Rien de plus vrai et de mieux dit. Celui qui possédoit les villes de Paris et d'Orléans, comme les plus exposées aux ravages des Normands, parut le plus intéressé à la défense du royaume. C'étoit plutôt un fardeau qu'une couronne qu'on lui imposoit.

Tous ces ducs et ces comtes ne firent donc que reconnoître une espèce de chef héréditaire, qu'ils décorèrent du nom de roi ; mais ils le soumirent impérieusement à leurs volontés, puisqu'il étoit obligé le plus souvent de rendre compte de ses opérations guerrières, et qu'il étoit toujours prêt d'être déposé, quand il ne soutenoit pas le poids de la couronne d'une manière honorable. On sait le mot du comte de Périgord à Hugues Capet : Qui vous a fait comte ? — Qui vous a fait roi ? répond le vassal avec audace.

954. Trois rois s'éteignirent subitement, comme pour faire place à Hugues Capet : Louis d'Outremer, qui, poursuivant un loup, tomba de cheval et mourut à trente-trois ans ; Lothaire qui périt d'une mort incertaine, et Louis V qui, né stupide, mourut empoisonné des mains de sa femme, et, comme le disent les historiens, *sans avoir rien fait.*

Remarquons que Lothaire remit par son testament la personne et les droits de son fils Louis V à la garde de Hugues Capet, le seul qui pouvoit le détruire : présumant que la honte de dépouiller son pupille étoufferoit l'envie que pourroit lui donner la facilité du succès.

## GOUVERNEMENT FÉODAL.

ÈRE vulgaire. 987.

AINSI fut éteinte la maison de Charlemagne, après avoir occupé le trône pendant deux cent trente-six ans, et après avoir formé trois branches royales en Italie, en Germanie et en France. Montée rapidement au plus haut point de splendeur, elle déchut aussi promptement qu'elle s'étoit élevée.

Les causes de cette décadence sont visibles; mais, quoique les historiens aient dit (eux qui ne voient et ne comptent que les souverains), la ruine de la dynastie ci-devant régnante ne fut pas celle du royaume; il s'étendoit toujours des environs de l'Escaut et de la Meuse, jusqu'à la mer Britannique, et des bords de l'Elbe jusqu'au Rhône. Les provinces conquises par Charlemagne, n'appartenoient plus à un seul homme; mais elles étoient entières, intactes: et il y eut depuis dans notre histoire, des époques marquées par de plus grandes calamités.

Le gouvernement féodal, quoique déja

loin de sa superbe origine, n'avoit point encore porté ses attentats à ce point révoltant où depuis il a insulté et avili l'espèce humaine. Il s'allioit alors paisiblement avec l'ignorance universelle, la disette des arts utiles, le défaut de communication, l'absence des bonnes lois, et sur-tout avec ce besoin constant que la portion pauvre et nombreuse a de la force qui conserve et protège. Cette force avoit nécessité jusqu'à un certain point la dépendance du peuple, parce que les mains guerrières et conquérantes ne pouvoient ni ne devoient défricher les terres, cultiver les moissons et supporter les travaux journaliers. Cette dépendance étoit supportable, parce qu'elle ne provenoit point de l'orgueil et du caprice, mais de la nature même du siècle, des formes politiques et du génie des soldats. Ce n'est qu'en raison des lumières que le charme de la liberté se faisant sentir au cœur de l'homme, elle devient véritablement desirable et précieuse : autrement, c'est un transport aveugle qui dégénère en fanatisme.

La plume de l'adulation a trop souvent présenté sous un faux aspect ces anciens fiefs : comme si d'abord les premiers rois

de France avoient été possesseurs légitimes de toutes les terres du royaume; comme si les bénéfices militaires n'avoient pas dû appartenir à ceux qui avoient versé leur sang pour la conquête, ou depuis, pour la défense de la patrie; comme si enfin toutes les propriétés n'étoient pas fondées, par la nature éternelle des choses, sur la prescription.

Elle doit avoir lieu dans le droit politique, comme elle a lieu dans le droit civil, par les lois et les conventions humaines. Les lois de la propriété (nous osons le dire) se modifient d'elles-mêmes à l'aide des siècles; et si la violence et la justice établissent pour un temps l'inégalité, dès que celle-ci commence à être insupportable et destructive, l'intérêt général fait bientôt reparoître l'équilibre qui, pour être caché, n'en est pas moins subsistant.

Il n'y avoit plus lieu, du moins sous le gouvernement féodal, à ces fréquens partages d'état, qui, pour constater une affection paternelle et particulière, démembroient incessamment le royaume. Les possessions devinrent fixes; la population eut son libre développement. A côté d'un seigneur tyran-

nique se trouvoit un seigneur bon, humain et généreux. Les changemens d'individus amenoient en faveur du peuple, des chances fortunées, et il fut moins accablé sous l'empire des grands, relativement aux connoissances politiques et morales qui régnoient alors, qu'il ne le fut depuis sous tant de lois multipliées et fiscales.

L'origine de la noblesse, qui ne suivit que fort tard celle des fiefs, eut de bien plus grands inconvéniens. Quand les terres firent les nobles, ce fut alors que commença la servitude presqu'inconnue auparavant. Un orgueil hautain et stérile remplaça la vertu purement belliqueuse. Le gouvernement féodal se dénatura dans toutes ses parties. Les François, qui avoient commencé par être tous égaux, au lieu d'une subordination judicieuse, connurent ces distinctions humiliantes qui avilissent la plus grande portion des citoyens, sans attribuer plus de vertu à ceux qui ont mis la vanité à la place de la grandeur. C'est à cette époque que la féodalité devint réellement odieuse : mais avant elle étoit magnanime ; elle nourrissoit le peuple, le défendoit, et ne l'opprimoit pas du poids des richesses et du poids de l'orgueil.

# MŒURS ET COUTUMES

## DU DIXIÈME SIÈCLE.

On a beaucoup parlé des Normands. On donnoit ce nom à tous les peuples qui habitoient le Danemarck, la Suède, la Norwège, et qui venoient de plus loin encore. Ennuyés des frimats du Nord, ils cherchèrent des climats plus doux; et le butin qu'ils avoient enlevé, les rendit plus âpres au pillage. Endurcis à la fatigue, braves dans les combats, peu liés par les traités, et les éludant avec une adresse dont s'honoreroit un peuple poli, ils ne cessèrent d'envahir et de ravager qu'après avoir pris possession de cette partie du royaume de Neustrie que leurs travaux ont rendue depuis si florissante.

Quand ils firent le siége de Paris, ils se montrèrent aussi industrieux qu'intrépides. La baliste des anciens Romains, les béliers, les tours, les galeries, leur étoient familiers. Il est assez étonnant de les voir apporter du fond du Nord et traîner ces machines de guerre qu'ils faisoient mouvoir avec des roues

pour tirer plus facilement sur les assiégés; mais les peuples barbares ont toujours eu pour première science l'art destructeur des combats.

Si la forme du gouvernement se réfléchit sur les mœurs nationales, on peut juger que celle-ci ne réprimoit pas puissamment la licence. La justice, la douceur et la modération ne s'accordent guère avec la profession non interrompue des armés. L'esprit guerrier étoit donc la base de toutes les coutumes. Ainsi la débauche, la violence et la dévotion la plus extrême se rencontroient dans le même individu, selon qu'il avoit à craindre ou à espérer. L'état incertain et périlleux des combats donnoit un nouveau crédit à la superstition. On ne connoissoit point la pitié ni le pardon des injures; mais on avoit grande foi aux reliques. On les recherchoit avec fureur; on se les enlevoit par adresse ou par force. Le vol de quelques corps saints devenoit un exploit éclatant dont on citoit long-temps et avec intérêt les auteurs. Un fief devenoit recommandable, lorsqu'il s'étoit enrichi de cette manière d'une relique un peu accréditée; on se détournoit de trente lieues pour la visiter. L'affluence des pélerins ap-

portoit l'or et l'argent dans les terres voisines du bienheureux ; et plusieurs villes ont dû leurs temples, leur accroissement et leur opulence à des ossemens vénérés que l'on baisoit en se frappant la poitrine et en versant des larmes de joie et de componction.

Les repas se ressentoient du désordre qui régnoit par-tout ailleurs. On ne se rassembloit que pour s'enivrer. Tout devenoit une occasion de boire et de se porter des défis intempérans. Les cérémonies les plus tristes commençoient et finissoient par de longs repas. Le jour de la sépulture d'un mort, le septième, le trentième après son décès, ainsi qu'au service de l'anniversaire, les tables étoient dressées, et le vin couloit en l'honneur des anges, des saints, et de l'ame du défunt.

Les laïques et même les gens mariés possédoient des abbayes. Les rois en retenoient pour eux ; on en donnoit même d'hommes à leurs épouses légitimes, à leurs concubines. Les évêques se récrioient contre ces abus : on faisoit en conséquence les réglemens les plus sages ; mais le lendemain, le droit des armes faisoit taire les ordonnances. Les évêques étoient mariés, et on les vit plus d'une fois

défendre, le fer en main, leurs possessions attaquées.

Le caprice des seigneurs leur faisoit inventer des lois bizarres qui assujétissoient les paysans à des coutumes ridicules à l'excès. Il existe encore de ces monumens singuliers que la décence ne permet pas de transcrire, mais qui prouvent que le reproche fait aux arts d'enfanter les images dissolues, est mal fondé, puisque ces seigneurs, qui ne savoient point lire, n'en inventoient pas moins dans leurs châtels tous les tableaux honteux du libertinage. C'étoit le privilége d'un gentilhomme, que d'offenser la beauté timide et pudique, de se faire ensuite un trophée des gémissemens et des plaintes de la pudeur.

On croira bien que la jurisprudence ne portoit pas plus que le reste l'empreinte de la sagesse et de la raison. Il étoit reçu comme article de foi, que les clercs ne pouvoient être jugés par les laïques; que les moines n'auroient que le pontife romain pour juge, et *ne seroient soumis ni au roi, ni à aucune puissance du monde.* Comme le clergé avoit seul quelque teinture grossière des lettres, toutes les affaires ressortissoient à son tribunal. Les causes civiles rentroient dans son

ressort, parce que toutes les actions des hommes étant soumises au jugement absolu de la religion, aucune ne sauroit lui être indifférente, encore moins étrangère. Ainsi les mariages, les actes publics devoient être pesés et examinés en présence de la jurisprudence canonique, puisque la conscience du chrétien y est nécessairement intéressée. Quiconque, dans son testament, n'avoit pas fait un legs pieux, n'obtenoit point la sépulture; et les ecclésiastiques étoient devenus les juges suprêmes de toutes les conventions humaines.

Les dispenses naissoient de ce premier droit. Tel homme a fait un serment; mais il ignoroit s'il avoit dû le faire, et si le serment étoit valide : en conséquence, on examinera pour lui, s'il a dû promettre, et s'il doit tenir.

Mais la source la plus inépuisable de ces causes litigieuses, c'étoit le mariage. C'est un acte saint; il se célèbre au pied des autels, en présence des ministres; ils décideront donc eux seuls et souverainement sur les divorces. Jamais siècle n'en offrit un si grand nombre. On cassoit un mariage sous le moindre prétexte de quelque consanguinité entre

le mari et la femme. La parenté la plus éloignée séparoit les époux qui se chérissoient le plus. Des affinités spirituelles plaçoient tout-à-coup l'inceste au milieu des liens qu'on croyoit éternels et sacrés. Le dégoût, le caprice, le libertinage usoient de ces ressources pour renoncer à ses sermens. On payoit des délateurs pour avoir la permission de rompre des nœuds qui devenoient trop pesans à l'inconstance. Les reines étoient sans cesse tremblantes sur leur destinée. Un concile les arrachoit au trône, et les confinoit dans des monastères. L'imposture la plus hardie, dans la bouche du plus vil accusateur, triomphoit de leur rang; et l'on verra le scandale audacieux troubler incessamment l'union des têtes couronnées.

Jamais la stupide ignorance ne s'est assise d'un front plus intrépide au milieu des foibles humains. On croyoit voir arriver la fin du monde; les moindres présages l'annonçoient. Le firmament étoit rempli des arrêts avant-coureurs du courroux céleste. Cette terreur universelle étoit tellement répandue, qu'on livroit aux moines la plus grande étendue de son territoire, pour posséder la même portion dans le ciel. Ceux qui recevoient

l'échange, étoient peut-être d'aussi bonne foi que ceux qui donnoient. La tradition, la mémoire étoient les dépositaires uniques des sciences et des arts. L'homme qui savoit lire étoit considéré comme un phénomène; et malgré cela, l'orgueil de la grandeur s'avisoit de le regarder avec une espèce de dérision. Le roi Louis d'Outremer railloit publiquement un comte d'Anjou qui prenoit plaisir à chanter l'office. Le comte lui répondit : *Sire, apprenez qu'un prince non lettré est un âne couronné.* Ce comte imaginoit que toute la science humaine étoit renfermée dans les versets qu'il entonnoit au dos d'un lutrin.

On voyoit percer néanmoins ce caractère particulier à la nation, qui, dans les occasions les plus graves, distraite tout-à-coup par une gaîté, saisit le côté plaisant, et oublie le sérieux des affaires. Lors du vain hommage que Rollon devoit à Charles le Simple, en qualité de duc de Neustrie, ce fier Danois, quoiqu'après lui avoir fait signer un traité avantageux pour lui, se refusoit au cérémonial; il consistoit à baiser le pied du prince. On imagina l'expédient de charger un officier normand de cette basse cérémonie.

L'officier s'étant incliné, prit le pied du roi pour le baiser; mais il le leva si haut, qu'il l'eût fait tomber à la renverse, s'il n'avoit été soutenu à temps. Chacun se prit à rire; et le roi, raffermi sur ses jambes, se mit à rire comme les autres.

Une maladie vermiculaire, dont les effets furent si terribles qu'on la regarda comme une punition du ciel, se manifesta dans ce siècle, et fit presque autant de ravages que le fléau de la peste.

# HUGUES CAPET,

## PREMIER ROI DE LA TROISIÈME RACE.

On a vu Pepin le Bref ne pouvoir réclamer en sa faveur d'autre titre que son élection; mais ce titre même pouvoit devenir contraire, soit à lui, soit à sa race. Il avoit appelé à son secours l'autorité spirituelle, pour se maintenir sur le trône, lui et ses descendans. Le pape avoit enjoint aux François, de la part de Jésus-Christ et de saint Pierre, de conserver la royauté à la race de Pepin, qui s'en montra reconnoissant par les donations les plus amples, qu'il signa et fit signer aux princes ses fils.

Deux cent trente-sept années après, la couronne néanmoins fut ôtée à la seconde race qui avoit dépouillé le dernier des Clovis, et transportée sur la tête de Hugues Capet. Sa naissance ne lui donnoit aucun droit. Charles, duc de Lorraine, frère du roi Lothaire, oncle du roi défunt, étoit son unique et légitime successeur; mais les seigneurs assemblés, représentant la nation, décla-

rèrent Charles incapable de succéder à la couronne; ils élurent, selon la loi et la coutume des François, l'heureux Capet. Le consentement des grands fut unanime, et marqué par une approbation générale. La loi de la succession n'étoit donc pas une loi inviolable et sacrée. Les prétextes qui servirent à exclure le duc de Lorraine, furent, *qu'il n'aimoit que les Allemands; qu'ainsi il ne se gouverneroit que par eux, et ne régneroit que pour les établir dans le royaume.* On ajoutoit, qu'*il s'étoit rendu vassal d'un prince étranger.* Mais cette dernière action avoit été forcée, vu la modicité de ses possessions. Sans le gouvernement de la Basse-Lorraine, que lui avoit donné l'empereur Othon, il se seroit vu réduit à rien. Son frère, qui ne possédoit que trois ou quatre villes, n'étoit pas en état de lui faire un établissement digne de sa naissance.

Ce qui mit la couronne sur la tête de Hugues Capet, ce fut d'avoir confirmé le gouvernement féodal, d'avoir étendu et multiplié ses priviléges; de s'être fait une politique conforme aux circonstances où il se trouvoit; d'avoir craint d'irriter des vassaux qui pouvoient lui dire en face qu'il n'étoit

au-dessus d'eux que parce qu'il leur avoit plu de le faire roi.

Il fut souple. Il consentit à la conservation des coutumes féodales : il alla plus loin; il tenoit de son père, par succession, les abbayes de S.-Martin de Tours, de S.-Germain-des-Prés, de S.-Denis, etc. parce que les biens de l'église passoient, par héritage, aux laïques. Il restitua ces terres et bénéfices aux ecclésiastiques. Son exemple fut suivi par un grand nombre de seigneurs; ce qui rendit le clergé plus riche et plus puissant que jamais.

Comblé de bénédictions par les moines, chéri des seigneurs avec lesquels il avoit signé un vrai contrat, lorsqu'on le vit porter enfin sur ses épaules la châsse de S. Riquier, très-vénéré alors, les suffrages et les acclamations de la multitude furent universels. Il fut sacré et couronné à Reims, sans la moindre opposition. Ayant assuré les grands et petits vassaux dans l'hérédité de leurs fiefs, il usa, avec beaucoup d'habileté, du moment propice pour faire du trône une succession dans sa famille. Il associa son fils Robert à la royauté, ce qui passa aisément; et depuis, ses successeurs suivirent cet exemple en faveur de leurs fils aînés. De-là vint la loi heureuse et respec-

ÈRE vulgaire. 987.

tée, qui donne tout le royaume au premier des fils aînés de France, sans qu'il soit obligé d'en faire aucun partage à ses frères.

Il paroît que Hugues Capet, malgré son courage et son ambition, vit sa haute fortune avec quelque frayeur : il avoit néanmoins pris ses mesures d'avance, puisqu'il étoit sacré avant que Charles, son rival, fût informé de la mort de son neveu. Il donnoit à la couronne réellement plus qu'il n'en recevoit; mais le signe étoit tout, sinon pour le présent, du moins pour l'avenir. Possesseur du duché de France et des comtés d'Orléans et de Paris, cette attribution valoit bien un diadême, qui, sur son front, ne commandoit que l'hommage, et non pas l'obéissance.

Cependant le duc de Lorraine se ligua avec ce qui restoit du sang de Charlemagne, entra dans la France avec une puissante armée de Lorrains et d'Allemands, afin d'obtenir par la force ce qu'on refusoit à sa naissance. Ce fut ainsi que Henri IV redemanda son royaume à la pointe de l'épée, et fut plus heureux. Laon et Reims le reçurent sans résistance; mais au lieu de poursuivre sa victoire sans relâche, il s'amusa à piller et à ravager la campagne : imprudence grave qui aigrissoit

des

des esprits qu'il auroit fallu gagner d'une autre manière. Henri IV se comporta bien différemment. Hugues sut profiter des fautes de son ennemi, assembla toutes ses forces, rassura les vassaux déja alarmés de ce commencement de règne; et s'étant avancé en diligence, il combattit l'armée de son compétiteur, et l'enferma dans Laon.

Charles, réduit à l'extrémité, prit conseil de son désespoir : il fit une sortie si heureuse, qu'il mit en fuite l'armée de Capet. Tout pouvoit encore changer; les seigneurs s'étoient cantonnés, et fort tranquilles dans leurs possessions, les laissoient se battre. Ils sembloient indifférens à qui devoient appartenir la victoire et la couronne. Hugues sentit de quelle importance il étoit de ne point tarder à vaincre dans ce dangereux équilibre. Son compétiteur se défendoit en héros, et, maître de la ville de Reims, il vouloit forcer l'archevêque de cette ville à le sacrer. Celui-ci temporisoit, et dans cette singulière et redoutable position, se défendoit de son mieux, disant, pour excuse, qu'il ne pouvoit seul disposer de la couronne. Hugues reprit à temps la ville de Reims; mais les trahisons multipliées faillirent à renverser encore ses destinées. Il

usa des mêmes armes que son adversaire. Il paya un traître qui, favori du prétendant, et dépositaire de ses secrets, les lui vendit. Hugues ayant connoissance de toutes les démarches de son rival, n'eut pas de peine à se saisir de sa personne. Le malheureux Charles fut fait prisonnier avec toute sa famille. Enfermé très-étroitement à Or-
996. léans, il acheva ses jours dans une dure captivité, ainsi que tous ses enfans mâles, qui moururent, comme lui, dans les fers. Telle fut la fin du sang de Charlemagne. Une fille qui restoit, ne pouvant nuire au nouveau roi, ne perdit point la liberté.

Paisible possesseur de la couronne, il s'occupa à policer l'état par des lois et des ordonnances. Une des plus remarquables, est celle qui déclare les bâtards des rois, inhabiles à succéder à la couronne. La multitude des enfans bâtards qu'avoit eus Charlemagne, lesquels étoient des souverains dans les terres qu'on leur avoit données pour leur subsistance, et la crainte qu'ils ne vinssent troubler son règne, déconcerter son plan après sa mort, lui firent dicter cette loi nouvelle. La constitution se trouva donc insensiblement changée, et il s'y établit une forme de

gouvernement inusitée, à l'insçu, pour ainsi dire, de la nation. Il fit ensuite de Paris la capitale de la monarchie, en l'établissant le lieu de sa résidence. C'est qu'elle étoit la principale ville de ses états héréditaires. Les rois avoient cessé d'y habiter depuis plus de deux cents ans, quoique Clovis y eût fixé le séjour ordinaire des rois de France.

Le mensonge et l'adulation ont fabriqué depuis une généalogie qui tendoit à le faire remonter jusqu'à Mérovée, généalogie romanesque. Hugues Capet lui-même s'appuyoit foiblement sur son origine, et se reposoit davantage sur une politique prudente, courageuse et modérée. Il passa toujours, parmi les seigneurs, pour un homme doux et pacifique; et cette heureuse opinion qu'on avoit de son caractère, ne contribua pas peu à faire couronner son fils Robert de son vivant.

Il le faisoit voir souvent au peuple avec toutes les marques de la royauté, tandis qu'il ne les portoit pas lui-même. Immédiatement après la cérémonie de son sacre, il n'avoit plus voulu porter ni le sceptre, ni la couronne, ni l'habit royal, même dans ces jours de solemnités où la pompe est nécessaire pour en imposer au peuple. On en donne pour

raison, qu'il avoit appris, par une voix surnaturelle, que sa postérité régneroit jusqu'à la septième génération, et qu'il avoit voulu gagner un degré, en renonçant à l'appareil de la majesté royale. Le prophète qui lui avoit fait cette prédiction, n'avoit pas tout vu. Depuis huit cents ans sa famille occupe le trône : filiation unique dans l'histoire.

D'autres disent que, connoissant mieux qu'un autre le vice de son élévation et tout ce qui l'avoit préparée, il sentoit des remords chaque fois qu'il avoit la couronne sur la tête. Mais pourquoi en avoit-il, quand la nation n'en avoit pas, et lorsque, maîtresse absolue de son choix d'après ses anciennes coutumes, elle l'avoit nommé et reconnu, très-satisfaite de son administration ?

Nous croirions plutôt qu'il n'affectoit cette modestie que pour ne pas alarmer la fierté de ses vassaux, aussi riches, aussi puissans que lui. Toute sa vie offre, en effet, une politique consommée, qui savoit colorer son ambition et mettre des bornes à sa propre grandeur, pour l'affermir sur une base réelle, en en sacrifiant la vaine décoration. On dit même qu'il transmit ce secret d'état à sa postérité, qui avoit à ruiner son propre ouvrage. Il avoit

laissé aux seigneurs leur antique indépendance, parce que les circonstances l'y forçoient. Il étoit de l'intérêt de ses successeurs d'abolir cette même indépendance; c'est à quoi nous les verrons travailler de tout leur pouvoir, et d'après un système réfléchi.

Il fut inhumé, sans pompe, dans l'abbaye de S.-Denis, prenant place dans le tombeau, à côté de ceux dont il avoit occupé le trône.

---

## VASSAUX

### DE LA COURONNE.

On a pu remarquer que les sobriquets donnés aux derniers rois de la race Carlovingienne, si l'on en excepte Louis d'Outremer, sont des surnoms de mépris. Celui de Hugues Capet signifioit *un bon esprit, une bonne tête.* Un sobriquet détermine quelquefois la disposition générale des esprits. C'est à Hugues Capet que commence cette époque heureuse où les rois ne se sont plus trouvés les maîtres pour partager la monarchie entre tous leurs enfans, comme si un royaume étoit une métairie; ni déranger, selon leur

caprice, l'ordre de la succession. Mais d'autres désastres, en remplaçant les anciens, ont opprimé ce royaume et reculé sa gloire et sa félicité.

De quelqu'imputation que l'on charge aujourd'hui le gouvernement féodal, ce nombre de petites souverainetés avoit vivifié toutes les différentes parties du royaume, qui devinrent languissantes dès que les seigneurs abandonnèrent leurs antiques châteaux pour se faire courtisans. La population étoit alors excessivement nombreuse, puisque nous allons voir les croisades et les guerres avoir peine à tarir le royaume. Ces émigrations successives ne l'épuisèrent qu'après un temps assez considérable, et rien ne prouve mieux la force intérieure dont il étoit doué. Le gouvernement n'étoit donc point mauvais; mais il étoit livré à des erreurs politiques dont les siècles les plus éclairés ne sont pas tout-à-fait exempts.

Un empire trop vaste, que l'œil du souverain ne sauroit pénétrer dans tous ses points, n'est pas moins funeste aux hommes que la multiplicité des petits états. Notre bonheur exige que les sociétés ne soient pas plus étendues que les moyens du gouvernement; c'est-

à-dire qu'il faut que la force et l'intelligence nécessaires pour protéger l'agriculture et veiller à la subsistance commune, atteignent avec facilité toutes les parties d'un état : or, sous ce point de vue, le gouvernement féodal étoit très-favorable; et s'il y avoit moins de grandes villes, les campagnes en récompense étoient plus peuplées, et la race humaine étoit distribuée sur les terres d'une manière à peu près égale. Ce n'étoit point un petit avantage pour la vie du corps politique.

Si les revenus du monarque étoient bornés, ils suffisoient à ses besoins réels. S'il dépendoit en quelque sorte de ses vassaux pour faire la guerre, il ne pouvoit l'entreprendre que du consentement de la nation. Parmi ces petits souverains, enfin, il s'en est trouvé plusieurs qui ont imprimé à leurs provinces la mémoire de leur sagesse et de leurs bienfaits.

Les petites guerres intestines que se livroient ces vassaux jaloux, valoient mieux que la léthargie et le sommeil de ces grands états qui sont engourdis sous la main du despotisme. S'ils avoient les armes à la main, ils étoient toujours prêts à repousser l'ennemi commun. En effet, ce qui mérite d'être observé encore

une fois, le vaste empire de Charlemagne, malgré la foiblesse d'esprit, ou le peu de courage de dix de ses successeurs, n'avoit pas perdu, à l'époque où nous en sommes, tant de provinces qu'il avoit conquises. Il étoit entier et florissant, quoique divisé. Preuve nouvelle que plusieurs modifications conviennent au même état. Nous verrons, lorsque Philippe-Auguste et ses successeurs eurent formé le dessein de détruire la puissance des grands vassaux, la France devenir moins redoutable à ses voisins et se montrer moins guerrière. Sans doute il eût été à souhaiter que le prince et ses vassaux ne composassent qu'une personne morale qui eût le droit de législation; mais c'eût été là le gouvernement parfait: il n'existe malheureusement nulle part. De ce que l'indépendance établissoit l'insubordination et ruinoit l'harmonie des lois, en alliant les contraires, il ne faut pas se figurer, ainsi qu'on a osé l'écrire, que la vie et la fortune du citoyen étoient alors la proie du plus fort; que les campagnes étoient incessamment ravagées; que la violence étoit impunie; que le peuple étoit foulé aux pieds par les grands. Un tel gouvernement n'auroit pas pu subsister avec cette majesté, et sur-tout avec cette

population qui étonne aujourd'hui les spéculateurs sans préjugés. L'ignorance et l'erreur y apportèrent sans doute les maux qu'elles apportent par-tout ; mais si la crainte de l'anarchie est une crainte salutaire, il faut également s'éloigner de l'excès contraire ; et l'aristo-monarchie renfermant une foule innombrable de priviléges particuliers, espèce de remparts contre l'autorité arbitraire, ce gouvernement convenoit peut-être à une société qui touchoit au moment de sa liberté, et dont toutes les passions actives et violentes ne pouvoient pas être enchaînées, sans nuire à l'intérêt de l'ensemble.

Enfin il valoit mieux que toutes les parties ne fussent pas intimement unies, que pressées et foulées les unes par les autres. Il n'appartenoit sans doute qu'à la découverte des arts modernes et des idées de police, d'établir cette précieuse union qui met le prince en sûreté contre les sujets, et ceux-ci contre le prince.

Supposons qu'il se fût élevé à la place de Hugues Capet un conquérant qui eût su attacher à ses intérêts la plus grande partie de ses vassaux, tandis qu'il auroit tourné ses armes contre les autres, pour retomber en-

suite avec tout l'espoir de la victoire, sur ceux à qui il l'auroit due; peut-être qu'une politique si savante dans l'art de faire naître et d'entretenir des divisions, et soutenue d'une grande capacité dans la guerre, n'auroit eu que des suites aussi funestes aux conquérans qu'au peuple subjugué.

La prudence de Hugues Capet paroît donc dans tout son jour, et nous présente un spectacle curieux et instructif, quand on se transporte au temps où il est monté sur le trône, On eût dit qu'il lisoit dans l'avenir la marche progressive de ses successeurs, et qu'il leur remettoit le soin de s'agrandir, par la seule prépondérance de la couronne, dont il sembloit avoir deviné le futur ascendant.

# ROBERT,

## DIT *LE PIEUX*.

Les orages de ce règne s'élevèrent moins du centre de l'état que du milieu du palais; des revers domestiques agitèrent perpétuellement le monarque, tandis que l'intérieur du royaume étoit calme et tranquille. Rome le persécuta d'une manière étrange et nouvelle; et cette persécution qui nous semble aujourd'hui presqu'incroyable, prouve encore plus la dépendance et l'avilissement de Robert, que l'empire de son redoutable adversaire. On seroit tenté de révoquer en doute ce décret insensé et violent, si l'on n'avoit pas suivi la marche de ce nouveau despotisme qui pesoit sur la tête des rois.

Robert avoit épousé Berthe, fille de Conrad, roi de Bourgogne. Il est vrai qu'elle étoit sa parente au quatrième degré, et que de plus il avoit tenu sur les fonts de baptême un de ses enfans du premier lit. Ces sortes de mariages, comme nous avons déja

eu plus d'une fois occasion de l'observer, étoient illicites; mais plusieurs évêques, consultés sur ce double empêchement, avoient donné la dispense; mais le mariage étoit consommé; mais les deux époux s'aimoient tendrement; mais le pape lui-même n'avoit pas mis obstacle à la célébration du mariage. Il plut au souverain pontife de le casser lorsqu'il fut contracté. Il assemble un concile, lance l'anathème, ordonne au roi de quitter son épouse, leur impose sept ans de pénitence, commande à l'archevêque qui les avoit mariés, et à tous les évêques qui avoient consenti au mariage, de venir à Rome demander l'absolution à ses pieds.

Les évêques obéissent et se mettent en route. Le roi, moins docile, reste avec sa femme. Alors la foudre de l'excommunication part du Vatican, et met tout le royaume en feu. L'interdit est général; on ne célèbre plus l'office divin, les malades n'ont plus de sacremens, et, ce qui devenoit très-dangereux, les morts étoient sans sépulture. La confusion est générale; plus d'ordre, plus de police. On fuit, on abandonne le roi; on tremble d'approcher un excommunié. Deux domestiques qui lui restent font passer par le

feu tout ce que le roi avoit touché; ce qui sort de sa table est jeté aux chiens.

Les seigneurs, troublés dans leur repos, élèvent la voix pour faire cesser cette anarchie. Ils font leurs représentations à Robert. Il faut que le roi souscrive à la décision de Rome, qu'il renonce au sentiment le plus légitime et le plus cher à son cœur. La reine est renvoyée. Alors le pape, comme appaisé, daigne lever l'interdit; tout se calme, tout rentre dans l'ordre accoutumé. ÈRE vulgaire. 999.

On n'avoit jamais rien vu de semblable ni en France, ni dans le reste de l'Europe. Ce fut-là le premier essai des prétentions de la cour de Rome, qui vit que le moment étoit venu de soumettre toutes les couronnes à la tiare. Il eût été beau, sans doute, à cette puissance d'accroître l'empire de la morale, de réprimer les désordres des souverains, de désarmer à propos leurs mains sanguinaires, de les contenir dans la paix, au nom d'une religion auguste et majestueuse, dont le premier précepte est la charité universelle. Pourquoi les foudres ecclésiastiques, abusant de leur heureux pouvoir, ont-elles éclaté sur des actions indifférentes, au lieu de frapper ces grands crimes qui ont fait le malheur de la terre?

La terreur consacra la sentence formidable de Rome. Cette terreur, qui remplissoit les esprits d'images effrayantes et bizarres, alla jusqu'à répandre que le fruit de ce mariage incestueux (ainsi l'appeloit la sentence) avoit été un monstre, qui étoit venu au monde avec le cou et les pattes d'une oie. Il fallut que Robert, pour effacer ces étranges impressions, fît une confession publique de son péché, l'expiât par des pénitences solemnelles, et se soumît à une absolution donnée dans toutes les règles.

Son épouse répudiée, il contracta une nouvelle alliance, et prit pour femme Constance, fille du comte de Provence. C'étoit une princesse orgueilleuse de sa beauté, qui abusa de l'ascendant qu'elle prit sur le roi, et dont le caractère altier acheva sa pénitence en le tourmentant le reste de sa vie.

Dans un temps où l'union étoit si nécessaire dans la famille royale, et tandis que le seul avantage que le prince retiroit de l'abaissement du trône étoit de ne plus partager avec ses frères ou ses neveux, cette femme suscita elle-même des troubles, tenta de brouiller les fils du roi, et, pour fomenter plus habilement la discorde, voulut re-

vêtir le cadet de l'héritage qui appartenoit à l'aîné.

C'étoit porter atteinte à la loi nouvelle et précieuse qui ôtoit la couronne au cadet: c'étoit s'opposer à la volonté sage des grands; c'étoit vouloir replonger le royaume dans le chaos des anciennes dissentions; c'étoit attaquer la vertu de deux frères qui s'aimoient. La marâtre voyoit avec douleur cette amitié si touchante et si rare. Elle s'efforçoit de les désunir, voulant les opposer l'un à l'autre.

Comme son caractère impérieux avoit fait du roi l'esclave de ses volontés, elle les persécuta d'une manière tout-à-la-fois si violente et si adroite, qu'elle occasionna la révolte de deux princes jusqu'alors fidèles et vertueux, mais qui se trouvèrent lassés et fatigués de tant d'outrages.

On les vit néanmoins rentrer bientôt dans le devoir, et se soumettre à un père. Ils surent le distinguer d'une femme ambitieuse, qui avoit voulu les rendre criminels, et qui avoit osé fonder son pouvoir sur l'oubli de leurs vertus filiales.

Elle avoit toute la méchanceté et la noirceur de Frédégonde, sans en avoir les ta-

lens. Ses passions obscures et personnelles n'avoient ni énergie, ni grandeur. Elle supportoit avec impatience tout ce qui contredisoit ses volontés. Elle avoit fait assassiner sous ses yeux le favori du roi, grand-maître du palais, parce qu'il avoit plus de déférence pour le monarque que pour la reine; elle avoit contraint son mari à laisser ce crime impuni.

Non moins cruelle qu'altière, on ne lira pas sans frémir le trait suivant. Une secte, dont l'erreur avoit quelque ressemblance avec celle des Manichéens qui admettent les deux principes, s'étoit nouvellement répandue: elle appeloit nos saints mystères des fables, et traitoit de rêveries tout ce qu'on lit dans le saint Evangile. Plusieurs personnes avoient embrassé ces opinions impies. On dénonce au roi les novateurs; il en frémit d'épouvante et d'horreur; mais il falloit les convaincre. Un seigneur normand feignit de vouloir être leur disciple; on lui exposa, sans trop de précautions, la doctrine secrète. Il fut le délateur, l'accusateur et le témoin; les chefs de la secte furent arrêtés et interrogés. Ils demandèrent à se défendre. Ils disputèrent imprudemment contre les prélats dans un concile

concile qui se tint à Orléans. La dispute finit par un bûcher allumé. La sentence qui les condamnoit au feu alloit s'exécuter. Le confesseur de la reine étoit un des adhérens des plus déterminés. Elle eut la cruauté de lui crever un œil avec sa canne lorsqu'on le menoit au supplice, et de charger ses compagnons d'invectives. Le roi Robert assista à cette exécution. Il donna le premier, en France, le signal horrible de brûler des hommes pour le crime douteux d'hérésie. On dit que ces infortunés, à l'instant que les flammes commencèrent à se faire sentir, voulurent se rétracter, mais qu'on leur oria que leur repentir venoit trop tard, et ne les justifioit pas.

De pareilles exécutions furent faites en Languedoc où l'erreur avoit fait des progrès considérables; mais les bûchers n'éteignent point l'hérésie. On s'attache aux opinions à mesure que l'on souffre pour elles. Le roi Robert, si vanté pour sa clémence, donna le premier le fatal exemple de ramener des hommes foibles qui ont erré, par la voie des supplices; et celui que Rome avoit persécuté, devint un persécuteur ardent dans ses états.

Quand l'intolérance fait briller sa torche, il faut des siècles pour l'éteindre. Avant cette époque, ces cruautés religieuses n'opprimoient pas les citoyens, et ne souilloient pas du moins nos propres annales. Elles commencèrent leur fureur pour les perpétuer jusqu'à nos jours. N'étoit-ce donc pas assez des outrages que l'ambition faisoit à l'humanité, sans voir le fanatisme accourir et lui disputer le sang des hommes ? On prétendit que les Juifs avoient excité le caliphe à détruire le temple de Jérusalem, et sur ce prétexte absurde, ils furent massacrés. On se contentoit avant, de les taxer arbitrairement.

L'origine de cette injuste vengeance n'avoit d'autre fondement que les relations infidelles de quelques pélerins qui avoient visité la Terre-Sainte. A leur retour ils avoient enflammé le cerveau de leurs dévots et crédules compatriotes, par des récits exagérés et menteurs. Le goût des pélerinages commençoit à s'établir, et servoit d'avant-coureur à l'épidémie de ces fameuses croisades qui dépeuplèrent l'Europe pour ensanglanter l'Asie. On avoit déja vu un comte d'Anjou, la corde au cou dans les rues de Jérusalem, se faire

battre de verges par son domestique, tandis qu'il crioit : *Seigneur, ayez pitié d'un malheureux parjure !*

Les événemens politiques furent rares sous ce règne, parce que tous les poids du gouvernement féodal, comme en équilibre, se balançoient réciproquement dans un repos tranquille et majestueux ; mais une horrible famine remplaçant les désastres de la guerre, désola la France et l'Europe. Les détails en font frémir. On alla jusqu'à déterrer les morts pour les manger. Les hommes se tenoient au coin des bois pour se jeter sur les passans et les dévorer à la façon des bêtes carnassières. L'amour du gain, non moins atroce que le besoin, étala de la chair humaine dans la ville de Tournus. Un aubergiste près de Mâcon assommoit la nuit les pauvres pour en faire un repas aux riches, après avoir déguisé ces épouvantables mets. Un homme et une femme ayant eu le bonheur d'échapper à son couteau, le dénoncèrent. On trouva dans sa cave quarante-huit têtes dont les corps avoient servi de pâture. Il expia justement dans les flammes ce détestable forfait.

Cette extrême disette de blés, ainsi que des végétaux qui nourrissent le bétail, pro-

venoit des pluies froides et continuelles qui avoient détrempé la terre de telle sorte que les grains ne pouvoient germer, ou pourrissoient tout aussitôt qu'ils l'étoient. Comme une semblable calamité pourroit se renouveler, et que les désastres du genre humain sont, pour ainsi dire, périodiques, ne seroit-il pas prudent aux nations de ne pas se fier uniquement à la récolte des blés, et de donner tous les soins de la culture et de l'art qui perfectionne la nature, à un de ces légumes farineux moins sujets aux intempéries des saisons, et que la Providence attentive nous offre comme une ressource toujours prête aux maux dont une industrie plus vigilante sauroit nous garantir ?

On dit que Robert étoit pieux, charitable, clément; qu'il composa des hymnes que l'on chante encore à l'église; qu'il bâtit des chapelles et des temples; que sa piété le portoit à faire baptiser solemnellement les cloches, et que le jeudi saint il servoit les pauvres à genoux, et leur lavoit les pieds, revêtu d'un cilice, usage consacré depuis par nos rois; qu'il assistoit régulièrement à l'office, chantant toujours avec le chœur, souvent même portant chappe, la couronne en

tête et le sceptre à la main ; mais sa charité n'étoit pas universelle, ainsi que le recommande la religion.

Au siége d'Avalon, il fit pendre la plus grande partie des habitans de cette ville, qui s'étoient défendus en braves gens. Le reste fut envoyé en exil. Il avoit vu jeter dans le flammes des hérétiques que la raison et la douceur auroient pu ramener. Il avoit autorisé ces affreux spectacles par sa présence, et on lui en fit des reproches, même dans son siècle. Il garda le silence lorsque ses vassaux pillèrent les biens de la veuve et de l'orphelin, animés de l'orgueil nouveau de passer pour fondateurs. La piété auroit dû lui enseigner que ce qu'il y a sur la terre de plus agréable à Dieu, c'est le respect pour son plus bel ouvrage, pour l'homme, temple vivant de la Divinité.

Foible et avili dans son domestique, l'autorité qu'il laissa à sa seconde femme auroit été funeste à l'état autant qu'à sa cour, sans la forme du gouvernement, qui ne permettoit pas au prince de suivre les caprices d'une femme impérieuse et avide. Il ne faisoit l'aumône qu'en tremblant, à la dérobée ; et lorsqu'il avoit donné quelque pièce de mon-

noie aux nécessiteux, il leur disoit : *Allez, et prenez garde que Constance ne le voie ou ne le sache.*

On dit qu'il permettoit aux filous de le suivre dans son appartement, et de voler dans ses poches. Croiroit-on qu'on a loué dans des livres cet excès de foiblesse et ce manque d'équité ? Son peu de lumières en morale et en religion se manifeste en ce qu'il faisoit prêter serment sur un réliquaire de cristal sans reliques, croyant sauver un parjure à ceux qui mentoient : comme si le crime n'étoit pas dans l'outrage fait à la vérité.

C'est le premier de nos rois, dit-on, qui ait reçu le don spécial et surnaturel de guérir les écrouelles en touchant les malades et prononçant sur eux ces mots : *Le roi te touche, Dieu te guérisse.*

Il eut cependant le bon esprit de refuser la couronne impériale et le royaume d'Italie, que les Italiens lui offroient. Il ne se sentit pas les forces suffisantes pour un tel fardeau. L'empereur Henri étoit mort sans enfans, après avoir fait dans le mariage le singulier vœu de virginité, de concert avec sainte Cunégonde sa femme; et tous deux, ce qui est encore plus remarquable, ne l'avoient jamais violé.

L'invention de la musique à plusieurs parties remonte à ce temps, et ce fut-là un grand pas pour la perfection de l'art. Celui qui trouva et mit en usage les six tons de la voix, qui règlent si bien la manière de chanter, mérite que son nom figure parmi le petit nombre d'hommes que la nature a marqués du sceau du génie inventeur, le plus rare de tous. Il se nommoit Guy Aretin.

On avoit vu paroître, pour la première fois, sous le règne précédent, une horloge dont le mouvement étoit réglé par un balancier. On n'a commencé à substituer un pendule au balancier qu'en 1650. Ces progrès de l'esprit humain, quoique marchant avec lenteur, sont plus intéressans à retracer que le récit de toutes les vieilles batailles.

Le trait suivant ajoutera au tableau du siècle. Un seigneur de Chievremont ne respectoit pas les terres de son voisin, et chagrinoit beaucoup l'évêque de Liége, qui ne savoit comment le forcer dans son château. Il épioit l'occasion. Le dévastateur eut un enfant, et pria l'évêque, selon l'usage, de venir le baptiser. Le prélat promit d'y aller avec tout son clergé. Il fit habiller en ecclésiastiques les meilleurs soldats de ses trou-

pes, et se rendit à leur tête à Chievremont. Le maître de ce fort sortit avec tout son monde désarmé, pour recevoir l'évêque et son clergé; il leur présenta le nouveau-né avec toute la joie d'un père. Alors les prétendus prêtres jetèrent les chappes et les surplis qui cachoient leurs armes, saisirent à la gorge ceux qui s'agenouilloient, se rendirent maîtres des portes, et s'emparèrent du donjon. Il fut démoli, et l'enfant fut ensuite baptisé.

Robert, dit le président Hénaut, posa la première pierre de l'église Notre-Dame de Paris, sur les ruines d'un temple consacré à Jupiter par les bateliers de la Seine, sous l'empire de Tibère.

## HENRI Ier.

Les six premiers rois de la race des Capet ayant fait reconnoître leurs fils aînés pour leurs successeurs, et leur ayant fait prêter serment, cet ordre de succession est devenu une loi fondamentale de l'état, gravée, non sur le parchemin, mais dans le cœur des François. Depuis, les fils de France puînés ne peuvent plus prétendre qu'à un apanage, c'est-à-dire à un certain domaine ou province, pour leur tenir lieu de leur portion héréditaire.

Cette loi nouvelle et encore chancelante, faillit à être renversée dans son origine, par les intrigues intéressées de la veuve du feu roi, qui vouloit retenir le commandement et la conduite des affaires, et perpétuer cette douce autorité que la foiblesse de son époux ne lui avoit point contestée. Elle prétendoit donner la couronne à Robert, son second fils, comme plus docile à ses volontés : elle disoit, pour justifier cette injuste préférence, que tel avoit été le dernier vœu du monarque expirant. La haine qu'elle portoit à l'aîné

provenoit de ce qu'il étoit devenu son souverain ; et l'amour du pouvoir n'a que trop de fois étouffé le cri de la nature. Le parti formé contre Henri étoit déja si violent, qu'il fut réduit à se sauver en Normandie, lui douzième, et là, d'implorer le secours du duc Robert II, son unique, son véritable ami. Le duc le reconduisit en France, avec une armée qui épouvanta la faction opposée. Cette armée ravageoit le territoire des rebelles, n'épargnant rien, mettant tout à feu et à sang. C'étoit la maxime du duc de faire ainsi la guerre. Il disoit qu'il falloit la pousser à toute outrance, pour la terminer promptement, ou ne point la déclarer. C'est ce qui lui fit donner le surnom de *Robert le Diable*.

Cette mère sans entrailles, capable de tout sacrifier à son ambition, mourut fort à propos pour amener la paix : elle se fit entre les deux frères. Robert eut le duché de Bourgogne, et devint le siége de la fameuse maison de ce nom. Henri termina heureusement d'autres guerres qu'il eut à soutenir contre les comtes de Champagne, de Troyes et de Chartres. Il falloit de la prudence et de la valeur, pour faire tête à cette foule de vassaux qui marchoient d'égal à égal avec les

rois. Un de ses autres frères le sommant de lui faire part de la succession de son père, attira ses armes victorieuses. Le prince défait alloit tenter de réparer ses pertes, lorsque la mort, qui sembloit s'attacher à délivrer successivement Henri de tous ses ennemis, vint le frapper. Son trépas fut si prompt, qu'il fut regardé comme une vengeance divine, non pour avoir troublé l'état, mais parce qu'il avoit profané un cierge pascal, en le faisant servir à éclairer un festin qu'il donnoit à ses compagnons d'armes.

Il avoit pris fantaisie à Robert le Diable, le protecteur heureux de Henri, de faire le pélerinage de la Terre-Sainte, soit par envie de voyager, soit pour obéir à l'impulsion nouvelle qui déja dirigeoit certains esprits vers ces climats lointains. La dévotion, qui consacroit le voyage d'Outremer, le faisoit regarder encore comme la plus sûre expiation de tous les péchés, et même des crimes les plus énormes. On verra que l'imagination avoit, sur les têtes de ce siècle et des suivans, une puissance active qui heureusement n'existe plus. Robert mourut à son retour, et nomma pour son successeur un fils unique qu'il avoit, mais bâtard, né de la fille d'un pelletier de

Falaise. C'est ce même bâtard qui devoit être un jour si célèbre sous le nom de Guillaume le Conquérant. Les seigneurs de Normandie portèrent le peuple à ne point reconnoître ce jeune prince comme issu d'une union clandestine. Henri, se ressouvenant des bons offices qu'il avoit reçus du père, prit en main la cause de son bâtard, et, suivi de trois mille hommes seulement, se jeta dans la Normandie. Les Normands, forts d'une armée de vingt mille combattans, méprisèrent ce petit nombre, et lui présentèrent la bataille avec une confiance présomptueuse. Ils ne soutinrent pas le choc de Henri qui les mit en fuite, et qui, poursuivant la victoire avec chaleur, rétablit le bâtard. Pendant le combat, il fut en grand danger de sa vie. Un chevalier normand, nommé Constantin, lui porta un coup de lance avec une telle force qu'il renversa le cheval et le cavalier; et l'on parla long-temps de cette action, ainsi que l'atteste ce refrein, *de Constantin partit la lance qui renversa le roi de France*. On voit tous les chefs d'une nation guerrière se montrer jaloux de combattre en personne; et ceux de la troisième race de nos rois ne dégénérèrent pas.

Mais, par un changement qui n'est pas extraordinaire dans la politique des souverains, l'affection de Henri pour Guillaume fut de courte durée : il cessa d'être généreux, ou plutôt reconnoissant. Après avoir exposé ses jours pour sa défense, il se déclara contre lui, et ne se fit point scrupule de l'attaquer. Suivit-il les conseils de sa jalousie ? prévoyoit-il son élévation future ? Henri ne fut pas heureux en renonçant aux lois de la générosité. Le prince normand, forcé de le combattre, affermit une domination dont il se montra digne par son courage et ses talens.

Malgré le traité de paix qu'ils signèrent, il résulta de leurs débats un ressentiment vif et profond, qui fut la cause cachée de cette haine implacable qui, pendant une si longue suite d'années, produisit des querelles sanglantes entre le roi de France et les princes normands, lorsque ceux-ci furent maîtres de l'Angleterre : haine aveugle autant que funeste aux deux royaumes.

Henri, sans être vieux, sentoit sa fin prochaine ; il avoit épousé une princesse de Russie, afin de ne pas tomber dans le même danger que son père, en contractant un mariage dans un degré défendu par les lois ca-

niques; lois extraordinairement sévères sur cet article, et qui ne faisoient grâce à personne. Une princesse venue du pays des anciens Scythes, éloignoit tout soupçon de parenté, par la distance des lieux, et protégeoit son diadême contre les redoutables foudres de l'excommunication. Il en eut trois fils. Il fit couronner l'aîné qui n'avoit alors que sept ans. On a encore la formule du serment que fit le jeune monarque; il est fort court, et ne regarde que le clergé qui le dicta, ses priviléges et ses immunités.

Le roi ôta en même temps la régence à la reine mère, pour la confier à Baudouin, comte de Flandre, homme généralement estimé. Il gouverna sous le titre de marquis de France. La reine mère, après s'être remariée, et devenue veuve une seconde fois, alla voir son pays, et y mourut.

ÈRE vulgaire. 1060.

Une médecine, prise mal-à-propos, tua Henri dans la cinquante-sixième année de son âge; prince actif, qui sut maintenir et étendre son autorité, contre-balancer avec avantage ses vassaux, mais dont les entreprises contre le duc de Normandie furent préjudiciables à son repos, à son honneur, à ses intérêts.

On rapporte au même règne les exploits des aventuriers normands, qui rendirent leurs noms puissans et glorieux en Italie, qui délivrèrent Salerne du joug des Mahométans, parurent des héros doués d'une force plus qu'humaine, et qui, étonnant les esprits par les aventures les plus incroyables, et néanmoins les plus vraies, conquirent avec rapidité Naples et la Sicile. On se croit transporté aux siècles fabuleux, et jamais la bravoure n'eut un caractère plus fier et plus imposant. Tancrède de Hauteville et ses douze enfans portèrent si loin le succès de leurs armes, qu'ils purent se promettre l'empire de l'Orient : ils l'obtenoient, sans les Vénitiens qui, prenant ombrage de ces prodigieux accroissemens, opposèrent leur politique souple et terrible à des guerriers qui ne savoient répondre qu'avec l'épée. Ces actions de valeur inouie semblent accuser nos siècles polis et dégénérés ; et le seul récit de ces hauts faits, quoique bien constatés, nous semble appartenir plutôt aux romans qu'à l'histoire.

La ville de Paris fut presqu'entièrement consumée par un effroyable incendie ; malheur fréquent alors dans la plupart des villes du royaume, les maisons n'étant bâties que

de bois. Nous avons ce désastre de moins à redouter aujourd'hui, grâces aux progrès vigilans des arts et de la police.

Bérenger, archidiacre d'Angers, enseigna, pour la première fois, l'hérésie qui ose nier la présence réelle du corps de Jésus-Christ au saint sacrement de l'Eucharistie. Jean Scot, dès le temps de Charles le Chauve, avoit soutenu le même sentiment. Condamné, chassé de Paris, il s'étoit réfugié en Angleterre, où il avoit été tué à coups de canifs par ses écoliers. Bérenger ne fut point assassiné, on le réfuta. Il satisfit à la croyance de l'église, donna une rétractation, vécut plus de quatre-vingt-dix ans, et son erreur n'occasionna ni schisme, ni révolution, parce qu'il fut instruit, au lieu d'être persécuté. On nous peint Bérenger comme l'homme de son siècle le plus séduisant, celui à qui la nature avoit accordé le plus d'esprit et d'éloquence : il avoit perverti son évêque et un grand nombre de personnes; mais son adversaire, non moins éloquent, renversa, par la parole, ses futiles objections, et triompha de lui, en mettant dans tout leur jour la saine doctrine et la foi universelle.

Dans un temps où la France étoit partagée entre

entre un nombre infini de seigneurs qui tour-à-tour protégeoient, défendoient, attaquoient leurs arrière-vassaux, on voyoit son sein hérissé de forteresses et de châteaux qui dominoient les cantons, et qui, selon le caractère du maître, y répandoient la bienfaisance ou l'oppression. On conçoit que la paisible balance de la justice ne pouvoit pas régler tant d'intérêts opposés; mais ces efforts mutuels entretenoient quelquefois, et pendant de longues années, une espèce d'équilibre qui tenoit lieu de paix : d'ailleurs il n'y avoit que les hommes d'armes qui se battoient; ils vidoient par le fer leurs querelles domestiques. La religion ne fut pas tout-à-fait impuissante à remédier à ces désordres; ne pouvant abolir les maux publics, elle les diminua. La trève de Dieu fut établie. Les combats cessoient depuis le mercredi au soir jusqu'au lundi matin. La force et la vengeance demeuroient oisives pendant ce temps sacré; et n'étoit-ce pas gagner beaucoup que de les enchaîner en mémoire des derniers mystères de la vie de Jésus-Christ? Où est l'institution moderne qui commande aussi puissamment au brigandage des nations? Si quelqu'un étoit poursuivi par son ennemi,

en se réfugiant auprès de quelque croix dont tous les chemins étoient couverts, il y trouvoit un asyle comme dans une église.

Les combats particuliers dérivoient de ce génie féroce et violent, originairement naturel aux Francs qui vivoient dans un état de guerre perpétuelle. Les lois des fiefs ne lui avoient point imposé un frein, et cette espèce d'égalité qui régnoit parmi les hommes d'armes, ne les disposoit pas à sacrifier leurs prétentions : mais par-tout les remèdes naissent à côté des maux. Ces mains furieuses tomboient désarmées à de fréquentes époques; la population multiplioit en silence les obscurs et paisibles cultivateurs. Tandis que leurs maîtres hautains se présentoient l'un contre l'autre la lance à la main, des ames douces et humaines faisoient entendre leur voix, et cette voix touchante et raisonnable pénétroit, amollissoit ces cœurs de fer. On vit une confédération respectable, sous le nom de *la Confrérie de Dieu.* Un homme simple, un bûcheron, occupé de son travail, avoit ramassé, au pied d'un arbre, une médaille où la sainte Vierge étoit représentée, et qui portoit cette légende : *Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, dona nobis*

*pacem.* Il porta la médaille à son évêque, et se la fit expliquer. Frappé du sens des paroles, le bûcheron se trouve tout-à-coup comme inspiré, prêche la paix et la concorde, ordonne aux évêques de la prêcher; ils sont émus les premiers. On sent que la paix est le plus grand des biens, que Dieu l'ordonne, que l'humanité souffrante, et déja accablée de tant de maux, doit y gagner. Une association nombreuse se forme, et tous ceux qui s'y engagent détestent le massacre, le carnage; et les peignant sous leurs horribles couleurs, enseignent aux autres à les détester.

On peut verser le ridicule sur les institutions les plus utiles; mais la voix qui s'élevoit pour écarter la férocité, pour assurer le repos de l'état et de l'église, étoit assurément noble et touchante, quoiqu'elle partît d'un humble bûcheron. Le fondateur des paisibles quakers, qui depuis ont donné l'exemple de toutes les vertus, n'avoit point reçu en partage les dignités conventionnelles qui en imposent; mais il avoit, comme le bûcheron, l'éloquence de l'ame et l'amour de l'humanité.

Le pape Léon IX vint en France sous ce règne, malgré le roi qui, prévoyant l'ascen-

dant qu'il alloit prendre sur les esprits, fit jouer sourdement tous les ressorts possibles pour l'éloigner. Le pontife ne fut point instruit de l'ombrage qu'il donnoit au roi, ou du moins il feignit de ne pas l'être. Il passa les Alpes, assembla un concile en France, et s'y fit déclarer chef de l'église universelle : c'est le même Léon IX qui, en 1051, porta un décret dans Rome, qui condamnoit les femmes convaincues de s'être prostituées à des prêtres, à servir dans le palais de Latran sous le titre d'esclaves.

# PHILIPPE Ier.

Ce prince ne fut que le témoin des événemens de son règne, l'un des plus longs que l'on eût encore vus. Il ne parut pas comme acteur sur la scène. Son nom ne peut servir que d'époque aux faits intéressans qui se passèrent dans l'intervalle que la nature mit entre sa naissance et sa mort. La conquête de l'Angleterre, les entreprises des papes, la naissance des croisades lui furent étrangères. Moins un roi agit par lui-même, plus il semble qu'il se passe dans l'état des choses extraordinaires, je ne dirai pas utiles.

Ce qui le regarde personnellement se borne à la passion qu'il eut pour Bertrade, femme du comte d'Anjou, qu'il enleva à son mari, et qu'il épousa. Son divorce avec la reine Berthe, dont il étoit dégoûté depuis vingt ans de mariage, peut servir au tableau des mœurs du siècle. Le roi soutint qu'elle étoit sa parente; et comme personne ne voulut le croire, il fabriqua une fausse généalogie pour annuller son mariage. Tout le monde fut

ÈRE vulgaire. 1092.

pour la reine Berthe, et l'adultère du monarque occasionna le plus grand scandale. Les peuples murmurèrent, les évêques et les seigneurs agirent; l'anathème fut lancé par le pape contre les coupables qui se disoient époux. Ils se séparèrent, épouvantés par la sentence d'excommunication. Ils promirent de ne plus se voir, et de faire pénitence. On les crut repentans, ils furent absous; mais le roi, croyant le danger passé, rappelle incontinent l'objet de sa tendresse, et la fait couronner par deux évêques gagnés à prix d'or. Les foudres ecclésiastiques se rallument, malgré la mort de la femme légitime.

Le roi donne les signes d'un nouveau repentir, redemande l'absolution : on la lui accorde, on exige les plus redoutables sermens; l'amour plus fort les lui fait rompre, et la constance de cette criminelle passion semble épuiser le courroux et les anathèmes de l'église. Dès-lors, entièrement livré à cette femme, Philippe n'est plus gouverné que par ses fantaisies; il devient méprisable à ses sujets, et se familiarise avec le mépris.

Le régent avoit gouverné l'état avec dignité et sagesse; mais tout-à-coup sa poli-

tique l'avoit abandonné. Il ne fit qu'une faute, mais cette faute devint terrible. Il n'en faut qu'une en politique pour reculer la splendeur d'une nation. Il n'avoit pas aperçu que l'élévation de Guillaume sur le trône des Anglois alloit donner à la France une rivale puissante, et lui enlever pour des siècles sa supériorité réelle. Il n'apporta aucun obstacle à l'agrandissement d'un tel vassal. Il lui permit même de lever des troupes en France, et poussa l'aveuglement jusqu'à lui donner de l'argent. Quand le succès le plus rapide l'eut étonné, il ne fit voir qu'une jalousie bien imprudente. Cette erreur, par ses conséquences, n'est comparable qu'à celle que fit ensuite Louis VII, lorsqu'il mit le dernier sceau à la fortune des ducs de Normandie, en se dépouillant volontairement du duché de Guyenne.

Le conquérant de l'Angleterre n'étoit encore connu que sous le nom de Guillaume le Bâtard, qu'il prenoit lui-même dans tous les actes. Il voulut régner dans cette contrée sans avoir pour lui ni le droit de la naissance, ni le vœu des peuples. Il s'appuyoit sur un testament peu valide; mais il eut pour lui le droit incontestable, celui des armes. Il régna.

On le vit donner des chaînes et des lois à ce peuple, qui devoit un jour briser les unes et perfectionner les autres. Il jeta les fondemens de son commerce, qui depuis a embrassé l'univers. Il ne fut point aimé des Anglois, quoique grand homme et sage législateur.

On voit naître ici la source de cette longue et cruelle rivalité entre les deux couronnes. Elle a commencé plutôt par l'antipathie des monarques que par celle des peuples. Le roi de France, si petit devant son rival, soutint avec autant d'injustice que d'imprudence, la révolte de Robert, fils de Guillaume, à qui le conquérant avoit donné la Normandie : comme si leur prompte réunion ne devoit pas tôt ou tard s'opérer, et devenir funeste à l'allié d'un fils rebelle. Il se permit ensuite une raillerie qui n'avoit rien d'ingénieux, et qui offensa cruellement l'Anglois, né sensible et colère. Des incidens aussi légers auroient suffi pour faire naître les haines les plus violentes, quand même le conquérant auroit pu oublier que le roi de France avoit porté son fils à la rebellion. Le prince anglois étoit devenu fort gros, et gardoit le lit, incommodé de son embon-

point. *Quand donc ce gros homme accouchera-t-il?* dit Philippe. Guillaume qui l'apprit, répondit à cette mauvaise plaisanterie en ces termes : *Lorsque je ferai mes relevailles, ce sera à Notre-Dame de Paris, entourée de dix mille lances en guise de cierges.* Il ne se borna pas aux menaces, il les mit en exécution, et signala son ressentiment par d'horribles ravages. Il étoit effectivement aux portes de Paris, qu'il alloit incendier; une chute qu'il fit de cheval, prévint de plus grands désastres, et sauva la France.

A son convoi, l'on vit un exemple éclatant de la loi que son père avoit établie, et combien elle étoit vivante. Un bourgeois cria *haro* sur le corps du conquérant de l'Angleterre. On l'arrêta. Le bourgeois exposa qu'on avoit pris de son terrain pour bâtir l'abbaye où l'on alloit ensevelir le corps, et il réclama un dédommagement. Il l'obtint; et le peuple, qui déja s'étoit emparé du cercueil, le laissa s'avancer au lieu de la sépulture.

A cette époque, les prétentions de la cour devinrent exorbitantes : aussi jamais pape ne s'étoit montré d'un caractère plus propre à les faire valoir que Grégoire VII. Il étoit né

d'une condition obscure, et possédoit des qualités excellentes pour son siècle; mais il poussa l'esprit de domination à un tel point, qu'on ne sauroit attribuer des principes si extraordinaires qu'à un système médité et réfléchi, fondé sur la connoissance réelle de l'esprit de son temps. Lui seul pouvoit admettre, en effet, des demandes et des entreprises de cette nature. Les projets des souverains pontifes ne marchoient plus dans l'ombre; il étoit dit et reconnu que l'Europe entière relevoit d'eux, et leur devoit hommage. Un pape envoyoit ses ordres par-tout, et les têtes couronnées n'étoient plus que ses tributaires; il pouvoit déposer les rois, délier les peuples du serment de fidélité, anéantir, pour ainsi dire, les royaumes par la parole. Grégoire VII avoit défendu à l'empereur de donner l'investiture des bénéfices. Vainement celui-ci répondoit qu'il exerçoit ce droit comme seigneur suzerain du fief, et qu'il ne prétendoit pas conférer la puissance spirituelle. Le pape lui reprochoit de vendre les bénéfices; ensuite, pour avoir droit de le punir, il l'accusa d'avoir voulu le faire assassiner. Sur cette seule accusation, l'empereur fut excommunié et déposé, et il vit autour de lui ses peuples ré-

voltés le menacer de guerres interminables. Il fut obligé de céder, et de dissimuler l'injure et la vengeance. Par quel enchantement tous les potentats de la terre se trouvoient-ils donc, à cette époque, assujétis à la puissance pontificale?

Grégoire VII, toujours violent, ayant humilié l'empereur, possédoit à plus forte raison le plus grand ascendant sur Philippe qui, méprisé et lâchement occupé de ses plaisirs, le laissoit déployer son pouvoir immense, ne craignant rien tant que de voir son royaume en interdit. Le ton de l'audace et même du mépris frappoit indistinctement les rois. Censeur de leur conduite, le pape écrivoit de l'un: *C'est un tyran indigne de porter le sceptre.* Il disoit de l'autre: *Il passe sa vie dans l'infamie et le crime; s'il ne se corrige pas, nous le déposerons.* Si la justice avoit toujours été d'accord avec un tel pouvoir, c'eût été sans doute sur la terre le plus beau des spectacles. La présence seule de ses légats imprimoit la terreur; mais si l'on veut jouir pleinement du tableau de cette autorité imposante, il faut voir, dans l'Exposé des Croisades, le rôle nouveau que les pontifes romains y jouèrent. L'ascendant qu'ils eurent

dans la direction tumultueuse des armes de l'Europe contre l'Asie, ne sauroit être passé sous silence; et nous abandonnerons le nom et le règne de Philippe, pour nous occuper de ces grands objets.

FIN DU PREMIER VOLUME.

# TABLE.


AVANT-PROPOS. Pages j

Etablissement des François dans les Gaules. 1

Rois prédécesseurs de Clovis. 19

Clovis. 25

Les quatre fils de Clovis. 42

Les enfans de Clotaire. 58

La mort de Chilpéric. 72

Brunehaut. 93

Clotaire II. — L'esprit de son temps. 106

Dagobert. 123

Sigebert II, roi d'Austrasie. — Clovis II, roi de Neustrie et de Bourgogne. — Leurs enfans. 153

Pepin d'Héristal. 146

Maires du Palais. 151

Pepin le Bref, premier roi de la seconde race. 175

Charlemagne, roi de France. 190

Charlemagne, empereur d'Occident. 217

Louis Ier, surnommé *le Débonnaire*. 252

Les épreuves et autres coutumes du siècle. 283

Charles le Chauve. Pages 291.
Des Fiefs. 306
Quelques faits particuliers. 313
Louis II, surnommé *le Bègue.* 317
Successeurs de Louis le Bègue, jusqu'à la fin de la seconde race. 321
Gouvernement féodal. 337
Mœurs et coutumes du dixième siècle. 341
Hugues Capet, premier roi de la troisième race. 349
Vassaux de la couronne. 357
Robert, dit *le Pieux.* 365
Henri Ier. 377
Philippe Ier. 389

FIN DE LA TABLE.

VA1 153664

141 J.32-37